



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

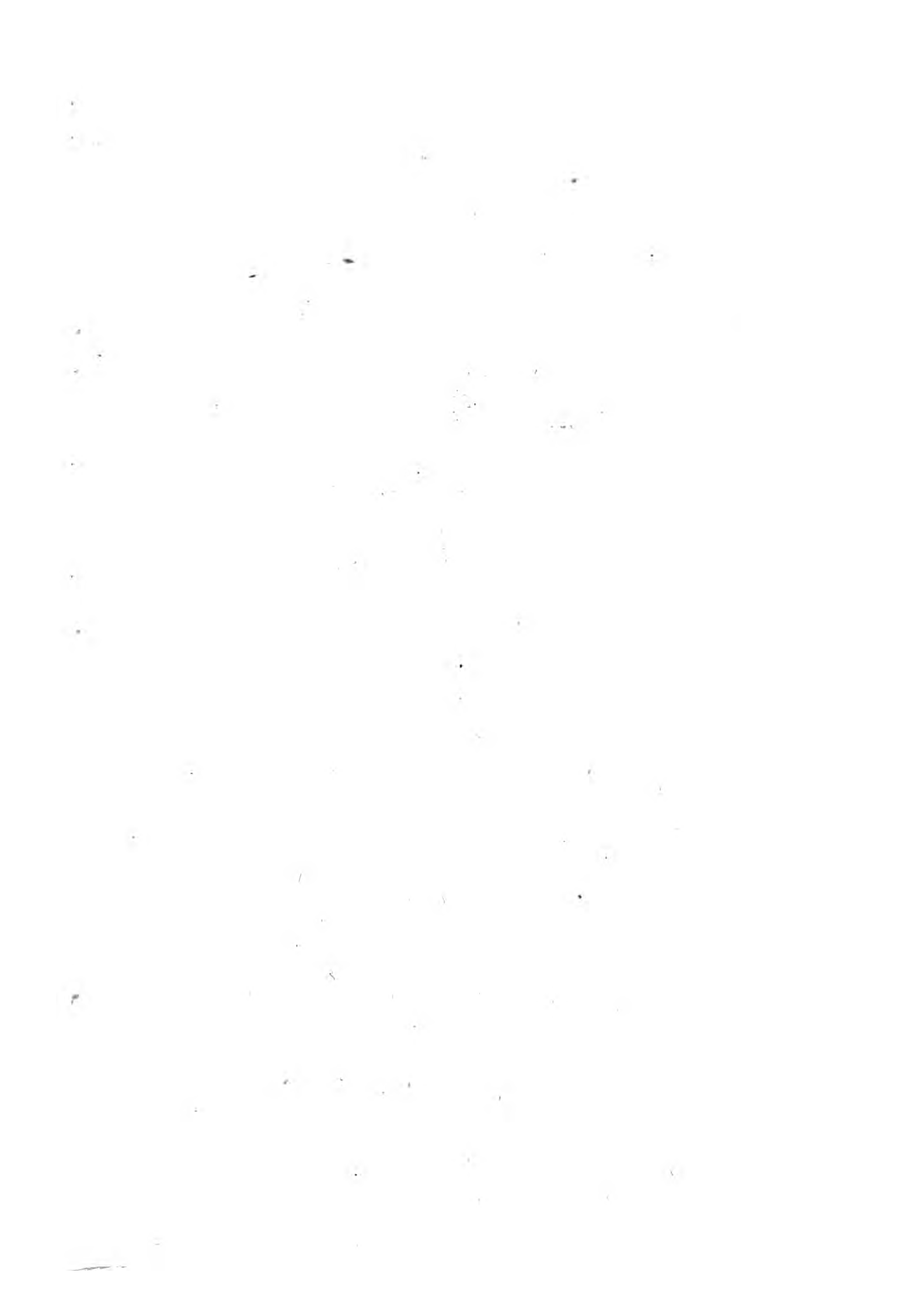


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

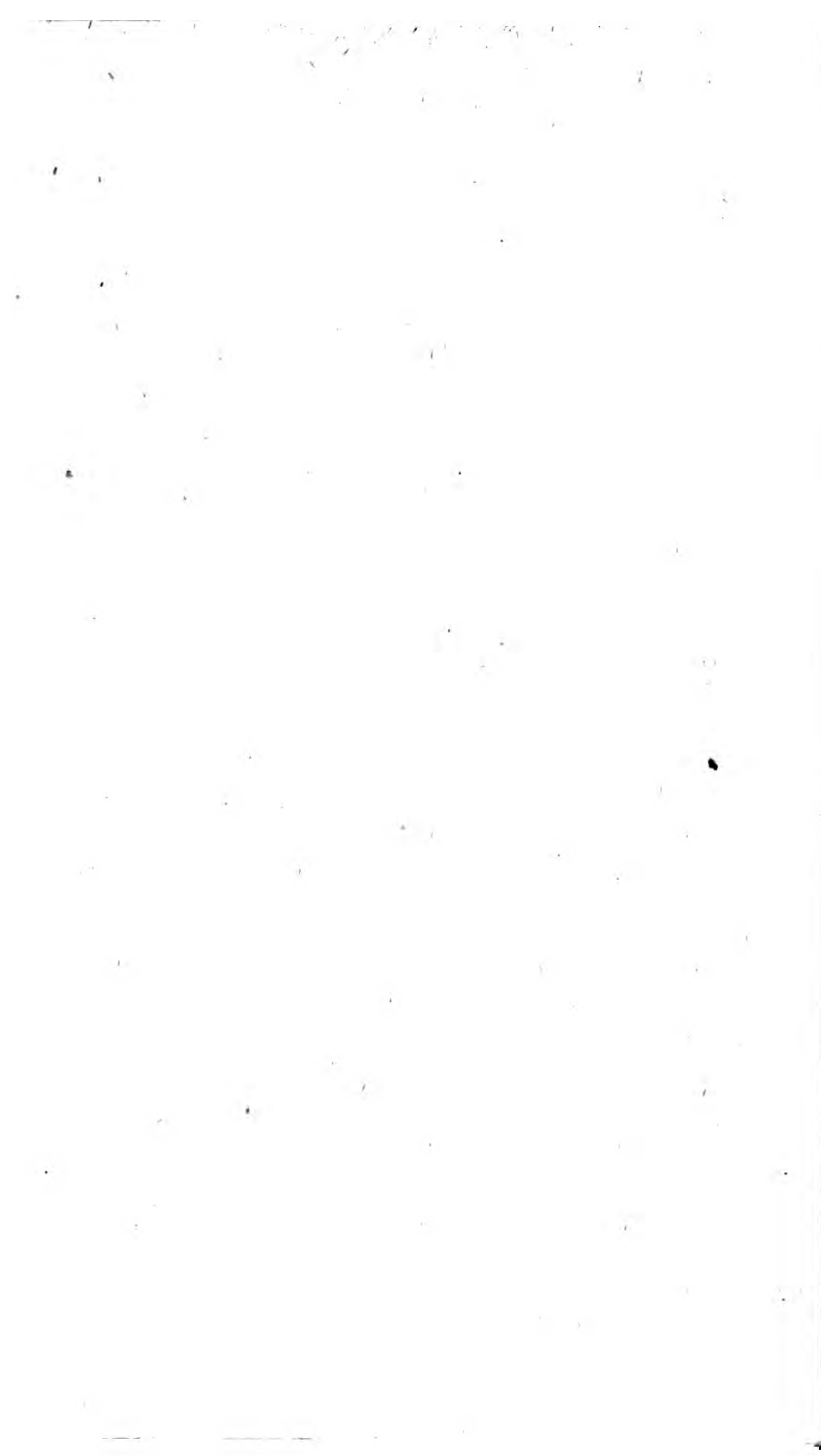


UNS. 168 EE. 36









ŒUVRES

DE

M. L'ABBÉ RAYNAL,

TOME TROISIÈME,

CONTENANT LE TOME PREMIER DES
MÉMOIRES POLITIQUES.



A GENEVE,

Chez J. L. PELLET, Imprimeur de la
Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXXIV.





AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

LE but que je me propose dans l'Ouvrage que je présente au Public , est de suivre la marche de l'Histoire moderne.

Toutes les Histoires deviennent intéressantes sous la plume d'un homme de génie. Pour moi , dont les talens sont bornés , j'ai senti que j'avois besoin d'être soutenu par l'agrément du sujet & la curiosité du Lecteur. Cette réflexion m'a déterminé à ne pas remonter à des tems trop reculés. La concurrence des deux Maisons dont les intérêts ont agité l'Europe depuis deux siècles , m'a paru une époque remarquable à laquelle je devois me fixer.

Mon projet n'est pas de recueillir tout ce qu'on trouve épars dans des

ij . A V E R T I S S E M E N T

Annales des Nations : j'y choisirai seulement les événemens qui me paroîtront dignes d'intéresser la postérité , & je les traiterai séparément pour en augmenter la clarté & l'intérêt. Si je suis fidele à mon plan , je ne m'appesantirai pas sur les détails , & je ferai les plus grands efforts pour démêler les véritables causes de ce que je raconterai.

La suite de mon travail me forcera quelquefois à remanier des morceaux importans , traités déjà avec succès par de grands Écrivains. Je sens tout le danger d'une entreprise si hardie ; & les gens les plus chagrins ne penseront sur cela rien de si humiliant pour moi , que je ne me fois dit moi-même. Cependant , tout bien considéré , il m'a paru que je devois sacrifier mes répugnances à l'avantage de donner un Ouvrage complet.

L'essai que j'en hasardai l'année der-

A V E R T I S S E M E N T. iij

niere fut trouvé fort imparfait. On auroit desiré qu'il eût eu un autre titre que celui d'Anecdotes ; que plusieurs des matieres qui y étoient traitées eussent été plus approfondies ; que pour rendre quelques événemens plus intéressans , je fusse remonté jusqu'à leurs causes les plus éloignées ; que des particularités piquantes eussent fait quelque diversion au froid des conjectures & des raisonnemens politiques ; que les garans des faits qu'on rapportoit eussent été cités avec soin , &c.

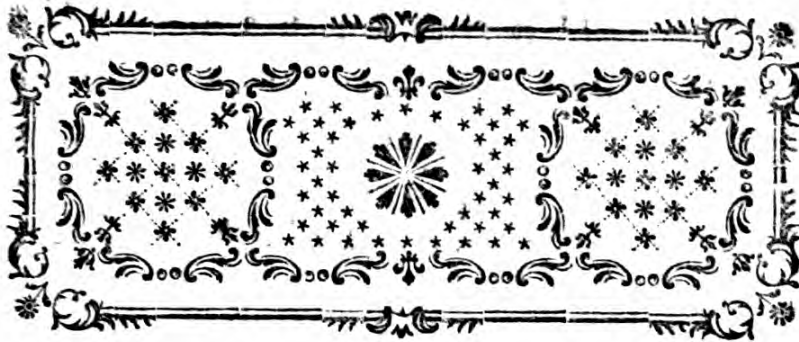
Le Lecteur s'appercvra que j'ai fait mon profit de toutes ces critiques & de beaucoup d'autres. Je n'ai pas cru , à la vérité , qu'il fût nécessaire de justifier , par des autorités , mon texte qui n'a de remarquable que la maniere de voir l'origine , l'enchaînement & les suites de la plupart des événemens : mais j'ai pensé autrement sur les notes ;

iv A V E R T I S S E M E N T.

elles m'ont paru la plupart assez singulieres pour qu'il fut nécessaire d'en constater la vérité.

S'il se trouve , dans mon Ouvrage , quelques citations un peu libres ou quelques particularités qui paroissent petites , j'espere que je ne serai pas blâmé par ceux de mes Lecteurs qui voudront connoître les mœurs du siecle dont je parle , & le caractère des hommes célèbres que j'avois à peindre.

MÉMOIRES



M É M O I R E S
HISTORIQUES,
MILITAIRES ET POLITIQUES
DE L'EUROPE.

—
HISTOIRE de l'élévation de CHARLES-
QUINT à l'Empire , & de son abdi-
cation.

—
LIVRE PREMIER.

*HISTOIRE de l'élévation de CHARLES-
QUINT à l'Empire , en 1519.*

LA connoissance du gouvernement de
l'Empire est si essentielle pour l'intelligence
du grand événement qu'on va développer,
Mém. Pol. Tome I. A

que la plupart des lecteurs n'en feroient que très-imparfaitement l'esprit, si nous ne remontions à l'origine du droit public d'Allemagne, & si nous n'en suivions exactement la marche.

La Germanie, comme les autres contrées de l'univers, a eu des commencemens remplis d'obscurités & mêlés de fables. Tout ce qu'on fait de ces tems reculés, c'est qu'elle étoit habitée par les Teutons, les Quades, les Marcomans, les Sueves, les Bavaois, les Saxons, les Francs, les Lombards, &c. peuples entièrement indépendans les uns des autres, mais réunis par la même forme de gouvernement, des inclinations à peu près semblables, & le besoin d'une défense commune. Son histoire ne commence proprement qu'à ses démêlés avec les Romains. Elle avoit alors des mœurs singulieres, que le pinceau de Tacite a rendues célèbres.

On voit dans un des ouvrages de cet écrivain profond, que les Germains qui se ressembloient assez généralement, avoient les cheveux blonds, les yeux bleus, le regard farouche, la taille avantageuse. Une éducation dure & sauvage les préparoit de bonne heure aux fatigues de la chasse & aux travaux de la guerre : leurs exercices n'avoient jamais pour but la grace, mais toujours la force.

HISTORIQUES, &c. } 3

La plupart alloient presque nuds, & il n'y avoit que des riches qui eussent des habits complets, mais étroits, qui marquoient la proportion des membres & la forme du corps. Ceux qui habitoient dans l'intérieur du pays, négocioient avec la simplicité des premiers hommes, par échange : l'or & l'argent n'étoient d'usage que sur la frontiere. Comme on marquoit peu de considération à ceux qui n'avoient pas de postérité, le célibat n'étoit pas connu ; & les mariages étoient heureux, parce que l'union seule des cœurs les formoit, & que l'adultere n'étoit pas encore devenu un objet de plaisanterie. Tous les parens d'un homme offensé étoient obligés d'entrer dans sa querelle. Ce préjugé auroit pu avoir des suites terribles dans un pays libre, si les haines avoient été durables : heureusement tous les torts, l'homicide même se rachetoient par une certaine quantité de bétail que la famille entiere recevoit en satisfaction.

L'hospitalité étoit poussée aussi loin qu'elle pût l'être, & il n'y avoit point d'exemple que quelqu'un eût osé fermer sa maison à un étranger. Lorsqu'il ne restoit plus rien à celui qui recevoit, il menoit celui qui étoit reçu chez un voisin, où il trouvoit les mêmes soins & la même franchise. Quoique les

plaisirs de la table fussent poussés ordinairement trop loin , ils étoient presque toujours mêlés d'affaires importantes , singulièrement de celles de la paix & de la guerre. On trouvoit la chaleur d'un festin propre à délibérer , parce qu'on n'y déguise point sa pensée : mais on renvoyoit la résolution au lendemain , où l'on étoit assez de sang-froid pour ne pas se tromper. La passion du jeu étoit générale & presque toujours extrême : il n'étoit pas rare qu'après avoir perdu tout son bien , on se jouât soi-même. La guerre étoit l'occupation la plus ordinaire , & presque l'unique occupation de cette nation redoutable : il lui paroissoit plus noble de pourvoir à ses besoins par sa valeur , que par l'agriculture. Pour commencer à élever l'ame des Germains , on avoit imaginé de leur donner leurs premières armes avec un appareil imposant. Leurs femmes qui les suivoient dans toutes les expéditions , diminuoient par leur présence le poids des travaux , & augmentoient par leurs éloges le prix des actions glorieuses.

L'honneur du commandement étoit déferé ordinairement à des hommes d'un mérite éprouvé , & quelquefois à des jeunes gens de grande espérance , ou d'une origine illustre : les assemblées générales qui déci-

doient seules les affaires importantes , pensoient pouvoir sans danger , dans de certaines occasions , choisir un prince sans expérience. On croyoit contraire à la dignité des dieux de les peindre comme des hommes , ou de les renfermer dans des temples : le silence & l'obscurité des bois paroissoient ennoblir leur culte. Par une superstition très-dangereuse on avoit abandonné aux ministres de la religion le jugement de tous les crimes : cet usage faisoit regarder les peines infligées moins comme l'ouvrage de la loi , que comme l'effet d'une inspiration céleste.

Des mœurs si austères & si redoutables n'empêcherent pas les Romains , parvenus depuis quelque tems à un tel degré de puissance , qu'ils regardoient comme un outrage la liberté de leurs voisins , d'attaquer la Germanie. Elle n'opposa d'abord qu'une résistance opiniâtre. La crainte de la servitude dégénéra insensiblement en vengeance , & bientôt après en ambition. Les Germains , sûrs de leur indépendance , ravagerent les plus belles provinces de l'Empire , & y formerent ensuite plusieurs établissemens. Le plus considérable & le plus brillant fut celui des Francs dans les Gaules : ils paroissoient affermis dans le royaume qu'ils avoient fondé avec beaucoup de gloire & de bonheur ,

lorsqu'ils s'y virent troublés par les Souabes ; les Bavarois , les Thuringiens , & les Saxons leurs compatriotes. Si ces peuples jaloux avoient réuni leurs forces , ils auroient chassé , selon les apparences , le vainqueur de sa conquête , ou l'auroient du moins partagée avec lui. Pour n'avoir agi que successivement & séparément , ils furent battus & subjugués. De tous les Germains , il n'y eut que les Saxons qui vécutent indépendans des monarques François jusqu'à Charlemagne.

Ce conquérant qui se trouvoit le maître de presque toute l'Europe , & dont l'Asie & l'Afrique redoutoient l'ambition , ou recherchoient l'alliance , prit en 800 , le titre d'empereur d'Occident , qui avoit fini en 476 dans Augustule , & le laissa à sa postérité. Elle forma plusieurs branches qui , selon l'usage de ces tems barbares , partagerent en plusieurs royaumes les états qui formoient la domination françoise. Par cet arrangement , la Germanie qui affecta seule le nom d'Empire , eut des souverains particuliers. L'extinction de cette branche auroit réuni en 912 ses honneurs & ses possessions à la tige , si Charles le Simple , réduit à un très-petit domaine par les usurpations de ses grands vassaux , n'eût été hors d'état de soutenir ses droits. Cette foiblesse enhardit les seigneurs

Germain à prendre parmi eux un chef : leur choix tomba sur le duc de Saxe , qui se trouvant trop âgé pour soutenir le poids des affaires , fit élire Conrad , duc de Franconie , son ennemi. Ni le nouveau roi , ni Henri son successeur ne portèrent le titre d'Empereur , & on ne le voit revivre dans l'histoire qu'en 962 pour Othon I. Il le prit à Rome , après avoir délivré l'Italie de l'oppression de Berenger , & ajouté à ses états l'ancien royaume de Lombardie.

Comme cette démarche avoit été inspirée par le pape Jean XII , & qu'il avoit fait la cérémonie du couronnement , ses successeurs prétendirent avoir seuls le droit de conférer la dignité impériale. Une politique active , suivie , audacieuse , les fit réussir à réaliser cette chimère ; & les rois de Germanie se laissèrent intimider au point de n'oser prendre le titre d'empereur , qu'après avoir été sacrés par les souverains pontifes. Grégoire VII porta encore plus loin les prétentions de son siège. Par un attentat inoui , également honteux pour les deux puissances , il déclara en 1076 Henri IV déchu de ses droits à l'Empire , délia ses sujets du serment de fidélité , & ordonna aux grands de se choisir un autre chef.

Ce commandement orgueilleux , injuste &

barbare trouva les esprits dans des dispositions qui lui étoient favorables. La plupart des seigneurs ecclésiastiques & séculiers, trop puissans pour n'être pas ennemis de l'ordre, entrèrent vivement dans un projet dont l'exécution devoit augmenter nécessairement leur indépendance. Une ambition si dangereuse fut appuyée par la superstition du peuple ; & la couronne impériale fut déferée sans beaucoup de trouble à Rodolphe, duc de Souabe. Une innovation importante a rendu célèbre l'assemblée de Forcheim, où se passa ce grand événement en 1077. On y arrêta que l'Empire qui étoit devenu insensiblement comme héréditaire, seroit dans la suite électif. Il paroît que cette constitution fut mal observée pendant plus d'un siècle. Jusqu'après la fin du regne de Henri VI, arrivée en 1197, le plus proche parent de l'empereur mort, monta sur le trône sans contradiction, & sans autre forme d'élection que d'être reconnu.

Autant qu'on peut le démêler à travers l'obscurité des monumens qui nous restent, les empereurs étoient élus avant Frédéric II dans une assemblée générale de la nation, par les députés des villes, du clergé & de la noblesse. Les états auxquels des circonstances particulières ne permettoient pas aisément de

s'y rendre, pouvoient charger, & chargeoient en effet de leur suffrage les grands officiers de l'Empire, qui s'y trouvoient nécessairement pour faire les fonctions de leurs charges. L'influence que cet usage, qui devenoit tous les jours plus commun, & une puissance considérable & héréditaire, donnoient aux grands officiers dans l'élection, les en rendoient en quelque maniere les arbitres. Ils en devinrent enfin les maîtres, durant les troubles civils & cruels que la cour de Rome excita ou entretint en Allemagne depuis 1214 jusqu'au milieu du siècle suivant. Leur usurpation fut confirmée en 1356 par la bulle d'Or, qui les établit seuls électeurs du chef de l'Empire.

Le bien qui résulta de cet arrangement, fit soupçonner aux peuples qu'il pourroit être avantageux que l'autorité ne continuât pas à être incertaine. Ce soupçon, qui se changea dans la suite en conviction, permettoit d'espérer les sacrifices nécessaires pour faire finir l'anarchie. Le tems & les occasions firent voir qu'on n'avoit pas mal jugé des dispositions de la nation. Elle entra avec les inégalités, les caprices & les inquiétudes qu'on trouve toujours dans quelque multitude que ce soit, dans la plupart des arrangements qu'on proposoit pour rétablir l'ordre.

Malheureusement ces siècles n'étoient pas assez éclairés pour voir tous les abus du gouvernement de l'Empire , & encore moins pour y appliquer les remèdes convenables. On fit pourtant des loix très-sages ; on établit des tribunaux nécessaires , & on introduisit une espece de police. La division de l'Allemagne en cercles que Maximilien I imagina , fut , de toutes les nouveautés , celle qui contribua le plus à la tranquillité publique.

Maximilien né doux , affable , bienfaisant , étoit devenu sensible aux charmes de l'amitié , aux agrémens des arts , à la liberté d'un commerce intime. Malheureusement ces qualités qui auroient fait le bonheur & la réputation d'un particulier , n'étoient pas accompagnées de celles qu'exigent les devoirs & la majesté du trône. La figure du prince n'avoit rien d'imposant ; ses manières paroissent basses , & sa cour manquoit de cet éclat qui a toujours été assez nécessaire aux rois , pour éviter le mépris public. La dévotion qui n'est jamais une chose indifférente dans les grandes places , l'avilissoit : les moins clairvoyans s'appercevoient qu'elle n'étoit appuyée que sur les préjugés les plus populaires. Il n'inspiroit point de reconnoissance , quoiqu'il accordât presque tout ce qu'on lui

demandoit : on sentoît qu'il ne cherchoit pas à obliger , mais qu'il ne favoit pas refuser. Ses alliés ne pouvoient point prendre en lui de confiance : fans haine & fans intérêt , il manquoit à un engagement , par la seule raison que c'étoit un engagement. Comme il ne s'étoit fait ni un systême , ni des principes sur rien , il régnoit dans toutes ses démarches un air d'incertitude , qui faisoit toujours attribuer au hasard ce qui partoît quelquefois d'une réflexion assez profonde. Quoiqu'il ne prît conseil de personne , il ne se conduisoit jamais par ses lumieres : il recevoit des impressions , sans qu'il s'en doutât , sans qu'on cherchât même à lui en donner. A voir la maniere dont il faisoit la paix & la guerre , on pouvoit croire qu'il les envisageoit moins comme des événemens qui intéresseoient la destinée de ses sujets , que comme les alimens de son inquiétude. On n'a guere vu de caractere plus rempli de contradictions : il étoit laborieux & négligent , opiniâtre & léger , timide & entreprenant , le plus avide & le plus prodigue de tous les hommes (*).

(*) Maximilien I , quoique fils de Frédéric III , qui en montant sur le trône de l'Empire avoit pris pour devise *A , E , I , O , U* , c'est - à - dire , *Austria est imperare orbi universo* ;

Ces défauts entraînent Maximilien dans une foule de démarches alternativement lentes

L'Autriche doit commander à tout l'univers, étoit si pauvre, que lorsqu'il se rendit dans les Pays-Bas pour épouser l'héritière de Bourgogne, il n'avoit ni équipage ni argent. Marie, qui en fut avertie, lui envoya à Cologne huit cents chevaux, & les sommes nécessaires pour son voyage depuis cette ville jusqu'à Gand. *Fugger.*

Les descendans de Maximilien & de Marie ont eu une grosse levre, appelée communément *la levre d'Autriche*, quoiqu'elle vienne de la maison de Bourgogne. Un écrivain a trouvé une matière d'éloge dans cette petite difformité. « Les princes de la » maison d'Autriche, dit-il, ont reçu de grandes graces de » Dieu & de la nature : de la nature, en ce qu'ils ont tous le » menton long & les levres grosses; ce qui témoigne leur piété, » constance & intégrité : de Dieu, en ce que donnant de leur » main un verre d'eau à un goitreux, ils le guérissent; & qu'en » baissant un begue, ils dénouent sa langue. » *Du May, état de l'Empire.*

Le comte de Nassau, servit si bien Maximilien, devenu veuf, auprès d'Anne, duchesse de Bretagne, qu'il l'épousa publiquement au nom de ce monarque. Pour rendre même l'engagement plus fort, & faire voir que le mariage étoit en quelque manière consommé, Nassau mit une cuisse nue dans le lit de la mariée en présence de douze seigneurs, & d'autant de femmes de qualité qui servoient de témoins. Si le prince avoit eu alors de quoi faire convenablement le voyage d'Allemagne en Bretagne, Charles VIII ne lui auroit pas enlevé cette riche héritière. *Histoire de Bretagne.*

Maximilien servit en qualité de volontaire au siège de Tournai, l'an 1513, sous les ordres de Henri VIII, roi d'Angleterre. Il avoit la bassesse de recevoir cent écus par jour pour sa solde. *Herbert.*

Un courtisan ayant dit en présence de Louis XII que l'empereur n'étoit guere plus puissant qu'un échevin d'Ausbourg, le roi le reprit aigrement & lui dit : Que Maximilien étoit un échevin qui faisoit trembler la France quand il battoit le tambour. *Musius.*

& précipitées, foibles & audacieuses, rampantes & orgueilleuses. Son regne fut cepen-

Maximilien ayant recouvré, durant la ligue de Venise, quelques-unes de ces places par le moyen de Louis XII, écrivit à ce prince pour l'en remercier. Il lui mandoit que pour lui donner une preuve de sa reconnoissance, & pour effacer entièrement la mémoire du passé, il avoit fait brûler un livre que l'on conservoit à Spire, & qui contenoit toutes les injures faites par les rois de France aux empereurs, à l'empire, & à la nation germanique. *Guichardin.*

La haine constante & opiniâtre de Maximilien pour la France, reprit bientôt le dessus. Pour fomenter son aversion, il relisoit souvent ce qu'il appelloit son *livre rouge*. Ce livre étoit un registre que l'empereur tenoit exactement de toutes les mortifications que la France lui donnoit, à dessein de s'acquitter à sa commodité. Le registre contenoit dix-sept griefs, la plupart déraisonnables, mais que l'empereur, suivant la coutume des souverains, qui ne pensent pas que le tort puisse être de leur côté, traitoit d'attentats énormes. *Ligue de Cambrai.*

Malgré une antipathie si marquée, Maximilien avoit une si haute idée de la monarchie françoise, qu'il disoit souvent que, s'il étoit Dieu, & qu'il eût deux fils, il voudroit que le premier fût Dieu, & le second roi de France.

Ce prince haïssoit encore si fort les Espagnols, qu'ayant appris que sa belle-fille Jeanne vouloit nourrir l'enfant dont elle devoit accoucher, il écrivit à Philippe son fils pour qu'il la détournât de ce dessein, dans la crainte que, si c'étoit un mâle, il ne contractât l'humeur espagnole en suçant le lait de sa mere. *Leti.*

Jules II badinoit souvent sur sa destinée & sur celle de Maximilien. Il prétendoit que les électeurs, au lieu de donner l'empire à Jules, l'avoient accordé à Maximilien, & que les cardinaux, au lieu de faire Maximilien pape, avoient élevé Jules à cette dignité. *Préface des lettres de Louis XII.*

Cette plaisanterie fit peut-être naître à Maximilien l'envie d'être pape. Il est du moins certain qu'il l'eût, & qu'il se flatta de le devenir, ou après la mort de Jules, ou par sa déposition. On va lire dans le fragment d'une de ses lettres, les mesures qu'il prenoit pour réussir dans son projet : *Quod quando ipse*

dant encore plus avili par les basseffes où la pauvreté de sa maison l'engagea. Il les pouffa

intelligis , ingenti pecuniæ summâ quæ impendenda erit , geri atque effici non posse , visum nobis est è re fore nostri propositi , ut cardinalibus & proceribus aliis Romanis quos ad res nostras pertrahere satagimus , polliceamur , ac spondeamus ter centum millia ducatorum à Fuggeris mutuandorum & Romæ ab eorundem pannelcha ad constitutum diem præsentandorum... Oppignerabimus autem illi (Jacobo Fuggero seniori) Clenodiorum nostrorum pretiosiores quatuor cistas , unâ pariter cum pallio investiturali quod non ad imperium , sed ad nostram domum austriacam pertinet , & cujus nos , post adeptum papatum , non amplius erit ut opus habeamus , &c. Recueil des lettres de Louis XII , par Godefroi.

Une autre lettre du même prince à sa fille Marguerite , gouvernante des Pays - Bas , prouve que c'étoit un dessein suivi , & non une de ces bizarreries qui passoient rapidement par la tête de Maximilien. Nous allons copier ses propres expressions.

Très-chiere & très-amée fyllle , jé entendu l'avis que vous m'avez donné par *Guyllain Pingun* notre Garderobes Uyees ; dont nous avons encore mius pensé desus.

Et ne trouvons point pour nulle resun bon , que nous nous devons franchement marier ; maes avons plus avant mis notre deliberation & volonté de jamés plus hanter faem nue.

Et envoyons demain monfir *de Gurce* , evesque à *Rome* devers le pape , pour trouver fachon que nous puyffuns accorder avec ly de nous prenre pour un coadjuteur , afin qu'après sa mort pouruns estre assuré de avoer le *papat* , & devenir prestre , & après estre saint , & que yl vous fera de nécessité que après ma mort vous ferez contraint de me adorer , dont je me trouveré bien gloryoes.

Je envoie sur ce ung poste devers le roi d'*Arogon* , pour ly prier quy nous vuelle ayder pour à ce parvenir , dont yl est aussi content moynant que resingne l'*Empire* à notre comun fyls *Charl* : de fela aussi je me fuy contenté.

Le peupl & gentilhomes de *Rom* ount faet ung alliance contre les *Franchoes* & *Espaignos* & font XX. M. combatans , & nous ount mandé que yl veolunt estre pour nous , pour nous faere

jusqu'à offrir, en 1516, au roi d'Angleterre, de lui céder la couronne impériale, & à le presser de l'accepter. Comme on ne pouvoit pas s'empêcher de voir, malgré les démonstrations dont cette proposition étoit accompagnée, qu'elle n'étoit pas sérieuse, & qu'elle n'avoit été faite que pour se procurer des secours pour la guerre d'Italie, Henri n'y fit alors qu'une attention médiocre. Son ambition le familiarisa dans la suite avec cette idée. Ce qu'il avoit d'abord trouvé chimé-

ung papa à ma poste, & du l'Empire d'*Almaingne*, & ne voulunt avoer ne *Franchoes*, *Arregonoes*, ne mains null *Venecien*.

Je commence aussi pratiquer les *cardinaux*, dont CC. M. ou CCC. M. mylle ducs me ferunt un grand service, avecque la partialité qui est déjà entre eos.

Le roi d'Aragon a mandé à son ambaxateur que yl veult comander aux *cardinaux Espaignos*, que yls veulent favorifer le papat à nous.

Je vous prie tenez ceste matere empu secret, ossi bien en brieff jours, je creins que yl faut que tout le monde le sache, car bien mal esti possible de pratiker un tel sy grand matere secretement, pour laquell yl fault avoer de tant de gens & de argent succurs & pratike; & à Diu, fuet de la main de votre bon pere *Maximilianus* futur pape, le XVIII jour de Setembre.

Le papa a encore les vyevers dubls & ne peut longuement syvre, *Recueil des lettres de Lou's XII, par Godefroy*.

« Fut trouvé à la mort de Maximilien une chose fort étrange; » car il avoit toute sa vie fait mener un coffre après lui, & » pensoit-on qu'il fut plein d'argent, ou de lettres, ou de quelque » autre chose de grande importance, & n'estoit que sa sépulture où il vouloit être ensépulchré; & par-tout où il alloit, » fut en guerre ou autre part, le faisoit mener; en la fin il fut » mis, & y est encores, » *Mémoires de Fleurange*.

rique , ne lui parut plus qu'embarrassé de quelques difficultés que l'argent qu'il avoit donné avoit affoiblies , & que celui qu'il se proposoit de répandre devoit tout-à-fait lever. Dans cette persuasion, il renoua la négociation qui avoit été sagement abandonnée. L'évêque de Winchester & le docteur Tonstal ses ministres , ne retirèrent d'autre avantage de leurs conférences avec Maximilien, qu'une certitude entière que ce prince n'avoit jamais pensé , & ne penseroit jamais à renoncer à sa dignité en faveur de leur maître. Un projet plus sensé l'occupoit alors : il méditoit d'assurer l'Empire à sa postérité , que la mort de son fils Philippe réduisoit à ses deux petits fils Ferdinand & Charles.

Charles déjà maître par sa mere de l'Espagne , d'une grande partie de l'Italie & des Indes , avoit arrêté dans son conseil qu'il retiendroit de la succession du roi son pere les Pays-Bas , & qu'il abandonneroit au prince son frere les états héréditaires de la maison d'Autriche. Ce partage inspira à Maximilien le projet de faire désigner Ferdinand pour son successeur. Il espéra qu'il feroit aisément entrer dans ses vues le corps germanique , plus disposé à se choisir un chef, dont la puissance feroit médiocre , qu'un plus redoutable ; & il se flatta que la grandeur
de

de sa maison seroit plus assurée, lorsqu'elle porteroit sur deux branches assez considérables pour se soutenir d'elles-mêmes, & trop intéressées pourtant à s'aider, pour jamais séparer leurs intérêts. Dès qu'il se fut bien affermi dans cette idée qu'il aimoit, parce qu'elle étoit de lui, il pensa à lever les obstacles qui en pouvoient empêcher l'exécution, & il commença par Rome.

Cette cour dont les usurpations, dans des tems de foiblesse, de superstition & de trouble, n'avoient point eu de bornes, avoit obtenu que jusqu'à ce que le chef de l'Empire eût été couronné par le souverain pontife, il ne porteroit que le nom de roi des Romains, & ne pourroit pas avoir de successeur désigné. Comme cette cérémonie étoit ruineuse, Maximilien n'avoit pas encore été en état d'en faire la dépense, & il n'avoit pris le titre d'empereur, qu'en vertu d'un bref de Léon X qui l'y autorisoit. Cette condescendance ne s'étendoit pas jusqu'à l'élection d'un roi des Romains, & le couronnement paroissoit un préliminaire qu'il eût été dangereux d'omettre. Les instances qu'on fit au pape pour l'engager à permettre qu'il fût fait à Ausbourg par un légat, ne produisirent rien. Soit que le pontife fût jaloux des prérogatives de son siege, soit

qu'il fût convaincu avec toute l'Europe que ce mouvement se faisoit en faveur de Charles déjà trop puissant, ou, comme il paroît fort vraisemblable pour ces deux raisons, il n'accorda pas ce qu'on lui demandoit. On seroit parvenu peut-être à le ramener en le défabulant, si le feu qu'on avoit mis dans cette affaire n'avoit été tout-à-coup éteint par le cardinal évêque de Sion.

Ce cardinal, né en Valais, se nommoit Mathieu Scheiner. Il étoit impétueux, éloquent, audacieux, & aussi savant qu'il faut l'être pour le paroître à la multitude. On le trouvoit fin, quoique violent, & il concilioit de petites perfidies avec des passions fortes. L'insinuation & la raison étoient des moyens dont l'un lui paroissoit bas & l'autre foible : il aimoit à employer l'autorité ; & lorsqu'elle ne suffisoit pas, il se livroit à une opiniâtreté dure, que la nature lui avoit donnée, & dans laquelle les succès l'avoient affermi. Comme enthousiaste, il avoit des préventions ; comme ambitieux, il manquoit de probité ; & comme superstitieux, il n'avoit sur rien des principes sages. Les historiens qui l'ont loué de sa fidélité à ses maximes, à ses engagemens & à son parti, ont vu une vertu où il n'y avoit qu'un vice : cette confiance n'étoit que de l'acharnement contre ses

ennemis , qui avoient contribué à sa fortune de la maniere que nous allons dire.

Jules II instruit que Scheiner , n'étant encore que simple prêtre , avoit pris par ses prédications un grand ascendant sur les Suisses , & que cette confiance augmentoit toujours , parce qu'il continuoit de faire ; après être parvenu à l'épiscopat , ce qu'il avoit fait pour y parvenir , avoit cherché à s'attacher un homme qui pouvoit lui être si utile. Il y étoit si bien parvenu en l'honorant de la pourpre , que le nouveau cardinal avoit adopté toutes les idées de son bienfaiteur , & poussé peut-être plus loin que lui la haine pour la France. Elle étoit devenue si vive , si active & si éclairée , que François I disoit souvent que ce soldat tondu lui avoit donné autant d'affaires qu'aucune autre tête à couronne. Ce mot , justifié par un grand nombre d'événemens , l'est sur - tout par ce qui se passa à la cour de Maximilien , lorsqu'il pensoit à se donner un successeur.

Scheiner , que les malheurs de son pays avoient conduit auprès de l'empereur , & que son inquiétude y rendoit attentif à tout ce qui s'y passoit , pénétra les vues qu'on avoit sur Ferdinand. Les intérêts de cette passion violente qui avoit fait autrefois sa fortune , & qui faisoit encore sa grandeur ,

étoient trop blessés par l'arrangement qu'on méditoit , pour qu'il ne cherchât pas à le faire changer. Dans le projet qu'il avoit formé , & qu'il suivoit sans relâche , d'accabler les François , il jugeoit essentiel de réunir toutes les forces de la maison d'Autriche , & il l'entreprit. Pour y réussir , il fit envisager à Maximilien la gloire qui lui reviendrait de garantir la chrétienté des armes des Turcs qui la menaçoient d'une invasion prochaine , de rendre à l'Empire l'éclat que lui avoit donné autrefois Charlemagne , & d'élever une puissance formidable qui donneroit le mouvement à toute l'Europe : avantages brillans & solides qu'il s'affuroit à lui , & qu'il affuroit à toute sa postérité , en appelant Charles au gouvernement de l'Allemagne. Le talent de persuader qu'avoit supérieurement le cardinal , fortifia des raisonnemens qui avoient plus que de la vraisemblance. L'empereur adopta le nouveau systême de politique qu'on lui présentoit ; & nous conjecturons que , sans les intrigues de Rome & de la France , il auroit réussi à élever le roi d'Espagne à la dignité de roi des Romains.

La mort de Maximilien ne détruisit pas les espérances de Charles , mais elle en fit concevoir à François I. Ces deux monarques aspirerent ouvertement au trône de l'Empire ;

& ils se flattoient d'avoir l'un & l'autre tout ce qu'il falloit pour y être élevés ; des amis, de l'argent, de vastes états, de bons négociateurs, & des armées aguerries. Cette confiance en leurs richesses, en leurs partisans, en leurs forces, & peut-être en leurs talens, les garantit des crimes & des bassesses qu'entraîne trop souvent la concurrence : ils respectèrent la vérité & les bienséances, & ils suivirent exactement, comme le desiroit François, l'exemple de deux jeunes rivaux qui ne se disputent que par des soins le cœur d'une maîtresse aimable. Une modération si rare & si louable ne les empêchoit pas de profiter de leurs avantages, & de s'occuper vivement de leurs intérêts : ils travaillèrent d'abord assez inutilement à se rendre favorables les différentes puissances de l'Europe : elles parurent toutes plus portées à traverser qu'à favoriser leurs prétentions.

Le pape craignoit également deux maisons, dont l'une possédoit le royaume de Naples, & l'autre le Milanois. Il leur supposoit assez d'ambition, pour faire valoir les droits qu'elles acquerroient sur le domaine de l'église, ou trop de raison au moins pour ne pas borner le cours de ses usurpations. Cependant parce qu'il eût été dangereux de laisser éclater ces secrets sentimens, l'adroit pontife

en déroba la connoissance aux plus éclairés. Mais aussitôt qu'il jugea que le caractère de François I feroit trouver à ce prince des obstacles insurmontables, il parut favoriser des vues dont il ne craignoit plus le succès. Léon se flattoit que par cette complaisance inutile il pourroit engager François à appuyer dans la suite le candidat que la cour de Rome préféreroit.

Venise convaincue que l'élection ne pouvoit manquer de tomber sur l'un des deux rois, faisoit des vœux & hasardoit quelques démarches pour François I. Elle redoutoit moins l'ambition de ce monarque, que les anciennes prétentions de la maison d'Autriche sur plusieurs possessions de la république.

Les Suisses qui influoient plus alors, qu'ils n'ont fait depuis, dans les affaires générales, étoient extrêmement alarmés. L'indifférence apparente de leurs anciens maîtres, & les caresses trop empressées de leurs nouveaux alliés, leur paroissoient presque également dangereuses. Ils n'oublièrent rien pour écarter les deux concurrents du trône de l'Empire, sous prétexte de ne pas laisser opprimer la liberté germanique ; mais ils se déclarèrent plus vivement contre la France, dont les forces leur inspiroient plus de terreur, & le voisinage plus de défiance.

Le roi d'Angleterre ayant tenté inutilement de former un parti pour lui, se vit réduit à faire, dans cette grande scène, un personnage moins considérable. Son goût particulier l'auroit peut-être fait pencher vers François I, mais la raison d'état se déclaroit pour Charles. Son inclination & sa politique se trouvant en contradiction, il résolut de tenir la balance égale entre les deux concurrents. Toute son ambition se borna à n'être pas regardé comme un spectateur oisif, & paroître avoir eu quelque part à l'élection.

Tandis que l'Europe entière se partageoit entre les rois de France & d'Espagne, ou se déclaroit contr'eux; leurs ministres remplissoient l'Allemagne de soupçons, de jalousies & de haines. Cette fermentation vive & dangereuse étoit singulièrement l'ouvrage d'Erard de la Marck, évêque de Liege. Ce prélat, d'une maison que ses intérêts avoient attachée à la France, & que ses possessions y faisoient considérer, devoit à Louis XII tous les grands établissemens qu'il avoit formés. Il ne manquoit à sa fortune, pour être aussi considérable qu'elle pût l'être, qu'un chapeau de cardinal, dont sa naissance, ses talens & ses services le rendoient digne. Son caractère remuant & hardi pouvoit bien, & on faisoit plus que le soupçonner, être

suspect à la cour de Rome : mais telles étoient les circonstances , qu'elle auroit été obligée de sacrifier ses répugnances aux volontés de François I , sans les intrigues basses & odieuses de Louise de Savoie. Boyer, trésorier de l'épargne , avoit déterminé cette princesse par une promesse de quarante mille écus , à écrire au pape que le roi son fils souhaitoit que , pourvu qu'il ne fût pas compromis , on accordât à l'archevêque de Bourges la grace que des considérations particulières lui faisoient solliciter publiquement pour l'évêque de Liege. Dans les dispositions où étoit Léon , il ne devoit pas tarder & ne tarda pas en effet à se rendre à une priere qu'il se croyoit trop heureux qu'on voulût lui faire. Le prélat, frere de Boyer , fut revêtu de la pourpre ; & la Marck mécontent d'une négociation dont il ne fut instruit qu'autant qu'il falloit pour être irrité , se jeta dans les bras de Charles. Le duc de Bouillon offensé de cette manœuvre & de l'affront qu'on lui avoit fait à lui-même , en cassant peu de tems auparavant sa compagnie de cent hommes d'armes , époussa les mêmes intérêts. Les deux freres réussirent comme ils le souhaitoient , à se faire regretter du parti qu'ils avoient quitté , & à justifier l'empressement de celui pour lequel ils se

déclaroient. Leur esprit , leur adresse , leur éloquence les rendit , quoique sans caractère , les principaux agens du roi d'Espagne ; & la connoissance qu'ils avoient des secrets les plus intimes de son rival , auquel ils avoient eux-mêmes inspiré le desir de monter sur le trône de l'Empire , les mit en état d'empêcher l'effet de la plupart des ressorts qu'il faisoit jouer. Leurs efforts étoient d'autant plus heureux , qu'ils étoient secondés par ceux de François de Sickingen.

Ce fameux aventurier , né simple gentilhomme de Souabe , s'étoit si fort distingué dans des mouvemens qui avoient troublé le repos de quelques parties de l'Allemagne , qu'il passoit pour le partisan le plus intrépide & le plus éclairé de son tems. Cette réputation , plus honorable dans un siècle où on ne connoissoit pas la guerre , qu'elle ne l'est aujourd'hui , lui donnoit une influence marquée dans les affaires de plusieurs cercles. Buisson , ministre de France dans l'Empire , pensa que sa cour pourroit tirer un parti fort avantageux d'un homme si accredité , & il lui persuada d'y faire un voyage. On l'y reçut avec cette politesse pleine de franchise qui y régnoit ; & on lui fit , ainsi qu'à douze gentilshommes qui l'accompagnoient , des présens considérables. Un homme ordi-

naire auroit été flatté de cet accueil : Sickingen fut & parut offensé qu'on ne le fît pas entrer dans des desseins qu'il avoit pénétrés. Pour le calmer , on lui offrit à son départ une pension de quatre mille francs , qu'il accepta dans l'espérance qu'elle seroit suivie d'une confiance entiere. Voyant dans la suite qu'il s'étoit trompé , & qu'on ne se seroit de lui que pour faire tenir quelques lettres à l'électeur de Brandebourg , il se jeta, avec Erard & Robert de la Marck, dans les intérêts de la maison d'Autriche.

Tandis que François I perdoit ainsi , par son imprudence , ceux que leurs connoissances , leurs liaisons & leur caractère mettoient en état de le mieux servir , il confioit la négociation la plus difficile de son regne à un homme , que sans imprudence on n'auroit pas pu charger de la plus aisée. Bonnivet avoit beaucoup d'esprit , mais peu de jugement : il parloit bien , mais il raisonnoit mal : il souhaitoit passionnément la gloire de son maître , mais il étoit trop inconsidéré pour la procurer. Son imprudence lui faisoit perdre les amis que son affabilité lui avoit acquis. La société des femmes n'étoit pour lui qu'un commerce de galanterie , tandis que l'ascendant qu'il prenoit sur elles le mettoit à portée de s'en servir en homme d'état. Quoiqu'il

connût les intrigues de la cour , il ignoroit tout-à-fait les détours de la politique. Sa présomption l'empêchoit de demander des conseils , & sa vanité de profiter de ceux qu'on lui offroit. Pour avoir le plaisir de donner en particulier généreux , il se privoit de l'avantage de répandre à propos en ministre habile. La lenteur allemande & le flegme espagnol déconcertoient dans les affaires son génie ardent & précipité. Il lui manqua tout-à-fait la connoissance des esprits qu'il devoit manier , des intérêts qu'il devoit concilier , des manœuvres qu'il devoit traverser. Bonnivet n'étoit qu'un courtisan délié , & sa commission auroit demandé un négociateur consommé.

Ce favori , malgré des défauts si considérables , réussit avec de l'argent , des promesses , & le secours de quelques autres ministres de France qui parcouroient l'Allemagne , à balancer les manœuvres des partisans du roi d'Espagne. L'Empire se trouva partagé.

Le roi de Bohême , beau-frere de Charles , se déclaroit hautement pour lui. Quoique les injustices de Maximilien l'eussent indisposé personnellement contre la maison d'Autriche , il ne pouvoit , sans beaucoup hasarder ses états de Hongrie , manquer dans une occasion

essentielle au seul prince qui fût en état de les protéger.

Le cardinal Albert, archevêque de Mayence, se flatta quelque tems qu'il réussiroit à élever l'électeur de Brandebourg son frere à l'Empire. Dès qu'il eut été désabusé de cette chimere , il se fixa à ce principe , qu'aucun prince d'Allemagne n'étoit assez puissant pour la préserver de l'invasion des Turcs ; que le roi de France étoit en état de l'accabler ; qu'il n'y avoit que le roi d'Espagne , dont les forces fussent assez considérables pour la défendre, & trop dispersées ou trop éloignées pour l'affervir.

L'électeur de Saxe avoit pour la maison d'Autriche un penchant secret qu'il n'avoit pas , & qu'il se dissimuloit peut-être à lui-même. Ce sentiment lui fermoit les yeux sur le péril où se trouvoit l'Empire de devenir héréditaire par l'élévation de Charles. Il paroissoit convaincu , & il y a apparence qu'il l'étoit , que François I ne souffriroit jamais que son rival mît l'Allemagne dans les fers , & que ce prince seroit toujours en état de l'en empêcher.

L'archevêque de Treves étoit aussi charmé de la franchise noble , hardie & généreuse de François I, que révolté par le caractère mystérieux, dissimulé & soupçonneux qu'il

entrevoyoit dans Charles. Cette idée, vraie ou fautive, faisoit toute la base de sa politique : il ne prenoit pas seulement la peine de dissimuler le goût qu'il avoit pour l'un, ni la répugnance qu'il se sentoît pour l'autre.

Le marquis de Brandebourg avoit reçu de l'électeur de Mayence son frere, des impressions d'ambition qui durèrent peu. Ses confidens lui firent appercevoir que les Espagnols ne le leurroient des suffrages dont ils étoient les maîtres, que pour s'affurer le sien. Nous ignorons si cette finesse lui déplut, ou s'il fut entraîné par quelque autre cause. Tout ce qu'on fait, c'est qu'il céda aux insinuations du nonce Robert Urfin, qui appuyoit les intérêts de la France avec plus de chaleur, d'éclat & de vérité que ses instructions ne le permettoient.

Le comte Palatin paroissoit médiocrement occupé de tout ce qui remplissoit l'Empire d'alarmes : il ne fut tiré de cette indifférence que par les sommes considérables qu'on lui fit toucher. De tous les suffrages que se ménagea la France, ce fut celui qui fut le plus chèrement acheté, & le plus sincèrement vendu.

L'électeur de Cologne pouvoit paroître impénétrable au commun des hommes, & n'étoit qu'incertain pour des yeux éclairés.

Il vouloit en général le bonheur & la gloire de l'Empire : mais il ignoroit le moyen de le procurer. En attendant un dénouement quel qu'il fût, du tems & des circonstances, il se bernoit à gémir sur les maux qu'il craignoit pour sa patrie, & à faire des vœux pour sa liberté.

Cette diversité d'opinions ne paroissoit singulière qu'aux gens assez éclairés pour voir que toutes les voix auroient dû se réunir contre les deux candidats. L'élection de l'un & de l'autre jettoit évidemment la liberté, la dignité & la tranquillité de l'Allemagne dans un très-grand péril. Il ne se pouvoit pas même que l'Empire ne se vît enlever une partie de ses droits les plus précieux, qu'on ne parvint à le regarder en quelque maniere comme province d'un grand état, & qu'il ne fût engagé dans beaucoup de querelles qui lui seroient tout-à-fait étrangères. Les électeurs dispersés avoient bien pu ne pas faire toutes ces réflexions, ou ne s'y être pas arrêtés autant qu'il l'auroit fallu : ils étoient trop occupés alors de leurs intérêts particuliers, pour penser beaucoup au bien général ; & si violemment tentés par les ministres des deux concurrens, qu'il étoit bien difficile qu'ils ne se laissassent pas aller à la séduction. La diete de Francfort pouvoit

changer ces dispositions. Il n'étoit pas impossible qu'il s'y trouvât, comme dans la plupart des grandes assemblées, quelques membres assez éclairés pour connoître l'intérêt de la nation, assez fermes pour vouloir le procurer, assez vertueux pour le montrer aux autres, & assez éloquens pour le leur rendre cher. D'ailleurs, ce n'eût pas été la première fois que le cri public en auroit imposé aux électeurs, au point de les détourner d'un choix qu'il réprouvoit ; ou que d'eux-mêmes, pour ne pas oser ouvrir les premiers un avis dangereux, ils auroient tous concouru, quoique corrompus, à prendre un parti sage. Les engagements qu'ils pouvoient avoir pris n'étoient point des liens indissolubles ; & il se fit en effet des démarches qui autorisent à penser qu'on auroit été assez disposé à y manquer, si on n'avoit été arrêté par une espèce d'impossibilité de faire un autre choix que celui de l'un des deux concurrens.

Louis, roi de Hongrie & de Bohême, étoit encore enfant, & paroïssoit le devoir toujours être. Sigismond, roi de Pologne, avoit cessé d'être un grand homme, & ne montroit plus de goût que pour le repos. Christierne, roi de Danemarck & de Suede, étoit un monstre altéré de sang, fouillé de

forfaits. Henri, roi d'Angleterre, ne pouvoit pas se fixer en Allemagne sans hasarder sa couronne héréditaire, ni préférer le séjour de ses états sans blesser la dignité de l'Empire. Quelqu'un nomma l'électeur de Saxe, & tous les vœux se tournerent aussitôt vers lui. On auroit voulu, ce semble, avoir plus d'une voix à lui offrir, pour le dédommager de l'espece d'affront qu'on croyoit lui avoir fait, en paroissant incertain du choix qu'on avoit à faire.

Frédéric paroissoit né pour le rôle qu'on lui proposoit. Il se distinguoit dans les cérémonies par un air fort noble ; dans les dietes, par une pénétration singuliere ; dans les combats, par une valeur héroïque ; dans les affaires, par une probité incorruptible ; dans toutes les situations, par une dextérité pleine de candeur, qui lui avoit mérité le surnom de Sage. Tant de belles qualités recevoient un nouvel éclat des manieres obligeantes qui lui gagnoient les cœurs, & d'une modération réelle, qui excluoit jusqu'aux apparences, aux soupçons même de l'ambition.

Les mêmes vertus qui avoient déterminé les princes Allemands à appeller l'électeur de Saxe au trône, lui donnerent la force de le refuser ; & comme c'étoit la raison & non
la

la vanité qui lui inspiroit cette démarche , les moyens qu'on employa pour combattre sa répugnance , ne firent qu'affermir sa résolution. Un désintéressement si généreux fut honoré à l'instant d'un hommage qui rapprochoit beaucoup ceux qui avoient offert la couronne , du Sage qui ne l'avoit pas acceptée : on poussa la confiance pour ce prince , jusqu'à lui demander quel chef il jugeoit qu'il falloit donner au corps germanique.

Frédéric nomma sans balancer le roi d'Espagne (*), & son suffrage entraîna ceux de l'archevêque de Mayence , que son système de gouvernement avoit jetté dans les mêmes intérêts , & du roi de Bohême qui espéroit trouver un appui contre Soliman. Le comte Palatin fut réduit, par la crainte d'une armée (§)

(*) Les ambassadeurs de Charles instruits de la conduite & des discours de l'électeur de Saxe , lui offrirent trente mille florins d'or , en attendant que leur maître pût lui témoigner lui-même sa reconnoissance. Non seulement il n'accepta pas ce présent , mais encore il refusa la permission qu'on lui demandoit , d'en distribuer le tiers à ses officiers ; & il déclara qu'il ne souffriroit pas un instant à son service quelqu'un qui auroit reçu un seul scheling. Cependant , dans la crainte de mettre ses domestiques à une trop rude épreuve , il fit enrégistrer son suffrage en faveur du roi d'Espagne le jour même qu'il le donna , & il partit le lendemain. *Erasme.*

(§) La ligue de Souabe qui s'étoit formée dès l'an 1486 pour maintenir la tranquillité , se vit réduite à faire la guerre à

campée à son voisinage , à se jeter dans ce parti. Cette voix ayant fait cesser le partage en faveur de Charles , l'archevêque de Cologne se joignit au plus grand nombre , pour éviter la honte & le blâme d'un mauvais choix ; le marquis de Brandebourg (*), pour ne pas se rendre odieux à sa nation ; l'électeur de Treves enfin pour ne pas faire de schisme dans l'Empire.

L'élection de Charles-Quint mettoit la liberté publique dans un trop grand danger , pour qu'on n'imaginât pas de prendre des précautions contre les usurpations qui la pourroient fuivre. Les loix qu'on fit alors ,

Ulric , duc de Wirtemberg. Le calme se trouvant rétabli précisément dans le tems de l'élection , les troupes de la ligue parurent disposées à se donner à celui des deux concurrens qui leur feroit un meilleur parti. Soit que François I crût pouvoir s'en passer , soit qu'il craignît d'offenser l'Empire , il rejetta leurs offres , malgré les sollicitations du maréchal de Fleuranges. Son rival , plus éclairé ou moins généreux que lui , les accepta ; & l'épée de ses soldats donna une grande force aux raisons de ses négociateurs. *Mémoires de Fleuranges.*

(*) « Soliman ayant attaqué en 1532 la Hongrie avec des forces considérables , Charles demanda un secours d'argent à son rival. François I lui répondit qu'il n'avoit de l'argent ni à donner ni à prêter ; mais que l'empereur pouvoit prendre sur le marquis de Brandebourg les cinquante mille écus que cet électeur avoit reçus à bon compte des ambassadeurs de France , pour donner sa voix à leur roi dans la diete de Francfort. » Cette anecdote , que je ne me souviens pas d'avoir vue ailleurs que dans Amelot , me paroît tout-à-fait dénuée de vraisemblance.

celles qui les avoient précédées , & celles qui les ont suivies forment ce qu'on appelle le droit public de l'Empire. Il a été le prétexte ou l'occasion de tant & de si violentes fermentations dans l'Europe , qu'il nous paroît nécessaire d'en tracer ici le plan. Nous puiserons ce que nous en dirons dans les ouvrages les plus autorisés , & en particulier dans le Droit public germanique.

L'Empire est un corps si singulièrement organisé , qu'on n'a pas encore réuffi à le définir. Son chef se nomme empereur. Il est douteux si les loix excluent les femmes de cette dignité ; mais il est certain qu'il n'y a jamais eu que des hommes qui y aient été appelés : les protestans y peuvent parvenir , parce qu'ils ne sont pas hérétiques dans un pays où leurs opinions sont autorisées de la même manière que celles des catholiques. Cet événement paroît pourtant fort éloigné par l'avantage qu'ont les électeurs catholiques , de surpasser les protestans en nombre , & par la précaution qu'ils ont prise de s'assurer une voix surnuméraire , en cas que le nombre devînt un jour égal. Il n'y a rien de décidé sur l'âge , le pays & la qualité de ceux qui peuvent être élevés au trône de l'Empire : on y a vu placer quelquefois des enfans au berceau , & en dernier lieu un

prince Lorrain : cependant , par un usage assez constant , le candidat doit avoir vingt-cinq ans , être Allemand , & posséder des fiefs immédiats.

La dignité impériale est élective. Pour que celui auquel on la confere en soit revêtu légitimement , il faut qu'il réunisse la pluralité des suffrages , que tous les électeurs aient été invités à se trouver à l'assemblée , & que tout se soit passé conformément aux loix fondamentales. Chaque électeur est autorisé à se donner sa voix ; mais l'usage prive les ecclésiastiques de ce droit , en les excluant de l'Empire. Quoique la bulle d'Or ait fixé Francfort pour l'élection , & Aix-la-Chapelle pour le couronnement , il est quelquefois arrivé que l'empereur ait été élu ailleurs qu'à Francfort , & il n'est plus couronné depuis long-tems à Aix-la-Chapelle. La cérémonie , autrefois si essentielle de recevoir la couronne des mains du pape , est tombée dans l'oubli , ou dans le mépris. Charles-Quint est le dernier qui ait eu cette fantaisie , ou qui ait imaginé que cet éclat le rendroit plus respectable aux yeux des peuples.

La voix de l'empereur vaut seule autant que les voix réunies de tous les membres votans de l'Empire. C'est du concours seul des deux puissances que les résolutions du

corps germanique tirent leur autorité. Les états peuvent peu sans leur chef, & le chef sans les états ne peut que donner des investitures, conférer des titres, sans soustraire pourtant ceux auxquels il les confère à la juridiction de leurs princes légitimes, & sans leur donner à la diète un rang qu'ils n'y avoient pas; accorder des dispenses d'âge à ceux qui en ont besoin, pour prendre les rênes du gouvernement avant le tems qu'ont fixé les loix; décider les contestations que les prétentions pour le rang font naître; disposer d'une place vacante dans chaque chapitre; fonder des universités, & permettre de bâtir des villes; avantages dont plusieurs lui sont communs avec divers membres de l'Empire. François I s'est engagé, par sa capitulation, à n'accorder, qu'avec beaucoup de circonspection, plusieurs privilèges importans, & en particulier le droit de *non appellando*, quoique ses prédécesseurs aient joui sur tous ces objets d'une autorité entière & indépendante.

Le titre de chef du corps germanique ne donne aucun revenu à celui qui en est revêtu, à moins qu'on ne veuille appeler de ce nom quelques parties casuelles, qui fussent à peine aux gages des officiers de la chancellerie, & un don gratuit peu considérable

que lui font quelques villes impériales, & la noblesse immédiate d'abord après son élection. Ceux qui pensent que l'empereur peut exiger des subfides, se trompent : les impositions pour l'entretien de la chambre impériale, & pour quelques autres dépenses ordinaires, sont réglées depuis long-tems ; & il n'y a que la diete qui puisse ordonner des secours extraordinaires, lorsque la sûreté ou la dignité de l'Empire l'exigent. Les princes qui originairement payoient ces contributions du revenu de leurs domaines, ne font plus que permettre qu'on les leve sur leurs sujets. Les receveurs généraux des cercles que ce soin regarde, sont obligés souvent de se contenter de ce qu'on veut bien leur donner. Ce désordre vient de ce que les répartitions se faisant encore aujourd'hui suivant le règlement de 1521, plusieurs états, qui ont été considérablement affoiblis depuis ce tems-là, se trouvent hors d'état de les payer.

Il est certain que le droit de faire la guerre & la paix, & d'entrer dans les ligues offensives & défensives, n'appartient pas à l'empereur. Il est vrai qu'il envoie & qu'il reçoit des ambassadeurs au nom de l'Empire ; mais il est obligé de communiquer à la diete les négociations dont ces ministres sont chargés.

Il exerçoit autrefois seul, en quelque maniere, la puissance législative ; & il étoit presque parvenu à faire regarder le consentement des états comme une vaine formalité : aujourd'hui il ne peut faire aucune loi sans l'Empire, & l'Empire en fait une très-importante sans lui ; c'est la capitulation : il n'est pas consulté pour dresser cette constitution, & en l'acceptant, il jure de s'y conformer.

On convient généralement que l'empereur a besoin du consentement des états pour donner ou anéantir un suffrage à la diete. Ceux qui étendent ses droits veulent qu'il puisse ôter seul à quelque état de l'Empire que ce soit, le gouvernement actuel de ses siefs, & les faire gouverner par d'autres, jusqu'à de nouveaux arrangemens. Ils prétendent que les loix n'ayant rien décidé sur ces proscriptions par provision, elles sont censées les avoir abandonnées à la prudence du chef du corps germanique. Quelques faits paroissent venir à l'appui de cette opinion, destituée d'ailleurs de tout fondement : le plus récent est celui de Charles Léopold, duc de Meckelbourg, déclaré en 1728 incapable de gouverner ses états, par l'empereur Charles VI, qui en confia l'administration au frere du duc, jusqu'à ce qu'il en eût autrement disposé.

Quoi qu'en disent quelques partisans de la maison d'Autriche, il n'y a que l'Empire qui puisse disposer des fiefs ouverts par extinction de famille : l'empereur ne doit pas y avoir plus de droit, que sur les fiefs qui vaquent par la rebellion d'un vassal. Charles-Quint trouvoit ce dernier point si contraire à ses vues, qu'il profita constamment, pour s'en écarter, des facilités que lui présentoit le conseil aulique. Ferdinand II suivit des maximes si despotiques avec tant d'audace dans l'affaire de Frédéric, comte Palatin, que tous les électeurs, alarmés pour leur liberté, inférèrent dans la capitulation de Ferdinand III & dans les suivantes, que sans l'aveu unanime de leur college, aucun des états de l'Empire ne pourroit être privé de ses prérogatives. Les princes qui ne trouverent ni dignité, ni peut-être sûreté pour eux dans cet arrangement, demanderent long-tems vivement, & obtinrent enfin à l'élection de Charles VI qu'on ne pourroit décerner la peine du ban que du consentement de tout l'Empire. Pour plus de précaution on régla, dans le même tems, que les biens des pros crits iroient aux plus proches parens, ou à ceux qui en auroient obtenu l'expectative ; & qu'au défaut des uns & des autres, ils seroient confisqués au profit de l'Empire,

fans que l'empereur pût s'en rien approprier.

Ces loix ne s'étendent pas aux fiefs de l'Empire en Italie. Le corps germanique, avec lequel ils n'ont conservé aucun lien, les a abandonnés à la maison d'Autriche, qui les a confisqués pour elle lorsqu'ils ont été ouverts par la proscription du vassal, ou par l'extinction des familles; & qui leur a fait changer de nature en les rendant féminins, de masculins qu'ils avoient toujours été. Dans les principes d'une bonne politique, il auroit fallu réserver au chef de l'Empire & à ses successeurs la jouissance de ces fiefs, qui auroient rendu la dignité impériale trop utile pour qu'on la laissât se perpétuer dans une seule famille. Au lieu de prendre un parti si sage, on a mis dans les capitulations une clause qui assure ces pays à la maison d'Autriche, *pour les services qu'elle a rendus à la patrie.*

C'est une grande question parmi les jurifconsultes, si l'empereur est au-dessus de l'Empire, ou l'Empire au-dessus de l'empereur. Ceux qui soutiennent la première de ces opinions, s'appuient principalement sur ce que les loix se publient au nom de l'empereur. Les partisans de la seconde prétendent que les chefs du corps germanique ont eux-mêmes reconnu leur infériorité, en s'avouant

comptables de leurs actions, comme fit l'empereur Mathias, lorsqu'en 1618 il répondit aux plaintes des protestans que son administration seroit telle, qu'il en pourroit rendre compte à Dieu & aux états de l'Empire. Cet argument paroît fortifié par le droit dont jouissent incontestablement tous ces états, de porter leurs griefs contre l'empereur à la diete. Ceux qui poussent un peu plus loin les conséquences de ce systême veulent que l'empereur puisse être privé de sa couronne sur ce principe, que ceux qui ont droit d'élire & de juger doivent avoir nécessairement le droit de déposer.

L'Allemagne paroît partagée sur le degré de puissance qu'il lui convient qu'ait celui qu'elle choisit pour la gouverner. Ceux qui soutiennent qu'il doit avoir des états considérables, prétendent que sans cela l'Empire seroit le plus souvent déchiré par des divisions intestines. Les partisans de l'opinion contraire pensent que le corps germanique fera un jour subjugué par un empereur qui aura des forces redoutables ; & que jusqu'à ce qu'il soit réduit à cette servitude, il sera forcé comme il l'a été, à prendre part à des guerres étrangères auxquelles il n'aura aucun intérêt.

Le chef de l'Empire ne portoit autrefois

que le titre de roi des Romains jusqu'à ce qu'il eût été couronné à Rome. Ce nom, depuis Ferdinand I, est donné à celui qu'on élit, du vivant de l'empereur même, pour lui succéder immédiatement après sa mort. On lui prescrit une capitulation qu'il est obligé d'observer, quand même il l'auroit signée étant mineur. S'il parvient au trône avant sa majorité, ce sont des vicaires qui sont les dépositaires de son autorité. Quoiqu'il soit la seconde personne du corps germanique, il n'a de droit aucune part aux affaires, à moins que l'empereur ne soit malade, absent, ou qu'il ne viole manifestement les loix : dans ces trois cas, il peut prendre les rênes du gouvernement.

Comme la bulle d'Or ne parle point de l'élection d'un roi des Romains dans le sens qu'on attache présentement à ce titre, les princes & autres états de l'Empire ont voulu que les électeurs n'y pussent procéder qu'après qu'elle auroit été jugée nécessaire par la diete. La France & la Suede, convaincues que ces prétentions étoient contraires aux vues de la maison d'Autriche, les appuyerent à Munster & à Osnabruk de tout leur crédit. Ce fameux traité fut conclu pourtant sans qu'on eût rien décidé sur une matiere si épineuse ; & le college électoral a continué

à élire feul , fans jamais confulter les autres colleges : ils ne font encore parvenus qu'à faire régler dans l'article 3 de la capitulation perpétuelle , qui n'est qu'un projet , que les électeurs ne procédoient pas *facilement* à l'élection d'un roi des Romains : à moins que l'empereur ne quittât l'Allemagne pour toujours , ou pour trop long-tems ; que son âge , ou des infirmités habituelles ne le miffent hors d'état de fe livrer aux foins du gouvernement , ou que quelque autre néceffité urgente qui intérefferoit effentiellement la gloire & la confervation de l'Empire , n'exigeât cet arrangement. La même capitulation autorife l'élection d'un roi des Romains dans les cas dont on vient de parler , quand même l'empereur , *excepté qu'il n'eût des raifons importantes* , refuferoit fon consentement. Comme on n'est pas convenu d'un juge pour décider de l'importance des raifons , cet article n'est propre qu'à caufer du trouble.

Lorsque le chef du corps germanique meurt fans avoir de fucceffeur désigné , l'Empire est gouverné , durant l'interregne , par deux vicaires. Des réglemens fort anciens leur partagent l'Allemagne. Ils y exercent néceffairement en commun les droits dont l'empereur ne jouit qu'avec le concours des états , & ils exercent féparément presque

tout ce qu'on appelle droits réservés de l'empereur. Leur autorité s'étend sans contradiction jusqu'aux occasions où l'empereur, sorti de l'empire, n'a pas eu l'attention de nommer d'autres vicaires; & leurs prétentions vont beaucoup plus loin. Ils soutiennent que dans ce cas l'administration des affaires publiques ne peut être confiée légitimement qu'à eux. L'empire a favorisé quelquefois, assez vivement même, cette opinion; mais il l'a abandonnée ordinairement par foiblesse; & malgré toutes les protestations qu'elle occasionne, on ne la regarde presque plus que comme une chimère.

Le duc de Saxe & le comte Palatin étoient seuls vicaires de l'Empire avant la bulle d'Or. Cette célèbre constitution les confirma sagement tous deux dans cette brillante & utile prérogative. Le premier n'a jamais été troublé dans sa possession; mais celle du second a essuyé bien des révolutions. Elles commencèrent lorsque Ferdinand II transporta avec la dignité électoral tous les droits de l'électeur Palatin, à Maximilien, duc de Bavière. Si le traité de Westphalie, en rétablissant le fils du prince dépouillé, dans ses biens, dignités & prérogatives, eût parlé du vicariat en particulier, il ne pouvoit point rester de matière à contestation. Un

silence qui paroïssoit n'avoir rien d'imprudent fut , durant l'interregne qui précéda l'élévation de Léopold , l'origine d'une dispute fort vive entre les deux électeurs. Celui de Baviere , qui avoit plus de ressources dans l'esprit , & plus de considération que son rival , l'emporta par l'adresse qu'il eut de gagner le co - vicaire , électeur de Saxe , & la chambre impériale qui expédie toutes les affaires au nom des deux vicaires. Des circonstances malheureuses pour l'électeur de Baviere qui avoit été mis au ban de l'Empire durant la guerre de la succession d'Espagne , firent repasser le vicariat à l'électeur Palatin dans l'interregne qui suivit la mort de l'empereur Joseph. On craignoit que la paix de Bade , qui avoit rétabli l'électeur de Baviere dans son premier état , ne devînt une nouvelle source de division , lorsqu'on apprit que les deux maisons étoient convenues d'exercer en commun le vicariat. Quelques princes qui vouloient désapprouver cet arrangement , sous prétexte qu'au lieu d'un vicaire on en auroit deux dans le pays du droit de Franconie , n'ont point été écoutés ; & on a stipulé dans les deux dernières capitulations , que jusqu'à ce que la diete eût approuvé & confirmé cet accommodement , l'empereur élu ratifieroit tout ce qui auroit

été fait & établi par le vicariat du Rhin pendant les interregnes.

Le vicariat de l'Empire en Italie, après avoir passé successivement dans plusieurs maisons, s'est fixé dans celle de Savoie. Les droits qu'il y donne ne sont pas, à beaucoup près, aussi étendus que ceux dont il fait jouir en Allemagne. Ses fonctions se bornent presque à conférer quelques fiefs peu considérables.

Les prérogatives des électeurs sont beaucoup plus importantes. Ils ont, pour quelque somme que ce soit, mais seulement pour le territoire qu'ils possèdent en vertu de leur dignité électoral, le droit de *non appellando*, ce qui veut dire qu'on ne peut appeler de leurs tribunaux à ceux de l'Empire; au lieu que ceux des princes & autres états ne jouissent de cet avantage, en vertu de leur supériorité territoriale, que pour des objets assez légers. L'électeur de Saxe a un grand avantage sur tous les autres électeurs: il jouit du droit de *non appellando* pour tous les pays soumis à sa domination. Celui de Brandebourg partage ce privilège pour le possessoire; mais pour ce qui est du pétitoire, on peut appeler quand il s'agit de plus de 2500 florins d'or. Il est inutile de dire que les appels ne regardent que les causes civiles; on fait que tous

les états de l'Empire ayant droit de vie & de mort sur leurs sujets, leurs sentences, en matiere criminelle, ne peuvent pas être sujettes à révision.

Les électeurs sont les maîtres de lever les impôts qu'il leur plaît sur leurs sujets; ils peuvent encore augmenter les péages établis sur leur territoire, ou en établir à leur gré de nouveaux. Pour les autres états qui jouissent de ce droit, ils ne peuvent l'étendre qu'en vertu d'un privilege spécial, ou du consentement de l'empereur & de tous les électeurs.

Les électeurs ont obtenu de tous les rois le nom de *frere*. Ceux qui sont ecclésiastiques sont appellés *neveux*, par l'empereur qui donne aux séculiers le titre d'*oncles*. Leurs représentans prennent le titre d'ambassadeurs à la diete. Ils sont avec les puissances étrangères, & entr'eux, des traités d'union pour la défense de leurs droits ou pour leur sûreté commune, & peuvent s'assembler pour discuter les intérêts du corps germanique en général, ou leurs intérêts particuliers, sans qu'ils aient besoin d'y être autorisés par leur chef; ou qu'il puisse prétendre que ses agens soient admis à ces délibérations secretes. Quoiqu'aucune loi ne les autorise à convoquer la diete de l'empire sans l'aveu de l'empereur,

l'empereur , & il est assez généralement reçu qu'ils le pourroient , si l'état étoit tout-à-fait mal gouverné , ou dans un danger pressant.

Le droit de primogéniture a lieu dans tous les grands fiefs héréditaires de l'Empire , & singulièrement dans les électorats , qui sont d'ailleurs des fiefs masculins. Le plus proche des *agnats* succède lorsque la ligne électorale vient à s'éteindre. S'il arrivoit qu'à la mort de l'empereur un électeur n'eût pas reçu l'investiture , il ne laisseroit pas d'avoir , comme les autres , sa voix à la diète d'élection ; ce qui prouve que les investitures ne sont qu'une pure cérémonie. Par les dispositions de la bulle d'Or , un prince , engagé dans l'épiscopat ou dans la prêtrise , ne peut pas succéder dans un électorat séculier : cette règle n'oblige pas les protestans qui ont des évêchés sécularisés. Tout électeur jouit dans son territoire du droit de fisc , est majeur à dix-huit ans , & peut l'être même à dix-sept par dispense.

Quoique la bulle d'Or appelle à la tutelle d'un électeur qui est en minorité , le plus proche de ses parens , il n'est pas tout-à-fait décidé qu'on n'ait pas le droit de nommer , par un testament , le tuteur qu'on veut choisir dans sa maison. Le conseil aulique & la chambre impériale qui doivent l'un ou l'autre

confirmer nécessairement un tuteur , pour qu'il puisse commencer son administration , ont si souvent varié dans leurs décisions , qu'il n'y a pas sur ce point important , & qui revient tous les jours , de principe fixe.

Le nombre des électeurs se bornoit à sept originaiement : il est monté dans la suite à neuf , six laïques & trois ecclésiastiques.

L'archevêque de Mayence a , comme grand chancelier de l'Empire , le pas sur tous les électeurs , sans en excepter ceux qui sont rois. Le soin de former l'assemblée de Francfort pour donner un chef à l'Empire , ne regarde que lui : mais le consentement des autres électeurs est nécessaire pour reculer l'élection au-delà des trois mois que les loix accordent. C'est à lui que doivent s'adresser les avis , les griefs & les prétentions qu'on veut faire parvenir à la diete générale. Il est le chef du college électoral , & le directeur de la diete.

L'électeur de Treves a le droit , aussi bien que celui de Mayence , de racheter les fiefs de l'Empire qui ont été hypothéqués ; mais il jouit seul , depuis l'empereur Louis IV , du privilege de pouvoir acheter tous les fiefs de l'Empire qui viennent à vaquer dans ses états , pourvu que leur valeur n'excede pas six mille marcs d'argent. Tuteur né de tous

les pupilles de son diocèse, il peut retenir de leurs revenus tout ce qui n'est pas nécessaire à leur entretien ou à leur éducation. Ce n'est qu'à lui qu'on peut s'adresser pour la révision des sentences de la chambre impériale, auxquelles l'archevêque de Mayence, seul juge en cette partie, est intéressé : les électeurs qui n'avoient originairement le privilège de *non appellando* que pour mille, ou seulement cinq cents florins d'or, ont obtenu dans la suite qu'il s'étendît à quelque somme que ce pût être : celui de Treves, pour avoir négligé en 1653 & 1654 de se faire renouveler comme les autres cette importante concession, ne jouit que de l'avantage qu'il avoit dans les premiers tems. Il se croiroit dédommagé si, comme second électeur & grand chancelier de l'Empire en Italie, il obtenoit le directoire de la diète en l'absence de l'électeur de Mayence : mais celui de Saxe en est en possession, en qualité de grand maréchal, la seule dignité de l'Empire, qui, avec celle de grand chancelier d'Allemagne, ait des fonctions de quelque importance.

L'archevêque de Cologne, grand chancelier de l'Empire dans les Gaules & le royaume d'Arles, est le dernier & le plus puissant des électeurs ecclésiastiques. Quoique la bulle

d'Or lui ait décerné l'honneur du couronnement de l'empereur, qui, dans le tems de cette fameuse constitution, se faisoit toujours dans son diocèse à Aix-la-Chapelle, l'archevêque de Mayence a cru pouvoir lui disputer cette prérogative, depuis que le lieu de la cérémonie a varié. Il a été arrêté, après d'assez vives contestations, que celui des deux électeurs, dont on choisiroit les états pour le couronnement, feroit les fonctions du sacre, & que dans les villes d'un autre diocèse, l'alternative feroit entr'eux régulièrement observée. Cette convention a acquis force de loi, depuis qu'elle a été inférée dans les capitulations.

Charles IV décida dans la bulle d'Or que le roi de Bohême, qui depuis environ deux siècles étoit revêtu d'un des sept premiers offices héréditaires, celui de grand échançon, feroit le premier des électeurs séculiers. Il arriva de là que ce prince devint, en qualité d'électeur, vassal de l'Empire, dont, comme roi, il continuoit à être indépendant : il conserva toutes les prérogatives des têtes couronnées ; son royaume ne fut pas un fief de l'Empire ; ses sujets furent toujours gouvernés par des loix particulières, & jugés définitivement par ses tribunaux : jamais la Bohême ne contribua aux charges du corps

germanique, ne fit partie de l'Allemagne, & ne fut mise au nombre des cercles. On peut conjecturer qu'elle auroit beaucoup perdu de son indépendance, si ses maîtres qui sentoient le danger d'une trop grande liaison avec des états qui n'avoient qu'une demi-liberté, n'eussent pris le parti de ne jamais paroître ni aux assemblées particulières des électeurs, ni aux assemblées générales de l'Empire : toute leur ambition se borna à conserver leur droit de suffrage dans l'élection de l'empereur.

Cette politique parut si sage à la maison d'Autriche, lorsqu'elle parvint à la couronne de Bohême, qu'elle l'adopta, & l'a depuis assez constamment suivie, jusqu'à ce qu'elle ait vu la souveraineté des états de l'Empire, & particulièrement celle des électeurs fondée sur des fondemens inébranlables. Elle a jugé alors qu'elle n'avoit rien à craindre pour une indépendance dont elle étoit justement jalouse; & l'empereur Joseph a profité de l'avantage qu'on lui offroit, d'entrer comme roi de Bohême dans tous les droits, & de concourir à toutes les délibérations des autres électeurs. Il est vrai qu'à la diète qui plaça Charles VII sur le trône, cette voix fut suspendue, parce que le suffrage électoral étant absolument réservé aux mâles, la reine de Hongrie ne

pouvoit ni l'exercer , ni conférer au grand duc , qu'elle aflôcia à la régence de fes états , le droit de l'exercer , qu'elle n'avoit pas ; mais elle a recouvré fon activité à l'élection de François I.

Le duc de Baviere , qui eft maintenant le fecond des électeurs féculiers , s'eft vu long-tems écarté du college électoral , par une fuite de contretems , qui commencerent dès le douzieme fiecle. Les princes de cette maifon fe trouverent alors dans des circonftances affez malheureufes , pour être dépouillés du titre de grand échanfon qu'ils portoient depuis long-tems. Quoique cette perte les humiliât , ils ne la fentirent pleinement que lorsque le droit de fuffrage pour l'élection d'un empereur commença à avoir pour fondement les grandes charges de la couronne. Chagrins de fe voir tout-à-fait exclus d'une fonction fi noble , ils aspirerent à partager la voix que la qualité de grand maître donnoit aux comtes Palatins qui étoient de leur fang ; & après beaucoup de difficultés & quelques brouilleries , ils obtinrent ce qu'ils demandoient. La bulle d'Or auroit infailliblement confirmé cet arrangement domeftique , fi la branche Palatine n'avoit profité , pour recouvrer toute fon autorité , de la haine qu'avoit Charles IV pour la branche de Baviere. Celle-ci fe vengea

pleinement , lorsqu'au commencement du dernier siècle , elle ferma à sa rivale le chemin au trône de Bohême , s'empara d'une partie de ses états , & se fit conférer sa dignité électorale par l'empereur Ferdinand II. Le traité de Westphalie , en approuvant cette disposition , la rendit stable , & lui donna toute l'authenticité dont elle étoit susceptible.

La bulle d'Or confirma au duc de Saxe la troisième place parmi les électeurs séculiers , dont elle se trouva en possession , & où il s'est toujours maintenu depuis : ses droits sont de marquer , en qualité de grand maréchal de l'Empire , les maisons qu'occuperont tous ceux qui doivent assister aux assemblées générales ou particulières , sans qu'il leur soit permis de prendre d'autres logemens que ceux qui leur ont été assignés ; de juger seul les causes civiles & criminelles de tous les domestiques des états , de ceux même de l'empereur ; de donner le mot s'il y a une garnison dans la ville où l'on est assemblé ; & de diriger la diète , lorsque l'archevêque de Mayence est mort ou absent. On pouvoit soupçonner , lorsqu'on a vu les électeurs de Saxe embrasser la religion romaine , qu'ils perdroient la direction des affaires des protestans : mais ils l'ont conservée entière , en s'obligeant à ne confier le

soin de ces affaires qu'à un conseil dont tous les membres seroient de cette communion.

Quoique le Brandebourg ait passé successivement dans plusieurs maisons, il a toujours été le quatrième électorat séculier. La charge de grand chambellan de l'Empire qui y est attachée, peut être regardée comme sans fonctions. La plus belle prérogative de celui qui le gouverne, est de pouvoir disposer de ses états par testament ou autrement en faveur du prince de sa maison qu'il voudra choisir. Ce privilège singulier fut accordé en 1476 par l'empereur Frédéric III.

La France & la Suede firent créer, à la fin de la guerre de trente ans, un huitième électorat, pour dédommager les fils de Frédéric, de celui dont la maison d'Autriche avoit dépouillé leur pere au commencement. L'acte d'érection portoit que si les ducs de Baviere, pour qui cette violence avoit été commise, venoient à manquer de postérité, les comtes Palatins reprendroient, dans le college électoral, le rang qu'ils y avoient eu autrefois, & que le nouvel électorat seroit supprimé. Ces derniers princes ont un droit tout-à-fait extraordinaire, appelé *wildfang*. Dès qu'un de leurs officiers a étendu sa main sur des enfans nés d'un commerce illégitime, ou sur des vagabonds qui se sont arrêtés

environ un an dans des lieux sujets à ce droit, & qu'il leur a dit : Je vous fais wildfang, au nom de mon maître, ces enfans & ces vagabonds ne peuvent plus disposer de leurs biens ni de leur personne, qui appartiennent à l'électeur. Ce privilege a toujours révolté ceux dans les états de qui il s'étendoit; & les archevêques de Treves, de Cologne, de Mayence, & quelques autres membres de l'Empire demanderent vivement en 1654 à la diete qu'il fût supprimé : il l'auroit été fans doute, à cause des excès où on étoit tombé en l'exerçant, si les couronnes de Suede & de France n'avoient fortement appuyé les intérêts de l'électeur Palatin.

Le dernier électorat est celui d'Hanovre : ce fut Léopold qui en jetta la premiere idée en 1690, pour priver la France d'un corps considérable de troupes, qu'Ernest Auguste, duc de Brunswick - Lunebourg, devoit lui fournir. Ce projet fut faisi avec tant de chaleur, que le prince qu'il intéreffoit s'engagea, si on le faisoit réuffir, à payer à l'empereur des sommes considérables, à lui entretenir pendant deux ans six mille hommes soudoyés, & deux mille jusqu'à la fin de la guerre qu'il soutenoit alors, & à donner toujours sa voix à un prince de

la maison d'Autriche , dans l'élection d'un empereur ou d'un roi des Romains. Si la diete , dont le consentement étoit nécessaire , avoit approuvé un arrangement qui étoit préjudiciable à un grand nombre des principaux membres du corps germanique , le peu qui restoit de difficultés , auroient été applanies fort vite : sa résistance fit traîner cette grande affaire fort long-tems. Ernest Auguste mourut en 1698 sans avoir été admis au college électoral , quoiqu'il eût reçu l'investiture , & son fils Georges-Louis n'y fut reçu qu'en 1708. Il avoit déjà été convenu que sa dignité finiroit avec ses descendans en ligne directe , & qu'elle ne le feroit jouir du droit de *non appellando* , que jusqu'à deux mille florins. Pour qu'il ne manquât rien à la satisfaction du nouvel électeur , on chercha quelque grand office qu'on pût lui donner , & on s'arrêta à celui de grand porte - enseigne de l'Empire. La maison de Wirtemberg qui en étoit en possession s'y opposa , & on revêtit l'électeur d'Hanovre de celui de grand trésorier , vacant à l'occasion de la proscription du duc de Baviere , qui venoit de faire rentrer le comte Palatin dans ses anciens droits & ses premiers titres. La paix de Bade ayant rétabli les choses sur le pied où elles étoient avant la guerre , on imagina de

donner le titre de grand écuyer à Georges-Louis. Comme les fonctions de cette charge étoient une espece de démembrement de celle de grand maréchal, l'électeur de Saxe refusa d'y donner son consentement. Depuis ce tems - là l'électeur d'Hanovre a continué de se qualifier grand trésorier de l'Empire, malgré les oppositions de l'électeur Palatin.

Après les électeurs, les premiers membres de l'Empire sont les princes. Par ce mot on ne doit pas entendre des comtes, ou des hommes nouveaux auxquels l'empereur confere quelquefois ce titre, mais seulement les évêques qui sont princes en vertu d'une élection capitulaire, ou ceux qui sont issus des anciennes familles où le rang & la dignité de prince sont héréditaires. Dans cet ordre, la maison d'Autriche jouit seule pour tous ses états des privileges les plus extraordinaires. On lui a accordé, ou elle s'est accordée à elle-même, avec la plupart des réserves du chef du corps germanique, presque tous les droits des électeurs. D'ailleurs elle est dispensée de contribuer aux charges de l'Empire, quoiqu'elle ait droit d'en exiger des secours. Il n'y a point d'appel des sentences de ses tribunaux. Elle peut se trouver à son gré aux assemblées de la nation, ou s'en absenter : personne ne

peut se mêler de corriger des abus qui pourroient s'être glissés sur les terres de sa dépendance. Elle reçoit dans son territoire l'investiture de ses provinces qui doit même lui être offerte. Enfin l'Empire ne peut pas avoir de fief dans les pays de sa domination, ni acquérir de droit sur aucune de ses possessions; de sorte qu'au défaut de mâles, elle peut les faire passer aux femmes, & au défaut de femmes, en disposer en faveur de qui elle voudra.

Les comtes différent des princes, en ce que ceux-ci ont dans les affaires de l'Empire un suffrage personnel, & que ceux-là ne l'ont que collégial; il n'y a même que les possesseurs des comtés qui jouissent de cet honneur: tous ces comtes que l'empereur & les vicaires ont si fort multipliés, ne le partagent pas.

Les villes libres de l'Empire ont dû autrefois, à leurs confédérations & à leurs richesses, la considération dont elles jouissoient. La chute de leur commerce & leurs divisions ont affoibli les unes & fait tomber les autres dans la dépendance des voisins injustes & puissans. Toutes auroient eu cette dernière destinée, si la jalousie de divers princes, & l'intérêt du chef du corps germanique ne les eût garanties de l'oppression. Ces motifs,

tout-à-fait étrangers à leurs droits & à leurs forces, les ont maintenues dans la possession d'être aussi bien que les électeurs, les princes & les comtes des états de l'Empire.

Par état de l'Empire, on doit entendre celui qui possède un fief immédiat, & qui a voix & séance à la diète. Le nombre des états est beaucoup augmenté depuis Charles-Quint. Ses successeurs seroient parvenus à les multiplier assez en faveur de leurs vassaux & de leurs créatures, pour se rendre maîtres de toutes les affaires, si on ne les avoit arrêtés, en insérant dans les capitulations, que l'empereur ne pourroit, sans le consentement de l'Empire, donner ni ôter le droit de suffrage à la diète. Ceux qui jouissent de cet avantage étoient originairement ou des gouverneurs de province, ou des intendants de justice, qui, dans la confusion où se trouva l'Allemagne durant plusieurs siècles, s'emparèrent insensiblement pour eux-mêmes d'une autorité qu'ils n'avoient exercée jusqu'alors que par commission. Peut-être seroient-ils parvenus, s'ils l'avoient tenté, à former des états séparés, & à acquérir une puissance tout-à-fait absolue : mais nous conjecturons qu'un défaut de courage, la crainte des guerres civiles, l'impossibilité de résister séparément aux Barbares qui sortoient tous

les jours du Nord , peut-être aussi l'habitude qui influe , plus qu'on ne pense , même dans les résolutions les plus réfléchies , les empêcherent de renoncer au centre commun : ils se contenterent de réduire leur roi à n'être que le chef de leur confédération , & chacun se borna à jouir , sur une certaine étendue de pays , de la supériorité territoriale. Il suffit de connoître les droits qu'elle donne & les obligations qu'elle impose , pour pouvoir juger en quoi elle diffère de la pleine souveraineté.

Les états de l'Empire ont , en vertu de leur supériorité territoriale , droit de vie & de mort sur leurs sujets ; de faire des loix , de mettre des impôts , de battre monnaie , de choisir une religion , de former entr'eux & avec les étrangers des alliances , pourvu que ce ne soit pas contre leur patrie ; de lever des troupes , & de poursuivre par la force la satisfaction des torts qu'on leur fait hors de l'Empire. Pour ceux qu'ils reçoivent de leurs co-états , ils doivent demander justice au tribunal chargé de la rendre : s'il refuse de juger , on est en droit d'avoir recours aux armes : mais pour un jugement injuste , il n'est permis que de protester.

Personne ne doute que les états ne se doivent mutuellement accorder le passage par leurs

territoires, pour les troupes qui ne peuvent pas se rendre à leur destination par une autre route. Les armées étrangères n'ont droit à ce traitement qu'autant qu'elles sont destinées à la défense de l'Empire, ou de quelque membre considérable du corps germanique.

L'investiture de leurs fiefs, que les états sont obligés de requérir, n'est pas la collation du fief, mais une simple reconnoissance du droit de celui qui la demande. L'hommage qu'ils prêtent au corps germanique & à son chef, les rend si peu sujets de l'empereur, qu'il ne peut rien exiger d'eux en vertu de leur serment, à moins qu'il n'agisse au nom & pour les intérêts de la nation. Si l'on peut dire, dans quelque sens, qu'ils sont ses vassaux, ce n'est qu'en le considérant conjointement avec l'Empire. C'est dans l'Empire seul, ou, ce qui est la même chose, c'est dans les états qui le composent que réside l'entière souveraineté : les états sont souverains ensemble, & co-imperans séparément. Ils ne sont pas privés de leur liberté, comme on le prétend assez communément, par l'obligation d'assister à la diète en personne ou par députés, & de payer des contributions pour les besoins du corps : tout cela ne regarde que la défense commune, & se justifie par l'exemple de plusieurs

puissances qui se prêtent des secours mutuels en vertu de certains traités d'union. Le péril auquel ils sont exposés de pouvoir être cités à des tribunaux suprêmes, & y être dépouillés de leurs possessions, pourroit faire une impression plus forte, si on ne faisoit pas attention qu'on y procedo, non comme contre un sujet condamné pour avoir violé les loix civiles; mais par la voix des armes, comme contre un violateur des traités.

L'indépendance des états de l'Empire, telle qu'elle est, a été l'objet de l'ambition de la noblesse immédiate. Cette noblesse qui fuivoit autrefois les empereurs dans leurs expéditions, parvint avec le tems à ne dépendre absolument que d'eux. On lui donna dans la suite des fiefs comme encouragement, ou comme récompense, & elle jouissoit des mêmes droits que les états. On réussit à l'exclure insensiblement des assemblées générales de la nation, & le traité de Westphalie confirma tacitement cette exclusion. Ce corps, divisé en trois classes, celui du Rhin, celui de Souabe & celui de Franconie prétendit en 1686 que puisqu'il jouissoit dans ses domaines de tous les droits qui constituent la supériorité territoriale, il devoit être reçu au nombre des états. Léopold favorisoit

favorisoit cette demande ; mais elle trouva tant d'opposition, qu'il se vit obligé de l'abandonner. Depuis ce tems-là la noblesse immédiate ne fait aucune démarche pour partager la souveraineté de l'Empire ; & elle continue d'y former une espece de république indépendante , sans avoir ni séance , ni voix à la diete.

Les dietes ou assemblées d'états sont fort anciennes en Allemagne. Elles n'y ont pas toujours eu l'autorité dont elles jouissent ; & pendant long-tems ceux qui les composoient n'étoient censés que les conseillers du prince. L'usage où on étoit d'en tenir une générale tous les ans , ne parut pas suffisant pour former une administration heureuse , & on convint en 1495 qu'on la convoqueroit extraordinairement , lorsque les affaires l'exigeroient. L'exécution de ce nouveau plan entraîna de si grands abus & des dépenses si considérables , qu'on créa en 1500 , sous le nom de *regimentum* , un tribunal , qui devoit subsister sans interruption & avoir la même autorité qu'une diete générale. Soit que Maximilien trouvât que le nouvel établissement diminuoit l'influence qu'il avoit eue jusqu'alors dans les résolutions qu'on prenoit , ou que les états de l'Empire ne fournissent pas ce qui étoit nécessaire pour son entretien, l'usage

des dietes annuelles fut repris en 1512; on l'abandonna dans la fuite pour le reprendre encore. Enfin, après bien des révolutions, dont le détail n'est ni nécessaire ni intéressant, l'Empire paroît être fixé à une diete perpétuelle. Du moins celle qui est assemblée actuellement à Ratisbonne ne s'est-elle pas séparée depuis 1663.

Les affaires qui intéressent tout le corps germanique sont toutes du ressort de la diete. Il n'y a qu'elle qui puisse faire des loix générales, les réformer, les abroger, les interpréter, & connoître des causes criminelles entre les états de l'Empire. Elle seule doit décider de la guerre, du choix des généraux, de la nature & de la quantité des subsides. Le droit de conclure la paix & de nommer les ministres qui doivent y travailler, de former des alliances & de les rompre ne lui est pas contesté. C'est le tribunal où l'usage veut que soient terminés tous les différends qui surviennent entre l'empereur, agissant comme empereur, & un état de l'Empire, à l'occasion de quelque fief.

La diete est composée de trois colleges: le college électoral est le premier, & a été long-tems le seul. Ceux qui le composoient originairement ne s'opposèrent pas, autant qu'ils l'auroient pu, à la formation des deux

autres. Comme les affaires ne se décidoient pas à la pluralité des voix dans ces tems reculés, ils crurent qu'avec des forces considérables ils feroient toujours les maîtres des résolutions. Les empereurs ayant eu dans la suite intérêt que tout se réglât par le nombre des suffrages, sont parvenus à l'établir depuis environ trois siècles. Il est arrivé de là que, pour augmenter son crédit, on a cherché à se procurer beaucoup de voix; & que celui qui n'en avoit qu'une, a voulu en avoir deux lorsqu'il a acquis un état qui avoit droit de séance à la diete. C'est de cette manière que les électeurs, qui ne votoient autrefois que dans leur college, sont parvenus à voter dans celui des princes, & à y avoir quelquefois cinq ou six suffrages.

L'ambition a été aussi vive & aussi active dans le second college, qui est celui des princes, que dans le premier. Dès qu'une principauté a été partagée entre des co-héritiers, chacun d'eux a réussi à recevoir une investiture particulière, & à avoir une voix à la diete. Si les circonstances ont réuni dans la suite sous un seul cet état auparavant divisé, le possesseur a voulu jouir seul de tous les suffrages accordés à plusieurs; & quoique cette prétention ait été quelquefois rejetée, elle a été admise ordinairement. Cet objet

important du droit public d'Allemagne est plus intéressant pour les princes qui ont un suffrage personnel dans leur college, que pour les ecclésiastiques immédiats qui ne sont pas princes, & pour les comtes qui ne l'y ont que collégial : les premiers sont partagés en deux bancs, qui ont chacun leur voix ; les derniers ont quatre voix & quatre bancs, ceux de Wetteravie & de Souabe qui sont anciens, celui de Franconie qu'ils ont acquis en 1641, & celui de Westphalie en 1654.

Le troisième college est formé par les villes impériales. Quoiqu'elles se partagent en deux bancs, celui du Rhin & celui de Souabe, leur suffrage paroît être personnel, comme celui des princes & des électeurs, parce que chaque ville a sa voix & vote pour elle-même.

Toutes les affaires qui sont du ressort de la diete sont discutées séparément dans les trois colleges. Les deux premiers se communiquent le résultat de leurs délibérations, & l'envoient ensuite à celui des villes. Les voix sont ballottées dans les trois colleges jusqu'à ce qu'on soit parvenu à former un arrêté de l'Empire à l'unanimité, ou à la pluralité des voix, suivant la nature des affaires. Comme les états ne peuvent rien statuer sans le chef, ni le chef sans les états,

l'arrêté est présenté à l'empereur, dont l'approbation est nécessaire, & suffit pour lui donner force de loi sous le nom de *décret d'Empire*. Si l'empereur & la diete ne s'accordent pas, la question reste indécise jusqu'à ce que les circonstances ou les esprits aient changé.

Outre la diete dans laquelle réside la souveraineté, & que l'empereur ne peut convoquer que du consentement des électeurs, il y a dans l'Empire deux tribunaux suprêmes dont le pouvoir est une émanation de celui de la diete, & lui est par conséquent subordonné. L'Allemagne entière a long-tems sollicité en vain de pareils établissemens, pour sortir de l'espece d'anarchie où elle étoit plongée. Ses chefs qui espéroient toujours profiter de ces divisions pour parvenir au pouvoir absolu, se refusoient à des vœux si sages. Maximilien I fut déterminé, par la situation de ses affaires, à y consentir; & il établit avec l'Empire en 1495 la chambre impériale. Elle fut errante, en quelque manière, jusqu'à l'an 1530, qu'elle fut fixée à Spire. La destruction de cette ville par les François, la fit transférer à Vetzlar en 1689.

Le nombre des magistrats qui devoient former la chambre impériale a souvent varié, parce que les états ne fournissoient pas les

contributions imposées pour son entretien. Elle est actuellement composée du grand juge, qui n'a point de voix, quoiqu'il reçoive les plaintes & qu'il distribue les procès; de deux présidens & de dix-sept assesseurs, neuf catholiques, & huit de la confession d'Ausbourg. Le grand juge qui peut être indifféremment des deux religions, & les présidens qui doivent être l'un romain & l'autre protestant, sont nommés par le chef du corps germanique, & les assesseurs par les électeurs & par les cercles. Pour faire goûter cet arrangement à l'empereur, on régla que toutes les sentences seroient rendues & exécutées en son nom; & qu'il n'y auroit que lui qui pût prendre connoissance des causes qui regarderoient les principautés, les comtés & les autres grands fiefs de l'Empire, quand il s'agiroit de les adjuger.

Malgré une concession si importante, l'autorité de la chambre impériale est fort étendue. Tous les procès que les états de l'Empire ont entr'eux, ou que des particuliers veulent intenter, y sont portés en première instance. Les sujets d'un même état y vont par voie d'appel du jugement qui a été rendu contr'eux au tribunal de leur maître, lorsqu'il n'a pas privilege de *non appellando*, & peuvent y chercher un appui contre les abus de son gouvernement.

Quoiqu'en général les sentences de la chambre impériale soient sans appel, il y a un moyen de se pourvoir contr'elles, lorsque le fonds du procès est de plus de deux mille écus. Ce moyen consistoit autrefois à s'adresser à l'électeur de Mayence, pour demander la révision de la cause par les visiteurs que l'Empire nommoit tous les ans pour examiner les mœurs des membres de la chambre, & leur manière de juger. L'interruption d'une pratique si sage a produit le recours à la diète, qui s'est vue accablée de griefs & de procès. François I s'est engagé, il est vrai, dans sa capitulation à remédier à ce désordre, en rétablissant les visites annuelles; mais ce projet sera toujours traversé par les états, dont plusieurs craindront la dépense, & d'autres auront des raisons particulières. Si par des événemens heureux, qu'il n'est pas possible de prévoir, on parvenoit à surmonter ces difficultés, le recours à la diète ne pourroit avoir lieu que lorsque, dans quelque point qui concerneroit la paix de religion, les voix seroient tellement partagées, que tous les catholiques se trouveroient d'un côté & tous les protestans de l'autre. L'affaire restant alors indécise, il dépendroit de la partie, qui auroit intérêt à la faire terminer, de la porter à la diète.

Lorsque l'effet de la révision étoit de suspendre l'exécution du jugement , presque tout le monde y avoit recours : elle est moins d'usage depuis que celui qui a obtenu un arrêt favorable peut le faire exécuter, en donnant caution en cas qu'il succombât dans la révision. Celui qui seroit porté à appeler, est retenu par une autre considération ; il est obligé, avant que la révision commence, de consigner une somme déterminée par les visiteurs, & qui entre dans le fisc de l'empereur lorsque la première sentence est confirmée.

La chambre impériale perdit, dès son origine, une partie de la considération qu'elle devoit avoir. Comme elle étoit souvent fermée par le retardement des contributions qui devoient servir à l'entretien des juges, Maximilien pensa à profiter de ces interruptions pour étendre, jusqu'aux affaires de l'Empire, l'autorité d'un tribunal qui, sous le nom de conseil aulique, ne s'étoit mêlé jusqu'alors que des affaires de l'empereur. Le moyen dont il se servit pour amener les états à son but, fut de leur proposer de nommer eux-mêmes huit des membres de ce conseil, dont il se flattoit de devenir bientôt, comme il fit, tout-à-fait le maître. Dès que ce prince & ses successeurs virent que l'on commençoit à prendre confiance en ce tribunal, ils eurent

l'attention d'y faciliter l'expédition des procès, en n'affujettissant pas les juges à cette foule de formalités qui allongeoient les procédures de la chambre impériale, & en pressant l'exécution de ses arrêts. Cette politique & les insinuations dont on se servit pour persuader aux membres foibles de l'Empire qu'ils trouveroient de l'appui à la cour de Vienne, en portant leurs différends au conseil aulique, acheverent d'accréditer ce tribunal. Il fut enfin reconnu pour tribunal suprême de l'Empire.

Toutes les causes qui peuvent être portées à la chambre impériale, peuvent être aussi portées au conseil aulique : mais dès qu'on a fait choix d'un tribunal, il n'est plus permis de recourir à l'autre. Le premier de ces tribunaux a sur l'autre l'avantage que la mort du chef du corps germanique ne suspend pas ses fonctions : la juridiction du second est plus étendue : elle embrasse seule tout ce qu'on appelle réserves de l'empereur, & tout ce qui concerne les fiefs de l'Empire en Italie. Quoique les jugemens du conseil aulique soient décisifs, on peut en demander la révision à l'empereur, dont le refus donne droit, selon quelques docteurs, de recourir à la diete. Ce recours, de l'aveu de tous les bons juriconsultes, est permis dans toutes les

occasions où le conseil aulique a mal interprété les loix de l'Empire, & à tous ceux qui ont de bonnes raisons pour récuser ce tribunal. Lorsqu'un procès est important, ou qu'il peut avoir des suites, le conseil est dans l'usage de renvoyer, avec ses conclusions, l'affaire toute instruite à l'empereur, pour qu'il prononce suivant ses vues ou ses lumieres : il est même arrivé quelquefois que le prince, avant de rien décider, ait cru devoir consulter les états de l'Empire.

L'exécution des arrêts du conseil aulique, qui regardent un état immédiat, est déferée, aussi bien que l'exécution de ceux de la chambre impériale, au cercle où se trouve celui qui est condamné. Si la condamnation tombe sur les sujets de quelque état immédiat, l'exécution en est remise au magistrat du lieu, dont ils sont habitans, ou au seigneur, dont ils sont vassaux.

Le conseil aulique doit être composé de dix-sept assesseurs & d'un président, tous du choix de l'empereur. Ils ne prêtoient autrefois serment qu'à celui qui les nommoit : mais depuis les dernières capitulations, ils le prêtent aussi à l'Empire. Ils avoient été tous catholiques jusqu'au traité de Westphalie, qui régla qu'on admettroit un nombre suffisant de conseillers de la confession d'Ausbourg,

POUR que dans les procès entre les catholiques & les protestans , il pût y avoir égalité de juges des deux religions. Quoique la cour de Vienne n'ait nommé que six luthériens ou calvinistes , elle a prétendu avoir rempli cette obligation , sous prétexte qu'elle a déclaré que dans le cas où les membres du tribunal se diviseroient tellement dans leurs suffrages , que tous les protestans se tournassent d'un côté & tous les catholiques de l'autre , les voix seroient censées égales. On veut que le cardinal Clefel , premier ministre de l'empereur Mathias , ait dit que son maître n'avoit pas besoin d'employer la force pour humilier les états de l'Empire , & que la seule autorité que le conseil aulique lui donnoit , suffisoit pour les tenir tous dans sa dépendance.

L'Empire est partagé en cercles. Ils durent leur origine au besoin qu'on crut avoir de diviser l'Allemagne en plusieurs districts , pour établir l'ordre , & faire exécuter les décrets de la chambre impériale , qui venoit d'être érigée. Les premiers qu'on forma en 1500 furent ceux de Baviere , de Franconie , de Souabe , de Saxe , du Rhin & de Westphalie , qu'on nomme encore aujourd'hui les anciens cercles. Maximilien , l'auteur de cette sage & heureuse innovation , dont l'empereur

Albert II pouvoit bien lui avoir donné l'idée ; acheva son ouvrage en 1515 , en guérissant les électeurs de la crainte qu'ils avoient eue , que ces associations ne fussent contraires à leur dignité ou à leurs intérêts. Ils entrèrent dans ses vues , & on ajouta quatre cercles aux six premiers : le cercle de la haute Saxe , composé des électors de Saxe & de Brandebourg ; le cercle du haut Rhin , composé des trois électors ecclésiastiques & du Palatinat ; le cercle d'Autriche , composé de l'archiduché de ce nom , de la Styrie , de la Carinthie , de la Carniole , du Tyrol , des évêchés de Trente & de Brixen , du Brisgau , des villes forestières , & de tout ce que la maison d'Autriche possède en Souabe ; le cercle de Bourgogne , composé des dix-sept provinces des Pays-Bas , & du comté de Bourgogne , dont il tiroit son nom. Maximilien espéroit assurer par cet arrangement le fort de cette brillante partie des possessions de sa maison : mais l'Allemagne a refusé constamment de se charger de la défense d'un pays qui ne contribuoit en aucune manière aux besoins de l'Empire. La Bohême ne fut point comprise dans la division des cercles , parce qu'elle ne conservoit presque plus de liaison avec le corps germanique , & que l'empereur , qui étoit mécontent du roi

Uladislas , n'avoit aucun intérêt à la renouveler.

Lorsque les cercles eurent été formés , les états qui les composoient s'assemblerent pour délibérer sur ce qui pouvoit assurer ou troubler leur tranquillité. Celui que l'empereur chargea de les convoquer , de présider à leurs conseils , de faire exécuter les décisions des tribunaux de l'Empire , de recevoir ce que les étrangers ou les membres du corps auroient à demander ou à communiquer , de suivre les résolutions qui auroient été prises , fut nommé directeur. Cette commission , confiée d'abord aux princes les plus puissans , est devenue insensiblement héréditaire. Par une coutume qui a passé en loi , elle est aujourd'hui exercée dans le cercle d'Autriche par l'archiduc de ce nom ; dans le cercle de Baviere , par l'électeur & l'archevêque de Saltzbourg ; dans le cercle de Franconie , par l'évêque de Bamberg & les Margraves de Bareith & d'Anspach ; dans le cercle de Souabe , par le duc de Wirtemberg & l'évêque de Constance ; dans le cercle du haut Rhin , par l'évêque de Worms , & l'électeur Palatin comme duc de Simmern ; dans le cercle du bas Rhin , par l'électeur de Mayence ; dans le cercle de Westphalie , par l'évêque de Munster & les électeurs Palatin & de Bran-

debourg , comme héritiers de Bergue & de Juliers ; dans le cercle de la basse Saxe , par les ducs de Magdebourg & de Breme , & les deux branches de la maison de Brunfwik-Lunebourg ; dans le cercle de la haute Saxe , par l'électeur de Saxe. Le cercle de Bourgogne avoit pour directeurs les rois d'Espagne , lorsqu'il étoit sous leur domination. Il paroîtroit très-singulier que chacun des anciens cercles eût un directeur ecclésiastique & un laïque , si on ne savoit que lorsque ces cercles furent formés , rien ne donnoit tant de force à l'autorité que la crainte des excommunications. Outre le directeur , chaque cercle a un capitaine , dont les fonctions se bornent à commander les troupes. Comme cette commission est élective , on la confie ordinairement au directeur , quoiqu'il soit ecclésiastique.

Les cercles ont le droit de faire des alliances entr'eux & avec les puissances étrangères. Plusieurs capitulations leur ont assuré la liberté de s'assembler sans le consentement de l'Empereur , que Rodolphe II & Ferdinand III prétendoient être nécessaire. Leurs contingens , qui doivent être toujours prêts , forment ce qu'on appelle les troupes des cercles. Ils levent des impôts pour leurs dépenses particulieres , pour les besoins de

l'Empire , & pour l'entretien de la chambre impériale.

Quoique plusieurs cercles aient pris le parti de ne plus tenir de diete , à l'exemple de celui d'Autriche , qui n'étant composé que des états d'une seule maison , peut prendre , sans s'assembler , les résolutions qui lui conviennent , l'usage des dietes s'est soutenu dans les cercles qui , réunissant un grand nombre de petits souverains , ont cru qu'il leur étoit avantageux de faire corps. Il y en a même , tels que ceux du haut Rhin , de Westphalie & du bas Rhin qui ont formé entr'eux des liaisons étroites , & qui , sous le titre de cercles correspondans , traitent leurs affaires en commun. Cette précaution les garantit de l'oppression , comme la division du corps germanique en cercles donne à l'empereur la facilité de traiter avec quelques cercles avant que de pouvoir solliciter les secours de tout l'Empire dans une diete générale.

Tout ce que nous venons de dire est appuyé sur les recez de l'Empire , la bulle d'Or , la paix profane , la paix de religion , le traité de Westphalie & les capitulations , les seuls fondemens du droit public germanique.

Par RECEZ de l'Empire on a toujours entendu la collection des loix établies du

consentement mutuel du chef & des membres durant une diete générale. Comme le recez ne se publioit que lorsque l'assemblée se séparoit, le dernier a été celui de 1654, parce que la seule diete qui ait été formée depuis, dure encore. Le premier ne paroît être que de l'an 1235 sous Frédéric II. Personne ne doute que la pluralité des voix ne suffise pour former le consentement de l'Empire dans les affaires qui concernent tout le corps germanique ; mais dans celles qui n'en intéressent qu'une partie, comme les catholiques ou les protestans, il faut parvenir à l'unanimité, ou trouver une voie de conciliation.

La bulle d'Or, ainsi appelée à cause du sceau d'or qui y est attaché, fut publiée en 1356 par l'empereur Charles IV, du consentement des états de l'Empire assemblés. On croit communément qu'elle fut écrite d'abord en latin, & qu'il ne s'en est conservé que trois copies authentiques, celle de Heidelberg, celle de Mayence & celle de Francfort. Son but est de régler l'élection de l'empereur, de confirmer les prérogatives des électeurs, & de déterminer le genre de gouvernement qui convient à l'Allemagne. Quoiqu'il y soit dit en plusieurs endroits que c'est une loi perpétuelle, on y a fait des changemens, & on

On a été en droit d'en faire; la même puissance qui a établi une loi, peut la modifier, la suspendre ou l'abroger suivant les circonstances.

L'histoire n'en présente pas de plus affreuses que celles qui rendirent la paix profane nécessaire. L'Allemagne, qui depuis plusieurs siècles n'avoit pas joui d'un gouvernement qui pût faire son honneur, fut plongée dans un commencement d'anarchie par les croisades. Le désordre fut augmenté par les papes, qui, pour subjuguier les empereurs, excitèrent les peuples à la révolte. La confusion fut portée où elle pouvoit aller durant l'interregne de vingt-trois ans qui suivit la mort de Frédéric II. Les brigandages, les meurtres, les incendies, toutes sortes de violences devinrent par degrés si communes, qu'il n'y avoit plus de sûreté dans les villes, ni à la campagne. On n'osoit plus voyager qu'en troupe; chacun se retiroit dans des lieux inaccessibles, & ne croyoit pas s'y pouvoir fortifier avec assez de précaution; les états foibles commencerent à s'unir entr'eux pour leur sûreté commune; & le clergé pour contribuer à sa maniere au rétablissement de la tranquillité publique, publia, sous le nom de *paix du Seigneur*, un écrit pour engager ceux qui portoient par tout la désolation à

s'abstenir toujours , mais plus particulièrement le carême & les jours de fête , de tous duels , assassinats , dévastations & actes d'hostilité. Ni ces exhortations , ni les foibles efforts de quelques princes citoyens ne produisirent un grand effet. Le remede devoit venir de l'excès du mal. Il falloit ce qui arriva, que l'Allemagne entiere , lassée du chaos où elle se trouvoit , fût disposée à se soumettre sans peine à tout ce qu'on imagineroit pour le débrouiller. Ces dispositions furent longtemps inutiles par l'éloignement qu'avoient les empereurs de finir des troubles qui pouvoient étendre leur autorité. Maximilien s'éleva enfin au dessus de cette odieuse considération. A peine eut-il pris les rênes du gouvernement , qu'il convoqua une diete générale à Worms. On y régla en 1495 ce qui concernoit le repos intérieur de l'Empire , & on y érigea , sous le nom de chambre impériale , un tribunal chargé de faire observer l'ordre qu'on établissoit. Tout ce qui fut arrêté dans cette célèbre assemblée , forme la loi toujours en vigueur de la *paix profane*.

Ce nom lui fut donné pour la distinguer de la *paix de religion* , qui fut conclue dans la diete d'Ausbourg en 1555 , & qui mit fin à tant de guerres & de négociations , dont le luthéranisme avoit été l'occasion ou le

prétexte. Les principaux articles de l'accommodement entre les deux partis, furent que chaque état immédiat de l'Empire pourroit professer à son choix la religion romaine & la luthérienne ; qu'il seroit permis à tous les sujets qui voudroient embrasser un autre culte que celui du prince, de quitter leur pays, de vendre leurs biens, & d'emmener leurs femmes & leurs enfans ; que tout ecclésiastique, de quelque rang qu'il fût, qui de catholique deviendroit luthérien, perdrait sur le champ son bénéfice, peine qui n'a été étendue aux luthériens qui se font catholiques, que par le traité de Westphalie. Le même traité a fait jouir les calvinistes de la liberté de religion, à condition qu'ils ne feroient qu'un corps avec les luthériens, & qu'ils seroient tous compris sous le nom de protestans, ou de ceux qui suivent la confession d'Ausbourg.

Quelque grande que fût dans l'Empire l'autorité de la *paix de religion*, elle avoit besoin d'être affermie, comme elle le fut en 1648 par le traité de Westphalie. Ce fameux traité ne finit pas seulement la guerre de trente ans, qui, de la Bohême où elle avoit commencé, s'étoit répandue dans l'Allemagne, & avoit gagné le nord & le midi de l'Europe ; il termina encore tous les différends

qui divisoient le chef & les membres du corps germanique , & régla , sous la garantie de la Suede & de la France , ce qui regardoit le gouvernement civil & religieux de l'Allemagne. On lui donna force de loi perpétuelle , en l'insérant dans le recez de 1654.

Depuis cette pacification , l'Empire n'a fait d'innovations dans son droit public , que celles qu'il a inférées dans les capitulations. On entend par capitulation , certaines conventions que le prince , qui est désigné empereur ou roi des Romains à la pluralité des voix , s'oblige par serment à exécuter. Jusqu'à Charles-Quint celui qu'on appelloit au trône avoit seulement juré qu'il feroit un bon usage de son autorité. Cette précaution pouvoit être suffisante avec des princes Allemands qui connoissoient les constitutions de l'Empire , & qui étoient accoutumés à la forme de son gouvernement. Un étranger devoit inspirer plus de défiance. On avoit à craindre ou qu'il ne feignît d'ignorer les loix pour les violer avec plus d'audace , ou qu'il n'entreprît sans détour d'étendre une autorité qui lui paroîtroit trop limitée. Pour prévenir , autant qu'il étoit possible , ces deux inconvéniens , on fit un écrit qui régloit les droits respectifs du chef & des membres du corps germanique. Cette capitulation & les autres

qui l'ont suivie à chaque élection , ont sensiblement diminué l'autorité des empereurs.

Les électeurs dressèrent seuls , sans contradiction , la capitulation pendant plus d'un siècle. Ils auroient continué sans doute à jouir paisiblement de cet avantage , si on n'avoit cru s'appercevoir qu'ils en abusoient pour sacrifier la cause publique à leurs intérêts particuliers. Cette observation réveilla l'ambition des princes & des villes qui prétendirent qu'une loi qui intéresse tout l'Empire , devoit être faite du consentement de tous les états. Ce grand procès fut porté au congrès de Munster , qui en renvoya l'examen & la décision à la premiere diete générale. Comme elle ne termina rien , les mécontentemens continuerent , & les plans d'accommodement se multiplierent. Le seul qui ait paru concilier un peu les esprits , c'est le projet d'une capitulation perpétuelle , c'est-à-dire , d'une capitulation qui seroit signée par chaque empereur , dans le tems de son élection. Quoique ce projet ait servi comme de base à la capitulation de Charles VI , & que ce prince & ses deux successeurs se soient obligés de faire finir par la diete ce qui regarde la capitulation perpétuelle , il est douteux si elle aura lieu. Les électeurs refusent d'adopter cet arrangement , à moins qu'on ne leur assure le droit

d'ajouter ce qu'ils jugeront à propos ; droit que les autres colleges ne veulent reconnoître que dans les affaires qui n'intéressent pas l'Empire en général , pour lesquelles ils prétendent qu'il faut le consentement de tous les états.

Outre les loix écrites , le droit public germanique a pour fondement des coutumes dont on ne voit pas l'origine , & qu'une pratique générale a confirmées. Il faut pour les abolir ou un non-usage longtems continué , ou une loi publique qui les annulle.





HISTOIRE

DE L'ABDICATION DE L'EMPIRE,

PAR CHARLES-QUINT, en 1556.



LIVRE SECOND.

QUand l'ambition d'étendre son autorité ne seroit pas la passion générale de ceux qui gouvernent, il n'étoit guere possible qu'elle ne fût pas celle de Charles-Quint. L'avantage qu'avoit ce prince de jouir de droit dans plusieurs parties de sa domination, d'une puissance, en quelque sorte illimitée, devoit lui faire trouver naturellement trop étroites les bornes de celle que les loix lui accorderoient dans l'Empire. Ce sentiment qui auroit remué jusqu'à un certain point les caracteres les plus indolens, enhardi les plus timides, & affermi les plus foibles, fit sur son ame agissante, forte & audacieuse, les impressions les plus profondes. Il lui parut dur, peut-être honteux d'être asservi à une forme de gouvernement qui laissoit peu de choses à sa disposition;

& ses démarches annonçerent bientôt un plan arrêté de la changer. Les troubles de religion qui mettoient en feu l'Allemagne , auroient selon les apparences fait réuffir ce grand projet , s'il avoit été fuivi avec cette ardeur que rien n'arrête, & cette opiniâtreté que rien ne lasse. Heureusement pour le corps germanique , Charles étoit porté par son caractère à embrasser à la fois plusieurs objets ; & il se trouva engagé par les circonstances dans des guerres longues & sanglantes contre l'Afrique, l'Italie, le Turc & la France. Des ennemis si puissans le détournèrent souvent & longtems de l'attention convenable pour profiter de l'ascendant qu'il avoit pris, & à plus forte raison, des efforts pour le pousser plus loin. Il sentit à la fin que cet inconvénient n'étoit point passager ; & il imagina, pour parvenir à son but, l'expédient qui va suivre.

Depuis que Ferdinand avoit ajouté aux états héréditaires de la maison d'Autriche, les royaumes de Hongrie & de Bohême, il commençoit à être regardé comme un prince puissant. Son influence dans les affaires publiques avoit été sur-tout sentie par l'empereur qui en avoit tiré des secours considérables. Elle devoit nécessairement augmenter lorsque des forces, employées jusqu'alors dans une

cause presque étrangère, seroient développées pour des intérêts plus personnels. Cette réflexion détermina Charles à s'occuper sérieusement du soin de faire élire son frere roi des Romains. La crainte des obstacles qu'il pouvoit trouver ne le détourna pas de son entreprise ; & il vint à bout de les surmonter en 1531, quoiqu'ils se trouvaient plus grands qu'il ne l'avoit craint. Il étoit encouragé aux efforts qu'il faisoit par l'espérance des avantages qui devoient les suivre. Si nos conjectures sont bien fondées, il pensa qu'il se déchargeroit en apparence sur Ferdinand, du gouvernement du corps germanique ; que les membres de cette espece de république qui n'avoient nulle défiance du caractère de ce prince, seroient peu en garde contre les entreprises qu'il formeroit sur leur liberté ; que cette sécurité les mettroit dans les fers sans qu'ils s'en apperçussent ; & que lorsque leur esclavage seroit assez avancé pour devoir être durable, le roi des Romains naturellement foible, & accoutumé d'ailleurs à une déférence aveugle pour les volontés de Charles, pourroit être amené par un mélange adroit d'insinuations & de menaces, à céder un jour ses droits à l'empire. Ce système qui tire beaucoup de vraisemblance de l'ambition du prince qui l'avoit formé, est presque

démontré par une démarche dont il est important de peser toutes les circonstances.

L'empereur attira en Espagne, l'an 1548, Maximilien pour lui faire épouser l'Infante Marie sa fille. Ce mariage qui pouvoit & devoit être conclu assez vite, traîna deux ans entiers. Un tems si considérable fut employé à persuader au jeune archiduc, qu'il n'étoit pas de son intérêt que le roi Ferdinand son pere parvînt au trône de l'empire, & qu'il n'y avoit que le prince d'Espagne qui pût soutenir avec l'éclat convenable une dignité si ruineuse. Dès qu'on crut s'être assuré que Maximilien dont on avoit craint l'esprit élevé & souple, ne traverseroit pas des vues qu'il paroïssoit ne pas désapprouver, on crut en pouvoir hasarder la proposition au roi des Romains. Marie, reine douairiere de Hongrie sa sœur, se chargea de lui faire cette ouverture. L'ascendant qu'elle avoit eu sur lui dans tous les tems, & qui avoit beaucoup augmenté depuis les services essentiels qu'elle lui avoit rendus en Hongrie & en Bohême, la rendoit plus propre que personne à se mêler d'une négociation si délicate. Elle fut conduite avec la souplesse & l'activité que pouvoient inspirer à une femme ambitieuse le desir de réussir dans une affaire importante, & une passion très-vive pour la grandeur de la branche aînée

de sa maison ; cependant elle eut l'issue la plus funeste qu'elle pouvoit avoir. Ferdinand indigné qu'on eût osé lui proposer une espece de dégradation qui l'auroit couvert d'opprobre aux yeux de son siecle & de la postérité, rappella Maximilien à sa cour , & rompit tout commerce avec Charles-Quint. (*) Cette froideur duroit encore lorsque l'empereur donna à l'Europe le spectacle d'une abdication totale de ses dignités & de ses états. Le principe de cette démarche est si peu connu , que nous croyons devoir rapporter tous les motifs qu'on lui a prêtés. Le lecteur jugera de leur degré de vraisemblance.

Le premier qui se présente est l'aventure d'Inspruck. L'empereur avoit été forcé par des ennemis qu'il avoit souvent vaincus, & toujours méprisés, de fuir de cette ville avec une précipitation , & des circonstances si humiliantes , qu'il avoit paru inconsolable.

(*) Philippe II resta persuadé toute sa vie qu'il auroit été empereur sans l'ambition de sa sœur Marie , qui encouragea Maximilien son époux à ne pas renoncer , comme il y paroissoit déterminé , à l'espérance d'occuper un jour le premier trône de la chrétienté. Il arriva de là que cette princesse étant revenue veuve en Espagne , n'y eut aucune considération. Cela étoit si public que dom Diego de Cordova , qui étoit très-bien à la cour , disoit plaisamment à ceux qui s'adessoient à lui pour obtenir quelque grace : *Après l'impératrice , je suis celui qui a le moins de pouvoir auprès du roi.* Juan Vitrian , commentaire sur Commines.

Cette disposition qui auroit pu tourner en découragement dans une ame foible , devoit inspirer naturellement des pensées de vengeance à un prince qui connoissoit ses forces , & dont le courage avoit déjà été tant de fois éprouvé. Une observation si simple devoit empêcher tous les historiens un peu éclairés de donner à la retraite de Charles-Quint une origine si peu vraisemblable , & les déterminer à en chercher une autre cause.

Plusieurs l'ont fait , & ont cru l'avoir trouvée dans les malheurs qu'il éprouva devant Metz , dont il fut forcé de lever le siege. Pour peu qu'on ait étudié les souverains qui comme Charles-Quint ont l'ambition de fixer sur eux les regards de leur siecle & de la postérité, on sent que cet événement, loin de précipiter sa retraite , devoit la retarder jusqu'à ce qu'elle pût devenir glorieuse.

L'élévation de Caraffe sur le siege de Rome, pouvoit être tout au plus l'occasion d'un léger chagrin , & non le motif d'une résolution violente. Il n'étoit pas possible que l'empereur se regardât comme peu propre à régner , pour n'avoir pas réussi à écarter du trône un pontife dont il étoit haï ; ou qu'il se crût hors d'état de résister aux efforts & aux intrigues d'une cour dont la foiblesse & la mauvaise foi étoient connues de toute l'Europe.

L'opinion qui attribue l'abdication de Charles aux conseils de ses deux sœurs Marie & Eleonore est encore plus dénuée de vraisemblance. Quand il ne seroit pas prouvé par l'histoire que les deux reines ne furent instruites de ce grand projet qu'après que la résolution de l'exécuter eut été tout-à-fait prise, il suffiroit de quelques notions générales pour en être convaincu : tous ceux qui ont pesé avec attention les événemens de ce regne mémorable savent que les femmes en furent quelquefois les instrumens, mais qu'elles n'en furent jamais le premier mobile.

Cette seule observation paroît détruire ce que Sandoval assure, que l'empereur ne prit le parti de la solitude, que parce qu'il étoit convenu avec sa femme Isabelle qu'à un certain âge ils s'y jetteroient tous deux. Il n'est pas aisé de croire qu'un prince qui pour des intérêts assez légers manquoit tous les jours à ses engagements les plus authentiques, & les plus importans, ait renoncé à toutes ses couronnes, par la seule délicatesse de tenir une parole donnée à une princesse morte depuis assez long-tems.

Quoique bien des rois ayent eu la vanité de croire que ce qui se passoit dans les astres avoit des rapports marqués avec les événemens de leur regne, nous ne saurions nous

persuader que l'empereur ait fait dépendre sa destinée d'une comete dont la vue lui parut un arrêt de mort. Les historiens qui ont adopté ce bruit populaire , ont fait plus d'attention à la folie alors générale de l'astrologie judiciaire , qu'au caractère particulier du prince dont ils écrivoient les actions.

Nous ne croyons pas mieux fondée l'opinion qui attribue la retraite du pere aux insinuations des partisans du fils. Charles recevoit si rarement des impressions étrangères , même de ses plus grands ministres , dans les plus petites choses , qu'il n'est guere vraisemblable que l'événement le plus important de sa vie lui ait été inspiré par des hommes qui n'avoient pas sa confiance , & que leurs liaisons devoient lui rendre suspects.

Il paroîtroit d'abord plus naturel de conjecturer avec quelques historiens fort graves , que cette démarche tout-à-fait extrême , fut inspirée par l'ambition de faire une chose qui avoit peu d'exemples , & qui ne pouvoit pas être souvent imitée. Un examen réfléchi de la conduite & du génie de Charles-Quint , ne permet pas de se livrer à cette idée. Dans aucune des opérations du regne de ce prince , on ne voit des avantages solidement réels sacrifiés à la gloire , & encore moins à l'éclat & à l'ostentation.

Des écrivains que leur profession rend crédules sur tout ce qui a rapport à la religion , ont avancé que l'empereur avoit renoncé à ses grandeurs pour imiter un officier de réputation qui lui avoit dit qu'il quittoit la profession des armes dans la vue de mettre un intervalle entre la vie & la mort. Un motif si pur auroit occasionné nécessairement des réparations qui n'eussent pas permis à l'Europe de se méprendre sur leur origine.

Brantome est le seul qui ait dit que Charles n'avoit quitté le trône , que pour briguer la tiare , & qu'il avoit sérieusement aspiré à rendre le souverain pontificat héréditaire dans sa famille. C'est un conte si visiblement absurde , qu'il seroit ridicule de le refuter.

On trouve quelque part que Charles n'avoit abdiqué ses états que pour former son successeur dans le grand art de régner. Cette opinion paroîtra aussi chimérique qu'elle l'est, si l'on fait attention qu'il n'étoit pas possible que le caractère jaloux & opiniâtre de Philippe eût échappé à l'empereur , qui d'ailleurs ne fit aucune démarche depuis qu'il fut descendu du trône, qui fit seulement soupçonner qu'il voulût se mêler encore du gouvernement.

Des politiques qui raffinent sur tout ont

imaginé que Charles avoit voulu jouir du plaisir de voir regretter son administration. Quand ce prince n'auroit pas été instruit par l'expérience de tous les siècles, que les peuples aiment naturellement à changer de maître, il auroit senti que son regne avoit été trop long & trop agité, que ses sujets s'étoient crus trop foulés & que les derniers événemens de la guerre lui avoient été trop contraires, pour qu'on desirât de continuer à recevoir ses loix.

Les mémoires du cardinal de Granvelle établissent un autre système. On y voit que Philippe ne se vit pas plutôt en possession de Naples & de Milan, qui lui avoient été cédés, pour qu'il pût épouser la reine d'Angleterre, qu'il déclara qu'il vouloit destituer tous ceux qui y avoient des places pour y mettre des gens uniquement dévoués à ses intérêts; que ce prince refusa avec beaucoup de hauteur d'aller voir l'empereur son pere à Bruxelles, jusqu'à ce qu'on eût réglé comment il y feroit reçu, & de quelle autorité il y jouiroit: que dès qu'on l'eut revêtu du vicariat d'Italie, pour qu'il eût un prétexte de s'emparer de Sienne, & de tout ce qu'il trouveroit à sa bienfiance, il avoit exigé une indépendance absolue dans toute l'étendue qu'il lui plairoit de donner à sa commission: que Charles s'étoit vu réduit à la dure & honteuse nécessité de lutter continuellement

continuellement contre son fils , ou de lui céder toujours ; & que l'embarras & le chagrin d'une alternative si désagréable lui avoit fait abandonner le timon du gouvernement. Qu'on sonde le cœur de ce prince , & on verra si on y trouve le fond de sensibilité & de tendresse nécessaires pour inspirer un parti si désespéré.

Une étude un peu approfondie du caractère de l'empereur , des circonstances où il se trouvoit lorsqu'il se déterminâ , & de la manière dont il exécuta sa résolution , nous porteroit à penser que cette retraite si fameuse dans l'histoire , n'eut ni des principes bien éclaircis , ni de but bien déterminé. Charles étoit aigri par ses infirmités , par les prospérités de la France , par les revers qu'il venoit d'essuyer à la guerre , & par la diminution de sa réputation. L'impossibilité de changer une situation qui devoit devenir tous les jours plus dure , le fit tomber dans une espèce de lassitude qu'il prit pour un dégoût raisonnable & vrai des affaires & des honneurs. Il fut affermi dans cette illusion par des images riantes qu'il se traçoit à lui-même du repos & de la solitude , & par des idées de dévotion qu'on a souvent dans le malheur. Ces moyens joints à un peu d'inconstance qu'on avoit toujours remarqué dans sa conduite , lui

inspirèrent , si nos conjectures sont vraies , la fantaisie de se débarrasser de toutes ses couronnes. Bruxelles fut le théâtre où s'en fit la cérémonie dans une assemblée des états. Charles y céda à son fils Philippe , qui, depuis son mariage avec Marie d'Angleterre , portoit le titre de roi de Naples & de Sicile, le vingt-quatre Novembre 1555 , les Pays-Bas ; & en Janvier de l'année suivante, toutes ses possessions de l'ancien & du nouveau Monde. Cette cession fut accompagnée d'un discours dans lequel quelques historiens ont cru trouver un air chagrin : *mon fils* , dit l'empereur à Philippe , *je fais aujourd'hui une action dont l'antiquité fournit peu d'exemples , & je ne compte pas avoir dans la suite beaucoup d'imitateurs.* S'il retint encore quelques mois sa qualité de chef du corps germanique , ce ne fut que pour faire un dernier effort en faveur de son ancien projet. La nouvelle tentative ne fut pas plus heureuse que l'avoient été les précédentes. Non-seulement Ferdinand refusa de céder les droits qu'il avoit à l'empire , mais encore il ne voulut jamais consentir que le roi son neveu fût déclaré vicaire de l'empire dans les Pays-Bas & en Italie. Le chagrin qu'eut Charles d'avoir échoué dans la dernière entreprise qu'il avoit formée, ne l'empêcha pas de consommer

le grand ouvrage de son abdication. Tout étoit fini lorsqu'il s'embarqua en Zélande (*) le dix-sept Septembre de l'an 1556.

L'histoire a conservé un mot célèbre qui feroit penser que Charles ne tarda pas à regretter le commandement. *Il y a aujourd'hui un an*, dit le cardinal de Granvelle au roi Philippe, *que l'empereur se démit de tous ses états ; il y a aussi aujourd'hui un an qu'il s'en repentit*, répondit le prince. Ceux qui n'ont pas été aussi sévères qu'un fils, ou qui n'ont pas vu les choses de si près, ont reculé cette époque jusqu'au tems où il traversa les provinces d'Espagne qui conduisoient de la Biscaye où il avoit débarqué, jusqu'à la solitude qu'il avoit choisie. Il se vit si négligé dans sa marche par les peuples, & son successeur lui fit attendre si longtems les sommes qu'il s'étoit réservées pour récompenser ceux de ses serviteurs qu'il devoit renvoyer, qu'il commença à s'affliger vivement du sacrifice qu'il venoit de faire. Les dispositions où se trouvoit

(*) La reine d'Angleterre le fit prier par le comte d'Arondel d'aborder dans un de ses ports, afin qu'elle eût la satisfaction de le voir. *Quel plaisir pourra avoir une si grande reine*, répondit-il, *de se voir la belle-fille d'un simple gentilhomme ?* Cette réponse ayant fait redoubler les instances, il dit, pour s'en débarrasser : *M. le comte, tout dépendra des vents.* Histoire de Charles-Quint.

alors son esprit, ont paru à quelques historiens mieux marquées qu'à nous, dans un discours qu'il tint dans Valladolid à un bouffon nommé Pédro de San-Erbas. Cet homme voyant que Charles le saluoit, lui dit, *Sire, vous êtes bien bon de vous découvrir pour moi ! est-ce pour dire que vous n'êtes plus empereur ? Non, Pierre,* répondit le prince, *c'est que je n'ai plus rien à te donner que cette marque de courtoisie.* Il partit peu de jours après cet entretien pour Saint-Just, monastere situé dans un vallon agréable sur les frontieres de Castille & de Portugal, auprès de Placentia: il y arriva le 24 Février de l'an 1557, y vécut obscur, & n'en fortit jamais.

Aucune des occupations, ni des pratiques de religion auxquelles se livra Charles dans sa retraite, ne porta l'empreinte ni d'un grand génie, ni d'une ame élevée. Il se promenoit, cultivoit des fleurs, faisoit des expériences de mécanique, assistoit aux offices, se donnoit la discipline, pratiquoit toutes les autres mortifications du cloître, sans jamais mettre à aucune de ces actions, la plupart très-extraordinaires, ce je ne sai quoi de grand qui justifie & anoblit tout. Il falloit même qu'il mît dans tous ses exercices quelque chose qui affoiblît bien fort l'impression de respect que sa seule présence auroit dû faire, pour qu'on lui ait tenu

le discours qui suit. Un matin que ce prince éveilloit à son tour les religieux, il trouva un novice enseveli dans un si profond sommeil, qu'il eut bien de la peine à l'éveiller : le jeune novice se levant enfin à regret, & encore à demi endormi, osa lui dire, qu'il devoit bien se contenter d'avoir troublé le repos du monde tant qu'il y avoit vécu, sans venir encore troubler le repos de ceux qui en étoient sortis.

Le cours des méditations de Charles fut interrompu par une cérémonie qui ne pouvoit partir que d'une imagination bizarre, ou d'un esprit déjà affoibli. Ce prince fit célébrer ses obseques pendant sa vie, se mit en posture de mort dans un cercueil, entendit faire pour lui-même les prières que l'église n'adresse à Dieu que pour ceux qui ne sont plus, & ne sortit de sa bierre qu'après que tout le monde se fut retiré. Il fut attaqué la nuit qui suivit cette représentation funebre d'une fièvre violente qui le conduisit dans peu au tombeau. Il mourut le vingt-unième de Septembre 1558, âgé de 57 ans sept mois & vingt-un jours. *

(*) Parmi les éloges outrés que les Espagnols prodiguèrent à Charles-Quint après sa mort, on a remarqué l'épithaphe suivante :

*Pro tumulo ponas orbem, pro tegmine calum,
Sidra pro facibus, pro lagrymis maria.*

Rome qui par sa persévérance & ses hauteurs, a souvent réuffi à réalifer des prétentions qu'elle-même regardoit comme chimériques, faifit la circonftance de cette mort pour tenter d'acquérir un nouveau droit. Elle fit rendre au prince les mêmes honneurs funebres qui avoient toujours été rendus aux empereurs. Le but de cette cérémonie qui paroiffoit d'abord de pure bienféance, étoit d'établir que la renonciation qui avoit été faite en faveur de Ferdinand, n'ayant pas été accompagnée de la participation du faint fiege , devoit être regardée comme nulle ; & que l'empire n'étoit vacant que du jour de la mort de Charles. Paul IV étoit fi entêté de cette idée, qu'il mourut fans avoir reconnu Ferdinand pour empereur, parce que ce prince ne voulut jamais s'abailfer à lui demander un confentement qui l'auroit dégradé , lui , & le corps germanique. Son fucceffeur Pie IV fe défifta d'une prétention fi odieufe , & la bonne intelligence fut rétablie entre les deux cours.

Les hiftoriens qui ont voulu faire un faint de Charles-Quint, ont écrit qu'au moment même où il expiroit, un lys de fon jardin avoit fleuri miraculeufement. Ceux qui ont cherché à rendre fa mémoire odieufe, l'ont fait mourir luthérien, fous prétexte qu'il avoit choifi pour fon prédicateur, Constantin Ponce , & qu'il

avoit rendu les derniers soubpirs entre les bras de Barthelemi Carranza , archevêque de Toledé , (*) deux hommes célèbres qui furent poursuivis dans la fuite comme hérétiques , par l'inquisition. Ces fables sont si visiblement l'ouvrage de la flatterie & de la malignité, qu'il ne seroit pas raisonnable de les réfuter. Il vaut mieux s'attacher à tracer les vrais traits du grand prince qui nous occupe.

(*) Carranza dit à deux évêques qui l'accompagnoient par honneur lorsqu'il fut conduit à l'inquisition : Je vais en prison au milieu de mon plus intime ami , & de mon plus cruel ennemi. Il s'aperçut que la crainte qu'ils eurent que l'un d'eux ne lui fût désagréable , leur donna à tous deux de l'émotion : *Messieurs* , ajouta-t-il alors , *vous ne m'entendez pas : mon grand ami , c'est mon innocence ; mon grand ennemi , c'est l'archevêché de Toledé.*

Après s'être défendu en Espagne jusqu'en 1567 , il fut transféré à Rome. La sentence qu'on lui prononça en 1576 portoit que quoique l'on n'eût pas de preuves certaines de son hérésie , il feroit une abjuration solennelle , à cause des fortes présomptions qu'on avoit contre lui. S'étant soumis à cet ordre , il fut envoyé au couvent de la Minerve , où il mourut l'année même de son élargissement. Il protesta , avant de recevoir le viatique , qu'il n'étoit jamais tombé dans aucune des erreurs qu'on lui avoit imputées ; qu'il regardoit pourtant comme juste la sentence rendue contre lui par l'inquisition de Rome , qui avoit jugé en conséquence de ce qui avoit été allégué & prouvé contre lui. Grégoire XIII fut si édifié de tant de patience , qu'il fit mettre sur la tombe de cet homme vertueux l'épithaphe suivante : *BARTHOLOMÆO CARRANZA , Navarro , Dominicano , Archiepiscopo Toletano , Hispaniarum Primati , genere , vita , doctrina , concione , atque eleemosinis claro : magnis muneribus à Carolo V. & Philippo Rege sibi commissis egregiè functo : animo in prosperis modesto , & in adversis æquo. Obiit anno 1576 , die 3 Maii , Athanasio & Antonio sacra , ætatis 72.* Histoire de Charles-Quint.

Charles, quoique né dans les Pays-Bas, étoit d'une vivacité si finguliere dans son enfance, qu'on ne put parvenir à faire son portrait qu'en disposant autour de lui quatre épées, de telle sorte qu'il ne pouvoit se remuer sans se bleffer. Ce feu si dangereux ordinairement pour les souverains & pour leurs sujets, fut dirigé avec tant de sagesse qu'il ne produisit que de bons effets. On le tourna à l'étude des langues vivantes, de l'histoire, de la politique, les seules connoissances nécessaires de ceux qui sont appellés au trône ; & on réussit à jeter sur ces grands objets cet intérêt vif qui ne laisse que de l'indifférence pour tout le reste. Il arriva de-là que le jeune prince n'eut pas ce goût du plaisir, ce desir de plaire, ces graces de l'imagination qui séduisent trop souvent les courtisans, & par leur moyen la multitude. Sa réputation souffrit de ce qui auroit dû la former. On prit l'esprit de réflexion qu'il avoit supérieurement pour de la lenteur ; & plusieurs historiens ont écrit qu'il ne dut son élévation à l'empire, qu'à l'idée assez généralement établie de la médiocrité de son caractère.

L'Europe se vit bientôt forcée de rétracter ce jugement injuste : Charles fut connu. On démêla que, quoiqu'il n'eût pas une pénétration extraordinaire, il n'employoit que

des gens habiles, & que son application à étudier ceux qu'il destinoit à des places importantes, lui tenoit lieu d'une plus grande sagacité. Il n'avoit pas la fantaisie, si commune & si dangereuse aux souverains, de vouloir surprendre par des choix auxquels on ne fût pas préparé : toutes choses d'ailleurs égales, il préféroit celui que la voix publique nommoit, parce qu'il avoit remarqué que cette attention augmentoit l'idée qu'il vouloit donner de sa capacité & de sa justice. La crainte de passer pour léger ou pour peu éclairé, ne le déterminoit pas à continuer à se servir d'un général ou d'un ministre médiocre, parce qu'il avoit commencé à s'en servir : dès le commencement de son regne, il s'étoit fait un principe dont il ne s'écarta jamais, de sacrifier toujours sa gloire personnelle à la réputation de son gouvernement. Ce système le conduisit quelquefois à faire en sorte qu'on attribuât ses projets les mieux combinés & les plus étendus, à ceux qui administroient l'état sous lui : il retiroit de cet artifice le double avantage d'affoiblir la jalousie des princes contemporains contre lui, & de fortifier l'opinion qu'on avoit par-tout de la sagesse de son conseil.

Comme Charles connoissoit peu les besoins du cœur, il n'avoit ni favori, ni confident :

il pensoit qu'un souverain , pour être juste , devoit être sans amour comme sans haine ; & que la confiance , quand elle n'étoit pas indispensable , étoit une foiblesse , une espece de crime d'état , que rien ne pouvoit justifier. Quoiqu'il récompensât ordinairement mal , il étoit presque toujours bien servi : ce bonheur étoit une suite en quelque sorte nécessaire du talent qu'il avoit de louer à propos , du systême qu'il s'étoit fait de ne ravir la gloire de personne , & de l'art qui lui étoit si naturel de faire espérer beaucoup en ne donnant que peu. Ceux qui lui étoient utiles , n'eurent jamais le dégoût de s'appercevoir qu'ils ne lui fussent pas agréables : l'usage où il étoit de tout rapporter à son état plutôt qu'à sa personne , ne lui permettoit pas de laisser éclater , ni d'avoir peut-être de ces aversions bizarres qui ont été si souvent , & qui seront si souvent encore la ruine des affaires les plus importantes. Il eut le secret , qui n'avoit jamais été commun , & qui paroît s'être perdu depuis , de faire concourir à l'exécution de ses projets , quels qu'en fussent les auteurs , tous ceux qu'il jugeoit à propos d'y faire entrer : les jaloufies & les haines particulieres des gens en place n'influoient que peu & rarement sous son regne , dans les événemens publics.

L'adresse de pousser ainsi vers le même but

tant de personnes considérables , dont les inclinations , les liaisons & les vues étoient ordinairement très-oppoſées , formoit peut-être la partie la plus eſtimable de la politique de Charles , mais ne la formoit pas toute. Ce prince avoit d'ailleurs pour maximes fondamentales de ne ſe pas laiſſer pénétrer , de groſſir ſes ſuccès , ou de diminuer ſes pertes dans l'opinion publique , & de ne rien négliger de tout ce qui avoit quelque rapport au gouvernement. Il répétoit ſouvent que l'homme d'état devoit être encore plus vigilant que le chirurgien qui ſonde avec ſoin les moindres bleſſures. Les entrepriſes compliquées lui plaiſoient plus en général que les projets ſimples. Il aimoit à ſe ſervir dans les négociations de gens obſcurs , qu'il trouvoit moins délicats ſur les moyens , & qu'il lui étoit plus facile de déſavouer. Ses traités étoient tous remplis de ſes ambiguïtés baſſes & honteuſes dont la ſaine politique , & la pratique de quelques miniſtres du premier ordre ont enfin déſabuſé l'Europe.

Quoiqu'il ait retiré tout le fruit poſſible de quelques crimes hardis , éclatans & déciſifs qui ſe commirent ſous ſon regne , ſes hiſtoriens ont voulu faire douter ſ'il les avoit ordonnés : ils ſe fondent ſur ce que les miniſtres qui en étoient les auteurs, ne furent

ni punis ni récompensés. La connoissance qu'il avoit des hommes lui faisoit hasarder les calomnies les plus grossieres contre ses ennemis: l'événement prouva que la crédulité des peuples étoit un instrument encore plus sûr & plus facile pour nuire, qu'il ne l'avoit cru. On ne peut pas dire qu'il ne suivit dans les affaires que des voies détournées: mais il paroît que de deux manieres également sûres de réussir, celle qui avoit un côté mystérieux étoit préférée ordinairement. Il étoit vrai par réflexion dans les choses indifférentes, pour être faux avec avantage dans celles qui étoient considérables: ce manége lui réussit, quoique découvert, parce que les hommes ont été souvent séduits par les apparences, lors même qu'ils soupçonnoient que ce n'étoit que des apparences.

Le malheur qu'eut Charles d'adopter le projet de la monarchie universelle, qui avoit été formé par Ferdinand son ayeul, donnoit à sa politique une activité souvent nuisible: le vice d'une premiere chimere se répandoit sur presque tout ce qu'il entreprenoit pour la soutenir & la réaliser. Comme il avoit plus d'étendue que de justesse dans l'esprit, il se plaisoit à former dans le même tems plusieurs entreprises considérables: elles se nuisoient souvent les unes aux autres; mais ou il ne

s'en appercevoit pas , ou la conviction n'étoit pas assez forte pour le guérir de ce goût. La même inquiétude qui lui faisoit passer sa vie en voyages , l'empêchoit de pousser ses vues aussi loin qu'il l'auroit fallu : il arriva de-là qu'il n'eut que des demi-succès , & qu'après un regne assez florissant, rien ne se trouva fini. Ses démarches eurent le plus souvent un air incertain qui donnoit de l'inquiétude à ses partisans , & qui relevoit les espérances de ses ennemis : cela venoit de ce qu'il ne s'étoit pas instruit des forces & des ressources des états voisins avec autant de soin que du caractère des princes qui les gouvernoient.

Il étoit né sans goût & sans génie pour la guerre : il ne la fit en personne que par émulation ; & il n'y eut quelquefois des succès , que parce qu'en de certaines occasions l'esprit tient lieu de talent. Son courage paroissoit trop réfléchi , pour ne pas manquer de cet enthousiasme qui se communique : il pouvoit être sûr ; mais certainement il n'étoit pas brillant. On lui trouvoit jusques dans les moindres occasions cet air occupé que le soldat est dans l'habitude de prendre pour de l'embarras , & qui a si souvent jetté le découragement dans une armée entière. Ses avantages ne furent jamais aussi complets que ses revers , parce qu'il manqua toujours de cette har-

dieffe qui prépare la victoire, & qui rend redoutable jusques dans la défaite.

Quoiqu'il évitât avec soin les dépenses inutiles, qu'il ne fit pas même toutes celles qui étoient nécessaires, ses finances furent toujours en désordre : l'usage de surcharger les peuples ne s'est introduit que depuis ; & le nouveau monde ne donnoit guere encore alors que des espérances. Sa religion comme celle de ses peuples, étoit remplie de formalités, & comme celle des rois, subordonnée à ses intérêts : il en remplit les devoirs extérieurs avec une ostentation qui a passé pour hypocrisie, & qui n'étoit que politique. L'amour lui fit goûter ses douceurs sans lui faire commettre ses crimes : ses maîtresses qui n'étoient que ses maîtresses ne le détournèrent jamais de ses devoirs, ne prirent aucune part aux affaires, & n'entrèrent pas seulement dans ce qu'on appelle intrigues de cour. La protection qu'il accorda aux arts, ne fut ni fort utile à ceux qui les cultivoient, ni très-honorable pour lui : il n'étoit pas possible qu'un goût de vanité & d'imitation produisît les mêmes effets que la passion de Léon X & de François I.

La maniere de vivre de Charles étoit également éloignée de la bassesse & de l'ostentation. Il ne fuyoit, ni ne cherchoit les louanges & les plaisirs. Quoiqu'il profitât ordinairement

de la vérité, il n'aimoit pas ceux qui la lui disoient. Sa familiarité n'avoit rien d'utile ni de dangereux. Le respect des peuples lui paroïssoit plus précieux que leur attachement. L'air de modération & de justice qu'il mettoit dans toutes ses actions, faisoit supporter, louer même quelquefois sa sévérité. On l'avoit accoutumé, dès l'enfance, à se rendre maître de son extérieur, ce qui le faisoit ordinairement paroître supérieur aux événemens. Son aversion pour tous ceux qui avoient dérangé leurs affaires, étoit extrême : il ne les admettoit jamais, ni à ses délassemens, ni à ses conseils, ni à aucun genre d'administration. Peu de rois, peu de particuliers même ont eu autant de flexibilité que lui dans le caractère : il ne paroïssoit pas le même en Espagne & en Flandre ; en Italie & en Allemagne ; ses manières d'agir, ses principes de gouvernement changeoient suivant les hommes & les climats. Sa pénétration lui avoit fait sentir qu'il étoit plus facile & plus juste de s'accommoder au génie de ses sujets, que de vouloir les assujettir au sien.

Telle est l'idée que présente de Charles-Quint une étude sérieuse du seizième siècle. Si on la trouve contredite par quelques actions moins connues, qu'on fasse attention que les hommes les plus conséquens sortent

de tems-en-tems de leur caractère. D'ailleurs, nous avons formé notre opinion générale sur des événemens publics & liés les uns aux autres, plus décisifs, sans comparaison, que des particularités recueillies par des écrivains flatteurs & intéressés. Cette espece de doute que l'intérêt de la vérité veut que nous jetions sur certains monumens, ne nous empêchera pas d'en tirer tous les traits piquans qui s'y trouvent : le lecteur averti qu'ils ne sont la plupart rapportés que par des auteurs Espagnols plus panégyristes qu'historiens du prince, y ajoutera tel degré de foi qu'il jugera à propos.

Charles étudioit sans répugnance dans sa jeunesse les langues vivantes : il disoit quelquefois qu'il vouloit se servir de l'Italienne pour parler au pape, de l'Espagnole pour parler à la reine Jeanne, sa mere ; de l'Angloise pour parler à la reine Catherine sa tante ; de la Flamande pour parler à ses amis, & de la Françoisise pour parler avec lui-même. On ne put jamais l'engager à bien apprendre le latin : *Croyez-vous*, disoit-il à ceux qui blâmoient justement cette aversion, *qu'on veuille faire de moi un maître d'école ?* Histoire de Charles-Quint.

La découverte de l'Amérique, ouvrage de Christophe Colomb, & de l'ambition des
rois

rois catholiques , Ferdinand & Isabelle , devint un objet de grande attention pour l'Europe , dans les premières années du regne de Charles. Ferdinand Cortez parti le 18 Novembre 1518, de l'isle de Cuba pour la conquête du Mexique , trouva au milieu des peuples les plus barbares , un empire qui avoit une politique , des loix ; qui possédoit l'art de la guerre , & la science du gouvernement. Son ame naturellement très-élevée , le fut encore par la vue des trésors & des forces de l'état qu'il attaquoit : *Voilà , mes amis* , dit-il à ses soldats , *ce que nous cherchons , de grands périls & de grandes richesses ; celles-ci établissent la fortune , & les autres la réputation.* Cette magnanimité se communiqua : tous les Espagnols qui étoient de l'expédition parurent des hommes supérieurs dans un grand nombre de combats , la plupart très-vifs , qu'ils eurent à livrer ou à soutenir. Le dégoût qui paroît inséparable des entreprises longues , éloignées & difficiles , les gagna pourtant à la fin , & ils commencèrent à se regarder comme les victimes de l'ambition du chef qui les conduisoit. Antoine de Villafagna , soldat hardi & factieux qui vit ces dispositions , & qui avoit peut-être contribué à les faire naître , crut la circonstance favorable pour tramer une

conspiration. Son but étoit de massacrer son général , de s'élever par la protection des ennemis de ce grand homme, & de gagner l'amitié de l'armée, en lui procurant les moyens de quitter un pays qu'elle ne regardoit plus que comme un exil. Cortez averti à tems de ce qui se passoit, fit arrêter, juger, & mourir sur le champ un rebelle trop peu considérable pour qu'il y eût à craindre une sédition. Il fit répandre en même tems que Villafagna se voyant découvert & pris, avoit tiré de son sein un papier qu'il avoit déchiré en mille pieces, & qui contenoit, selon les apparences, le nom & le feing des conjurés. Cette précaution lui parut nécessaire pour empêcher les complices qu'il connoissoit tous, & qui étoient en trop grand nombre pour pouvoir être punis, de se porter aux dernières extrémités. L'événement fit voir que le parti le plus modéré étoit le parti le plus sûr dans cette occasion. Les coupables fervirent depuis avec d'autant plus de zele, qu'ils crurent cette ardeur nécessaire pour détruire les soupçons qu'on pouvoit avoir de leur fidélité. *Solis.*

L'union n'eut pas été plutôt rétablie entre les Espagnols, qu'ils acheverent la conquête du Mexique. Leur valeur, à en juger par tout ce qui suivit ce grand événement, avoit été

moins soutenue par le desir d'acquérir de la gloire , que par l'espérance de s'enrichir. Cette honteuse passion les porta à des cruautés qu'on a peine à croire. Cortez lui-même montra autant d'avidité que le dernier des subalternes. L'histoire l'accuse d'avoir fait mettre sur des charbons ardens l'empereur Guatimozin, & un de ses favoris, pour les forcer par ce supplice à découvrir les trésors de Montézuma que l'on supposoit qu'ils avoient cachés. Ce fut dans cet état violent que le prince entendant un cri que la douleur faisoit pousser à son favori , lui dit en le regardant fièrement : *& moi, suis-je donc sur un lit de roses ?* Cet héroïsme ne changea rien à la conduite qu'on tenoit ; & les barbares vexations qui avoient commencé , continuèrent sans que Charles en fût instruit, ou qu'il prît des mesures pour les faire cesser. La tyrannie ne diminua pas , malgré l'éloignement du tyran qui revint en Europe pour y défendre ses biens contre le procureur fiscal du conseil des Indes. Il suivoit cette grande affaire à la cour d'Espagne, lorsque l'empereur partit pour sa seconde expédition d'Afrique. Cortez qui l'y accompagna fut traité avec peu d'estime ; & on lui donna la mortification de ne le point appeler au conseil de guerre, quoiqu'on y admît des officiers qui

n'avoient ni sa réputation, ni ses services, ni son expérience. Il mourut dans sa patrie en 1554. *Herrera.*

Ce grand capitaine n'avoit pas achevé la conquête du Mexique, lorsqu'on fut déterminé à celle du Pérou d'une manière assez singulière. Un Indien qui venoit de présenter une grande quantité d'or à deux officiers espagnols, s'apperçut qu'ils ne parviendroient jamais à le partager paisiblement, malgré la précaution qu'ils prenoient de le peser. Indigné, comme il le devoit être, d'une avidité si éloignée de ses mœurs, il secoua violemment la balance, & renversa tout l'or qui y étoit : « puisque vous vous querellez pour si peu de chose, dit-il tout de suite aux deux officiers, & que c'est apparemment ce métal qui vous a fait abandonner votre patrie, essuyer tant de fatigues, courir tant de dangers, & inquiéter tant de peuples qui jouissoient d'une paix profonde, je veux vous faire connoître un pays où vos desirs seront satisfaits; mais pour y pénétrer il faut bien d'autres forces que celles que je vois ici. Vous aurez à combattre des nations nombreuses & des rois puissans, qui ne manquent ni de moyens, ni de courage pour se bien défendre. »

Ce discours qui paroissoit d'abord fort

vague fut suivi d'éclairciffemens si fatisfaisans, qu'on ne pensa plus qu'à tenter la découverte d'une région si riche. François Pizarre qui favoit la guerre, & qui la faisoit avec succès depuis long-tems dans les Indes, fut mis à la tête de cette entreprise. Elle réussit au de-là de toute espérance. Les trésors du Pérou, & le Mexique sont devenus depuis la base du commerce immense que fait l'Europe dans toutes les parties de l'univers. *Histoire de Saint-Domingue.*

Les chevaliers de saint Jean, chassés en 1552 de Rodes par Soliman, furent errans pendant huit ans en Candies, à Messine, à Civita-Vecchia, à Viterbe, à Nice & à Villefranche. Ils obtinrent enfin l'isle de Malte, & y fixerent l'ordre. L'empereur, par cet arrangement, mit à couvert Naples & Sicile des entreprises des corsaires d'Afrique, & ne céda qu'un rocher stérile, qui comme on le disoit alors communément, *ne valoit pas le parchemin qu'on avoit employé à écrire l'acte de la donation.* *Histoire de Malte.*

Barberouffe s'étoit emparé du royaume de Tunis d'où il menaçoit les côtes de Naples & de Sicile. Pour mettre à couvert ces deux provinces, Charles se détermina à aller attaquer l'an 1535, ce redoutable corsaire jusqu'en Afrique. Il commença son

expédition par le siege de la Goulette , qu'il prit après une assez vive résistance. Elle auroit peut-être duré plus long - tems sans la promesse que fit l'empereur d'une chaîne de cinq cents ducats d'or à celui qui le premier planteroit l'étendart chrétien sur la muraille. L'espérance d'une récompense si glorieuse fit faire des efforts à toute l'armée. Ceux d'un simple soldat de Palerme dont l'histoire n'a pas conservé le nom , & de Pierre de Tuniente , chevalier de Malte , Catalan , furent trouvés généralement les plus heureux ; mais on se partagea entre ces deux braves hommes. Trois officiers & trois chevaliers d'une probité distinguée, qu'on choisit pour juger cet important différend , ne purent point parvenir à acquérir assez de lumières pour prononcer. Charles mit à profit pour sa réputation cette précieuse incertitude : il donna deux chaînes au lieu d'une , & gagna plus de cœurs par une attention si sage , qu'il ne l'auroit fait en d'autres occasions par les sacrifices les plus difficiles.

Plusieurs historiens ont observé que pendant que les chrétiens montoient à l'assaut , qui les rendit maîtres de la Goulette , ils étoient précédés de deux hommes qui les animoient à bien faire par des motifs très-différens. Un franciscain nommé Louis Samorra crioit, un cry

cifix à la main , que le pape accordoit indulgence pléniere , & la rémission de tous leurs péchés à ceux qui mourroient pour la foi dans cette guerre : le Trompette Antoine Jocondo portoit une chaîne d'or au bout d'une longue pique , & la promettoit de la part du prince à celui qui arboreroit le premier son drapeau.

Charles , après la prise de la Goulette ; marcha droit à Tunis. Un de ses soldats , effrayé du grand nombre d'ennemis qui couvroient la campagne , s'écria : *Avons-nous donc à combattre contre tant de Mores ? tais-toi , poltron* , lui dit un de ses camarades , *plus il y aura de péril , plus il nous en reviendra de profit & de gloire*. Ce mot hardi procura peut-être une victoire que suivit une action qui a passé pour héroïque. Le boulanger de Barberouffe vint offrir à l'empereur d'empoisonner son maître , ce qui feroit tomber sans risque tout le pays entre les mains des Espagnols. L'empereur refusa cette proposition , sous prétexte qu'il ne vouloit pas faire l'honneur à un More d'user avec lui de tant de cérémonie ; il fit avertir tout de suite son ennemi du péril qu'il avoit couru , & l'exhorta à être à l'avenir sur ses gardes.

Ce procédé de Charles n'empêcha pas Barberouffe , qui désespéroit de défendre Tunis , d'ordonner qu'on mît le feu aux poudres

qui étoient sous les prisons des esclaves chrétiens. Le plus considérable d'entr'eux, Simonei , chevalier de Malte , prévint ce malheur , en profitant de la confusion où tout étoit tombé , pour s'emparer avec ses compagnons du château qui devoit entraîner , & qui entraîna en effet la reddition de la ville.

Parmi les traits sans nombre de lubricité , d'avarice & de cruauté qui firent juger les conquérans indignes de leur fortune , on trouve une action qui mérite d'être remarquée. On amenoit de Tunis au camp une fille jeune , belle & noble , nommée Aysa. Muley Hascen , ce roi qui , après avoir été détrôné par Barberouffe , s'étoit jetté entre les bras de l'empereur , la rencontra garottée d'une manière également indigne de son âge , de son sexe & de sa naissance. Touché de compassion , & peut-être d'un sentiment plus vif , il offrit à l'officier Espagnol , dont elle étoit l'esclave , de la racheter. La Mauresque qui étoit née fiere , & que sa situation aigrissoit , s'écria en lui crachant au visage : *Retire-toi , perfide & méchant Hascen , qui pour recouvrer un royaume qui ne t'appartenoit pas , as trahi honteusement ton pays & ta nation.* Cette expression de désespoir autant pour le moins que de mépris , ne rebutant pas le prince , Aysa furieuse lui répéta : *Retire - toi , te dis - je ,*

je ne veux point d'un tyran pour libérateur.

Cette aversion qui étoit générale n'empêcha pas le rétablissement de Hascen, & en fut peut-être la principale cause. Elle mettoit dans une dépendance entière & nécessaire de ses protecteurs, un roi dont on s'affuroit d'ailleurs en le rendant tributaire de l'Espagne, en retenant le fort de la Goulette, & en exigeant son fils Mahomet pour ôtage. Les historiens qui ont loué ces dispositions n'ont pas vu qu'à force d'affoiblir & d'avilir ce prince, on l'avoit mis hors d'état d'interrompre les courses de Barberouffe. Ce roi corsaire qui étoit resté maître d'Alger, & amiral de Soliman, continua en effet avec succès ses ravages & ses barbaries. Outre le desir de la réputation & du butin qu'il avoit toujours eu, il parut animé d'un motif de vengeance qui lui faisoit mettre, dans tout ce qu'il entreprenoit, quelque chose d'insultant pour Charles. L'empereur attendoit avec chagrin l'occasion de punir tant d'outrages lorsqu'il apprit que son ennemi étoit parti pour Constantinople. Ce voyage qui devoit avoir beaucoup affoibli Alger, lui parut favorable pour tenter la conquête ; & il en prit la résolution, quoique la saison fût avancée. André Doria l'ayant inutilement pressé de renvoyer cette expédition à un autre tems, finit par lui

dire de ce ton brusque qui est si familier aux gens de mer : *Souffrez qu'on vous détourne de cette entreprise, car, par-Dieu, si nous y allons nous périrons tous ; à quoi Charles répondit en riant : vingt-deux ans d'empire pour moi, & soixante & douze ans de vie pour vous, nous doivent suffire à tous deux pour mourir contents.* On s'embarqua peu de jours après, & on arriva dans les derniers jours d'Octobre de l'an 1541, à la rade de la ville qu'on se proposoit de prendre.

Avant de commencer les attaques, on envoya au gouverneur de la place un gentilhomme adroit & éloquent qui n'oublia rien de tout ce qui étoit capable de l'intimider ou de le corrompre. Dès qu'il eut cessé de parler, le gouverneur le renvoya après lui avoir dit : *que c'étoit être fou que de se mêler de conseiller son ennemi ; mais que c'étoit être encore plus fou que de s'arrêter aux conseils qu'un ennemi donne.* Ces dispositions réduisirent l'empereur à attaquer la place dans les formes. La valeur de la garnison, & des tempêtes affreuses le forcèrent d'en lever le siège ; il ne regagna ses états qu'après avoir perdu dans cette expédition son armée, sa flotte, & sa réputation.

On fait que l'Arétin, surnommé le Divin par les Italiens, pour l'énergie de ses expressions, se faisoit appeller *le fléau des princes, &*

qu'il avoit même fait frapper une médaille où il étoit représenté assis sur un trône, ayant des rois à ses pieds qui lui apportoient des dons avec ces mots pour légende : *I principi tributarii dell' Aretino*. Charles, à son retour d'Afrique, lui envoya, pour l'engager à se taire, une chaîne d'or de la valeur de cent ducats. *Voilà*, dit l'écrivain satyrique, *un bien petit présent pour une si grande sottise*. Vie de l'Aretin.

L'espece d'anéantissement où tomba la marine espagnole après l'événement du siege d'Alger, rendit les corsaires plus entreprenans & plus redoutables dans toute la Méditerranée. Leurs courses ne furent pas même interrompues par la mort de Barberouffe. Dragut leur nouveau chef les mena au butin avec autant de bonheur & de capacité que son prédécesseur. C'étoit de la ville d'Africa, dont il s'empara par ruse, qu'il faisoit sortir ses escadres terribles qui ruinoient le commerce des chrétiens, & qui ravageoient leurs côtes. Quoique le projet de le chasser d'une place qu'il avoit mise dans un état de défense proportioné au besoin qu'il en avoit, parût hardi, l'empereur, qui étoit aigri, l'entreprit, & ses lieutenans l'exécuterent. André Doria reçut ordre après ce succès auquel il avoit beaucoup contribué, de chercher partout Dragut, & de ne rien négliger pour s'en défaire,

L'amiral, averti que son rival avoit relâché dans le havre de l'isle de Gelves, jetta l'ancre à son embouchure, dans un endroit appellé la Bouche de Cantara, & envoya chercher à Genes, à Naples & en Sicile, un renfort de troupes. Il les destinoit à attaquer le corsaire dans l'isle, tandis que de son côté, il lui couperoit toute retraite, en tenant l'issue du havre entièrement bloquée. Dragut qui pénétra ce dessein, imagina pour le ruiner, un moyen qui pouvoit n'être pas heureux, mais qui ne devoit tomber que dans la tête d'un homme extraordinaire. Il fit croire à Doria, par l'attention qu'il eut de fortifier les bords du havre, qu'il avoit résolu d'en défendre l'entrée jusqu'à l'extrémité, « tandis » qu'il faisoit applanir un chemin qui com- » mençoit à l'endroit où ses galeres étoient » mouillées, & sur lequel on éleva un exhaus- » sement composé de plusieurs pieces de bois » qu'il fit recouvrir de planches frottées de » graisse, pour faciliter le passage à tout ce » qu'il voudroit faire glisser dessus. On guinda » ensuite, par la force des cabestans, ses gale- » res sur ce plancher; & avec des rouleaux » de bois on les fit avancer jusqu'à un endroit » de l'isle dont le terrain étoit beaucoup plus » bas & où il avoit fait creuser un nouveau » canal du côté de l'isle, opposé au canal de

» Cantara, & par lequel ses galeres passerent
 » d'une mer à l'autre. Doria n'en apprit la
 » nouvelle que par la perte de la capitane de
 » Sicile, que Dragut, comme pour le braver,
 » enleva presque à sa vue. Ce corsaire prit
 » ensuite la route de Constantinople, pour
 » hâter par sa présence le départ de la flotte
 » destinée contre Tripoli, & les autres places
 » qui appartenoient aux chevaliers de Saint
 » Jean. L'amiral chrétien étonné, & plus
 » confus que s'il eût perdu une grande bataille,
 » revint dans le port de Gênes; & pour se
 » dispenser de la poursuite du corsaire, il se
 » servit du prétexte honorable de commander
 » lui-même les galeres qui devoient passer,
 » d'Italie en Espagne, Dom Philippe d'Autri-
 » che, fils unique de l'empereur. » *Histoire de*
Malte.

Charles est le seul roi d'Espagne qui ait eu le cœur des Catalans, & presque le seul contre lequel ils ne se soient pas révoltés. Il gagna leur confiance en répondant aux députés qui étoient venus savoir de quelle maniere il vouloit faire son entrée à Barcelone; qu'il desiroit d'être reçu comme l'avoient été autrefois les comtes, *parce qu'il tenoit à plus grand honneur d'être comte de Barcelone, que d'être empereur des Romains.* Histoire de Charles-Quint.

L'empereur apperçut sur une des portes de Naples, place peu fourmée, des figures de chevaux sans mors. Quelqu'un à qui il demanda ce que cela signifioit, lui répondit que c'étoient les armes de la ville. *Ces chevaux, repartit-il, me paroissent bien fougueux, il faut nécessairement que je leur mette un frein.* L'ordre fut aussitôt expédié de construire une citadelle qu'on appella *la bride* de Naples. *Histoire de Charles-Quint.*

Sandoval, dans la description qu'il a faite du siège de Duren, ville du duché de Juliers, rapporte que le gouverneur de la place s'excusa d'avoir tenu contre une aussi grande armée que l'étoit celle de l'empereur sur ce que sa garnison croyoit n'avoir affaire qu'à des Allemands, & qu'elle avoit ignoré jusqu'alors ce que c'étoit que de combattre contre les Espagnols. *Histoire de Charles-Quint.*

Les politiques ont blâmé l'empereur de n'avoir pas donné Florence à son fils Philippe, qui pouvoit s'en servir utilement pour conserver les autres états que la couronne d'Espagne possédoit en Italie. Si Charles sacrifia, comme on l'a soupçonné, la facilité de s'emparer d'un si beau pays, au plaisir de donner une dot considérable à Marguerite sa fille naturelle, qu'il maria à Alexandre de Médicis, cette tendresse diminua beaucoup dans la

suite. Pierre-Louis Farnése, premier duc de Parme & de Plaifance, ayant été affaffiné, Ferrant de Gonzague, gouverneur de Milan, reçut ordre de s'emparer de Parme qu'il manqua, & de Plaifance qu'il prit. On n'eut aucun égard aux droits de l'héritier légitime, Octave Farnése, quoiqu'il eût deux enfans jumeaux de Marguerite qu'il avoit époufée après la mort de Médicis. L'épigramme suivante nous apprend ce qu'on penfoit alors fur cet événement.

*Cæfaris injuffu Farnesius occidit heros ;
Sed juffu data sunt præmia ficariis.
Tres funt heredes , dux , Margareta , Gemelli :
Hunc Socer , hanc genitor , hos fpoliavit avus.*

Charles venoit à bout des chofes les plus difficiles, par l'attention qu'il avoit de donner aux différens peuples de fa domination, les marques d'estime auxquelles leur caractère devoit les rendre plus fenfibles. Il appelloit les Flamands fes freres, parce qu'il étoit né dans les Pays-Bas; les Allemands fes amis & fes compagnons à caufe de fon extraction allemande & de la dignité impériale qu'il tenoit de leur choix; & les Efpagnols fes lions, *mis leones*, pour leur intrépidité. Cette derniere nation portoit alors fi loin la valeur, que les Caftillans fe plaignirent avec une vivacité extrême au fiege de la Goulette, de ce que

le général les privoit de la gloire de verser leur sang pour leur prince , en distribuant aux Andaloufiens, & aux Estrémaduiffiens les postes les plus dangereux. *Amelot , notes sur Tacite.*

Antoine de Leve qui, par sa résistance dans Pavie , avoit été la cause de tous les malheurs de la France , & qui s'étoit soutenu depuis sans secours au milieu de l'Italie contre les forces réunies de plusieurs puissances, avoit peu de fortune. Son ambition se bornoit cependant à la grandesse , la récompense la plus flatteuse & la plus facile qu'on pût lui donner. Au lieu de voir remplir ses desirs à l'arrivée de l'empereur à Milan , comme il l'espéroit , il en fut reçu très-froidement. La seule distinction qu'on lui accorda fut de le faire asseoir, encore ajouta-t-on qu'il ne devoit cette grace qu'à son âge & à ses infirmités. Quoique ce grand général sentît bien tout ce que ce discours avoit de peu obligeant, il crut devoir profiter de cette occasion pour découvrir ses vues à son maître , & il dit que ce n'étoit pas tant aux pieds qu'à la tête qu'il avoit du mal. Charles qui vit qu'on lui demandoit un ordre de se couvrir , formalité suffisante pour faire un grand d'Espagne, feignit de ne rien comprendre ; & Leve, honteux de s'être expliqué sans succès, se retira, le désespoir dans le cœur.

A peine

A peine étoit-il forti que le fils de la nourrice de Charles, Flamand grossier, & instruit seulement aux arts mécaniques, entra. Il fut reçu avec un visage si ouvert, des manières si franches; des caresses si vives, que le cardinal Caraccioli ne put s'empêcher de marquer la surprise où tout ce qu'il voyoit le jettoit. L'empereur qui avoit assez de confiance en ce cardinal pour lui faire des ouvertures, lui avoua que c'étoit par système qu'il jouoit deux rôles si différens: l'Espagnol a besoin, dit-il, d'être gouverné fièrement pour avoir toute sa vertu; on ne tire parti des Flamands que par une familiarité excessive. *Histoire de Charles-Quint.*

La veuve d'un grand d'Espagne voulut épouser un de ses gentilshommes qui étoit très-bien fait, & d'une figure fort agréable. Le jeune homme, par une délicatesse assez rare, lui représenta long-tems & vivement qu'une alliance si disproportionnée la couvrirait d'une éternelle opprobre. Cette femme, pour toute réponse, fit couper les deux narines de deux chevaux de carrosses très-beaux, & très-connus, dont elle continua à se servir pour ses visites & ses promenades. Une bisarerie si nouvelle devint d'abord la matière de tous les entretiens; on en parla moins peu de tems après, & enfin on n'en

dit plus rien du tout. Voilà ce qui nous arrivera , dit la dame à son gentilhomme , en lui faisant observer ce qui venoit de se passer. Ce raisonnement finit les difficultés.

Il n'y avoit que très-peu de jours que le mariage étoit fait , lorsque l'empereur arriva à Madrid. Ce prince parut surpris de voir parmi les grands qui lui faisoient leur cour , un homme qu'il ne connoissoit point , & qui avoit le chapeau bas. On l'instruisit dans l'instant de ce qui s'étoit passé ; il lui ordonna de se couvrir : *Vous autres* , dit-il à ceux qui l'entouroient , *vous ne devez le titre de grand qu'à la fortune , celui-ci , ajouta-t-il en souriant , le possède par la nature.* Histoire de Charles-Quint.

L'empereur qui sortoit d'une attaque de goutte très-violente , marchoit d'une maniere si singuliere que le comte de Buren ne put s'empêcher de rire. Une joie si subite surprit le prince , qui en demanda la cause. *Sire* , répondit le courtisan , qui ne se trouva pas assez de présence d'esprit pour imaginer sur le champ une défaite , *en voyant les pas mal assurés de votre majesté , j'ai cru voir l'Empire , comme son chef , chancelant , tantôt sur un pied , & tantôt sur un autre. Gardez-vous une autre fois de ces pensées* , lui dit l'empereur avec une douceur mêlée de sévérité , & *apprenez que*

Et ne sont pas les pieds, mais que c'est la tête qui gouverne un état. Histoire de Charles-Quint.

L'empereur demandoit un jour à Auguffin Sesse, Napolitain éclairé & vertueux, avec lequel il aimoit à s'entretenir, quelle étoit la chose qu'on pouvoit nommer heureuse dans le monde: *C'est, Sire, de n'être pas obligé de loger des soldats,* répondit Sesse; & je ne doute pas que votre majesté ne soit de mon opinion, si elle veut bien prendre la peine de lire ce que m'écrit ma femme. Il tira aussitôt une lettre qu'il venoit de recevoir, dans laquelle étoient vivement peints les défords que faisoient, dans sa maison & sur ses terres, des gens de guerre qu'on y avoit logés.

Charles satisfait de la repartie de Sesse, l'anoblit, & l'affranchit pour toujours de toutes sortes d'impositions. *Histoire de Charles-Quint.*

Charles qui aimoit à railler, & qui permettoit qu'on le raillât lui-même, demandoit un jour à Pierre Sabatte, espèce de bouffon plaisant & singulier avec lequel il badinoit souvent, pourquoi il n'étoit pas gai à son ordinaire, & se tourna tout de suite vers ses courtisans pour les assurer qu'il seroit bien trompé s'il n'étoit pas payé comptant: *Dieu me garde,* dit Sabatte, *de payer celui qui ne paye pas les autres.* *Histoire de Charles-Quint.*

Un payfan qui fut instruit par hafard que l'empereur aimoit fort les navets de son pays, se fit un plaisir de lui en offrir de ceux qu'il cultivoit, & qui étoient supérieurs aux autres. Il fut récompensé de la sensibilité qu'il avoit mise dans son petit présent, par le don qu'on lui fit d'un terrain assez considérable. Un de ses voisins acheta aussitôt les deux plus beaux chevaux qu'il put trouver, & les conduisit au prince. Charles qui démêla aisément le motif de cette démarche, jugea à propos de le punir en ne donnant que la corbeille de navets qu'il avoit reçue, en échange des chevaux qu'il recevoit. Instruit quelque tems après que l'homme avide, & trompé, ne dissimuloit pas son mécontentement : *Quelle raison a-t-il de se plaindre, dit-il, ne lui ai-je pas fait un présent qui me coûte le double de ce qu'il m'a donné ?* Histoire de Charles-Quint.

Charles s'entendant louer excessivement par un de ses courtisans, lui dit : *Je vois bien que vous pensez à moi dans vos songes.* Histoire de Charles-Quint.

Des courtisans trouvant que Charles s'étoit trop approché d'une batterie, le conjurerent de s'en éloigner : *A-t-on jamais vu, leur dit-il qu'un empereur ait été atteint d'un boulet de canon ?* Histoire de Charles-Quint.

On parloit devant l'empereur d'un capi-

tain Espagnol qui se vançoit de n'avoir jamais eu peur. *Il n'a donc jamais touché la chandelle avec les doigts*, dit le prince, *car il auroit craint de se brûler*. Il ne paroît pas possible d'exprimer d'une manière plus ingénieuse l'idée qu'on a de la valeur, ni d'anoblir d'une façon plus simple une chose très-basse. *Histoire de Charles-Quint.*

L'empereur dit à un ambassadeur François qui lui donnoit des louanges outrées, & par conséquent ridicules, deux ans après l'avoir horriblement décrié à Londres. *J'aurois désiré, monsieur, que vous eussiez un peu plus épargné ma réputation en mon absence, & que vous m'eussiez loué avec plus de modération en ma présence.* *Histoire de Charles-Quint.*

Le Titien ayant laissé tomber un jour son pinceau, Charles le ramassa, en disant que le Titien méritoit d'être servi par César. *Histoire de Charles-Quint.*

Le Titien disoit à l'empereur qu'il avoit l'honneur de faire son portrait pour la troisième fois: *Oui*, reprit le Prince, *C'est pour la troisième fois que vous me donnez l'immortalité.* *Vie des Peintres.*

On avoit érigé dans une église d'Espagne un monument remarquable à une femme morte depuis plusieurs siècles, & encore pourtant célèbre par des mœurs dépravées: *mon*

pere, dit l'empereur au supérieur de la communauté où étoit ce mausolée : *Quatre cents ans de pénitence ne suffisent-ils pas ; mettez les restes de cette dame dans un lieu écarté afin qu'on perde le souvenir de ses désordres.* Histoire de Charles-Quint.

Au retour de sa première expédition d'Afrique, Charles fut reçu en Sicile avec une pompe & des acclamations extraordinaires. Il se montra sensible, comme il le devoit, à tant de marques d'attachement & d'admiration : mais il fut singulièrement touché d'une fête que la belle princesse de Bisignano lui donna. *Je voudrois bien*, lui dit-il, *Madame, que le prince eût une femme plus vieille, & vous un mari plus jeune.* Votre majesté est jeune, & empereur pour y remédier, lui répondit la princesse. Ce mot indécent qui, dans un cœur délicat, auroit pu arrêter les progrès de la passion, ne fit qu'abrégger les formalités.

Dans les premiers tems de cet engagement, la princesse demanda la grace d'un homme de qualité qui avoit été condamné à perdre la tête : *Je ne puis l'accorder*, dit l'empereur. *S'il eût été possible de l'obtenir d'un autre, je ne me serois pas adressée à votre majesté*, repliqua la princesse. *J'en délibérerai avec Cuevas*, reparti l'empereur. Charles alla masqué, le jour

suivant, à un bal où il demanda à la princesse un bouquet qu'elle tenoit à la main. La princesse qui le reconnut lui répondit : *J'en délibérerai avec Cuevas, monsieur le masque. Voici celui qui le peut*, repliqua l'empereur en souriant. *J'accepte la grace, & vous donne le bouquet*, dit la princesse.

L'empereur demandoit un jour ce que l'on disoit du goût qu'il avoit pour la princesse de Bisignano. On l'admire généralement, lui répondit le gentilhomme auquel il s'étoit adressé. *Si cela est, répliqua-t-il, combien plus admireroit-on la vertu qui me feroit résister à ce penchant ?* Histoire de Charles-Quint.

Charles fit entendre à un de ses courtisans qui, durant son séjour à Paris, lui offrit de mener dans sa chambre une jeune personne très-distinguée par sa naissance & par sa beauté, qu'il se croiroit un monstre s'il déshonorait quelqu'un dans une ville où il étoit reçu avec tant de confiance. Les princes, au lieu d'ôter l'honneur par leurs galanteries, en procurent beaucoup, dit le courtisan. *Cela seroit vrai*, répondit l'empereur, *si chacun avoit la même opinion de son honneur que vous avez du vôtre.* Histoire de Charles-Quint.

On pressoit Charles de se livrer au penchant qu'il avoit pour la femme d'un des meilleurs officiers de son armée : *A Dieu ne plaise,*

dit-il, *que j'offense l'honneur d'un homme qui défend le mien l'épée à la main.* Histoire de Charles-Quint.

L'empereur étant à Salerne , vit de sa fenêtré un gentilhomme qui parloit à une très-belle bourgeoise de la ville ; il le fit appeller , & lui demanda , peut-être pour l'éprouver , comment il pourroit faire pour avoir cette femme en son pouvoir. *J'ai tant d'horreur pour le métier que Votre Majesté me propose, que je ne le ferois pas quand Dieu même me l'ordonneroit,* répondit le gentilhomme. *Plût à Dieu,* s'écria le prince , *que tous les courtisans fussent de votre humeur,* & il lui fit présent d'une très-belle chaîne d'or. Histoire de Charles-Quint.

Donna Antonia Codilla , veuve adroite & ambitieuse , forma le projet de faire servir à l'élevation de sa maison la beauté éclatante d'une fille qu'elle avoit. Dans cette vue elle la fit trouver plusieurs fois sur le passage de l'empereur , qui parut sensible un jour aux charmes qu'on lui offroit. Sur le champ il lui fut présenté par la jeune personne une requête qu'il reçut favorablement. Cette première grace fut suivie de quelques autres qui furent demandées assez rapidement. C'étoit beaucoup ; mais ce n'étoit pas tout ce que Codilla s'étoit promis. Elle se détermina à s'ouvrir davantage , & elle supplia Sa Ma-

testé Impériale de vouloir bien prendre soin de sa fille dont la fortune ne répondoit pas à la figure , & à mille bonnes qualités qu'elle avoit. Charles , qui démêla sans peine le sens de ces paroles , lui dit d'un air riant : *Mon esprit est trop occupé , madame , des affaires publiques , pour que je puisse penser aux besoins de votre fille , & la renvoya avec cette réponse. Histoire de Charles-Quint.*

Charles s'étant laissé entraîner dès les premières années de son regne , par l'ardeur de suivre un sanglier plus loin & plus vivement qu'il ne l'auroit fallu , se trouva au milieu d'une forêt , suivi seulement du comte de Bossu. Le hasard lui fit appercevoir que ce jeune seigneur , qu'il aimoit beaucoup , s'étoit blessé avec son propre couteau qui , suivant l'usage de ce tems-là , lorsqu'on chassoit la bête fauve , étoit empoisonné avec le suc de la jusquiame. Il n'y avoit qu'un moyen d'arrêter les suites de ce poison mortel , qui étoit de le sucer avant qu'il eût produit son effet. L'empereur ne balança pas à l'entreprendre ; & malgré les obstacles qu'y mit la générosité du jeune comte de Bossu , il l'exécuta avec un succès complet. *Vulcanius.*

Charles qui jouoit au berlan contre un simple gentilhomme , s'avisa de dire pour plaisanter , voyant qu'il avoit trois rois : *Je*

jure, par la tête de l'impératrice, que je gagnerai le jeu. Le gentilhomme, qui avoit trois dames, & une quatrieme qui tournoit, mêla adroitement les cartes, & avoua qu'il avoit perdu. Cette présence d'esprit fit sur le visage de l'impératrice une impression si sensible; qu'elle fut remarquée par le prince que sa curiosité naturelle portoit à vouloir savoir tout. Dès qu'on l'eut instruit, il demanda pourquoi un jeu sûr avoit été abandonné; *Sire*, lui dit le gentilhomme, *Votre Majesté tient lieu d'un quatrieme roi, & ainsi elle emporte le plus haut trih.* Cette réponse donna si bonne opinion à l'empereur de celui qui l'avoit faite, qu'il lui confia l'éducation de son fils Philippe. *Histoire de Charles Quint.*

Charles voulant donner un de ces divertissemens que les Espagnols appellent joutes de cannes, régla que tous ceux qui devoient y prendre part se diviseroient en quadrilles. Chaque grand composa la sienne des gens de condition qui lui étoient les plus attachés; mais on négligea généralement un homme de mérite & de considération, parce qu'il avoit quelque tache dans son origine. L'empereur, averti par un des gentilshommes de sa chambre de l'affront qu'on faisoit à un cavalier qu'il estimoit, sortit de son cabinet, & dit aux seigneurs qui l'attendoient sur son passage :

*Messieurs, que personne ne retienne dom N***, parce qu'il doit entrer dans ma quadrille. Histoire de Charles-Quint.*

Un ambassadeur de Charles s'apercevant, au commencement d'une audience qu'il avoit demandée à Soliman, qu'il n'y avoit point de siege pour lui, & que ce n'étoit point par oubli, mais par orgueil, qu'on le laissoit debout, ôta son manteau, & s'y affit dessus avec autant de liberté que si c'eût été un usage établi. Il exposa ensuite le sujet de sa commission avec une présence d'esprit & une assurance qui charmerent le grand prince devant lequel il parloit. Averti, au sortir de l'audience, de prendre son manteau qu'on croyoit qu'il oublioit, il répondit avec douceur & gravité, que les ambassadeurs de l'empereur son maître n'avoient pas accoutumé de porter leurs sieges avec eux. *Amelot, notes sur Tacite.*

Une jeune dame du palais avoit fait quelque faute de cour pour laquelle on jugea à propos de l'arrêter. Cinq cavaliers Espagnols, qui prenoient publiquement un intérêt fort vif à cette belle personne, se présentèrent devant l'empereur, le chapeau sur la tête, comme pour lui témoigner le mécontentement qu'ils avoient de l'ordre qui avoit été donné. Charles, au lieu d'être offensé, comme

l'auroit été un prince médiocre, de ce manquement extérieur de respect, leur dit agréablement : *teneis raxon, yo la mandare soltar*, vous avez raison, je donnerai ordre qu'on la mette en liberté. L'ordre fut en effet donné le jour même, au grand contentement de ses amans qui, outre la joie de la revoir, eurent encore le plaisir de trouver qu'ils ne s'étoient pas trompés dans le jugement qu'ils avoient porté de l'intelligence & de la générosité de l'empereur leur maître. *Histoire de Charles-Quint.*

L'empereur se prêta au desir qu'avoit Jean Daens de lui donner à dîner. A la fin du repas ce généreux & riche négociant d'Anvers jetta au feu un billet de deux millions qu'il avoit prêtés au prince : *Je suis*, lui dit-il, *trop payé par l'honneur que Votre Majesté me fait.* *Histoire de Charles - Quint.*

Charles rendoit volontiers justice à ses ministres. Il écrivit à Philippe, après la mort du chancelier Nicolas Perrenot de Granvelle : *Mon fils, je suis extrêmement fâché de la mort de Granvelle ; nous avons perdu vous & moi un bon lit de repos.* *Mémoires de Granvelle.*

L'empereur avoit une considération si marquée pour ceux qui servoient l'état, qu'il dit publiquement, en apprenant la perte qu'il yenoit de faire de l'archevêque de Toledé,

qu'il étoit plus fâché de la mort du cardinal de Tavera, que de celle de la princesse Marie, parce qu'il seroit plus aisé à son fils de trouver une autre femme comme celle-là, qu'à lui de trouver un conseiller tel que Tavera.

Histoire de Charles - Quint.

La cour de Charles-Quint étoit plus belle ; plus libre & plus nombreuse à Bruxelles que par-tout ailleurs ; parce que les Allemands, les Espagnols & les Italiens, qui n'aimoient pas à se trouver les uns chez les autres, s'y réunissoient. Quelque attention qu'on eût d'écarter tous les sujets de jalousie & de trouble qui pouvoient diviser ces nations rivales, on n'y réussissoit pas toujours. Un des démêlés qui firent le plus de bruit, fut celui de deux femmes de qualité qui se disputèrent le pas à la porte d'une église. Cette contestation ridicule devint une affaire importante par le feu qu'y mirent leurs partisans. Elle pouvoit avoir des suites dangereuses, si l'empereur ne l'eût terminée d'une manière plai-sante en apparence, mais sublime en effet, en prononçant : *que la plus folle des deux passât la première.* Histoire de Charles - Quint.

Charles avoit, ou vouloit paroître avoir tant d'amour pour la justice, qu'il ne passoit jamais devant un gibet sans le saluer. Cette pratique singulière frappa si vivement ses

foldats , qu'ils contracterent généralement l'habitude d'ôter leur chapeau dans les lieux où l'on punissoit le crime. *Histoire de Charles-Quint.*

Un jour que Charles alloit d'Anvers à Bruxelles , ses chevaux ou ceux de sa suite écrasèrent une brebis. Le berger ayant demandé inutilement un dédommagement, se laissa persuader de faire arrêt sur la personne de l'empereur. Le procès fut instruit & jugé comme il l'auroit été entre de simples particuliers. Cette équité déplut à la cour : on voulut savoir du rapporteur lui-même s'il comptoit l'autorité du prince pour rien. *Je m'y soumetts dans tout ce qui lui est dû, dit le magistrat : mais dans les affaires de la justice, je ne crains que Dieu.* Une vertu si mâle fit sur Charles l'impression qu'elle y devoit faire : il s'attacha cet homme généreux , & l'employa toujours depuis dans les affaires les plus importantes. *Histoire de Charles-Quint.*

Charles ayant signé un arrêt qu'on lui fit sentir n'être pas dans les principes d'une probité exacte , il le mit en piéces en disant : *J'aime mieux déchirer mes écrits que de perdre mon ame.* *Histoire de Charles-Quint.*

L'empereur ôta le gouvernement de Milan à Ferrand Gonzague , parce qu'il avoit souffert que sa fille & son gendre Fabrice-

Colonne recommandassent aux magistrats les causes des particuliers. *Histoire de Charles-Quint.*

Charles, craignant que Ferrand Gonzague qu'il aimoit, ne fût condamné aux plus grands supplices pour des vexations qu'il avoit commises dans le gouvernement du Milanez, se réserva à son abdication le jugement du procès qui avoit été commencé contre ce général. Le prince n'avoit pas voulu bleffer ouvertement la justice en déclarant innocent un homme qui ne l'étoit pas : mais il se crut permis d'empêcher la punition d'un coupable qui lui étoit cher. *Histoire de Charles-Quint.*

L'empereur se trouvant à Cologne à la Fête-Dieu, assista, tête nue, à la procession. Averti que la chaleur l'incommoderoit infailliblement, il répondit que le serain du Jeudi Saint ni le soleil de la Fête-Dieu ne faisoient point de mal. *Ferreras.*

Charles dont les troupes étoient composées d'Italiens, d'Allemands & d'Espagnols, disoit qu'une armée, pour être bonne, devoit avoir une tête italienne, un cœur allemand, & des bras castillans. *Cabeça Italiana, pecho Germanico, brazos Castillanos.* *Histoire de Charles-Quint.*

Charles disoit que les longues réflexions

étoient les cautions des bons succès. *Son histoire.*

Dans un village d'Arragon, où selon l'usage du pays, il y avoit un roi de Pâques, celui qui jouoit ce personnage se présenta à l'empereur qui passoit, & lui dit qu'il étoit roi: *En vérité, mon ami, lui répondit Charles, vous avez pris là un malheureux emploi. Son histoire.*

Charles - Quint disoit qu'un grand prince offensé par un petit, ne devoit pas manier la plume, mais l'épée: *ne devia papelear sino pelear. Son histoire.*

Charles - Quint juroit toujours à fé de *hombre de bien*, & faisoit toujours le contraire de ce qu'il juroit: aussi avoit-il bien étudié le prince de Machiavel qui étoit un des trois livres qu'il affectionnoit. *Amelot.*

L'empereur disoit souvent que l'Italien paroît sage & l'est, que l'Espagnol le paroît & ne l'est point, & que le François l'est sans le paroître. *Moreri.*

Charles disoit souvent: Les gens de lettres m'instruisent, les négocians m'enrichissent, & les grands me dépouillent. *Son histoire.*

L'empereur disoit que les états se menent d'eux-mêmes, & que les innovateurs en sont les perturbateurs. *Son histoire.*

L'empereur ne vouloit être ni loué ni blâmé.

blâmé. Il appelloit les historiens Paul Jove & Sleidan ses menteurs, parce que le premier avoit dit trop de bien de lui, & le second trop de mal. *Son histoire.*

Charles avoit pour maxime, que les princes ne doivent pas offenser les papes, ni souffrir d'en être offensés. *Son histoire.*

C'étoit une des maximes de Charles, que celui auquel on donnoit des louanges qu'il ne méritoit pas, devoit les recevoir à titre d'instruction. *Son histoire.*

Les rois d'Espagne n'ont porté le titre de majesté que depuis que Charles-Quint fut appelé au trône de l'Empire. On donna pour la première fois ce titre à ce prince en 1519, dans une occasion célèbre où fut plaidée la cause de la liberté des Indiens, contre la tyrannie de leurs vainqueurs. *Herrera.*

La dissection du corps humain a passé pour un sacrilège jusqu'au tems de Charles-Quint; & on voit une consultation que fit faire ce prince aux théologiens de Salamanque, pour voir si, en conscience, on pouvoit disséquer un corps pour en connoître la structure. *Le Gendre.*





HISTOIRE

DES GUERRES CIVILES D'ESPAGNE,

En 1520, 1521 & 1522.

L'Espagne, connue dans les premiers âges sous les noms d'Espérie & d'Ibérie, étoit habitée par des peuples qui, défendus, d'un côté par la mer, & de l'autre par les Pyrénées, jouissoient tranquillement d'un climat agréable, d'un pays abondant, de leurs propres loix. Leurs mœurs d'abord fort simples, s'altérèrent par la communication, & avec le tems. Avant même que des liaisons de commerce, ou des guerres qu'ils ne furent pas prévenir, leur eussent apporté les vices des nations étrangères, leur caractère étoit un peu changé: déjà ils gâtoient leur courage par de la présomption, & leur fermeté par de l'orgueil. Ils se dégoûtoient aisément de ce qu'ils possédoient; & montrèrent pour les possessions des autres un penchant mêlé de jalousie. Leur constance à supporter, à braver même la fatigue, la faim, toutes les incommodités de la vie, étoit portée jusqu'à l'héroïsme. Comme l'inac-

tion leur paroïssoit à tous un malheur, & à quelques-uns un crime; ils abrégéoient leurs jours par le fer ou par le poison, lorsque l'âge les rendoit incapables d'une occupation suivie. L'ennemi avoit souvent à se plaindre de leur barbarie: mais l'étranger devoit se louer toujours de leur générosité. Ils pouissoient l'attachement pour leur souverain, jusqu'à se donner souvent la mort pour ne lui pas survivre. On les trouvoit assez généralement d'un secret inviolable, d'une fidélité incorruptible, d'une indépendance fiere & hardie. Quoiqu'ils fussent les plus magnifiques en habits qu'ils pouvoient l'être, on les accusoit assez généralement d'avarice. Ils couchoient sur la terre, vivoient très-frugalement, prenoient toujours seuls leurs repas, & ne donnoient pas même à manger dans les jours consacrés au plaisir.

Le repos leur paroïssoit un fardeau si lourd, qu'ils alloient chercher dans des climats éloignés de l'exercice à leur inquiétude & à leur valeur, lorsque l'Espagne ne leur en fournissoit point. Ils commençoient la bataille en chantant; & la cavalerie combattoit à pied, si cela étoit nécessaire, pour soutenir l'infanterie. Leurs armes offensives les plus ordinaires étoient deux épées courtes & légères, propres pour se

battre de près, ce qui ne pouvoit convenir qu'à un peuple intrépide. Jamais on ne commençoit une expédition que les meres n'eussent solemnellement encouragé les fils par l'exemple de leurs peres; & sans être muni de peaux ou de vessies qu'on enflait dans l'occasion pour passer les rivieres à la nage. Ceux qui périssoient à la guerre étoient laissés en proie aux vautours: c'étoit un honneur qui ne s'étendoit pas jusqu'à ceux qui mouroient dans leur lit: on brûloit leur corps.

La partie de la nation qui occupoit le midi étoit sortie de la Barbarie par le commerce qu'elle avoit avec les étrangers: mais les habitans des côtes de l'océan ressembloient à tous les peuples qui ne connoissent d'autre exercice que celui de la chasse, & qui passent leur vie dans les forêts. Ce genre de vie avoit tant de charmes pour les Callaïciens en particulier, qu'ils se déchargeoient sur leurs femmes de tous les travaux de la campagne. On étoit parvenu à leur en faire soutenir la fatigue, en formant tous les ans une assemblée générale, où celles qui s'étoient le plus distinguées dans la culture des terres, recevoient des éloges publics.

Ces usages durerent jusqu'à ce que les Carthaginois, que leur ambition, leur ava-

rice & leurs flottes rendoient redoutables sur la méditerranée, eussent porté leurs vues sur une région remplie de richesses inconnues à ses habitans. Quelques tentatives qu'ils firent d'abord pour s'y établir, par la voie des armes, ne leur ayant pas réussi, ils se présentèrent comme des amis qui, en échange d'un superflu très-inutile, offroient des choses nécessaires pour les douceurs & les commodités de la vie. L'appas d'un commerce en apparence si avantageux, séduisit à tel point les Espagnols, qu'ils permirent à ces républicains de bâtir sur les côtes, des maisons pour se loger, des magasins pour la sûreté de leurs marchandises, des temples pour l'exercice de leur religion. Ces établissemens devinrent insensiblement des forteresses dont sortirent des armées nombreuses & disciplinées qui, après une guerre assez vive & des succès quelque tems balancés, affermirent presque tout ce qui étoit situé entre la mer & l'Ebre.

Les Carthaginois devenus les maîtres de la plus grande & de la plus riche partie de l'Espagne, parurent ignorer ou mépriser les moyens d'y affermir leur domination. Au lieu de continuer, comme ils avoient fait jusqu'au commencement de la guerre, dans le cours même de leurs conquêtes, à tirer,

avec des effets de peu de valeur , l'or & l'argent que fournissoient aux vaincus , des mines abondantes , ils voulurent tout emporter de force. Cet esprit de tyrannie passa de la république au général , à l'officier , au soldat , au négociant même. Une conduite si violente jetta les provinces soumises dans le désespoir , & inspira à celles qui étoient encore libres une horreur extrême pour un joug si dur. Ces dispositions les déterminèrent les unes & les autres à accepter des secours aussi dangereux que les maux qu'elles éprouvoient ou qu'elles craignoient étoient cruels. Elles devinrent dès-lors le théâtre de la jalousie , de l'ambition , de la haine de Rome & de Carthage.

Ces deux républiques rivales combattirent avec beaucoup d'acharnement pour savoir à qui l'empire d'Espagne appartiendrait. Peut-être ne seroit-il resté ni à l'une ni à l'autre , si les Espagnols , spectateurs tranquilles des événemens , eussent donné le tems aux deux partis de se consumer. Pour s'être conduits sur d'autres principes , & avoir voulu être acteurs dans ces scènes sanglantes , ils se trouverent les esclaves des Romains pleinement victorieux des Carthaginois , après une guerre très-opiniâtre. Ils ne changerent de maître qu'au bout de six cents ans , à

l'occasion & de la maniere que nous l'allons dire.

Des barbares sortis la plupart du nord de l'Europe pour chercher des climats plus doux & plus fertiles que le leur, demanderent au commencement du cinquieme siecle des établissemens à l'empereur Honorius. Ce prince naturellement foible, & qui gouvernoit un état qui s'écrouloit de toutes parts, n'osa rejeter une priere qu'on lui faisoit les armes à la main. Seulement pour préserver l'Italie des ravages qu'il prévoyoit, il fit insinuer à ces nations d'aller se fixer au-delà des Alpes. l'Espagne fut le séjour que les Sueves, les Alains, les Vandales & les Gots choisirent. Accoutumés au métier de brigands, ils ne purent devenir citoyens, & ils se firent entr'eux une guerre vive & continuelle. Les Gots, plus habiles ou plus heureux, soumirent leurs ennemis, & les états de leurs amis; & composerent de toutes les provinces d'Espagne une vaste & puissante monarchie qui se soutint avec éclat jusqu'au commencement du huitieme siecle. L'incontinence de leur dernier roi fut la cause de la révolution qui leur ôta le sceptre.

Rodrigue, c'étoit le nom de ce prince, devint amoureux d'une jeune personne de qualité nommée Cava, qu'il ne put jamais

parvenir à rendre sensible. Cette sévérité, qu'une fausse idée de la grandeur souveraine lui fit regarder comme un crime & comme un outrage, le détermina à satisfaire sa passion par la violence. Cava, inconsolable de son déshonneur, en instruisit secrètement le comte Julien son pere, qui étoit d'un caractère à ne sacrifier son ressentiment à aucune considération, & dans une position qui lui rendoit la vengeance aisée. Son gouvernement de Ceuta, la seule possession des Gots en Afrique, le mit à portée de traiter, sans se rendre suspect, avec les Sarrasins déjà maîtres de la Mauritanie; & le mécontentement général de sa nation l'aida à leur persuader que l'occasion qu'ils attendoient si impatiemment de s'établir en Europe, étoit enfin trouvée. Séduit par cette espérance, les Mores passent la mer, & ne trouvent que ce qu'on leur avoit annoncé; un roi sans mœurs & sans talens, beaucoup de courtisans & point de ministres, des soldats sans valeur & des généraux sans expérience, des peuples amollis pleins de mépris pour le gouvernement & disposés à changer de maître, des rebelles qui se joignent à eux pour tout ravager, tout brûler & tout massacrer. En moins de trois ans l'empire des chrétiens est détruit, & celui des infi-

deles établi sur des fondemens solides. Ils auroient été peut-être inébranlables, si des hafards heureux n'avoient confervé les jours du célèbre Pélage.

Ce grand prince, iffu du fang des rois Gots, voyant que toute fa valeur n'avoit pu vaincre, dans la journée de Xerès, la mauvaife destinée de fa patrie, que l'état avoit fuccombé, & le chef de l'état péri, ramaffa ce qu'il put trouver de citoyens généreux, & les conduifit dans l'Afturie, réfolu d'y défendre jufqu'à la dernière goutte de fon fang, les débris de la religion & de la monarchie. La confternation, qui étoit générale dans ces montagnes lorsqu'il y arriva, ne le fit pas changer de deffein: un courage à toute épreuve, des mœurs aimables, une fermeté au-deffus de tous les revers, le talent de la parole, une grande réputation de vertu & de capacité, lui fervirent à perfuader aux peuples qu'il étoit plus glorieux, plus fage même de fe défendre que de chercher leur falut dans une fuite honteufe, qui abandonneroit à l'ennemi leur pays & leurs biens. Cette conviction fut fuivie d'une ardeur à fe retrancher qui approchoit beaucoup plus de l'héroïfme que du défefpoir.

Les ouvrages n'étoient pas encore finis,

que les Mores attaquerent en même tems les défilés & les hauteurs avec l'impétuosité qui leur étoit naturelle , & la confiance que leur inspiroient leurs succès. Ils furent plusieurs fois repouffés avec tant de perte , que , désespérant d'emporter des postes si avantageux , & si bien défendus , ils offrirent une suspension d'armes , si on vouloit s'engager à leur payer tous les ans un léger tribut. Pélage , qui manquoit de vivres , & qui voyoit que la plupart des siens commençoient à parler de se rendre , accepta sans balancer un accommodement plus favorable que sa situation ne le mettoit en droit de l'espérer. Son projet n'étoit pas d'observer long-tems les conditions du traité , mais de profiter , comme il fit , de la treve pour se fortifier , discipliner ses troupes , amasser des subsistances & secouer le joug.

Cette hardiesse , qui eût été une témérité dans une ame commune , pouvoit ne pas réussir même à un grand homme , & devoit , selon les apparences , être suivie des plus grands malheurs , si les projets des Mores , vastes , & sans être déraisonnables , avoient du succès. Ces infideles méditoient la conquête de la Gaule Gothique dont ils espéroient deux grands avantages ; celui de former un établissement considérable dans

un beau pays, & celui de forcer à la soumission Pélage, en le plaçant au centre d'un empire redoutable, sans aucune espérance de secours. Pour exécuter ce plan sans trop hasarder, ils laisserent en Espagne une armée considérable disposée de maniere à contenir les peuples subjugués, & à observer ceux qui ne l'étoient pas encore; & ils porterent leurs principales forces au-delà des Pyrénées. La fortune qui les conduisoit comme par la main, leur fit parcourir en conquérans une grande partie de la France. Ils s'en croyoient les maîtres lorsqu'ils furent détruits près de Tours par Charles Martel, qui leur enleva le Languedoc, la Gascogne, la Catalogne, & les empêcha d'enfermer, comme ils se l'étoient proposé, un état composé de l'Asturie, de la Biscaye, du nord de la Galice, & de la Navarre, les seules contrées que Pélage avoit pu sauver ou recouvrer en vingt-trois ans d'administration. Des historiens très-estimables d'ailleurs se sont trompés lorsqu'ils ont écrit que ce prince à qui on n'avoit déferé qu'une couronne élective, comme elle l'étoit avant les malheurs qu'on venoit d'effuyer, avoit réussi, ainsi que les circonstances paroissoient l'exiger, à la rendre héréditaire; & que ses deux enfans avoient donné le premier

exemple de la succession en ligne masculine ; & féminine au défaut des mâles : il est douteux si Pélage a jamais porté le nom de roi , & il paroît certain que l'usage de perpétuer le sceptre dans une même famille ne s'est introduit qu'au commencement du dixieme siecle.

Un arrangement si sage procura aux chrétiens , lorsqu'il eut été fait , la facilité de profiter , pour affermir leur liberté , & pour étendre leur empire , des divisions qui partageoient les infideles. Ce n'est pas qu'ils ne fussent aussi quelquefois eux-mêmes en proie aux horreurs des guerres civiles : mais leurs démêlés ne furent ni aussi longs ni aussi cruels que ceux de leurs ennemis. S'ils acheterent quelque tems la paix par un tribut de cent de leurs filles destinées à des plaisirs honteux , ils effacerent cette infamie par des actions héroïques & des succès brillans. L'ascendant qu'ils prirent peu-à-peu sur les Africains , qui avoient fait la faute de se donner des rois particuliers dans toutes les villes considérables de leur domination , fut à la fin si marqué que , dans le quinzieme siecle , il ne restoit aux Maures de leurs conquêtes que le royaume de Grenade , tandis que les chrétiens avoient quatre monarchies , celle de Navarre , celle de

Portugal , celle d'Arragon , & celle de Castille. La dernière & la principale , qui avoit successivement porté les noms de Royaume des Asturies , d'Oviedo , de Léon & de Castille , prit celui d'Espagne après son union avec l'Arragon , par le mariage de Ferdinand & d'Isabelle.

Les deux souverains , trop puissans pour craindre d'être inquiétés par leurs voisins , résolurent la ruine des Mores. Pour y travailler avec une apparence de bonne foi & de justice , on leur demanda un tribut que la Castille leur avoit autrefois imposé , qu'ils ne payoient que lorsqu'ils étoient divisés , & que leur roi refusa comme on s'y attendoit , avec une fierté accompagnée de menaces. Cette réponse fut le prétexte & le signal d'une guerre longue , vive & opiniâtre. Toutes les places du royaume de Grenade , qui étoient en grand nombre , furent forcées , en plusieurs campagnes , par les chrétiens que Ferdinand & Isabelle animoient par leur présence , par leurs bienfaits & par leurs éloges. On investit enfin la capitale dans le mois d'Avril de l'an 1491. Comme elle étoit extrêmement fortifiée pour le tems , défendue par une armée plutôt que par une garnison , & remplie

d'une multitude d'habitans qui aimoient mieux périr que de se rendre, le siege en devoit être naturellement très-meurtrier: Gonsalve de Cordoue qui le conduisoit, le changea en blocus dès qu'il eut appris que la ville manqueroit bientôt de vivres; elle n'en avoit plus en effet à la fin de Novembre; & elle se rendit le second de Janvier de l'an 1492. On assura cette conquête en mettant de bonnes garnisons dans les places fortes, & en proscrivant tous ceux des infideles qui furent fermes dans leur religion. La prévoyance pour la tranquillité de l'Espagne fut poussée encore plus loin dans la suite: on alla attaquer jusques chez eux des peuples qui l'avoient opprimée durant environ sept siècles. Cette entreprise tout-à-fait héroïque réussit si heureusement, qu'Oran, Bugie, Alger, Tripoli, furent soumis, & les rois de Tremecen & de Tunis forcés au tribut & à l'hommage: toute la côte d'Afrique reconnut l'autorité des rois catholiques. Leur puissance, avant cette expédition, avoit été augmentée par la soumission des grands qui, dans le désordre des troubles civils, s'étoient accoutumés à une entière indépendance, par l'usurpation des royaumes de Naples & de Navarre, & sur-tout par

La découverte du Nouveau - Monde.

Cet événement, le plus grand peut-être en lui-même, & par ses suites, qui ait jamais occupé les hommes, fut l'ouvrage du génie de Christophe Colomb, & de la sagesse de Ferdinand & Isabelle qui eurent assez d'élévation pour adopter les vastes & sublimes idées qu'on leur présentait. Ils donnerent au pilote Génois trois vaisseaux avec lesquels il mit à la voile le 3 Août 1492. Sa navigation fut si heureuse, qu'en trois mois il prit terre aux isles Lucayes, & peu après à celle que son étendue & ses richesses firent honorer du nom de l'isle Espagnole. Là, il chargea ses vaisseaux d'or, d'argent, de marchandises précieuses qui réveillèrent la curiosité, ou exciterent la jalousie de toute l'Europe. Il en étoit parti assez généralement regardé comme un visionnaire. Son retour causa une admiration universelle: la cour des rois catholiques sur-tout le mettoit au-dessus de tous les éloges. Une approbation si générale l'encouragea à continuer ses découvertes & ses conquêtes dans un pays qu'on commençoit à nommer Indes Occidentales, par opposition aux Indes Orientales que les Portugais venoient de découvrir, & où ils formoient déjà des établissemens. Le terme des travaux de

Colomb * ne fut pas celui des progrès des Espagnols dans cette quatrième partie du

(*) Christophe Colomb, à qui un génie élevé, des études profondes & de longs voyages avoient fait deviner qu'il y avoit une quatrième partie de la terre inconnue aux trois autres, proposa à la république de Gènes sa patrie d'en tenter la découverte. N'ayant pas été écouté, il alla offrir ses services à Jean II, roi de Portugal, qui voulut que ce projet fût examiné par *dom Diego Ortiz*, évêque de Ceuta, & par deux médecins juifs fort estimés pour leur habileté dans la cosmographie. La première chose que firent ces commissaires fut de demander à Colomb un mémoire plus détaillé : il le donna ; & dès qu'ils l'eurent entre les mains, ils firent secrètement partir une caravelle, avec ordre au pilote de suivre exactement tout ce qui étoit marqué dans cet écrit, qu'on lui mit entre les mains : mais la tête & le courage du Génois manquoient également au Portugais : la caravelle n'alla pas fort loin ; elle retourna en Portugal, tout l'équipage détestant une entreprise qui lui paroissoit aussi insensée que périlleuse.

Colomb, indigné de cette supercherie, se rendit à la cour d'Espagne, où après bien des rébuts, la reine Isabelle lui confia trois vaisseaux. Les Castillans qui les montoient, effrayés de se voir au bout d'un certain tems si éloignés de leur patrie, ne parlerent plus que d'en reprendre au plutôt la route. La cour, disoient-ils, ne sauroit trouver mauvais qu'après avoir navigué plus loin que personne n'a fait, nous n'ayons pas été plus avant, sans espérance de rien trouver, & uniquement pour servir l'ambition déréglée d'un aventurier, qui, n'ayant rien à perdre, se mettoit fort peu en peine de nous voir tous périr. Il y en eut même qui dirent assez haut que le plus court étoit de jeter cet étranger à la mer, & qu'ils en seroient quittes pour dire qu'il y étoit tombé par accident en contemplant les astres.

Colomb qui comprit toute la grandeur du péril qu'il couroit, parla aux mécontents avec beaucoup de douceur, & leur représenta qu'un peu de constance alloit infailliblement leur acquérir une gloire immortelle. Voyant qu'ils ne se rassuroient point, il se hasarda à leur faire une proposition qui suspendit leur fureur.

monde.

monde. Ils y fonderent l'empire le plus riche qui ait jamais existé, & l'établirent

Il leur déclara que si dans trois jours la terre ne paroïssoit point, ils feroient les maîtres d'en user comme ils voudroient, & qu'il se mettroit à leur discrétion.

La déclaration du commandant fut prise au pied de la lettre, & on lui fit entendre que les trois jours étant expirés, on ne différeroit pas un moment à revirer de bord : mais on prétend qu'il n'avoit rien risqué en prenant un terme si court; qu'il y avoit déjà quelque tems qu'il trouvoit fond avec la sonde, & que la nature du sable ou de la vase qu'elle rapportoit lui faisoit juger qu'il étoit près de terre. Dès le deuxième jour il en parut des signes qui rassurerent les plus timides. C'étoient des morceaux de bois figurés, des cannes fraîchement coupées, une épine avec son fruit. D'ailleurs on commençoit le matin sur-tout à respirer un air plus frais, & ce qui plus que toute autre chose faisoit impression sur l'esprit de Colomb, les vents changeoient souvent pendant la nuit; car il ne pouvoit douter que cela ne vint d'un combat de vent de terre contre celui qui souffloit ordinairement au large. Le soir de ce même jour, qui fut le jeudi 11 d'Octobre 1492, la prière finie, il avertit que cette nuit-là même il comptoit de voir la terre. En effet sur les deux heures après minuit un matelot, qui depuis quelque tems se tenoit au haut du grand mât, se mit à crier : *lumiere, lumiere, terre, terre.* Au point du jour la terre parut visiblement éloignée d'environ deux lieues. Alors tout l'équipage de la capitane se jeta aux pieds de Colomb, lui demanda pardon des chagrins qu'il lui avoit donnés, & le salua en qualité d'amiral & de vice-roi. On sauta peu après à terre, & on prit possession, au nom de la couronne de Castille, d'une des isles Lucayes, à laquelle on donna le nom de San-Salvador. Les découvertes furent poussées les jours suivans. Les Castillans donnoient par-tout pour de l'or aux Sauvages qu'ils trouvoient, ce qu'en Europe on ne s'aviferoit pas de ramasser, des pots de terre cassés, des morceaux de verre & de faïence; & les insulaires croyoient avoir fait un si bon marché, qu'ils s'ensuyoient aussitôt, craignant que les Espagnols ne se ravissent.

sur des fondemens si solides , qu'il n'a effuyé aucune révolution : il passa , avec tous les

L'amiral voyant que ces peuples le regardoient lui & ses compagnons comme des hommes d'une nature supérieure , crut qu'il ne risqueroit rien à laisser trente-huit des siens dans un fort qu'il construisit dans l'isle qu'il avoit appelée l'Espagnole , & il partit pour l'Europe. Il essuya une si furieuse tempête , qu'il se crut perdu. Dans ce danger , il s'avisa d'une invention assez singuliere pour conserver la mémoire de ses découvertes , en cas qu'il pérît par la tempête. Il fit en peu de lignes une relation de son voyage , l'écrivit sur du parchemin , & l'enferma dans une barrique bien fermée qu'il jetta à la mer. Cette précaution fut heureusement inutile. Colomb arriva en Espagne , y fut reçu comme il le méritoit , & renvoyé avec une flotte considérable dans le Nouveau-Monde.

Les soldats qu'il y avoit laissés dans son premier voyage s'étoient si mal conduits pendant son absence , qu'ils avoient été tous massacrés. Pour prévenir un semblable malheur , l'amiral bâtit une ville assez forte , qu'il appella Isabelle ; & il voulut exiger des siens une exacte discipline , qu'il ne put jamais établir. Comme ils manquoient souvent des choses les plus nécessaires à la vie , ils les prenoient de force aux Indiens. Ceux-ci se réunirent pour exterminer des étrangers qui ne se faisoient connoître que par des violences. Comme Caonabo , roi de Maguana , étoit l'ame de cette ligue , Colomb voulut s'affurer de sa personne : il savoit que ce cacique faisoit beaucoup plus de cas du cuivre & de la fonte que de l'or , & qu'il avoit souvent témoigné une grande envie d'avoir la cloche de l'église d'Isabelle , parce qu'il s'étoit imaginé qu'elle parloit , il se servit de cette connoissance pour lui tendre un piège , dont l'exécution fut confiée au brave Ojeda.

Cet officier , après avoir reçu les instructions de son général , partit avec neuf cavaliers bien montés , pour se rendre à Maguana , lieu de la résidence ordinaire de son cacique , ayant fait auparavant courir le bruit qu'il étoit chargé de présens pour ce prince , avec lequel les Castillans vouloient , disoit-il , par estime pour lui , établir une paix durable. Le peu de suite

autres états de la monarchie , à la maison d'Autriche par le mariage de Jeanne, fille de

qu'il avoit, empêcha Caonabo de soupçonner du mystere dans cette ambassade, & il fit à l'ambassadeur une réception magnifique. Ojeda commença par remettre au roi les présens dont il étoit chargé, & il accompagna cette action de beaucoup de complimens de la part de l'amiral; puis il fit de grandes plaintes des préparatifs de guerre qui se faisoient par-tout contre une nation qui ne demandoit qu'à vivre en bonne intelligence avec toutes les autres. Il proposa ensuite les conditions sous lesquelles il avoit ordre de traiter : elles étoient très-raisonnables, très-avantageuses aux sujets de Caonabo; & la cloche de l'église d'Isabelle devoit être le noëud d'une si belle union. « En attendant, dit Ojeda, mon général m'a ordonné, Seigneur, de vous remettre un présent rare, & tel qu'il n'en a jamais fait de semblable à aucun prince. »

En disant cela il fit voir des fers, semblables à ceux qu'on met aux pieds des criminels & des forçats, & des menotes de même matière; le tout si bien travaillé, si poli & si luisant, qu'on l'auroit pris pour de l'argent. Il fit entendre au cacique que la coutume étoit de porter ces marques d'honneur aux pieds & aux mains, & il s'offrit à les lui mettre en particulier, afin qu'il pût se montrer en cet équipage à ses sujets. Le prince caraïbe donna sottement dans le piège, & se laissa conduire où étoient les gens d'Ojeda, qui le garotterent : puis cet ambassadeur, qui avoit son cheval tout prêt, s'étant sauvé brusquement dessus, y fit mettre en croupe le cacique enchaîné, se le fit étroitement lier corps à corps, & gagna au galop Isabelle avec sa proie. Le malheur arrivé à Caonabo révolta les Indiens. Ils formerent une armée de cent mille hommes, qui furent détruits par deux cents hommes de pied, & vingt chevaux que Colomb mena contr'eux. Toute l'isle Espagnole fut, après cet événement, condamnée aux travaux des mines, ou à un tribut qu'il étoit impossible de payer. L'amiral fut obligé d'aller rendre compte à la cour d'Espagne d'une conduite où il paroïssoit si peu d'humanité. Ayant réussi à se justifier en partie, il retourna aux Indes, où il trouva les siens livrés aux fureurs des guerres

Ferdinand & d'Isabelle , avec l'archiduc
Philippe , fils de l'empereur Maximilien.

civiles. Quoiqu'il fût parvenu très-heureusement à les finir , il fut accusé de vouloir les perpétuer , dans la vue de se rendre souverain & indépendant. Cette accusation fit impression sur Ferdinand , qui étoit d'un caractère défiant ; & on perdit par d'autres moyens Colomb dans l'esprit d'Isabelle , seul juge des affaires du Nouveau-Monde , parce que la découverte s'en étoit faite au nom & aux dépens de la couronne de Castille. Le mécontentement de la reine alla jusqu'à déposer le vice-roi , & à envoyer dans les Indes un nouveau gouverneur général , qui fit condamner à mort son prédécesseur , & l'envoya les fers aux pieds en Europe. Un traitement si injuste & si cruel rendit à Colomb la confiance des rois catholiques , qui le déterminèrent à continuer ses découvertes. Il seroit mort de faim à la Jamaïque , sans un stratagème singulier.

Il devoit y avoir bientôt une éclipse de l'une ; l'amiral envoya dire à tous les caciques des environs qu'il avoit une chose de grande conséquence à leur communiquer. Ils vinrent , & il commença par leur faire de grands reproches sur leur dureté à son égard ; puis prenant un ton assuré : « Vous en serez bientôt » rudement punis , ajouta-t-il : je suis sous la protection d'un » Dieu puissant qui me vengera. Et n'avez-vous pas vu ce qu'il » en a coûté à ceux de mes soldats qui ont voulu secouer le » joug de mon obéissance ? bientôt vous serez un exemple bien » plus terrible de la vengeance du Dieu des Espagnols ; & » pour preuve de ce que je vous dis , vous allez voir dès ce » soir la lune rougir , puis s'obscurcir , & vous refuser sa lumière : » mais ce ne sera là que le prélude de vos malheurs , si vous » ne profitez de l'avis que je vous donne. »

L'éclipse commença effectivement quelques heures après , & les barbares épouvantés poussèrent des cris effroyables : ils allèrent sur le champ se jeter aux pieds de Colomb , & le conjurèrent de détourner de dessus leur tête les maux dont ils étoient menacés. Il lui fut aisé alors de faire ses conditions : on lui jura de ne plus le laisser manquer de rien. Il se fit un peu prier pour mieux cacher son jeu : puis paroissant tout-à-coup

La mort d'Isabelle plaça Philippe * sur le trône de Castille en 1506. Il s'y fit adorer

se radoucir : « Vous en serez quittes cette fois-ci pour la peur, » leur dit-il : je vais prier mon Dieu de faire reparoître la lune. » Et en disant cela il s'enferma, & les Indiens recommencerent à jeter des cris épouvantables. Au bout de quelques momens l'éclipse commença à se perdre, & les infideles demeurèrent persuadés que cet étranger dispoit à son gré de toute la nature : ils eurent toujours grand soin depuis ce tems-là, non seulement de ne lui rien refuser, mais encore d'éviter de lui donner le moindre sujet de mécontentement.

Ce fut au retour de cette expédition en 1505 que pour confondre ses envieux, qui réduisoient presque à rien la gloire de ses découvertes, il s'avisa d'une plaisanterie dont on a beaucoup parlé.

Un jour qu'il étoit à table avec une grande compagnie, le discours tomba sur le Nouveau-Monde, & quelqu'un eut l'impolitesse de dire qu'il ne voyoit pas trop le merveilleux d'une telle entreprise : qu'un peu de hardiesse & beaucoup de bonheur en avoit fait tout le mérite. Ce discours fut applaudi, & chacun jetta les yeux sur Colomb, qui, sans répondre un mot, se fit apporter un œuf, & demanda si quelqu'un savoit le secret de le faire tenir tout droit sur sa pointe. On lui en donna à lui-même le défi : il l'accepta, cassa un peu la pointe de l'œuf, & le fit tenir droit. Tous s'écrierent qu'ils en auroient bien fait autant : « Je n'en doute point, reprit-il : mais aucun de vous » ne s'en est avisé, & c'est ainsi que j'ai découvert les Indes. » Je me suis avisé le premier de naviguer de ce côté-là ; & il n'est aujourd'hui si misérable pilote qui n'y puisse aller. Bien des choses paroissent aisées après le succès, qu'on a cru impraticables avant qu'elles eussent été entreprises. Vous pouvez vous souvenir des railleries qui ont été faites de mon projet avant que je l'eusse exécuté. C'étoit alors une chimere une folie : si on veut vous en croire aujourd'hui, rien n'étoit plus aisé. »

Colomb termina peu après à Valladolid une carrière plus brillante qu'heureuse. *Histoire de Saint-Domingue.*

(*) Ce prince portoit pour devise le collier de l'ordre de la

par son affabilité, sa candeur, sa générosité, Tout lui promettoit un regne heureux, lorsqu'une fièvre violente le conduisit au tombeau la même année qu'il avoit commencé à régner. Comme Jeanne sa femme étoit folle, & que son fils Charles n'étoit pas en âge de prendre les rênes du gouvernement, Ferdinand, qui avoit quitté publiquement la qualité de roi de Castille, en prit l'administration comme régent (*). Il gouverna avec beaucoup de sagesse, de bonheur & de gloire, jusqu'au commencement de l'année 1516. Se voyant prêt alors à finir sa carrière, il cassa le testament qu'il avoit fait en faveur de son petit-fils Ferdinand, par lequel il lui laissoit la Castille, l'Arragon, & toutes les couronnes qui y étoient annexées. La passion qu'il avoit pour son projet de la monarchie universelle, ruiné

Toison d'or, avec ces mots castillans : *Con los humildes, y con el alraigo, azero y pedernal*; ce qui veut dire : agneau avec les humbles, fusil & caillou contre les superbes.

(*) Dans le peu de tems que Ferdinand avoit gouverné la Castille après la mort d'Isabelle, il avoit singulièrement distingué un seigneur, dont il fut abandonné à l'arrivée de Philippe. Lorsqu'après la perte de ce jeune prince il reprit l'administration de cet état, il dit à son ancien favori : *Qui eût jamais pensé que vous m'eussiez ainsi abandonné ?* A quoi le courtisan répondit : *Qui eut jamais cru, Sire, qu'un vieux roi eût dû vivre plus qu'un jeune ?* Histoire de Charles-Quint.

sans reffource par cette disposition, l'emporta sur la tendresse qu'il avoit pour l'Infant, & le détermina à déclarer l'Archiduc Charles son héritier universel.

Soit que les talens du jeune prince, né & élevé dans les Pays-Bas, n'eussent pas encore assez excité l'admiration, soit que l'étendue des états qu'il devoit avoir un jour, eût inspiré trop de défiance, les Espagnols parurent peu disposés à le reconnoître pour leur roi à la mort de son ayeul. Ils prétendoient que la folie de la reine Jeanne * fa

(*) « Cette princesse ne voulut voir personne : elle ne sortoit de sa chambre que pour aller à l'église, où elle rendoit de fréquentes visites au corps de son mari ; tout le monde en avoit compassion : elle étoit vêtue d'un gros drap noir qui la serroit autour du col ; un grand bonnet noir, où sa tête étoit toute enfoncée, lui servoit de coiffure : ses manches lui cachotent les mains, & un voile épais, en forme de mante, lui descendoit depuis la tête jusqu'aux pieds. Quoiqu'elle parut toujours toute occupée de sa douleur, on ne la vit jamais se plaindre ni répandre une larme.

» On raconte à cette occasion que dans le fort de sa jalousie elle surprit une fois son mari avec sa maîtresse : elle en fut si touchée, & versa tant de larmes, que depuis elle ne pleura plus, comme si la douleur eût tari la source de ses larmes.

» Quand elle faisoit quelque voyage, elle ne marchoit que la nuit, comme si la lumière lui fût devenue odieuse, lorsqu'elle ne lui étoit plus commune avec un prince qu'elle avoit si tendrement aimé. Elle ne marchoit jamais sans faire porter après elle le cercueil de son mari. Une longue suite de gens à pied & à cheval, avec des flambeaux allumés, accom-

mere ne lui donnoit de droit réel qu'au gouvernement de l'état, & ne lui en donnoit pas même d'apparent au trône. Ces principes alarmoient vivement l'archiduc qui avoit cru toucher à la couronne, & qui se voyoit en danger d'en être encore long-tems éloigné. Des intrigues heureuses & bien conduites dissipèrent pourtant ce nuage, qui s'étoit formé en Castille. L'Arragon eut moins de complaisance, & prétendit qu'il ne pouvoit accorder le titre de roi au fils, qu'à la mort de la reine mere.

Indépendamment de ces difficultés que la présence de Charles n'auroit pas peut-être empêchées, son éloignement fut l'occasion de beaucoup de mouvemens. Ferdinand son frere, qui se voyoit sujet après avoir été destiné au trône, ne paroissoit pas content de sa situation. Sa jeunesse, son affabilité,

» pagnoient le corps. Elle jettoit souvent les yeux sur lui,
 » pour observer si quelque femme n'en approchoit point : c'est
 » ce qu'elle ne pouvoit souffrir, & cette bizarre jalousie lui
 » rendoit les femmes insupportables. Comme elle alloit un jour
 » de Torquemada à Hornillos, elle aperçut une abbaye, elle
 » eut envie d'y loger, & fit arrêter le convoi : mais dès
 » qu'elle eut appris que c'étoit un monastere de filles, elle
 » aima mieux camper & passer toute la nuit en pleine cam-
 » pagne, que d'en approcher. Il ne se passoit point de jour
 » qu'elle ne donnât quelque nouvelle marque du dérèglement de
 » son esprit. » *Histoire du cardinal Ximénez.*

L'avantage qu'il avoit d'être né en Espagne intéreffoient vivement les peuples à fa destinée : il ne lui manqua peut-être qu'un peu plus de hardieffe ; & à ceux qui l'entouroient, des vues plus étendues, pour causer une révolution.

L'Andaloufie étoit en proie à une guerre civile qu'y avoit excitée Pédro Giron, fils du comte d'Urena, pour s'emparer des possessions de la maison de Medina Sidonia. L'opinion où il étoit que cette immense succession appartenoit à sa femme Mencia de Gusman, & qu'il ne parviendroit à se faire rendre justice autrement que par la force, l'avoit déterminé à sacrifier la tranquillité de sa patrie à ses intérêts particuliers, & à choisir la voie des armes pour expliquer & soutenir ses droits.

Deux factions, celle de Beaumont & celle de Gramont, partageoient la Navarre, & la remplissoient de troubles. La premiere dévouée à l'Espagne, employoit les noms imposans de respect & de soumission pour venger ses propres injures, & satisfaire son ressentiment : la seconde déclarée pour la maison d'Albret, s'appuyoit de la protection de la France pour intimider ses ennemis. L'un & l'autre parti couvroit ses démarches les plus violentes de quelques apparences de fidélité.

Juan de Lanuza , premier magistrat d'Aragon , jaloux que le gouvernement de ce royaume eût été confié à l'archevêque de Saragosse par le testament de Ferdinand , traversoit en tout ce prélat , sous prétexte qu'il ne convenoit pas au repos de l'état que l'autorité absolue demeurât entre les mains d'une personne à qui sa naissance pouvoit inspirer des desseins trop élevés. Cette maxime , dont les conséquences ne pouvoient guere manquer d'être dangereuses , entraîna dans des discussions raffinées sur la soumission qui conduisirent à la désobéissance.

Des bandits , après avoir dévasté les campagnes du royaume de Valence , & de la Catalogne , se rendoient redoutables dans les villes même. Le désordre étoit poussé si loin , qu'il n'y avoit pas de femme qui crût son honneur en sûreté , ni d'homme qui pût compter sur sa vie ou sur sa fortune. Le dépositaire de l'autorité étoit le plus exposé. Il entroit dans ces attentas moins de crainte du magistrat , que de la haine pour la loi.

Quelques mécontents semerent sourdement à Naples que Ferdinand avoit nommé pour héritier de ce royaume le duc de Calabre , prisonnier dans le château de Xativa. Cette absurdité , qui fut méprisée les premiers jours même parmi le peuple , prit tout - à - coup

faveur, dès qu'on eut réuffi à lui donner l'apparence d'un myftere. Il s'éleva alors une efpece de fédition qui caufa du chagrin aux gens de bien, & de l'inquiétude à ceux qui étoient à la tête des affaires.

On prit les armes en Sicile contre Hugues de Moncade, avec affez d'acharnement pour que ce vice-roi, défefpérant de rétablir la tranquillité, fe crût autorifé à tout abandonner au hafard. Ce feu, plus violent & plus long qu'on ne l'avoit craint, fut attifé par quelques feigneurs qui firent fervir la sottife du peuple d'instrument à leur ambition & à leur vengeance.

S'il y avoit un homme dans la monarchie capable d'y prévenir les révolutions que cette fermentation prefque générale fembloit préfager, c'étoit Ximenez. Malheureusement l'autorité de régent de Caftille, que Ferdinand lui avoit confiée par fon testament, lui étoit disputée par Adrien, précepteur de Charles, qui n'ayant paru, jufqu'à la mort du feu roi, qu'ambaffadeur de fon élève, montra depuis des pouvoirs qui l'autorifoient à prendre les rênes du gouvernement. Des prétentions fi oppofées donnèrent de l'audace à ceux qui ne cherchoient que des prétextes pour troubler l'ordre public. Ce défordre continua jufqu'à ce que le cardinal eût pris fur fon

rival l'ascendant qu'il ne pouvoit manquer de prendre , & qu'il se fût fait confirmer dans sa place par le nouveau roi. Alors tout changea de face. Ce ministre , dans deux ans que dura son administration , acquitta les dettes de la couronne , recouvra le domaine , soumit les grands , termina glorieusement des guerres civiles & étrangères , fit respecter les loix. Pour ajouter une foi entière à des révolutions si singulieres & si rapides dans les esprits & dans les affaires , il faut connoître le génie qui les prépara.

Ximenez eut éminemment les mœurs de sa nation , & remplit dans toute son étendue l'idée qu'on se forme ordinairement du caractère espagnol. Politique sublime , il n'imaginoit jamais rien que de grand , & les moyens qu'il employoit pour réussir portoient , ainsi que les desseins qu'il formoit , l'empreinte de son génie. L'injustice , quelque part qu'elle se trouvât , lui faisoit horreur ; & son courage à la réprimer égaloit sa pénétration à la découvrir. Il ne connoissoit pas de plus grande faute en politique que celle de dissimuler les attentats contre l'autorité : tout état où ces ménagemens étoient nécessaires , lui paroissoit bâti sur des fondemens ruineux , ou gouverné par des hommes sans talent. La sévérité qu'il ne jugeoit qu'utile dans l'admini-

niftration de ceux qui font nés fur le trône, ou près du trône, lui paroiffoit néceffaire à ceux qui, comme lui, étoient parvenus d'un état obfcure aux premières places; il croyoit que des exemples de rigueur faits avec fierté, fingulièrement fur des gens d'un grand nom, affermiſſoient encore plus un miniſtre que la naiſſance la plus diſtinguée.

Sa prudence à tout prévoir, à tout arranger, à remédier à tout, étoit prefque incroyable: le confeil d'Espagne lui dut en grande partie la réputation dont il a joui long-tems, d'être le plus éclairé & le plus profond de l'Europe. Les contretems, capables d'ébranler les plus grands courages, l'affermiſſoient dans une entrepriſe: par cette fermeté il parvenoit en quelque maniere à maîtriſer les événemens, & à faire réuſſir des affaires que tout autre que lui auroit jugées impoſſibles. On blâma avec juſtice la lenteur de ſes délibérations: mais il regagnoit, par la promptitude de l'exécution, le tems qu'il avoit employé à délibérer. Comme il n'entroit ni mauvaife foi ni légéreté dans ſa politique, on traitoit avec lui ſans danger: il ne trahiſſoit jamais les paroles qu'il avoit données, ni n'en perdoit le ſouvenir qu'après y avoir ſatisfait. Il eut le mérite le plus eſſentiel à tous ceux qui gouvernent des empires, une eſpece de

passion pour les talens & pour les vertus. Il récompensoit les hommes d'état par de grandes places ; les savans par des largeesses ; les gens de bien par des éloges ; il ajoutoit pour tous la considération. L'éclat de tant de qualités brillantes fut un peu terni par quelques défauts : ce prélat fut fier , dur , opiniâtre , ambitieux , & d'une mélancolie si profonde , qu'il étoit presque toujours insupportable dans la société , & assez souvent à charge à lui-même (*).

(*) Ximenez , né en 1437 de parens obscurs , se fit cordelier dans un âge assez avancé. Il devint successivement confesseur de la reine Isabelle , archevêque de Toledé , cardinal , & enfin régent de Castille.

Quoiqu'il fût déjà à la cour lorsqu'on le fit provincial de son ordre , il alloit à pieds dans tous ses voyages , & ne prenoit d'autre précaution pour sa subsistance que celle de l'aumône qu'il demandoit lui-même. C'étoit cependant un métier qu'il entendoit fort mal ; & le plus souvent après avoir mendié tout le jour de porte en porte , à peine rapportoit-il un morceau de pain. François Ruys , son compagnon , lui reprochoit quelquefois agréablement sa malhabileté à faire la quête. *Chacun a ses talens* , lui disoit-il : *vous n'êtes pas fait pour mendier : pour peu que vous vous obstiniez à le faire , vous nous ferez mourir de faim ; je l'entends bien mieux que vous : si vous voulez me laisser faire & ne point vous en mêler , nous ne manquerons de rien.* Histoire du cardinal Ximenez , par Marfolier.

Un jour que le roi Ferdinand étoit occupé à rendre lui-même la justice à ses sujets , selon la louable coutume qui étoit encore alors en usage , & qui s'est depuis insensiblement abolie , comme il sortoit du palais accompagné d'une foule de courtisans & de magistrats , un payfan , nommé Cannamares , qui s'étoit caché derrière une porte par où le roi devoit passer , sortit subite-

La perte de ce grand homme, qui eût été un malheur dans tous les tems, arriva

ment, tira l'épée, & le frappa entre le cou & les épaules. Le coup fut si violent, que s'il n'eût été affoibli par un collier d'or que le roi portoit ordinairement, il ne pouvoit éviter d'être tué sur la place. Le roi qui se sentit frappé, ne perdit rien de sa présence d'esprit ordinaire : ainsi s'étant apperçu que ceux de sa suite alloient se jeter sur l'assassin pour le poignarder, il les en empêcha, & se contenta d'ordonner qu'on le mit en prison, dans le dessein de lui faire avouer ses complices, parce qu'il ne doutoit point qu'une action si hardie ne fût l'effet d'une conspiration contre sa personne. On fut bien surpris lorsque l'on reconnut, à n'en pouvoir douter, que l'assassin étoit un fou qui s'étoit imaginé que la couronne d'Aragon lui appartenoit, que Ferdinand l'avoit usurpée sur lui, & qu'il la retenoit injustement. *Si j'avois pu, dit-il, l'attaquer par une guerre juste, je l'aurois fait : mais comme il a séduit tous mes sujets, j'ai été contraint à me faire justice moi-même ; je n'ai pris conseil de personne, & je n'en avois pas besoin, puisque mes droits à la couronne sont évidens, & qu'il n'y a rien de plus naturel que de vouloir rentrer dans la possession d'un royaume dont on a été injustement dépouillé.* Comme on ne put tirer autre chose de ce malheureux par les preuves, ni par la question ; le roi fut d'avis qu'on le renvoyât sans le punir. Mais Ximenez, qui ne le quittoit point, représenta si vivement les conséquences d'une pareille indulgence, que ce malheureux fut tiré à quatre chevaux. *Histoire de Ximenez.*

La reine ayant destiné à son confesseur l'archevêché de Tolède, en fit venir de Rome secrètement les bulles. Les ayant reçues un jour de carême que Ximenez étoit prêt de partir de Madrid avec son compagnon, pour aller assister, selon sa coutume, à l'office de la semaine sainte, dans un couvent de son ordre, la reine l'envoya querir. Elle l'entretint quelque tems de choses indifférentes, puis tirant tout d'un coup de sa poche les bulles du pape : « Voyez, lui dit-elle, ce que mande Sa Sainteté par ces lettres que je viens de recevoir. » Il les prit avec beaucoup de respect, & lut le dessus, qui portoit :

dans des circonstances qui la rendirent plus sensible. Charles venoit d'arriver des Pays-

A notre vénérable frere François Ximenez , élu archevêque de Toledé. Il fut d'abord extraordinairement surpris : mais revenant à soi , il se contenta de baiser ces lettres sans les ouvrir ; & les rendant à la reine : Madame , lui dit - il , ces lettres ne s'adressent pas à moi. Il se retira aussitôt , & partit pour son voyage.

La reine qui connoissoit son mérite & sa capacité , & qui étoit persuadée qu'il ne lui manquoit aucune des qualités nécessaires pour soutenir la premiere dignité de l'église d'Espagne , fut tout-à-fait édiflée de lui trouver l'esprit aussi humble qu'il étoit grand. Elle dépêcha aussitôt après lui plusieurs seigneurs de la cour , pour tâcher de lui persuader de recevoir cette importante charge. Mais étant arrivés à son couvent , ils ne l'y trouverent pas : il avoit passé outre , & continuoit son chemin en grande hâte , lorsqu'il fut rencontré par ces mêmes seigneurs qui l'avoient suivi , & qui , étant bien montés , n'eurent pas beaucoup de peine à joindre un homme qui marchoit à pied , qui étoit chargé d'habits pesans , & qui étoit affoibli par le jeûne du carême , que l'on pratiquoit encore en ce tems-là avec une austérité toute autre que l'on ne fait aujourd'hui.

Ils n'épargnerent rien pour lui persuader de se rendre au choix que le pape & la reine avoient fait de lui. Mais soit que Ximenez , qui faisoit profession de la piété la plus scrupuleuse , se crût véritablement indigne de l'archevêché de Toledé , ou qu'il fût persuadé que sa résistance seroit vaine , & qu'il le recevrait enfin avec d'autant plus de gloire qu'il auroit fait plus de difficulté de l'accepter , tous leurs efforts furent inutiles , & il fallut un commandement exprès du pape , pour l'obliger d'accepter une charge qui faisoit l'objet de l'ambition des plus grands seigneurs du royaume. *Histoire de Ximenez.*

De toutes les charges qui dépendent de l'archevêque de Toledé , la plus considérable pour l'honneur & pour le revenu , est le gouvernement de Caçorla , composé de plusieurs villes & villages. Dom Rodrigue Ximenez , archevêque de Toledé , l'avoit conquis sur les Mores , & le roi Ferdinand III l'avoit uni au domaine de cette église l'an 1231. Le cardinal de Mendosa en

Bas

Bas en Espagne, accompagné de beaucoup de Flamands. La crainte qu'on y avoit que

avoit pourvu dom Pedro Hurtado de Mendoza son frere, qui en étoit en possession : il étoit tel qu'il falloit être pour obtenir toutes choses de Ximenez ; il faisoit profession de la plus haute probité, & tout le pays le louoit de sa modération & de sa justice : de plus, comme le nouvel archevêque devoit toute son élévation au cardinal son frere, il n'y avoit point d'apparence que Ximenez voulût lui ôter son gouvernement pour le donner à un autre : cependant, par une défiance à contre-tems, il pria ses parens de s'adresser à la reine, & d'obtenir d'elle une recommandation, ou plutôt un ordre à l'archevêque de le continuer dans sa charge. La reine leur permit de l'aller demander de sa part à Ximenez. Ils y furent, ils lui parlerent du mérite de leur parent, & ils le firent ressouvenir des obligations qu'il avoit au cardinal de Mendoza : mais ils ajouterent, en termes un peu trop forts, que la reine vouloit qu'Hurtado fût confirmé dans son gouvernement, & qu'elle n'entendoit pas qu'il fût donné à un autre.

Ximenez comprit aussitôt que s'il ne désaccoutumoit le monde de ces sortes de recommandations, qui valent des commandemens, il n'auroit jamais rien à sa disposition ; & qu'en donnant ainsi tout ce qui dépendroit de lui, on ne lui en auroit que peu, ou point du tout d'obligation. Cela ne convenoit point aux vues qu'il avoit de se faire des créatures. Ainsi quoique son premier dessein eût été de favoriser dom Hurtado, il répondit qu'il savoit, mieux que personne, les intentions de la reine ; qu'en lui donnant l'archevêché de Tolède, elle lui avoit laissé la disposition libre de tout ce qui en dépendoit ; qu'il lui rendroit compte de toutes choses ; que cependant il avoit ses vues pour le gouvernement de Caçorla, comme ils avoient eu les leurs. Ceux à qui il fit cette réponse, en furent extrêmement choqués ; ils furent aussitôt la rapporter à la reine. Ils tâcherent de l'irriter contre lui, en l'accusant d'ingratitude & d'une arrogance insupportable dans un homme qui seroit encore dans l'obscurité d'une cellule, si la reine ne l'en avoit tiré. Cette sage princesse les écouta sans s'émouvoir ; & comme

ces étrangers ne se rendissent maîtres du gouvernement , & n'attirassent à eux les graces

elle étoit persuadée de l'attachement de Ximenez , elle ne témoigna jamais que la liberté dont il avoit usé lui eût déplu.

La cour n'en usa pas de même : l'on parla du peu d'égard qu'il avoit eu pour la recommandation de la reine , comme d'une insolence punissable ; & il n'y eut personne qui ne regardât dès-lors Ximenez comme un homme inflexible , de la fierté duquel on auroit beaucoup à souffrir.

Quelque tems après , l'archevêque étant allé au palais , il y rencontra dom Hurtado : il remarqua qu'il se détournoit pour ne le pas saluer , & qu'il tâchoit d'éviter sa rencontre ; il le suivit , le salua ; & , haussant la voix , il l'appella gouverneur de Caçorla ; puis , s'approchant de lui , il lui dit : *Présentement que je puis disposer de votre gouvernement , je vous y rétablis avec joie : je n'ai pas voulu que d'autres que moi eussent part à la justice que j'étois résolu de vous rendre : je suis bien aise de trouver en vous un honnête homme & un ami , & de suivre mon inclination , en satisfaisant à ma conscience. Continuez à servir le roi , le public & votre archevêque , comme vous l'avez fait jusqu'à présent , & soyez persuadé que la grace que je vous fais est la moindre que je voudrois vous faire.*

Il lui parla ensuite avec tant de reconnoissance des obligations qu'il avoit au feu cardinal de Mendoza son frere , & avec tant de vénération pour sa mémoire , qu'il effaça entièrement la mauvaise opinion que dom Hurtado avoit conçue de lui. Il fut toujours très-attaché à l'archevêque , & l'archevêque l'aima & l'estima toute sa vie.

Ximenez fut ensuite trouver la reine : il lui dit qu'il avoit satisfait à ses intentions ; qu'il venoit de donner à dom Hurtado le gouvernement de Caçorla , & qu'il avoit cru , qu'en rendant ce qu'il devoit à la recommandation de Sa Majesté , elle ne trouveroit pas mauvais qu'il fit les choses d'une maniere qui convînt à sa dignité. La reine lui répondit qu'il lui avoit fait plaisir , & que dom Hurtado avoit un mérite qui ne permettoit pas de le négliger. Cette démarche fit cesser les murmures de la cour : mais elle n'empêcha pas qu'on ne regardât Ximenez

& les honneurs , faisoit généralement desirer qu'ils fussent renvoyés dans leur pays.

comme un homme sévère & sans égards , & qui ne permettroit pas qu'on donnât des bornes à son autorité. *Histoire de Ximenez.*

Il y avoit dans les prisons d'Alcala un homme de condition , qui appartenoit aux premières familles de la ville. Il étoit convaincu d'en avoir tué un autre , qui n'étoit pas moins bien apparenté que lui. Ce qui augmentoit le crime , est qu'il avoit été commis , pour ainsi dire , aux yeux de toute la cour : mais ce qui le diminueoit , est qu'il avoit été commis dans un premier transport de colere ; que le mort étoit un ennemi déclaré qui avoit offensé celui qui l'avoit tué de la maniere du monde la plus sensible , & que le criminel étoit d'ailleurs un fort honnête homme. Cette affaire ayant partagé toute la ville , Ximenez fut sollicité par les parens du criminel de demander sa grace à la reine , c'est-à-dire , de l'obtenir , son grand crédit ne permettant pas de douter qu'il ne l'obtint en effet : mais il le fut en même tems par les parens du mort , de ne se point mêler de cette affaire , & de laisser aller la justice son cours ordinaire.

Comme le crime étoit des plus gracieux , Ximenez eût bien voulu contenter les parens du criminel : mais il eût bien voulu en même tems que cela eût pu se faire sans choquer les parens du mort : voici comme il se tira de cet embarras. Pour la satisfaction des parens du mort , il laissa condamner le criminel : mais il fit en sorte que le jugement ne fût rendu que la veille de la naissance de Ferdinand , & que son exécution fût remise au lendemain ; résolu de la faire différer encore , si ce prince ne fût pas né ce jour-là. Tout le monde étoit persuadé que c'étoit un homme perdu. On le conduisoit déjà au supplice , lorsque Ximenez , qui étoit exactement averti de toutes choses , sortit de son palais , & le rencontra en chemin. Il fit semblant d'être surpris & embarrassé de cette rencontre : puis , comme s'il eût pris son parti sur le champ , il dit aux officiers qui le conduisoient , qu'ils prenoient mal leur tems ; que le jour de la naissance de l'Infant n'étoit pas un jour propre à de pareilles exécutions , & qu'elles se devoient encore moins faire dans le lieu qui en avoit été honoré que par-tout ailleurs. Il ordonna

Ximenez qui connoissoit la disposition des esprits, appuya des desirs si raisonnables avec

ensuite qu'on laisât le prisonnier sous la caution de ses parens, dont quelques-uns se présenterent pour en répondre, & se chargea de faire agréer à Sa Majesté l'ordre qu'il venoit de donner. Il la fut en effet trouver de ce pas : il en obtint la grace du criminel, & la fit expédier sur le champ. *Histoire de Ximenez.*

Le jeune roi Philippe, qui étoit porté à la profusion, avoit confié ses finances à un ministre encore plus prodigue que lui. Les suites que pouvoit avoir ce mauvais choix, alarmerent Ximenez, qui crut que le prince retireroit sa confiance, si on lui prouvoit, par quelque fait constant & important, que celui auquel il la donnoit n'en étoit pas digne. Il le trouva, & en fit tout l'usage qu'il avoit coutume de faire des avantages que la fortune lui présentoit.

Un jour qu'il étoit allé chez le trésorier particulier des finances, il lui demanda à voir le registre des gratifications : il le parcourut comme par maniere d'acquit, & sans qu'il parût fort appliqué à ce qu'il faisoit : mais étant tombé sur le rôle de celles qui n'étoient pas encore payées, il fut bien surpris d'y en trouver plusieurs qui étoient assignées sur les droits que le roi tiroit des soies du royaume de Grenade : il demanda si elles étoient expédiées ; & l'intendant, qui n'y entendoit pas finesse, les fit voir toutes signées & prêtes à être envoyées au trésorier de l'épargne, pour en faire le paiement. Alors Ximenez prenant un visage sévère : *Vous êtes, lui dit-il, bien obligé à l'amitié que je vous porte depuis si long-tems ; sans cela, rien ne seroit capable de m'empêcher de vous faire arrêter, & d'aller de ce pas demander votre tête au roi.* Il lui fit ensuite de sanglans reproches, de ce que sachant que ces droits avoient été cédés au roi d'Aragon, il avoit été assez hardi pour signer de pareils billets, sans avoir aucun égard à l'honneur du roi qu'il alloit faire passer pour un prince sans foi. L'intendant lui répondit tout effrayé, qu'il n'avoit pu moins faire, n'étant que subalterne à Manuel, que de lui obéir ; que ce n'étoit pas à lui à examiner s'il faisoit bien ou mal. Il ajouta qu'il en avoit le brevet signé

toute la hauteur & la vivacité d'un ministre à qui la gloire de sa nation étoit très-chère.

de la main du roi, & contre-signé de Manuel. Ximenez qui avoit par-là ce qu'il demandoit, se radoucissant un peu, le lui demanda; il le lui remit aussitôt: mais Ximenez ne l'eut pas plutôt lu, qu'il le déchira; & regardant l'intendant d'un air sérieux: *Voilà, dit-il, comme doivent être traités des brevets obtenus par surprise, contre la bonne foi, & au préjudice de la réputation de notre commun maître.*

Ceux qui étoient présens furent étrangement surpris d'une action si hardie; mais ils le furent bien plus lorsque Ximenez, ramassant les pièces du brevet déchiré, fut lui-même les porter au roi, & lui remontra avec tant de force le tort qu'il se seroit fait à lui-même, si, au préjudice du traité fait avec Ferdinand, il avoit été acquitté, qu'au lieu de lui en savoir mauvais gré, il le loua de sa fidélité, avoua qu'il avoit été surpris, & ordonna qu'à l'avenir aucun brevet ne seroit exécuté, sans avoir été communiqué à l'archevêque.

Mais Ximenez n'en demeura pas là: il en prit occasion de remontrer au roi l'impossibilité qu'il y auroit de régler ses finances tant qu'elles seroient entre les mains de Manuel: il lui rapporta sur cela tous les abus qu'il y avoit remarqués, & lui en fit voir les conséquences; & il y a bien de l'apparence qu'il fût venu à bout de son dessein, si la mort du roi, qui arriva lorsqu'on y pensoit le moins, ne l'avoit empêché d'achever ce qu'il avoit si bien commencé. *Histoire de Ximenez.*

Lorsque Ximenez entreprit, l'an 1509, la conquête d'Oran à ses frais, quelques-uns des principaux officiers de l'armée, humiliés d'être obligés d'obéir à un ecclésiastique, mirent, parmi les troupes destinées à cette expédition, un esprit de sédition, qui approchoit de la révolte. Le cardinal averti à tems, appaisa un peu ce tumulte par des émissaires adroitement répandus. Trop habile pour ne pas profiter d'un retour plus prompt qu'il n'eût osé l'espérer, il fit battre l'assemblée; & étant sorti de sa tente, il fit signe de la main qu'il vouloit parler: il se fit aussitôt un profond silence. Mais à peine avoit-il commencé son discours, qu'un soldat l'interrompit.

Cette conduite offensa le nouveau roi , plus affectionné qu'il ne convenoit pour sa tran-

insolemment , en criant : *De l'argent , point de harangue.* Ximenez s'arrêta pour le chercher des yeux ; & l'ayant reconnu , il le fit arrêter & pendre sur le champ en sa présence : puis il continua son discours avec la même tranquillité que s'il ne lui fût rien arrivé. Cet exemple de sévérité , soutenu d'un discours accommodé au tems & aux circonstances , imprima dans toute l'armée un respect pour Ximenez , auquel elle ne manqua jamais , tant qu'il en eut le commandement. *Histoire de Ximenez.*

Ximenez répondit à des personnes qui vouloient qu'on recherchât les auteurs de quelques discours qui avoient été tenus contre lui : *Que lorsqu'on étoit élevé en dignité , & qu'on n'avoit rien à se reprocher , on devoit laisser aux inférieurs la misérable consolation de venger leurs chagrins par des paroles.* Histoire de Ximenez.

Le duc de l'infantade ayant un procès contre le comte de Coronna , craignit de le perdre , si Ximenez , avec lequel il vivoit mal , en étoit le juge. Il obtint , pour l'éviter , des lettres de Charles , par lesquelles il se réservoir la connoissance de cette affaire lorsqu'il seroit sur les lieux , & défendoit cependant toutes poursuites. Ximenez s'en plaignit hautement , & écrivit si fortement au roi de cette affaire , qu'il permit enfin qu'elle fût jugée par les juges ordinaires. Il en arriva ce que le duc avoit prévu ; il perdit son procès. Il ne témoigna pas pour lors son ressentiment : quelque tems après le grand vicaire d'Alcala ayant envoyé le promoteur à Guadalajara , pour y faire quelques procédures , le duc lui fit donner des coups de bâton , sous prétexte qu'il avoit entrepris sur la juridiction de Bernardin de Mendoza son frere , qui étoit archidiacre du lieu , & menaça le promoteur de le faire pendre , s'il lui prenoit envie de revenir. Le promoteur fut à Madrid en porter ses plaintes à Ximenez.

Le cardinal qui jugea bien qu'on ne s'en étoit pris à son officier que pour se venger de lui , & que cette injure retomboit toute entiere sur lui-même , menaça hautement d'excommunication

quillité, & que la justice ne le permettoit à ceux de ses compatriotes qui l'avoient suivi.

Le duc, & de le dépouiller de toutes ses terres, s'il ne se soumettoit à toutes les satisfactions que l'église a accoutumée d'imposer pour de pareils excès. Le duc ne l'ent pas plutôt appris, qu'au plus fort de sa colere il lui envoya son chapelain, pour lui dire de sa part toutes les injures les plus atroces dont il put s'aviser. Le personnage étoit un des plus difficiles à faire : cependant le chapelain, qui craignoit la violence du duc, fut obligé de s'en charger. Il partit sur l'heure pour aller trouver le cardinal : il se mit à genoux devant lui ; & après lui avoir demandé pardon de ce qu'il alloit lui dire, il lui répéta mot à mot toutes les injures qu'il avoit ouï dire au duc.

Le cardinal, qui n'étoit pas moins surpris de la naïveté du chapelain que de l'emportement du duc, ne laissa pas de l'écouter aussi froidement que s'il lui eût fait un compliment : il ne changea ni de visage ni de posture ; il se contenta, après l'avoir repris de ce qu'il s'étoit chargé d'une commission si peu séante à une personne de son caractère, de le renvoyer au duc, en lui disant qu'il le trouveroit bien fâché à son retour, de toutes les impertinences qu'il lui avoit fait dire.

En effet, le duc, revenu de son emportement, trouva fort mauvais qu'on ne l'eût pas empêché de faire une pareille extravagance : il gronda fort son chapelain de ce qu'il lui avoit trop exactement obéi, & le renvoya sur ses pas pour en faire des excuses au cardinal. Le connétable de Castille l'ayant trouvé dans cette disposition, lui offrit son entremise pour son accommodement avec Ximenez : il l'accepta ; & le cardinal qui n'oublioit jamais les bonnes actions, & qui se souvenoit encore que le duc avoit refusé de s'unir contre lui avec Pedro Giron, ne s'en éloigna pas. L'on convint du jour & du lieu de l'entrevue ; elle se fit à Füencarollo : l'on s'y rendit de part & d'autre, sans autre compagnie que de quelques amis communs.

Comme l'on étoit au plus fort de la conférence, il arriva un accident qui faillit à tout rompre : l'on entendit un grand bruit de chevaux, & les fanfares des troupes qui marchaient à leur tête. Le duc & le connétable en parurent fort surpris, & ne

Son caractère a fait soupçonner qu'il n'auroit pas tardé à sentir le vice de sa partialité, si le régent, le seul assez hardi pour l'éclairer, & assez accrédité pour lui imposer, eût vécu le tems nécessaire pour se faire entendre. Sa mort livra le royaume entier à l'avidité & aux caprices des Flamands.

Ce joug parut humiliant & dur à une nation fiere & généreuse qui n'étoit pas

douterent point que le cardinal n'usât de mauvaise foi, & ne les eût attirés à Fuençarollo pour se saisir du duc. Ximenez de son côté, qui n'avoit donné aucun ordre, ne pouvoit deviner ce que ce pouvoit être. Il fut question de le savoir. C'étoit Jean Spinosa, capitaine des gardes du cardinal, qui ayant appris qu'il étoit à Fuençarollo, & s'étant imaginé qu'il n'étoit pas de sa dignité qu'il revînt aussi mal accompagné qu'il étoit parti, étoit venu avec tous ses gardes, pour lui faire escorte à son retour. Ximenez, après l'avoir bien grondé du contretems qu'il venoit de faire, le renvoya sur ses pas, lui défendant de s'ingérer à l'avenir de deviner ses intentions.

La bonne foi du cardinal acheva de gagner le duc. L'accommodement se fit avec toutes les marques de part & d'autre d'une parfaite réconciliation, & chacun s'en retourna chez soi fort satisfait de ce qui s'étoit passé à Fuençarollo. *Histoire de Ximenez.*

Je viens vous avertir, Monseigneur, dit un jour un ecclésiastique à Ximenez, qu'il y a à votre nomination, dans le lieu de ma naissance, un bénéfice vacant qui feroit mon bonheur. Comme je fais que vous n'accordez rien à ceux qui vous demandent quelque chose, & que vous ne vous souvenez pas de ceux qui ne vous demandent rien, je vous supplie d'avoir la bonté de me conseiller de quelle façon je dois me conduire : *Je m'en vais vous le dire*, répondit le cardinal : appelez mon secrétaire, d'un trait de plume il vous mettra en possession de ce bénéfice.

encore accoutumée à la servitude. Le mécontentement étoit si vif & si général, que les gens sages ne pouvoient pas s'empêcher de voir que la première occasion qui se présenteroit de remuer feroit faisie avec une ardeur extrême. Le départ de Charles pour l'Allemagne, où il alla prendre possession, dans le mois de Mai de l'an 1520, de la couronne impériale, hâta l'éclat & les mouvemens qu'on craignoit. Au lieu de saisir la circonstance de ce voyage pour regagner la nation en emmenant tous les étrangers, ce prince la poussa au désespoir, en confiant la principale partie de l'autorité, durant son absence, au cardinal Adrien, que sa qualité de Flamand faisoit haïr, & que son génie borné faisoit mépriser.

On vit s'élever alors de toutes parts des voix sans nombre qui se plaignoient que toutes les loix étoient violées, & tous les privilèges anéantis; que les Flamands avoient en moins de trois ans ruiné l'Espagne, fait passer dans leur pays plus de six millions, acquis les charges & les bénéfices qui étoient à leur bienfiance, & vendu les autres; que l'espérance qu'on avoit conçue de voir finir ces abus énormes étoit anéantie, depuis que, par le départ du monarque, les tyrans de l'état en étoient devenus les juges; que les

royaumes d'Aragon & de Castille alloient devenir des provinces d'un état immense dont la Flandre ou l'Allemagne seroit le centre ; qu'il ne restoit que la force pour rentrer dans des droits aussi précieux qu'incontestables, & qu'il falloit recourir sans balancer à cette voie extrême, mais nécessaire. Les grands qui, sous main, avoient contribué à allumer ce feu, envoyoient partout des émissaires pour l'entretenir & pour l'augmenter : ils pensoient, & ils faisoient insinuer à la multitude, que les circonstances étoient favorables pour obtenir l'éloignement de ces orgueilleux & avides étrangers qu'on avoit poursuivis jusqu'alors inutilement. L'opinion générale des gens raisonnables & de ceux qui ne l'étoient pas, fut à la fin, que l'empereur, qui étoit prudent, ne hasarderoit pas ses couronnes pour ses favoris, & que le cardinal, qui étoit timide, se détermineroit à aller chercher avec ses compatriotes un abri dans sa patrie, s'il voyoit former sur sa tête un orage un peu dangereux.

Cette persuasion déterminâ les principales villes d'Espagne à former entr'elles une confédération trop réfléchie pour n'être pas dangereuse. Elles envoyèrent toutes, dans le mois de Juillet, à Avila, des députés avec des pouvoirs assez étendus pour prendre les

Engagemens les plus violens. Tous les feigneurs furent invités à une assemblée qui n'étoit, disoit-on, convoquée que pour la défense des loix & de la liberté. Ceux qui s'y trouverent furent maintenus dans leur rang ; on fit le procès aux autres, & on les condamna comme traîtres à la patrie. La nouvelle république prit beaucoup de résolutions ; & n'en prit que de sanguinaires.

Avant qu'elles eussent été publiées, arrêtées même, il s'étoit déjà commis bien des désordres. Dès le 29 Mai, deux exempts avoient été affommés & pendus à Ségovie ; le premier, pour avoir trouvé mauvais que, dans une assemblée des communes, on s'élevât avec trop d'audace contre le gouvernement ; & le second, parce qu'il avoit osé plaindre un homme qui venoit de périr si misérablement. Un des députés de la ville aux états que l'empereur venoit de tenir, & où il s'étoit fait beaucoup d'innovations désagréables à la nation, étoit arrivé dans l'instant de la fermentation, & il avoit été massacré par la populace. La punition de ces barbaries pouvoit peut-être être différée, & la plupart des membres du conseil pensoient qu'on hasardoit trop en ne le faisant pas. Adrien, inspiré ou soutenu par le président, craignit que cette politique ne fût

prise pour de la foiblesse, & il se déterminâ à pousser les rebelles à l'extrêmité.

Le prévôt Ronquillo, l'homme le plus sévere des Espagnols, fut chargé de cette commiffion. Elle étoit devenue difficile par les précautions des mécontents qui s'étoient emparés des portes, & qui avoient déposé les magistrats dont la foi leur paroiffoit fufpecte. Ces hardieffes leur réuffirent fi bien, que les troupes qu'on envoya contre eux ne purent jamais pénétrer dans leur ville, & se virent réduites à en ravager le territoire. Le péril qu'elles couroient d'être accablées par les milices de Ségovie, de Toledé & de Madrid qui s'étoient jointes, déterminâ le cardinal régent à les faire foutenir par deux mille fantaffins & deux cents chevaux. Antoine de Fonceca, général de cette petite armée, crut qu'il exécuteroit plus sûrement les ordres qu'il avoit reçus, & qu'il feroit rentrer dans la foumiffion tout ce qui s'en étoit écarté, s'il avoit de l'artillerie; & il se présenta, dans le mois d'Août, aux portes de Medina Del - Campo, à deffein d'en prendre. Les habitans la défendirent avec tant de valeur qu'elle leur resta; & dans le premier feu du reffentiment qu'ils avoient de la violence qu'on avoit voulu leur faire, ils se joignirent aux autres membres de l'union.

A mesure que ce parti se fortifioit, ses vues s'étendoient; il n'avoit d'abord pensé qu'à se garantir de l'oppression; & déjà il aspiroit à devenir l'arbitre du gouvernement. Cette ambition lui donna l'idée de se rendre maître de la personne de la reine qui étoit étroitement gardée à Tordesillas, & il y réussit sans employer la force, par la seule connivence des principaux magistrats de la ville. Un avantage si considérable fut décisif. L'ordre qu'on fit donner par cette princesse à l'Aragon & à la Castille, de se joindre aux confédérés, produisit un effet prodigieux. Ceux qui s'étoient engagés dans la révolte y furent affermis, & tout ce qui balançoit encore fut excité par un si grand nom. Le peuple, qui adoroit Jeanne, se laissa aisément persuader que les foibleffes d'esprit qu'elle avoit eues par un excès d'amour, à la mort du roi Philippe, n'avoient été que passageres, & que l'affront qu'on lui faisoit de la tenir enfermée depuis seize ans, étoit moins une précaution contre sa folie, qu'une suite de l'ambition de Ferdinand, de Ximenez & de Charles. Cette conviction, tout-à-fait déraisonnable, de l'injustice qu'on faisoit à la mere, rendit si odieuse l'autorité du fils, que tous les moyens de la secouer parurent légitimes. On poussa l'audace

jusqu'à demander du secours au Portugal qui eut la probité de le refuser ; & la folie , jusqu'à imaginer de marier la reine Jeanne avec le duc de Calabre qui étoit prisonnier à Xativa. C'étoit l'assemblée d'Avila transférée à Tordéfillas , qui faisoit des démarches si hardies , & qui avoit des idées si bizarres.

L'empereur , qui étoit exactement instruit de ce qui se passoit , trouva ces dispositions si dangereuses , qu'il résolut de tout sacrifier pour les faire changer. Dans cette vue il donna au cardinal Adrien , pour collègues dans la régence , l'Amirante Frédéric Henriquez , & le connétable Inigo de Velasco. Il fit assurer ensuite les villes confédérées , qu'il consentoit à ne rien tirer du don gratuit qui lui avoit été accordé par les derniers états , & à réduire les revenus de la couronne aux sommes qui avoient été payées sous les rois catholiques : il voulut s'engager enfin à ne conférer qu'aux naturels du pays les dignités ecclésiastiques & séculières du royaume , pourvu qu'il fût permis aux étrangers qui étoient déjà revêtus de quelques-unes , d'en jouir le reste de leur vie. L'obstination des mécontents à vouloir que tous les Flamands fussent renvoyés sans délai , rompit l'accommodement , sans ôter tout-

à - fait à la cour l'espérance de rétablir la tranquillité : on avoit échoué auprès de la multitude ; on se tourna du côté des chefs.

Antoine d'Acuna, évêque de Zamora, né d'un pere incertain, & formé dès l'enfance au crime, fut le premier attaqué. Il joignoit un caractère audacieux & turbulent à des mœurs basses & corrompues. On lui trouvoit tous les vices d'un mauvais prêtre, excepté l'hypocrisie, & toutes les vertus d'un soldat, excepté la générosité. Ce prélat, dont l'ambition n'avoit point de bornes, mit sa soumission à un trop haut prix. Il osa demander l'archevêché de Toledé qu'on eut la sagesse de lui refuser. C'eût été un scandale horrible pour l'église de voir un homme sans religion sur le premier siege d'un grand royaume, & un péril pressant pour l'état, de renfermer dans son sein un citoyen assez mauvais pour en vouloir la ruine, & assez puissant pour la procurer.

Jean Padilla paroïssoit devoir être plus aisément détaché de la ligue. C'étoit un homme sans vices & sans vertus. Quoique sa maison eût servi en quelque maniere de berceau à la révolte, il n'y tenoit que par l'ambition & les caprices de son épouse. Cette femme emportée & superstitieuse, avoit vu en songe son mari grand-maître de

Saint-Jacques. L'espérance de voir réaliser bientôt cette chimère, l'avoit déterminé à allumer ou à attifer du moins le feu qui dévorait l'Espagne: elle consentit à l'éteindre, pourvu qu'on la conduisît au but qu'elle s'étoit proposé: mais on trouva qu'il étoit moins dangereux de continuer à l'avoir pour ennemie, qu'il n'étoit dur de détacher de la couronne une dignité importante qui y avoit été unie irrévocablement sous le dernier regne.

L'inutilité des deux tentatives qu'on avoit faites, ne détourna pas le conseil d'en hasarder une troisième; il tenta Pedro Giron par de l'argent, des honneurs personnels, une dignité héréditaire. Cet esprit léger & irrésolu laissa plus d'une fois la patience des négociateurs. Il vouloit & ne vouloit pas. On le croyoit content un jour des conditions qu'on lui offroit, & il avoit le lendemain des prétentions nouvelles. De la certitude presque entière d'un accommodement conclu, on passoit sans incident & sans intervalle à la crainte de ne le voir jamais terminé. Il paroissoit difficile de prévoir quel seroit le dénouement de cette intrigue, lorsque Giron partit brusquement pour s'aller mettre à la tête de l'armée rebelle.

Les troupes royales, trop foibles pour tenir
la

la campagne , s'étoient retirées dans la ville & sous le canon de Medina de Rioseco. Cet asyle quoique le meilleur peut-être qui se présentât , n'étoit guere sûr. Ceux qui l'avoient choisi pouvoient y être aisément forcés ou affamés. Il étoit même en quelque maniere impossible que l'un des deux malheurs n'arrivât pas , si Giron qui s'étoit porté devant cette place avec les principales forces de son parti , avoit su la guerre , ou qu'il eût été capable d'une résolution. Ses incertitudes en le retenant dans l'inaction lorsqu'il étoit le plus important d'agir , l'empêcherent de réduire les assiégés avant qu'on pensât à les secourir ; & son incapacité ne lui permit pas de voir qu'il lui étoit encore tout-à-fait aisé d'accabler le secours qui approchoit. Lorsque la jonction eut été faite , le général des mécontens qui avoit perdu sa supériorité , se retira , & laissa la campagne libre à ses ennemis.

Quelques Historiens ont écrit avec moins de fondement , que les royalistes étoient sur le point de se rendre à discrétion , lorsque la Comtesse de Medina demanda à Giron qui étoit son parent , une conférence qu'il ne crut pas que la bienfiance lui permît de refuser ; que cet homme foible & aveugle s'y étoit laissé persuader qu'il assureroit sa gloire en

acceptant la place qui offroit de capituler ; & qu'il épargneroit le sang de ses soldats , en permettant de se retirer à des troupes nombreuses dont la valeur & le désespoir seroient redoutables ; qu'il n'avoit pas compris qu'une ville ouverte de tous côtés n'étoit d'aucune importance, & qu'il s'agissoit moins de livrer des assauts à la place que de couper les vivres à l'armée qui y étoit enfermée. Cette relation finit comme l'autre , par dire que le comte de Haro, capitaine expérimenté, brave, & entreprenant , qui fut mis dans ces circonstances à la tête de toutes les troupes que les gouverneurs avoient levées , & que divers seigneurs y avoient jointes , forma un projet trop hardi pour être pénétré. Il prit avec beaucoup de diligence & de secret la route de Tordéfillas , escalada la ville avec une audace extrême , & eut le bonheur de se rendre maître de la personne de la reine Jeanne.

Les suites de cette démarche hasardée presque à la vue d'un ennemi infiniment supérieur , furent très - heureuses. L'esprit de rebellion qui avoit fait des progrès si rapides depuis que le nom de la princesse avoit paru l'autoriser , ne fut plus l'esprit général de la nation. Les bons citoyens reprirent courage, & les mauvais furent consternés. Ceux qui

n'étoient que foibles ou intéressés furent ramenés à leur devoir par les mêmes vues qui les avoient déterminés à s'en écarter : ils virent plus de sûreté & de fortune dans la soumission que dans la revolte : Pedro Giron fut de ce nombre.

Padilla , placé par cette défection à la tête d'un parti qui commençoit à être décrié , ne trouvoit de moyen pour le soutenir , ni dans son courage , ni dans la confiance des peuples. Sa femme dont le caractère étoit plus vif & plus agissant , imagina des ressources qui ne devoient pas tomber naturellement dans l'esprit d'une femme superstitieuse : elle se détermina à expolier l'église de Toledé , la plus riche de toute l'Espagne. Les précautions de quelques ecclésiastiques actifs & éclairés , qui ayant pénétré ce dessein , avoient mis à couvert tout ce qui leur avoit paru susceptible d'être enlevé , la réduisirent aux seuls reliques pour lesquelles le génie de la nation avoit persuadé qu'on n'avoit rien à craindre. On la vit se prosterner devant ces restes précieux , les conjurer de se laisser dépouiller de leurs ornemens , & leur jurer solennellement que leur gloire seroit un jour rétablie , & même augmentée. Après ces ridicules cérémonies , les reliques furent tirées de leurs châsses , enveloppées dans des linges , & res-

pectueusement remises dans les armoires où elles étoient ordinairement gardées. On fit des châffes l'usage qu'on avoit projeté ; elles furent converties en monnoie.

Ce secours qui étoit passager ne suffisant pas pour des besoins continuels, les troupes commencerent à vivre dans une si grande licence, qu'elles se rendirent insupportables, même à leurs partisans les plus échauffés. « Un curé » du village de Médiane, dit Brantome, » affectionna si fort Dom Juan de Padilla, » un des principaux chefs mutinés, que tous » les dimanches à son prône il ne failloit de » le recommander d'un *Pater noster* & d'un » *ave Maria*, & pour la sainte sédition dont » il étoit grand fauteur ; & il continua les » prieres l'espace d'un mois, au bout duquel » la fortune voulut que les troupes dudit » Padilla vinrent à passer par le village du » dit monsieur le curé, qui lui mangerent » ses poules & son lard, & burent son vin, » & qui plus est lui emmenerent sa cham- » briere. Le dimanche d'après il en fit sa » plainte en son prône, & leur raconta tout » le dommage que ces troupes lui avoient » fait, & sur-tout de sa chambriere Catherine, » la nommant tout à trac, & admonestant » le peuple de ne suivre plus le parti de » Padilla, ce qui fut fait, & renvoya tous » les autres à tous les diables, »

Ces dispositions qui en se communiquant de proche en proche devenoient insensiblement générales, firent sentir aux gouverneurs que la ligue déclinait , & qu'un effort extraordinaire la pourroit ruiner. Dans cette persuasion , ils emprunterent de la haute noblesse qui étoit presque toute restée fidelle, ce qu'elle avoit d'argent , & ils leverent & firent venir de tous côtés des troupes : leur armée se trouvant par ces précautions plus forte & mieux pourvue de toutes choses que celles des mécontents, elle reçut ordre de l'aller combattre. Padilla qui étoit exactement instruit de ce qui se passoit ne jugea pas à propos d'attendre dans son poste de Lobaton un ennemi très-supérieur ; & il partit avec précipitation pour Toro, ville où il espéroit de se soutenir , jusqu'à ce que les secours qui lui venoient de tous côtés , le missent en état de changer la guerre défensive en offensive. Malheureusement pour lui le comte de Haro fit tant de diligence qu'il le joignit à mi - chemin , & le força le 23 d'Avril 1521, près de Villatar (*) à une action générale qui fut décisive.

(*) La veille de cette bataille , un soldat de l'armée du peuple écrivit à un soldat du parti contraire : *Mon ami , demain la bataille se donne ; c'est une nécessité de se bien battre : il est certain que ceux qui seront vainqueurs , seront sans contestation les fideles.* Histoire de Charles-Quint.

La plupart des événemens de cette journée sont racontés si différemment & avec tant de confusion , qu'il est impossible d'en faire une narration exacte & suivie. Ce qui est certain , c'est que les confédérés furent battus & presque détruits ; que les officiers montrèrent , comme il convenoit , plus de résolution que les subalternes , que ceux des chefs qui n'avoient pas péri durant la bataille furent faits prisonniers , & décapités le lendemain , sans beaucoup de formalité ; que Padilla qui avoit survécu malgré lui à sa défaite , donna sur l'échafaud l'exemple d'une mort fiere & hardie ; que Valladolid , Segovie , Avila , Salamanque , Zamora , presque toutes les communautés qui avoient pris les armes les quitterent ; & que la Castille entiere auroit été pacifiée , si Toledé s'étoit déterminée à la soumission , comme elle l'auroit fait sans doute , sans les précautions de Marie Pacheco de Mendoza , veuve de Padilla , pour l'en empêcher.

Cette femme n'eut pas été plutôt instruite de la destinée de son mari , qu'elle le fit peindre décollé sur une enseigne qu'on portoit devant elle dans les rues de Toledé , tandis qu'elle monroit au peuple un enfant encore au berceau qu'elle avoit dans ses bras. Ce spectacle qui devoit faire naturellement des

Impressions profondes sur l'esprit de la multitude, empêcha en effet les féditieux qui en étoient témoins d'accepter l'amnistie qui leur étoit offerte, & les confirma dans leur rébellion. Ils n'auroient pas tardé à être punis d'une résolution si désespérée, sans la guerre de Navarre qui causa nécessairement une diversion.

Les gouverneurs alarmés des progrès que faisoit l'ennemi dans ce royaume, & inquiets des vues d'ambition qu'il pouvoit avoir, portèrent toutes leurs forces de ce côté-là, & abandonnerent au prieur de saint Jean qui avoit battu l'évêque de Zamora, le soin de réduire Toledé. Ce général auroit bien désiré d'emporter la place d'assaut, ou de la prendre par un siège régulier : mais l'un de ces partis lui paroissant téméraire, & l'autre impossible, il se vit réduit à former un blocus. Par ce moyen il coupa les vivres aux rebelles qui hasarderent dans le mois d'Octobre une sortie pour s'en procurer. La perte de douze ou treize cents hommes qui périrent inutilement à l'attaque des retranchemens, les rendit attentifs & dociles à des insinuations pleines de modération & de sagesse. Ils se soumirent aux mêmes conditions qui avoient été accordées aux autres villes ; & peu d'entr'eux furent exceptés de l'amnistie.

Cette clémence qui peut être regardée comme un effet du système qu'on avoit assez heureusement suivi jusqu'alors pour ramener les esprits , étoit encore un moyen dont on espéroit beaucoup pour finir les troubles déjà fort diminués du royaume de Valence. Leur origine étoit singulière. Un Franciscain ayant attaqué en chaire , dès l'année 1519, le péché contre nature , assura de la part de Dieu , que la contagion qui portoit de tous côtés la mort dans l'état , étoit une punition de ce crime énorme. Les auditeurs échauffés par ces déclamations cherchèrent tous ceux qu'on soupçonnoit d'avoir des mœurs si dépravées, & en arrêterent cinq : quatre furent livrés au feu comme évidemment criminels , & le dernier, contre lequel il n'y eut que de légers indices fut condamné à une prison perpétuelle. Le peuple qu'un grand intérêt rendoit alors sévère , ne trouva pas ce jugement assez rigoureux ; & il massacra inhumainement l'accusé que les lois ne condamnoient qu'à la perte de sa liberté.

Le gouverneur du royaume , instruit de ce qui s'étoit passé dans la capitale , s'y rendit bien accompagné pour punir les auteurs du soulèvement. Quoiqu'ils fussent assez généralement connus , personne ne voulut ni les dénoncer , ni déposer contr'eux. Ce silence

qu'on est forcé d'admirer , & qui ne peut être le crime que d'une nation qui a beaucoup d'élevation , eut des suites malheureuses. Les coupables craignant d'être tôt ou tard victimes de quelque délateur , penserent à se mettre à l'abri du châtiment. Dans cette vue ils formerent une confédération de tous les corps de métiers , qui eurent séparément leurs armes , leurs officiers , leurs drapeaux , mais qui se réunissoient à un centre commun. L'adresse qu'ils eurent de faire regarder cette association comme nécessaire , pour garantir les côtes des descentes des Algériens , & pour réprimer la tyrannie des grands , en imposa à Charles : il parut approuver une démarche , qui sous quelque point de vue qu'on l'envisageât , attaquoit l'autorité royale , & pouvoit un jour la ruiner.

En effet ce prince ne fut pas plutôt parti pour aller prendre possession de la couronne impériale , que les confédérés voulurent avoir part au gouvernement réservé jusqu'alors aux bourgeois & à la noblesse. Ils trouverent une opposition si marquée dans le vice - roi Diegue de Mendoza , comte de Mélito , que sa perte fut résolue. Pour la procurer , leur chef Guillaume Sorella imagina de disparaître , & de faire répandre par les plus adroits de ses partisans qu'il avoit été massacré. Le vice-roi

qu'on chargeoit de cette barbarie fut aussitôt assiégé dans son palais ; & il est presque sûr qu'il y auroit péri, si la noblesse qui s'y étoit rendue en armes à la première nouvelle de ce qui se passoit, n'eut fait assez de résistance pour lui donner le tems de s'évader. Cette fuite détermina les peuples encore incertains du parti qu'ils devoient prendre : ils firent dans la plûpart des villes du royaume, dans l'isle de Majorque des confédérations particulieres, qui, réunies entr'elles & avec celle de la capitale, formerent une confédération très - redoutable.

Pour arrêter ce torrent qui pouvoit tout bouleverser, le vice-roi convoqua le ban & l'arrière ban. Dès-lors tout le royaume fut en armes. Le peuple & la noblesse se battirent avec un acharnement dont les principes étoient différens, & les effets les mêmes. Il y eut des especes de sièges, des rencontres & des batailles où les succès furent partagés. Contre l'ordinaire des guerres civiles, celle de Valence ne développa point de talens, & n'occasionna que des crimes honteux & lâches. Les deux partis entièrement livrés à leur animosité ne paroissent occupés qu'à se détruire réciproquement, & le désir de vaincre n'entroit pour rien dans leurs démarches. Le vice-roi trop borné pour changer la disposi-

tion des esprits , trop foible pour prendre une résolution décisive , crut les affaires désespérées lorsqu'elles n'étoient encore qu'en péril , & prit la résolution de tout abandonner. Des secours qui lui vinrent à tems de Castille , & les insinuations de quelques gentilshommes qui avoient de l'élévation , le détournèrent de cette honteuse retraite , & le déterminèrent à tout hasarder pour rétablir dans son gouvernement l'autorité qu'il avoit laissé perdre. Ses efforts furent secondés par ceux de toute la noblesse , & d'une manière plus décisive par ceux du marquis d'Aytonne & des ducs de Serogue & de Candie.

Une populace ramassée au hasard , qui n'avoit ni projets suivis , ni chefs expérimentés , & qui n'étoit soutenue que par son désespoir , ne pouvoit guere résister à des forces considérables , & qui agissoient de concert. Dès que la révolution n'avoit pas été faite dans la première chaleur de la fermentation , elle étoit devenue en quelque manière impossible. Il étoit naturel que la guerre traînant en longueur , comme cela arriva , les confédérés fussent battus en détail , se divisassent par leurs pertes , & fissent des accommodemens particuliers. Ceux que leur caractère ou leurs intérêts rendirent plus opiniâtres , furent déterminés à la soumission , ou par la crainte

que leur inspira l'approche de l'empereur , ou par la modération qu'il montra à son retour d'Allemagne. La tranquillité publique se trouva entièrement rétablie avant la fin de l'année 1522.

Il n'y eut que quelques uns des chefs de la confédération , exceptés de l'amnistie générale , qui ne jouirent pas de cette paix. La veuve de Padilla , qui après que Toledé fut rentrée dans le devoir , s'étoit réfugiée en Portugal , n'y vivoit pas sans inquiétude. Il est vrai que les efforts des ministres espagnols pour la priver de cet asyle , avoient été jusqu'alors inutiles : mais le roi Dom Manuel pouvoit se lasser d'être généreux , ou se trouver dans des circonstances où il ne lui seroit pas possible de l'être. On peut même assurer que si elle & son fils avoient vécu long-tems , ils auroient été l'un & l'autre la victime des ménagemens que les petites puissances sont si souvent obligées d'avoir pour les grandes.

Cette crainte n'auroit pas empêché l'évêque de Zamora de choisir cette retraite , si des hasards malheureux ne l'avoient retenu malgré lui dans les montagnes de Castille , errant & fugitif durant dix-huit mois. Il fut pris & enfermé dans un château , où sa dignité lui procuroit des égards que ses crimes auroient dû lui faire refuser. Ce respect que la religion

n'ordonnoit pas, & que la raison défavouoit, ne l'empêcha pas d'affaffiner l'Alcayde qui étoit chargé de le garder. Une hardieffe fi barbare avança & déterminâ peut-être son fupplice. On l'étouffa felon quelques hiftoriens, on le précipita des fenêtres de fa prifon felon d'autres: tous conviennent qu'on lui fit fouffrir l'ignominie & les horreurs d'une fin violente.

Le bonheur qu'eut le comte de Salvatierra, chef du confeil de la ligue, d'échapper longtems à la vigilance de ceux qui le pourfuivoient, eut une iffue funefte: mais il fut accompagné de la plus tendre confolation.

Athanafe d'Ayala, page de Charles-Quint, qu'il avoit fuivi en Allemagne, apprit que fon pere étoit profcrit & abandonné. Sa jeunefle ne l'empêcha pas de connoître fon devoir; ni fon ambition de le remplir. Il vendit un cheval qui lui fervoit pour le manége, & en envoya le prix à un gentilhomme Efpagnol qu'il connoiffoit affez généreux & affez ami de fon pere, pour lui faire tenir ce fecours partout où fes malheurs l'auroient pu conduire. Dès qu'on fe fut apperçu que le jeune d'Ayala n'avoit plus de cheval, on foupçonna qu'il l'avoit facrifé à fes fantafies ou à fes plaifirs. Les peines qu'on lui impofa, ou pour lui faire avouer la vérité, ou pour

le punir ne lui arracherent jamais d'aveu qui fût propre à confirmer ou à détruire ces conjectures. Cette opiniâtreté qui n'étoit ni de son âge, ni de son caractère, piqua la curiosité & multiplia les perquisitions. A force de recherches on réussit enfin à savoir tout le détail d'une action qu'il est honteux pour l'humanité, qu'on soit réduit à regarder comme singulière, & à louer comme héroïque.

Le raffinement est souvent poussé si loin en Espagne, que le gouverneur des pages supposa qu'il se rendroit coupable du crime de lèse-majesté, s'il n'avertissoit l'empereur de ce qu'il venoit d'apprendre. Ce prince qui se possédoit déjà souverainement, ne témoigna ni surprise ni indignation; il loua le délateur de son zèle, & envoya chercher l'accusé. D'Ayala se présenta avec le respect qu'il devoit à son maître, & avec l'assurance qu'inspire une conscience tranquille: sans penser à se justifier ni à demander grace, il dit avec une noble simplicité ce qu'il avoit fait: ce secret qu'il avoit dérobé avec tant de soin aux autres, il se crut obligé de le révéler à son souverain.

Charles qui donnoit souvent une attention sérieuse à des actions que nous en trouverions peu dignes, feignit contre son page une colère qu'il ne se sentoit pas: mais il faisoit

l'occasion d'un service que d'Ayala rendit quelques années après à la monarchie , pour le récompenser, & de ce qu'il venoit de faire, & des marques de tendresse qu'il avoit données autrefois à son malheureux pere.

Cette preuve de générosité n'est ni la seule ; ni la plus marquée que l'empereur donna dans le cours des dissentions domestiques : il mit plus de noblesse encore dans le traitement qu'il fit à Fernand d'Avalos. Ce seigneur , un de ceux qui avoient été exceptés de l'amnistie , s'étoit d'abord retiré en France. Les efforts qu'il y avoit faits pour obtenir sa grace , n'ayant trouvé qu'une indifférence cruelle , ou une compassion timide , il voulut essayer si sa présence n'inspireroit pas d'autres sentimens. Cette résolution le conduisit à la cour impériale , où il ne se montra qu'à ceux dont il se croyoit sûr : mais il avoit fait trop d'amis pour n'en pas avoir d'infideles , dans un séjour où l'amitié ne survit pas à la faveur. Il fut trahi par un Espagnol auquel il avoit donné une confiance sans bornes , & sur les services de qui il comptoit le plus. Ce courtisan perfide & intéressé ne s'en tint pas là. Pour cacher la honte de sa démarche , & lui donner un air plus important , il feignit de croire que la personne du prince étoit en péril , & il supposa une

conspiration dont il faisoit Avalos l'auteur où le complice.

L'attention que l'empereur prêta à ce rapport, fit penser au délateur qu'on donnoit une créance entière à ses calomnies. L'inaction ou resta la cour durant quelques jours ne lui parut pas suspecte, & ne le fit pas changer d'opinion. Il crut que d'autres affaires avoient fait perdre celle-là de vue, & il ne craignit pas de la rappeler. Le prince indigné de son audace, lui dit de ce ton de maître qu'il savoit si bien prendre : *Vous deviez aller dire plutôt à d'Avalos où je suis, que de me venir apprendre où il est, puisque dans l'état où sont les choses, il a plus à craindre de moi que je n'ai à craindre de lui.* Sa majesté en achevant ces mots, fit signe à l'accusateur de se retirer, & l'accusé ne fut ni puni ni recherché. Ce trait de clémence acheva de gagner les Espagnols, que la force avoit défarmés. Ils fouhaiterent de répandre pour la patrie le reste d'un sang qu'ils venoient de prodiguer contre elle, & la guerre de Navarre en fournit bientôt l'occasion.





HISTOIRE

DE LA GUERRE DE NAVARRE,

En 1521.

IL n'y avoit pas un demi-siècle que les Mores avoient abordés en Espagne, lorsque Abderame, gouverneur général des pays conquis, secoua le joug du Miramolin de Damas, souverain de tous les Sarrasins répandus en Asie, en Afrique & en Europe. Ce courage éleva celui de plusieurs gouverneurs particuliers qui aspirèrent à regner dans leurs provinces, & qui parvinrent à s'y rendre indépendans. La crainte d'être dépouillés de leur autorité naissante en détermina quelques-uns à appeler à leur secours Charlemagne. Ce prince qui aimoit la guerre, qui la savoit, & qui examinoit rarement la justice de celles qu'il entreprenoit, envoya une armée en Catalogne, & en conduisit une autre dans la Navarre. Depuis les Pyrénées jusqu'à l'Ebre, tout subit les loix de ce conquérant. Les limites des Mores & des chrétiens étoient si mal fixées, ou le monarque François les respecta si peu, qu'il imposa indifféremment un

tribut aux uns & aux autres. Cet empire dura malgré quelques mouvemens assez vifs jusqu'à ce que le regne foible & tumultueux de Louis le Débonnaire, eut enhardi les Infidèles, non seulement à recouvrer leur liberté, mais encore à attenter à celle de leurs voisins.

Les Navarrois qui se voyoient à la veille de passer sous une domination qu'ils détestoient, & qui quoique sujets de la France n'en pouvoient espérer aucun secours, parce qu'elle étoit déchirée par des fureurs domestiques, élurent pour leur roi, Inigo comte de Bigorre, dont la valeur & la sagesse leur étoient connues. Ce prince se montra digne du choix qu'on avoit fait de lui. Il assura la tranquillité de ses sujets, & les rendit redoutables à leurs ennemis. Quoique sa postérité en héritant de son trône, n'héritât pas tout-à-fait de ses vertus & de ses talens, elle régna environ quatre siècles. Le sceptre passa dans une autre maison, à l'occasion que nous allons dire.

Sanche, surnommé le Fort, qui avoit conduit l'état avec assez de bonheur & de gloire durant un grand nombre d'années, se trouva, dans un âge avancé, incapable des soins du gouvernement. Cette foiblesse rendit le peuple insolent, & les grands factieux. Dès lors la voix de l'autorité ne fut plus écoutée, &

le royaume entier tomba dans une espece d'anarchie. Elle pouvoit durer long-tems, & avoir les suites les plus fâcheuses, si les mouvemens que firent dans ces circonstances les Castillans pour faire valoir quelques prétentions qu'ils avoient sur la Navarre, n'eussent déterminé Sanche à appeler à son secours Thibaud, comte de Champagne, fils de sa sœur, & son héritier. L'arrivée de ce jeune prince qui étoit en réputation de courage & d'habileté, ruina les espérances des étrangers, & fit rentrer les sujets dans l'obéissance. Il gâta malheureusement ce succès par une impatience de régner qui le fit renvoyer en France. Le roi son oncle poussa même l'indignation jusqu'à reconnoître pour son successeur le roi d'Aragon qui s'engagea de son côté à garantir son bienfaiteur de toute oppression. Cet odieux traité, quoique signé par les principaux des deux nations, n'eut point d'effet; & à la mort de Sanche, arrivée l'an 1234, Thibaud monta assez paisiblement sur le trône.

Ce prince eut deux fils, Thibaud & Henri, qui régnerent successivement. Le dernier ne laissa qu'une fille nommée Jeanne, qu'il eut l'attention de faire reconnoître pour son héritière présomptive. Quoiqu'elle n'eût que trois ans lorsqu'elle perdit le roi son pere, elle

fut recherchée par le roi d'Aragon, & le prince de Castille. Tandis que les états assemblés pour pourvoir au gouvernement du royaume, délibéroient sur les avantages & les inconvéniens des deux alliances, la reine mere passoit furtivement les Pyrénées avec sa fille, qui épousa Philippe le Bel, sur la fin du treizieme siecle. Par ce mariage, les couronnes de France & de Navarre, se trouverent réunies sur la même tête.

Une union si peu prévue, déplut également aux Navarrois, qui vouloient un maître moins puissant; & aux Castillans & Aragonois, qui auroient désiré un voisin moins ambitieux. Ce chagrin n'éclata pourtant que peu, & il ne se fit aucun mouvement pour empêcher le monarque François de prendre possession de son nouveau royaume. Les circonstances ne permirent pas à ce prince de se livrer aux soins nécessaires pour y rétablir l'empire des loix, & pour lui redonner son ancienne considération. Louis Hutin son fils, s'occupa encore moins de ce double objet. Comme il n'avoit pas d'enfant mâle, il ne se sentoit aucun zele pour un état que Jeanne, sa fille unique, alloit porter nécessairement dans une autre maison. Philippe, chef de celle d'Evreux, qui tiroit son origine de Louis de France, troisieme fils de Philippe le Hardi,

fut choisi pour cette alliance. Le mariage se fit le 27 Mars, 1316.

Le premier fruit de cette union, fut Charles le mauvais, dont la mémoire fera toujours odieuse à la France, pour la tyrannie qu'il y exerça, durant la prison du roi Jean. Il occupa le trône de Navarre après son pere, & le laissa à son fils Charles III, furnommé le Noble, par qui finit la maison d'Evreux, en 1425. Ce prince avoit fait, avant sa mort, des dispositions qui n'avoient paru ni dignes de sa sagesse, ni conformes à l'inclination qu'on lui croyoit pour son sang & pour son pays. Il avoit d'abord donné Blanche, sa fille unique & son héritiere, à Martin, roi de Sicile, & en secondes nôces, à Jean, frere d'Alphonse, souverain de l'Aragon, où il régna depuis lui-même. De ce mariage naquirent le prince de Viane, dont la vie fut un tissu de fautes presque nécessaires, & de ces malheurs que les plus grandes ames ne soutiennent pas; Blanche, femme du roi de Castille, Henri IV, furnommé l'Impuissant, Eléonore, qui épousa Gaston comte de Foix, de Bigorre & de Béarn. Le prince de Viane ni Blanche n'ayant point laissé de postérité, la couronne de Navarre passa après la mort de Jean leur pere, qui leur avoit survécu, sur la tête d'Eléonore,

Cette princesse qui avoit perdu son époux & son fils , ne régna pas un mois entier. Le trône fut rempli après elle , par François Phébus de Foix , son petit - fils. Comme ce prince n'étoit pas encore en âge de prendre les rênes du gouvernement , l'état fut conjointement administré par Magdelaine de France sa mere , & par le cardinal Pierre de Foix son oncle. Leur autorité ne finit pas avec la vie du monarque enfant : elle s'étendit aux premieres années du regne de sa sœur Catherine , qui lui succéda.

Le mariage de cette princesse que l'ambition & les entreprises de Jean de Foix , vicomte de Narbonne , rendoient nécessaire , souffrit de grandes difficultés. Ferdinand alors roi de Castille par sa femme Isabelle , & roi d'Aragon de son chef , la vouloit pour Dom Juan son fils : il trouvoit dans cette alliance le double avantage d'augmenter considérablement ses possessions , & d'en fermer pour toujours l'entrée aux François. Les Navarrois que la foiblesse du gouvernement & leur caractère rendoient entreprenans , prétendoient que c'étoit aux états du royaume à régler le mariage de leurs souverains : ils se fondoient sur d'anciens usages , & ne cachoient pas la répugnance qu'ils auroient à reconnoître un maître qui ne seroit pas de

leur choix. On est autorisé à penser que si les régens avoient pu retenir sans inconvénient le pouvoir qu'ils exerçoient, ils ne se seroient pas pressés de le faire passer en d'autres mains. La nécessité des affaires les réduisit à donner à l'état un pilote, & leur inclination les porta à le chercher en France. Ils crurent l'avoir trouvé dans Jean d'Albret, qui à la mort d'Alain d'Albret, son pere, devoit hériter des comtés de Périgord, de Limoges, de Dreux, d'un grand nombre de Villes, & de quelques principautés.

Les besoins du royaume exigeoient de grands talens. Il falloit former avec Louis XII des liaisons suivies, qui sans mettre la Navarre dans la dépendance de ses alliés, la rendissent redoutable à ses ennemis ; prendre contre Ferdinand des mesures sages qui ne lui fournissent point de pretextes pour commencer la guerre, & qui le missent pourtant hors d'état de la faire avec succès ; rétablir les fortifications des places fortes, & mettre sur pied des troupes suffisantes pour faire rentrer dans l'obéissance des peuples long-tems accoutumés à se jouer de l'autorité ; détruire l'un par l'autre les deux partis de Beaumont & de Grammont, qui divisoient la nation depuis tant de siècles, ou tenir entr'eux la balance si égale, qu'on les fît

concourir l'un & l'autre au bien public; s'attacher à un systême de politique dans un état abandonné jusqu'alors au tumulte des factions, au hasard des événemens, aux caprices de quelques femmes foibles, aux intrigues de plusieurs ministres mal intentionnés. D'Albret ne s'étant trouvé aucune des qualités nécessaires pour exécuter de si grandes choses, n'eut ni la confiance de ses amis, ni l'estime de ses voisins, ni l'amour de ses sujets. Il étoit difficile, impossible même que dans cette position il ne succombât sous les efforts que Ferdinand étoit déterminé à faire pour le dépouiller.

Ferdinand né l'an 1452, dans le tumulte des armes, & parmi les malheurs de sa maison, avoit la tête droite & élevée, les cheveux plats & châains, les sourcils épais, le teint olivâtre, le front serein, les yeux vifs, la voix agréable, la taille moyenne & bien proportionnée, les manieres douces & insinuantes, l'accès toujours facile & prévenant quand il le falloit. Il manioit un cheval avec grace, aimoit la propreté jusqu'à l'excès, pouffoit la sobriété aussi loin qu'elle peut aller, affectoit des mœurs non-seulement régulières mais austères, ne connoissoit de dissipation dans sa jeunesse que celle du jeu; dans un âge mûr, que celle de la chasse, &

dans les dernières années de sa vie, que le changement d'occupations.

Ce prince eut en montant sur le trône la sagesse de ne pas se livrer au penchant si ordinaire aux souverains, de suivre par présomption ou par jalousie, une route directement opposée à celles de leurs prédécesseurs: également éloigné de ce goût pour la nouveauté qui n'épargne rien, & de l'esprit d'habitude qui approuve tout, il s'accoutuma de bonne heure à prendre un parti, uniquement parce qu'il le croyoit bon. Quoiqu'il se proposât de réformer tous les abus qu'il trouvoit établis, il ne montra pas cette impatience si ordinaire aux génies médiocres: en ne précipitant pas les changemens, il réussit à rétablir l'empire des loix, à réprimer l'orgueil des grands, à mettre sur pied le seul corps d'infanterie qui existât alors, à donner à la nation une considération qu'elle n'avoit jamais eue. Comme la crainte de se rendre odieux à ses sujets ne le détournoit point des entreprises qu'il jugeoit utiles, le desir de la faveur populaire ne l'engagea jamais dans aucune démarche foible ou imprudente: son ame n'étoit pas remuée par ces petits ressorts qui influent souvent dans la conduite des plus grands hommes. Ceux qui ne voyoient pas que la prodigalité des rois est la

ruine d'un état , l'accuserent d'avarice : une injustice si commune fit peu d'impression sur lui , & il aima mieux rendre une justice exacte aux peuples , que de faire jouir les grands de ses bienfaits. La mauvaise opinion qu'il avoit des hommes , plutôt qu'une confiance outrée en ses lumières , le déterminà à être lui-même tout son conseil : mais il prenoit les précautions les plus sages , pour n'employer que des instrumens capables de redresser dans l'exécution , ce que les plans qu'il avoit formés pouvoient avoir de défectueux. Il avoit approfondi & adopté ce grand principe de politique , que le génie du monarque doit se plier à l'état de la monarchie : de-là vint qu'il se roidit ou qu'il plia , qu'il fit la guerre , ou qu'il vécut en paix , toujours suivant les besoins & les circonstances. Naturellement il craignoit l'éclat : l'expérience le convainquit de l'avantage qu'il y avoit à ne faire la guerre qu'avec de la *poudre soude* , selon l'expression de Gracian son panégyriste ; & il abandonna communément à ses alliés la gloire d'une entreprise , pourvu qu'il pût les amener à lui en céder le fruit.

A juger de Ferdinand par les apparences , on pouvoit lui soupçonner une ame toujours dans l'agitation : sa sagesse dans le choix de

ses projets, & sa tranquillité dans leur exécution, étoient la preuve que c'étoit plutôt par système que par inquiétude, qu'il nouoit & dénouoit perpétuellement des intrigues. Il s'écartoit des principes de la morale en manquant de probité dans ses négociations, & de ceux de la politique en ne sauvant pas même les apparences de la probité : heureusement pour les princes ses contemporains, il ne les crut pas plus esclaves que lui de leur parole, ce qui l'empêcha de profiter autant qu'il l'auroit pu faire de ses perfidies. L'opinion générale veut qu'il ait eu beaucoup de penchant à la finesse, ou qu'il ait voulu en faire la base de sa réputation : nous croyons avoir démêlé que ce génie souple ne préféra les voies détournées aux autres, que parce qu'il les crut plus sûres pour le siècle où il vivoit.

Les guerres étrangères & les troubles domestiques qui retardent toujours les progrès d'un gouvernement, formerent celui d'Espagne : Ferdinand les tourna si bien au profit des loix & de l'état, en éloignant les esprits inquiets & en dépouillant les séditieux, que Philippe II disoit en parlant à son fils de ce grand prince : *C'est à lui que nous devons tout.* On ne sauroit s'empêcher de le regarder comme un homme très-supé-

rieur, quand on pense que le chimérique projet de la monarchie universelle qui le porta toujours au grand, ne lui fit rien hasarder d'imprudent, ni entreprendre d'impossible. Sa religion ne fut que ce fanatisme odieux qui rend les rois persécuteurs, & ce masque perfide qui les dispense d'être honnêtes-gens. Un grand politique a fini le portrait que nous traçons, quand il a dit que *si la monarchie Espagnole venoit jamais à décliner, l'unique moyen de la rétablir, seroit que Ferdinand ressuscitât, pour être son restaurateur.* (*)

(*) Ferdinand montrait combien la reconnoissance lui étoit à charge, quand il disoit : Je ne vois aucun sujet de joie pour moi dans la possession du royaume de Naples, puisqu'il ne m'en revient aucun profit, & que Gonsalve, qui l'a conquis en mon nom, semble n'avoir eu d'autre vue que son avantage particulier, & celui de ceux auxquels il en distribue les terres & les revenus. *Paul Jove.*

Les magistratures de création nouvelle sont toujours odieuses au peuple, parce qu'il les regarde comme un nouveau joug. Si on est forcé par les circonstances à en ériger, il faut pour en diminuer l'horreur, sur-tout dans les pays conquis, les confier à des personnes d'une modération connue & inaltérable. Les militaires, accoutumés à des loix qui ne fournissent point d'interprétation, ont rarement l'esprit de conciliation, nécessaire dans ces places, comme l'éprouva Ferdinand après la conquête du royaume de Grenade. Il fut obligé de leur retirer l'administration des affaires publiques, & de la confier à des légistes qui, étant d'une condition inférieure aux grands & supérieure aux petites gens, font profession de modestie, d'intégrité, de douceur & de tempérance, aiment la paix & le bien public,

Le caractère de ce prince qui devoit inspirer à tous ses voisins les précautions les

fuient les partialités , refusent les présens , & s'assemblent à des heures réglées pour donner audience , & pour juger les procès. Mendoca , guerre de Grenade.

Frédéric , roi de Naples , envoya en 1501 , à Ferdinand son parent , le comte de Conversano , pour lui demander du secours contre Louis XII , qui s'apprêtoit à le dépouiller de ce royaume. Ferdinand , loin de vouloir maintenir Frédéric , avoit déjà partagé avec Louis XII l'état de Frédéric : mais il lui convenoit de cacher ce partage au roi de Naples , afin qu'il comptât sur un secours qui lui manqueroit dans le moment fatal , & qu'il fût ainsi plus aisément dépouillé. Pour cet effet , le roi d'Aragon donna le change à Conversano , en l'assurant , avec d'horribles sermens , *qu'il regardoit le bien de son cousin , le roi de Naples , comme le sien propre.* Cet envoyé , s'imaginant l'entendre , donna des assurances à son maître , qui furent la principale cause de sa perte. *Du Bos , ligue de Cambray.*

Ferdinand n'ignoroit pas le commerce que le vice-chancelier d'Aragon avoit avec la reine Germaine de Foix , sa seconde femme : mais le désir d'avoir des enfans mâles pour les faire régner , à l'exclusion de ceux de sa fille Jeanne , le déterminèrent à fermer les yeux sur son déshonneur , & à n'en jamais parler : sur quoi un cavalier Aragonois a dit que Ferdinand mourut *como buen casado , con el dedo en la boca.* Notes sur Tacite.

Un des secrétaires de Ferdinand , Quintana , qui revenoit de la cour de France , disant au roi son maître que Louis XII ne vouloit plus former d'alliance avec l'Espagne , sous prétexte qu'il avoit été trompé deux fois : *Deux fois !* s'écria Ferdinand en jurant : *il en a menti , l'ivrogne : je l'ai trompé plus de dix.* Commentaires sur Commines.

L'établissement de l'inquisition est une faute énorme , qu'on reprochera à la mémoire de Ferdinand , lors même qu'il se fera trouvé quelqu'un de ses successeurs assez éclairé pour la sentir , & assez courageux pour la réparer. Ce prince , pour avoir voulu asservir à ses opinions les Juifs & les Mores qui ne devoient que de la soumission aux loix , a mis les rois &

plus sages & les plus réfléchies, ne fit que jetter le roi de Navarre dans une défiance oisive : cette inaction long - tems la source de beaucoup d'humiliation, eut des suites terribles à l'occasion que nous allons dire.

Depuis que pour remplir les engagemens

les peuples sous le joug le plus humiliant & le plus dur, celui de la superstition & du fanatisme. Le chef de ce tribunal odieux est parvenu insensiblement à avoir dans l'état une autorité indépendante de celle du souverain ; ce qui est un des plus grands désordres qui puissent arriver dans un gouvernement. C'est aujourd'hui la seconde personne du royaume : la chose est si vraie, que Philippe IV, qui avoit donné à un ecclésiastique l'alternative de l'archevêché de Tolède ou de la charge d'inquisiteur général, s'écria, en apprenant le choix qu'il avoit fait : *Cet homme n'est pas si habile que je croyois ; puisqu'il aime mieux être archevêque de Tolède, qu'inquisiteur général.* État présent de l'Espagne.

Un prince Italien, contemporain de Ferdinand, disoit : Avant que de compter sur les promesses de ce monarque, je voudrois qu'il jurât par un Dieu en qui il crût. *Le Gendre.*

Le commentateur Espagnol de Commynes, dit que Ferdinand fut plus respecté que ne l'avoient jamais été les autres rois d'Espagne, non parce qu'il punissoit beaucoup, mais parce qu'il punissoit hardiment les grands.

Ferdinand disoit à son gendre Philippe I, pere de Charles-Quint, que les ministres & les conseillers des princes étoient comme les lunettes, qui, quoique commodes pour ceux qui n'ont pas la vue bonne, sont de tel usage, que l'on est malheureux d'en avoir besoin. *Audientia do Principes.*

Les autres maximes les plus familières à Ferdinand, étoient :

Que les rois n'ont point de parens ;

Qu'il faut être maître de soi pour être maître des autres ;

Que la précipitation engendre toujours des avortons ;

Qu'il faut penser à loisir & exécuter promptement. *Gratian.*

contractés à Cambrai , les François avoient porté la guerre en Italie , leurs succès trop brillans , & des vues politiques qu'il seroit trop long de développer , leur avoient donné pour ennemis tous les membres de cette célèbre ligue , Jules II , Ferdinand , Maximilien , & deux puissances qui n'y étoient pas entrées , les Suisses & le roi d'Angleterre. Quoique les efforts réunis de ces différentes puissances , même en supposant qu'ils ne seroient ni aussi grands , ni aussi sagement dirigés qu'ils pouvoient l'être , parussent plus que suffisans , pour accabler une monarchie réduite à ses seules forces , ils furent appuyés par les foudres de l'église. Le pape mit en interdit la France & tous les états qui soutiendroient ses intérêts.

On croit communément que cette imprudente & injuste hardiesse servit de prétexte à l'entrée des Aragonois dans la Navarre : cependant il est démontré que cette invasion qui est du 21 ou 22 Juillet 1512 , précéda l'outrage fait à Louis XII. La contradiction est si sensible , que Zurita & ses copistes ont eu recours à une bulle du 28 Février , qui excommunioit , disent - ils , nommément d'Albret comme fauteur du concile de Pise : mais l'existence de la bulle n'a jamais été prouvée ; & il est sûr d'ailleurs que d'Albret

n'avoit fait aucune démarche qui pût faire penser qu'il adhéroit à une assemblée si injurieuse au souverain pontife. Des circonstances favorables fournirent à l'ambition de Ferdinand des prétextes plus plausibles.

Ce prince, que toute l'Europe croyoit déterminé à attaquer la Guyenne conjointement avec les Anglois, parut désirer que la Navarre partageât le péril & les avantages de cette expédition. Il connoissoit trop les hommes pour ne pas voir qu'on trouveroit bizarre & peut-être extravagant qu'il eût osé proposer à un état peu considérable de se liguier contre le seul état qui pût & dût s'intéresser efficacement à sa conservation : mais un refus formel de se joindre à lui, étoit un préliminaire qu'il jugeoit propre à diminuer la hauteur & la dureté de la proposition qu'il alloit faire. Il demanda un passage par la Navarre pour entrer en France, & la garde des meilleures places du royaume pour assurer son retour.

Quoique d'Albret craignît en général de voir ce qui pouvoit troubler sa tranquillité, il ne lui fut pas possible de se dissimuler le danger de sa situation. Il sentit que sa perte étoit résolue, & qu'on n'avoit recours à la ruse que pour le dépouiller de ses états sans frais & plus sûrement. Cette persuasion le déterminâ

détermina à refuser ce qu'on exigeoit de lui, & à tâcher de conserver par un peu de fermeté, une couronne qu'il voyoit bien que la soumission lui feroit perdre.

Si les forces du royaume avoient été plus considérables, ou les dispositions de ses habitans moins mauvaises, cette résolution en auroit peut-être imposé. La connoissance exacte de ce qui se passoit rendit Ferdinand entreprenant. Ses troupes conduites par le duc d'Albe, entrèrent dans la Navarre au mois de Juillet de l'an 1512, & pénétrèrent après quelques jours de marche, jusqu'à Pampelune. L'exemple de la capitale qui se rendit sans résistance, devint aussi contagieux qu'il pouvoit l'être : tout l'état se trouva soumis avant que les vainqueurs eussent eu le tems de le parcourir.

D'Albret qui n'avoit eu ni la prévoyance nécessaire pour conserver son royaume, ni assez de courage pour qu'on pût regretter qu'il l'eût perdu, alla offrir à la cour de Louis XII le spectacle humiliant d'un roi détrôné, & détrôné par sa faute. Cette raison n'empêcha pas qu'on ne s'occupât sérieusement du soin de le rétablir. Les moyens pour y réussir sans beaucoup risquer n'étoient pas faciles à trouver. On ne pouvoit les chercher que dans les forces de la France, &

toutes ces forces ne paroissent pas suffisantes pour défendre ce grand royaume contre les ennemis qui le menaçoient de toutes parts.

Les Anglois qui avoient une marine considérable, & qui possédoient encore des places dans le continent, donnoient de l'inquiétude pour plusieurs provinces. Du côté des Pays-Bas & de l'Allemagne on avoit à craindre l'archiduc & l'empereur. On sollicitoit fortement les Suisses de faire une irruption dans la Bourgogne, & ils ne montroient aucun éloignement pour cette entreprise. Les armées de l'Union qui venoient de chasser les François d'Italie, pouvoient passer les Alpes & attaquer la Provence ou le Dauphiné. Envoyer dans cette extrémité des troupes dans la Navarre, c'étoit une démarche hardie, mais qu'on jugea nécessaire, & qui l'étoit. Il ne parut possible de réparer la faute qu'on avoit faite en laissant écraser un allié, qu'en le remplaçant sans délai & avec éclat sur le trône dont il avoit été précipité.

Ce projet étoit sage & honorable tout ensemble. Pour l'exécuter avec plus de facilité on crut devoir partager en trois corps les troupes qu'on avoit rassemblées. Le duc de Bourbon entra à la tête du premier, dans le pays de Guipuscoa, où il fit de grands

ravages. Le comte d'Angoulême & le duc de Longueville observoient avec le second, le duc d'Albe, auprès de Saint Jean de Pied-de-Port. D'Albret pénétra avec le troisieme dans la Navarre, & devint par la prise de Burgui (*) le maître absolu de ses opérations. Il pouvoit à son gré marcher à la capitale qui n'auroit ni pu ni voulu faire aucune résistance, ou se saisir des défilés pour enfermer le général Espagnol entre le duc d'Angoulême & lui; les deux partis, quoique le dernier fût infiniment plus sûr, le menoient également à la conquête de son royaume qui se déclaroit pour lui de tous les côtés. Malheureusement pour ses intérêts, cet esprit d'incertitude qui l'avoit si souvent empêché d'agir, le reduisit à des opérations lentes & irrésolues dans la circonstance de

(*) « La plupart des Espagnols qui s'étoient enfermés dans
 » cette place, s'y firent tuer. Ferdinand Valdez qui les comman-
 » doit fut trouvé parmi les morts, après s'être battu en déses-
 » péré, & avoir fait des prodiges de valeur. Le bruit courut
 » alors que ce brave officier ne s'étoit exposé dans cette occa-
 » sion au danger évident de périr, que par chagrin d'un mot
 » piquant que le roi lui avoit dit après la bataille de Ravenne :
 » car Valdez étant de retour en Espagne après cette bataille,
 » & étant venu saluer le roi, ce prince se contenta de lui dire :
 » *N'est-ce pas à Ravenne que sont restés les braves ?* Ce mot
 » fut pour Valdez un coup de poignard qui lui perça le cœur,
 » & un trait que la mort seule fut capable de lui arracher. »
 Mariana.

sa vie qui auroit demandé le plus de célérité.

Une incertitude si déplacée laissa au duc d'Albe qui avoit senti tout le danger de sa situation & de celle de l'état qu'il devoit défendre, le tems & les moyens de la changer. Il chargea Diegue de Vera de la défense de Saint Jean de Pied - de - Port, & repassa les montagnes avec la plus grande partie de ses troupes. Quelques - unes furent jettées dans Pampelune, & les autres destinées à troubler le siege qui en fut enfin formé. Mais cette entreprise qu'une bonne conduite de la part d'Albret auroit fait réussir sans frais & sans risques un mois auparavant, échoua malgré la capacité de la Palice, & la valeur des François. Les suites nécessaires des deux assauts malheureux, la rigueur de la saison, & l'arrivée du duc de Najare à la tête d'un corps très - considérable, déterminèrent les assiégeans à la retraite. Ils la firent dans le génie de leur nation en abandonnant leur bagage, leur artillerie, leurs conquêtes, & en sacrifiant leur arriere - garde. Nous conjecturons que Louis XII auroit fait de nouveaux efforts au - delà des Pyrénées, si la guerre qu'il fut obligé de soutenir contre les Anglois en Picardie, ne l'eût forcé de renvoyer sa vengeance & les droits du roi de Navarre à un tems plus favorable.

Ferdinand profita , pour assurer son usurpation , de la tranquillité dont on étoit forcé de le laisser jouir. De tous les moyens qu'il employa , aucun ne lui réussit aussi bien auprès de ses nouveaux sujets & de l'Europe encore à - demi - barbare , que les excommunications réelles ou imaginaires de Rome contre d'Albret. Quoique l'indépendance des états soit visiblement établie sur des fondemens si solides que des censures ne peuvent ni les ruiner ni les affoiblir , toutes les puissances se turent sur les prétentions du saint siege & l'abus criant qu'en faisoit l'Espagne , excepté la France. Les plaintes de cette couronne furent impuissantes , & la Navarre resta paisiblement sous le joug jusqu'à la mort de l'usurpateur arrivée le 23 Janvier de l'an 1516.

Cet événement parut favorable aux Navarrois pour secouer le joug de l'Espagne ; à Jean d'Albret pour recouvrer le royaume qu'il avoit perdu ; à François I pour affoiblir un voisin trop puissant. Ce concert de vues , d'efforts & de politique , produisit en peu de tems une armée nombreuse & brillante , qui auroit suffi à la conquête qu'elle méditoit , si elle avoit eu un autre général que le roi détrôné.

Ce prince étoit né malheureusement trop

indolent pour s'instruire par les événemens passés ; trop foible pour soutenir avec quelque dignité les disgraces présentes ; trop borné pour percer les mystères de l'avenir. Il n'avoit ni assez de pénétration pour se conduire par ses lumières , ni assez de jugement pour profiter des conseils d'autrui , ni assez de courage pour forcer la fortune à changer de parti. Ses sentimens étoient bas , ses manières indécentes , ses plaisirs grossiers , ses familiarités choquantes ; tout jusqu'à ses bienfaits annonçoit un caractère rampant & méprisable. Les grandes occasions ne lui élevoient pas l'ame , & en travaillant à remonter sur le trône , il fit assez de fautes pour en être précipité s'il y eût été assis. Ses dispositions furent tout - à - fait mauvaises , sa négligence extrême , sa lâcheté incroyable : en divisant son armée en trois corps trop éloignés l'un de l'autre pour se soutenir , il les fit battre successivement. Son avant-garde & son corps de bataille donnerent l'un après l'autre , au passage de Roncevaux , dans une embuscade , dont un général un peu vigilant les auroit préservés. Plus occupé enfin de sa vie que de sa gloire , il prit son poste à l'arrière - garde qui faisoit le siège de Saint Jean de Pied-de-Port , & il donna l'exemple de la fuite à ceux qu'il auroit dû mener à la mort ou à la victoire.

D'Albret ne survécut que peu à sa honte & à ses malheurs. La reine Catherine le suivit au tombeau environ sept mois après. C'étoit une princesse qui avoit de l'élevation & du courage. *Si nous fussions nés*, disoit-elle au roi, *vous Catherine, & moi Dom Jean, nous n'aurions jamais perdu la Navarre.* Henri leur fils qui n'avoit que quatorze ans, hérita de ce qui leur restoit d'états, & de leurs droits sur ceux qu'ils avoient perdus.

Ces droits ne furent pas sacrifiés dans une occasion délicate où il se fit assez de fautes pour qu'on n'eût pas dû être étonné que celle-là eût été du nombre. Nous voulons parler des conférences de Noyon dont le but étoit de concilier les prétentions de l'Espagne & de la France. Pour y parvenir plus sûrement, les souverains des deux monarchies avoient chargé de la discussion de leurs intérêts deux seigneurs qui les avoient élevés, qu'ils croyoient dignes de toute leur confiance, & auxquels ils donnerent les pouvoirs les plus étendus. De Chievres, gouverneur de Charles, étoit un homme d'état. Gouffier de Boisi, gouverneur de François, se trouva n'être qu'un honnête-homme. Le traité qu'ils signèrent le 13 Août 1516, fut entièrement, comme on devoit s'y attendre, à l'avantage du prince qui avoit choisi un Négociateur ferme &

éclairé. S'il y eut quelque article qui lui fut moins favorable que les autres, ce fut celui qui concernoit la Navarre. On ne stipula pas à la vérité la restitution de cet état : mais il fut convenu qu'aussitôt que le roi catholique qui étoit encore dans les pays - Bas seroit arrivé en Espagne, il examineroit sérieusement cette grande affaire, & qu'il donneroit la satisfaction que la justice exigeroit. La France se réserva, en cas que la maison d'Albret ne fût pas contente des propositions qu'on lui feroit, de pouvoir, suivant ses engagements, l'aider à recouvrer son royaume.

Il n'étoit pas difficile de prévoir que lorsque Charles seroit affermi dans l'immense succession qui lui étoit échue, il ne consentiroit pas au plus petit démembrement. Celui de la Navarre en particulier devoit lui coûter infiniment, parce qu'il introduisoit les François jusques dans le cœur de ses états. Aussi se détacha-t-on bien vite des espérances qu'on avoit légèrement conçues. On fut convaincu qu'on n'obtiendrait justice que les armes à la main, & on attendit pour les prendre, qu'il se présentât des circonstances favorables.

Les guerres civiles qui agiterent l'Espagne, lorsque le roi en fut parti pour aller prendre possession de la couronne impériale, four-

nirent l'occasion qu'on désiroit. Ces troubles réduisirent les ministres de Charles - Quint à la funeste alternative de laisser étendre la rébellion, ou de rappeler pour l'étouffer les troupes qui gardoient la Navarre : dans le premier cas, ils hafardoient le centre de la monarchie, & dans le second, une frontiere très - importante. L'impossibilité où l'on se trouvoit de prendre un bon parti, déterminâ au dernier, dont les suites parurent moins dangereuses. Cette démarche fut accompagnée de démonstrations auxquelles les Navarrois ne furent point trompés : on feignit pour eux une confiance qu'on n'avoit pas, & ils promirent de leur côté une fidélité, qu'ils étoient bien résolus de ne pas garder.

En effet, ces peuples ne se virent pas plutôt délivrés de leurs oppresseurs, qu'ils demanderent un vengeur à la France. La comtesse de Château - Briant, qui, comme toutes les maîtresses de François Premier, influoit beaucoup dans les affaires les plus importantes, appuya cette priere de tout son crédit. Une entreprise, dont l'exécution paroissoit facile, qui devoit tirer un peuple entier de la servitude, dans laquelle son amant pouvoit se couvrir de gloire, attira toute son attention. Un intérêt sensiblement

personnel se joignit à ces grands motifs ; ses trois freres, Lautrec, Lescun, & l'Esparre, se trouvoient les plus proches héritiers de Henri d'Albret , que la jeunefse empêchoit d'agir , & que la délicatesse de sa fanté faisoit peut-être servir avec plus de zele.

Il n'étoit pas besoin de tout l'ascendant que la comtesse avoit sur l'esprit & le cœur du roi pour engager ce prince dans une affaire qui ne pouvoit entraîner que des inconvéniens assez légers , & dont les suites devoient être naturellement fort heureuses. On ne lui proposoit pas de faire la guerre à l'empereur , mais de permettre seulement que les maisons d'Albret & de Foix la lui déclarassent. On consentoit à ne point tirer des secours de lui , pourvu qu'il fermât les yeux sur ceux que quelques - unes de ses provinces pourroient fournir. On le dispensoit enfin d'autoriser ouvertement l'entreprise , & il restoit le maître de l'avouer ou de la désavouer dans la suite , selon qu'il le jugeroit convenable à sa gloire & à ses intérêts. Ces avantages étoient sensibles : ils frapperent tous les esprits , & la guerre de Navarre fut arrêtée.

L'Esparre qui fut chargé de la conduire étoit d'un caractère également propre à réussir & à échouer : hardi & téméraire,

vif & inconfidéré, ambitieux & opiniâtre, excellent pour un coup de main, & incapable d'un deffein fuivi; les circonftances pouvoient indifféremment rendre fes talens inutiles, ou mettre en valeur jufqu'à fes défauts. La fortune le fervit admirablement, en lui oppofant le duc de Najarre, homme trop fage en général pour gêter une bonne affaire, mais trop circonfpect pour en accommoder une mauvaife. Son imagination lui groffiffoit toujours le péril, & lui diminuoit les reffources qu'il avoit pour le furmonter. Il fe croyoit ordinairement plus foible qu'il n'étoit, & cette opinion rendoit fon ennemi plus hardi & plus fort. Loin de négliger les précautions néceffaires, il en prenoit le plus fouvent d'exceffives. Une guerre favante & méthodique ne l'effrayoit pas: mais il étoit déconcerté par des attaques brusques & imprévues. Son plus grand défaut étoit de ne rien hafarder, & les befoins les plus preffans de l'état ne l'auroient pas déterminé à livrer ou à accepter une bataille contre les regles.

Le général François qui connoiffoit le caractère de fon rival, fa lenteur & fes irréfolutions, ne lui donna pas le tems de former un plan de défenfe, ni de revenir de la furprife où le jettoit une irruption qu'on n'avoit

pas même soupçonnée. Il força Saint Jean-Pied-de-Port à la fin d'Avril ou au commencement de Mai de l'an 1521, passa fièrement les Pyrénées, où les Espagnols abandonnés des Montagnards n'osèrent se défendre; & pénétra sans trouver d'obstacle jusqu'à Pampelune, qui reçut, avec des transports, son libérateur. La résistance que fit la citadelle, n'est connue dans l'histoire que par la blessure qu'y reçut Ignace de Loyola, fondateur d'une société qu'il destina au progrès de la religion & des sciences. Le royaume entier suivit l'exemple de la capitale, & le vainqueur se trouva maître de toute la Navarre sans avoir tiré l'épée. Trois causes différentes firent ce succès: l'audace des conquérans, l'horreur des peuples pour un joug étranger, & la lâcheté du vice-roi, qui, au lieu de disputer le terrain à l'ennemi, s'étoit rendu auprès du cardinal-ministre, ou pour justifier sa conduite, ou pour demander du secours.

Si l'Esparre eût eu autant de prudence que de bonheur, il y a apparence que sa conquête seroit devenue aussi sûre qu'elle avoit été facile. Depuis que les factions de Grammont & de Beaumont avoient sacrifié leurs haines à leur patrie, l'état n'avoit plus à craindre ces dissensions domestiques qui l'avoient

affervi : il étoit possible d'un autre côté de le garantir de l'irruption des Espagnols , en mettant les places en état de défense , & en couvrant la frontiere avec une bonne armée. Les gens sages opinoient à se borner là , & à ne pas hasarder des avantages réels pour des conquêtes douteuses, éloignées & inutiles.

Tant de modération ne se trouva pas du goût du général François. Il ne lui parut pas qu'il pût y avoir du danger à continuer la guerre contre un ennemi qui la faisoit si mal ; & il pensa que s'il se contentoit des succès faciles qu'il avoit eus , on le regarderoit plutôt comme un aventurier heureux , que comme un général habile. Ces idées étoient fortifiées par le cri de toute l'armée , qui menaçoit , si on la retenoit dans l'inaction , de s'en retourner en France. Le soldat demandoit d'un air fier & dédaigneux , si on ne l'avoit enrôlé que pour le rendre témoin de la fuite des Espagnols. L'officier soutenoit de son côté , qu'il ne pouvoit pas y avoir d'inconvénient à attaquer une nation tellement occupée de ses différends , qu'elle ne penseroit pas à se défendre , ou si fort affoiblie par ses divisions , qu'elle seroit hors d'état de faire quelque résistance. Ces dispositions déterminèrent les vainqueurs à pénétrer en Castille , & ils s'attachèrent au siege de Logrogno.

Cette ville , quoique frontiere & confidérable , étoit si peu en état de défense , que ses habitans amollis par un long repos , se feroient rendus à la vue de l'armée ennemie , s'ils avoient été investis aussi-tôt qu'on eut laissé éclater le dessein de les assiéger. Trois jours imprudemment accordés au caprice , plutôt qu'au besoin des troupes , donnerent le tems à la noblesse voisine de se jeter dans la place , & d'y faire entrer les munitions de guerre dont elle avoit besoin. Le gouverneur , homme ferme & expérimenté , suppléa aux ressources qui lui manquoient , par deux précautions extrêmes , mais nécessaires : il renvoya les bouches inutiles , & inonda le pays. Tout effrayant qu'étoit cet appareil , il n'intimida pas les François : ils formerent le siege avec le courage qui leur est ordinaire , & le continuerent avec plus de constance qu'ils n'en ont ordinairement.

Les Espagnols qui avoient vu assez froidement la perte de la Navarre , qu'ils n'étoient pas encore accoutumés à regarder comme une partie de leur monarchie , parurent fort alarmés sur le risque que couroit Logroño. Le desir de secourir sans délai cette forteresse si importante , acheva de pacifier les divisions , que le tems & la défaite des

rebélles avoient affoiblies. Les deux partis sacrifierent leurs haines à l'amour de la patrie, & ils unirent leurs forces pour la venger d'un ennemi qui l'avoit ravagée, & qui prétendoit encore l'affervir. La marche de ce secours, composé de quarante - mille hommes, produisit l'effet qu'on s'en étoit promis. Les assiégeans abandonnerent leur entreprise le onzieme de Juin, & se retirerent vers Pampelune, la seule de leurs conquêtes où ils pussent espérer de trouver quelque sûreté. Ils n'étoient qu'à une lieue de cette grande ville, lorsqu'ils furent joints par les Espagnols, dont la jalousie des généraux avoit ralenti la marche.

Ce retardement pouvoit être le salut de l'armée Françoisé & de la Navarre, si l'Esparre eût été aussi capitaine qu'il étoit soldat. Une intelligence médiocre de la guerre lui auroit fait voir qu'il ne pouvoit être ni affamé, ni forcé dans le camp qu'il avoit choisi; qu'il étoit également impossible d'emporter Pampelune d'emblée, ou de l'assiéger dans les regles; & que l'ennemi, dans l'impossibilité de faire venir des vivres de Castille, ou d'en trouver dans un pays ruiné, seroit bientôt forcé de se retirer. Soit que ces considérations ne se présentassent pas au général François, soit qu'elles

ne firent point d'impression sur lui, il se déterminâ à livrer bataille le dernier de Juin, & ce qui est plus surprenant encore, il négligea tous les avantages qui pouvoient lui procurer la victoire. En différant cette action de quelques jours, il auroit pu être renforcé de plusieurs garnisons que les intérêts & l'inclination des habitans rendoient inutiles dans les forts qu'elles défendoient; de six mille Navarrois qui s'empressoient de le joindre autant pour servir leur haine, que pour faire éclater leur valeur, & de quelques corps très - aguerris qui n'étoient plus nécessaires pour couvrir les frontières du côté de la Biscaye, depuis que les Espagnols en avoient retiré leurs troupes. Avec ces ressources, l'Esparre auroit certainement vaincu, puisque sans elles il fut sur le point de vaincre. Sa gendarmerie poussa d'abord si vivement les escadrons qu'on lui opposa, qu'elle parut devoir décider du succès de cette journée : mais le reste de son armée ayant mal soutenu les efforts de l'infanterie ennemie, les premiers succès devinrent inutiles. La défaite des François fut aussi complète qu'elle pouvoit l'être : ils furent tous tués, pris, ou dissipés; & la Navarre entière fut recouvrée avec la même facilité qu'elle avoit été perdue. Depuis ce tems-là,

là, ce petit royaume a fait partie de la monarchie Espagnole. Cette usurpation, il est vrai, a successivement causé, à la mort, des remords à Ferdinand, à Charles-Quint, à Philippe II; mais ces retours tardifs à la justice, n'ont produit que d'inutiles exhortations à leurs descendans, de faire examiner des droits qui ne manquent jamais de paroître bien fondés aux princes qui survivent, & à leur conseil. (*)

(*) Charles-Quint dit dans une instruction qu'il dressa à Madrid immédiatement avant de traverser la France, pour aller dompter les Gantois: « Et quant à ce qu'il est fait mention par ledit écrit du 22 Décembre, du mariage entre notredit fils & ladite Marguerite de France, combien que le parti soit grand, & la dame princesse très-noble, dotée de grandes vertus, & seroit fort à propos de estraindre l'amitié avec la France, toutefois pour la disparité de l'âge, encore qu'elle ne soit trop grande, n'y avons voulu obliger plus avant notredit fils, ains le laisser à son libéral arbitre, sous lequel aussi nous a semblé comme encore fait que l'alliance avec la fille unique d'Albret, seroit plus à propos quant à ce dit âge, & pour pacifier & éteindre la querelle de Navarre, pour assurance de nosdits royaumes de par deçà, & leur ôter occasion de guerre & dépenses grandes & continuelles, & avec ce mettre en repos de conscience nous & notredit fils & successeur de ladite querelle; & soit que ledit mariage se traite ou non, est notre intention & desir d'éclaircir & vuider la querelle de Navarre, comme nous trouverons être d'équité & raison; &, si Dieu nous appelloit, premièrement recommandons à notredit fils de s'en mettre en devoir, soit par ledit mariage ou autrement. » *Mémoires de Granvelle.*

On voit dans un codicile de Charles V ce qui suit: « Quant au royaume de Navarre, quoique le roi catholique dom

» Ferdinand Monseigneur & ayeul l'ait gagné & conquis vrai-
 » semblablement avec justice, comme nous n'en doutons pas,
 » considérant la droiture & probité de ce prince qui avoit
 » coutume de ne jamais rien faire qui ne fût de justice, &
 » qu'après avoir conquis ce royaume, il l'ait gardé & possédé
 » quelques années; qu'en mourant il nous l'ait laissé à la reine,
 » Madame & à moi, en tant que le roi de Castille, & que
 » jusqu'à présent nous l'ayons possédé de bonne foi, & comme
 » nous appartenant légitimement; néanmoins, pour plus grande
 » sûreté de notre conscience, nous ordonnons & commandons
 » au sérénissime prince dom Philippe notre fils, qui doit nous
 » succéder en tous nos royaumes & états, de faire voir &
 » examiner avec soin & reconnoître franchement & sincère-
 » ment, si la justice & la raison le doivent obliger à restituer
 » ce royaume, ou à défintéresser ou récompenser d'une autre
 » maniere qui que ce soit; voulant que ce que l'on estimera
 » qu'il soit juste de faire en cela, s'exécute réellement & de
 » fait, en sorte que mon ame & ma conscience en demeurent
 » déchargées. » *Mémoires de Granvelle.*

On lit dans les mêmes Mémoires, « qu'Antoine de Bourbon,
 » roi de Navarre, que les Espagnols ne nommoient que M. de
 » Vendôme, & la reine son épouse avoient envoyé au pape
 » Pie IV un ambassadeur, pour lui faire ce qu'on appelle les
 » complimens d'obédience. Le pontife, qui ne s'attendoit à rien
 » moins, en fut si agréablement surpris, qu'à la réception gra-
 » cieuse qu'il fit à leur ambassadeur, il joignit l'attention de
 » nommer un cardinal, protecteur de leurs états. Ces favora-
 » bles dispositions de Sa Sainteté, firent croire qu'on pouvoit
 » en tirer des avantages plus réels. On lui députa M. d'Escars,
 » pour l'engager à prendre connoissance de l'affaire de Navarre,
 » que retenoit Philippe II, & à interposer ses sollicitations
 » pour faire restituer ce royaume à ses légitimes souverains,
 » ou leur en obtenir un équivalent. Le pape ne se détermina
 » qu'à ce dernier parti, & promit d'envoyer un nonce en
 » Espagne, pour traiter de cet équivalent. Vargas, informé
 » de la résolution de Pie IV, crut lui devoir remontrer que
 » Sa Sainteté s'exposoit à mécontenter infiniment son maître,
 » & que la conduite qu'il vouloit tenir, donneroit à penser à
 » tout le monde; qu'il étoit persuadé que le roi d'Espagne
 » retenoit injustement la Navarre. Le pape se trouva choqué de

» la liberté & du zele que Vargas employa à ces représenta-
 » tions , auxquelles il eut cependant assez d'égard pour ne point
 » envoyer de Nonce : mais autant par la honte d'avoir été ,
 » comme forcé à changer de dessein , que par la crainte d'éprou-
 » ver encore en d'autres occasions la hardiesse de l'ambassadeur ;
 » il travailla de tout son pouvoir à le faire rappeler , & il y
 » réussit. » *Mémoires de Granvelle.*





HISTOIRE
DE CHARLES-QUINT
ET DE FRANÇOIS I,

Depuis 1521, jusqu'en 1544.

L'Italie, ce theatre continuel & malheureux de tant de guerres, en a peu vu d'aussi singulieres par les motifs, & d'aussi surprenantes par les événemens, que celles qu'on va raconter. Le lecteur en faisira mieux l'esprit, & en suivra plus agréablement les détails, lorsqu'on l'aura fait remonter jusqu'à leurs causes les plus éloignées.

Depuis plus de six siècles que l'Empire Romain avoit commencé à déchoir de cette élévation où sa valeur, sa politique & ses vertus l'avoient placé, l'Italie ne s'étoit jamais trouvée dans la situation heureuse & brillante où elle étoit en 1492. Une paix profonde, & qui paroissoit devoir être durable, régnoit dans toutes ses provinces. Plusieurs des états qui la composoient jouissoient de l'éclat & des avantages inséparables d'un commerce étendu & florissant. Nul des

puissances qui s'y sont établies après l'avoir ravagée, ne pensoit encore à s'y former d'établissement. Les sciences & les arts, inconnus ou méprisés par-tout ailleurs, lui donnoient des mœurs douces, aimables & polies. La majesté du siege de la religion, plus sentie alors qu'aujourd'hui, la rendoit respectable aux autres peuples. Tranquille, peuplée, riche & magnifique au-dedans, elle avoit au-dehors une assez grande considération.

Quoiqu'une situation si rare fût l'effet de plusieurs causes très-difficiles à réunir, elle étoit singulièrement l'ouvrage de Laurent de Médicis, né citoyen de Florence; mais devenu, par ses services, le chef de sa patrie, & par la supériorité de ses vues, l'oracle des peuples voisins. Ce grand homme étoit parvenu à leur faire sentir que le bonheur & la sûreté de l'Italie dépendoient de l'équilibre qui s'y trouvoit établi, & que toute harmonie seroit nécessairement détruite, s'il ne régnoit une union constante entre les différentes souverainetés qui la partageoient. Cette persuasion formoit la politique de toutes les républiques; & quelques princes, qui pouvoient avoir d'autres maximes, ne les suivoient pas, dans la crainte d'être trop haïs ou même accablés. Leur caractère seroit soupçonner qu'ils n'auroient pas été toujours

retenus par ces dangers , quelque grands qu'ils fussent , s'ils n'avoient compté sur quelque révolution qui les autoriseroit à se livrer bientôt à leur ambition. La mort de Médicis remplit leur espérance , & donna un cours libre à leurs passions.

Ludovic Sforce (*) fut le premier qui leva le masque : mécontent depuis long-tems de ne gouverner le Milanois que comme tuteur de Jean Galéas son neveu , il méditoit d'en usurper la souveraineté. Ce projet

(*) Jacques Attendulo , plus connu sous le nom de Jacomuzzo , étoit un payfan d'auprès de Corignola , qui voyant passer un jour auprès d'un champ où il travailloit , une compagnie de soldats , sentit naître dans son cœur une espece de passion pour la guerre. Pour savoir s'il devoit suivre cette impression subite , il jeta le coutre de sa charrue sur un arbre , avec la résolution de s'en tenir à son état , si cet instrument venoit à tomber. Le coutre étant resté sur l'arbre , Attendulo s'enrôla sans balancer. Il passa par tous les grades , & devint chef de bande après Alberic de Como , qui le premier avoit mis cette profession en vogue. Sept mille hommes qu'il avoit sous ses enseignes , & la réputation du plus grand capitaine d'Italie , le firent rechercher par Jeanne II , reine de Naples , qu'il servit long-tems contre le roi d'Aragon. Il changea son nom d'Attendulo ou de Jacomuzzo en celui de Sforce , que sa postérité conserva. De trois fils légitimes qui lui survécurent , aucun n'eut du talent pour la guerre ; & ce fut François , son bâtard , qui lui succéda dans le commandement des troupes. François fut aussi grand capitaine que son pere. Les Milanois le choisirent pour leur duc en 1450 , au préjudice de Charles , duc d'Orléans , qui prétendoit au duché de Milan du chef de Valentine Visconti sa mere. Louis XI , qui n'aimoit point le duc d'Orléans , favorisa Sforce. Ludovic , dont nous parlons , étoit le second des fils de François. *Machiavel*.

pouvoit & devoit naturellement être traversé par le roi de Naples, ayeul de la femme du jeune duc. Pour écarter un obstacle qui paroissoit certain, & qui pouvoit être insurmontable, il suffisoit de déterminer la France à faire valoir les droits qu'elle avoit par la maison d'Anjou; la chose se trouva facile.

Charles VIII, qui n'avoit ni la pénétration nécessaire pour connoître le bien de l'état, ni le sentiment qui le fait deviner, & qui confondoit d'ailleurs, comme presque tous les souverains, un fonds méprisable d'inquiétude avec une passion très-louable pour la gloire, s'entêta de la conquête de Naples, dès qu'on lui en eut fait la première ouverture. La nécessité de peupler son royaume, que les guerres contre les Anglois avoient dévasté, de réformer le gouvernement dont les troubles civils venoient d'augmenter le désordre, de rétablir les finances épuisées par les bifarrerries du dernier regne, ne balança pas un instant une résolution si dangereuse. Tout fut rapporté à une entreprise dont le succès même devoit être un malheur.

Le desir de réussir, tout vif qu'il étoit, peut-être même parce qu'il l'étoit, n'éclaira pas sur les moyens. Il étoit facile de prévoir

que l'empereur & le roi d'Aragon cherchoient à faire échouer une expédition qui , quoique contre toutes les regles d'une politique sage , paroîtroit pouvoir contribuer à la gloire de la France. Cette connoissance devoit conduire aux mesures nécessaires pour rendre inutile la jalousie de ces deux puissances. Il ne falloit pour cela que réveiller le ressentiment des Mores , exciter l'émulation du Portugal , appeller les Turcs en Hongrie , menacer les Pays-Bas de l'Angleterre , inspirer la défiance à l'Allemagne ; ressources que la situation des choses rendoit la plupart faciles. Charles trouva plus sûr ou seulement plus commode de gagner Ferdinand & Maximilien : la Cerdagne & le Roussillon furent cédés ou restitués à l'un ; la Bourgogne & quelques autres pays à l'autre , à condition qu'ils ne traverseroient pas ses vues. Sa pénétration n'alla pas jusqu'à voir que ce qu'il abandonnoit valoit mieux que ce qu'il se proposoit d'acquérir , & que lorsqu'il auroit consumé ses forces à faire des conquêtes , ces conquêtes lui seroient ravies par les armes ou par les intrigues de ceux qu'il n'avoit liés que par des traités. La défiance , qui est toujours un défaut en morale , mais assez souvent une vertu en politique , n'entra jamais dans l'ame de ce

prince : il regarda son triomphe comme infailible, lorsqu'il crut s'être assuré qu'il n'auroit à combattre que des Italiens.

Cette conviction n'avoit rien de téméraire. Quand les différens états qui partageoient l'Italie n'auroient pas été divisés comme ils l'étoient, par une haine opiniâtre, des perfidies mutuelles, & des intérêts essentiels, ils ne pouvoient opposer qu'une foible résistance. Leurs troupes n'étoient composées que de gens sans honneur, sans talent & sans aveu, que quelques seigneurs qui jouissoient d'une espece d'indépendance dans l'état ecclésiastique ou dans d'autres états, rassembloient pour le service des puissances qui en avoient besoin. Ces chefs de bande, maîtres absolus des corps qu'ils avoient formés, y dispofoient à leur gré de tous les emplois, & faisoient avec leurs subalternes le marché qu'ils vouloient, sans que l'état qui les avoit à sa folde, prît connoissance de ces conventions. La difficulté ou la dépense des recrues, déterminoit ces aventuriers à n'agir que de concert ; & quoiqu'ils fussent dans des camps ennemis, ils travailloient plutôt à se faire valoir les uns les autres, qu'à tenir les engagemens qu'ils avoient contractés. Un si vil intérêt avoit réduit la



guerre à n'être qu'une comédie. On ne la faisoit jamais que de jour , & l'artillerie même se taifoit pendant la nuit , pour que le repos du soldat ne fût pas troublé. Dans les occasions même les plus vives , il n'y avoit guere de sang répandu que par inadvertance ; & les combattans ne cherchoient réciproquement qu'à faire des prisonniers dont la rançon pût les enrichir. Machiavel nous a laissé le récit exact & détaillé des deux plus mémorables actions de son siècle , celle d'Anghiari & celle de Castracaro. On y voit des ailes droites & gauches renversées & victorieuses , un centre enfoncé , le champ de bataille perdu & regagné plusieurs fois. Ces descriptions annoncent un carnage horrible ; il n'y eut cependant ni mort ni blessé dans le premier combat , & dans le second il ne périt qu'un seul homme d'armes qui fut foulé par les chevaux.

L'orage qui se formoit en France contre les Italiens , ne les pouvoit pas rendre , & ne les rendit pas en effet sur le champ soldats : aussi ne penserent-ils pas à résister à Charles , & ils le reçurent comme s'il avoit été leur libérateur. Ce fut en 1494 , que ce prince traversa les états qui le conduisoient à son terme , comme il eût traversé ses propres

provinces; & sa marche fut plutôt une pompe triomphale (*) qu'une marche militaire. Il se trouva le maître du royaume de Naples (**), sans avoir tiré l'épée, & en moins de tems qu'il n'en auroit fallu pour le parcourir.

Si cette conquête eût été moins rapide ou moins brillante, le vainqueur, selon les apparences, auroit eu le tems de s'y affermir. Un succès dont toutes les circonstances augmentoient l'éclat, aigrit les puissances jalouses des prospérités de la France, & les réunit, dans le dessein de la dépouiller & de l'humilier. Cinq états formerent, par des motifs différens, une ligue redoutable. Le

(*) *Alexandre VI* disoit que les François étoient venus prendre Naples, la craie à la main, comme des fourriers. *Comines.*

(**) *Alphonse II*, prince généralement haï, avoit cru pouvoir prévenir cette révolution, en cédant sa couronne au prince *Ferdinand* son fils. Les Vénitiens, fâchés de ce qu'après son abdication il s'étoit réfugié en Sicile plutôt qu'à Venise, firent tout ce qu'ils purent pour le rendre suspect au roi d'Aragon *Ferdinand*, surnommé le Catholique, qui possédoit la Sicile. Un jour le sénateur *Léonard Loredan*, qui depuis fut élu doge, s'étant avisé de dire à dom *Lorenço Suarez de Figueroa*, ambassadeur d'Espagne à Venise, que de la maniere dont *Alphonse* en usoit en Sicile, il y étoit plus comme roi, que comme hôte, puisqu'il y créoit des chevaliers, & qu'il y exerçoit plusieurs actes royaux. Si cela est ainsi, (répondit l'Espagnol qui voyoit la malignité du Vénitien, & le dessein qu'avoit la république de brouiller les deux rois ensemble), il est de la grandeur de mon maître de tenir en Sicile un roi subalterne qui y fasse des chevaliers & des nobles, comme un évêque titulaire fait des prêtres dans le diocèse d'autrui, *Amelot de la Houffaye.*

pape & les Vénitiens y entrèrent pour garantir l'Italie de la servitude, dont les exploits & l'ambition de Charles paroissoient la menacer. Depuis que Ludovic s'étoit rendu maître du Milanois, après avoir empoisonné son neveu, il n'avoit à craindre que la maison d'Orléans dont les droits sur cette principauté n'étoient point douteux. L'empereur avoit des haines à satisfaire, & croyoit avoir des injures à venger. La Sicile couroit quelques risques, si l'Espagne, à qui elle appartenoit, n'en écartoit un voisin puissant. Les efforts de tant d'alliés devoient être soutenus par les intrigues du roi détrôné, qu'on avoit dédaigné de poursuivre dans l'Isle d'Ischia, par les entreprises de plusieurs garnisons qui, n'étant que faiblement attaquées, s'étoient maintenues dans quelques places fortes du royaume, par les mouvemens des peuples qui, traités avec hauteur & avec dureté par leurs nouveaux maîtres, étoient déterminés à tout hasarder pour secouer le joug qu'ils détestoient.

Quoique ce coup-d'œil eût d'abord quelque chose de fort imposant, Charles fut plus effrayé de sa situation qu'il ne devoit l'être. Avec un peu de réflexion il auroit senti que la ligue n'offroit pas d'assez grands avantages aux rois catholiques pour en obtenir des

secours réels ; que les finances de Maximilien étoient trop dérangées pour qu'il pût faire de long-tems le moindre effort ; que les Italiens étoient trop jaloux les uns des autres pour agir jamais de concert ; qu'avec beaucoup d'activité, de prudence & d'humanité, il étoit possible de réparer tout le mal qu'on avoit fait à Naples ; & qu'enfin les forces qu'il avoit, & celles qu'il pouvoit faire venir de France, étoient plus que suffisantes pour dissiper le péril qui le menaçoit, & pour lui procurer peut-être de nouveaux avantages. Le défaut de vues lui fit prendre une résolution qui pouvoit entraîner de grands inconvéniens. Il destina une partie de ses forces à la défense de sa conquête, & reprit la route de ses états avec le reste.

Si quelque chose pouvoit justifier cette conduite, c'étoit une marche prompte qui eût conduit Charles dans son royaume avant que ses ennemis pussent être en état de lui en couper le chemin. Pour n'avoir pas fait assez de diligence, pour avoir perdu dans les plaisirs ou dans les négociations inutiles des momens que sa situation rendoit très-précieux, il se vit réduit à attaquer à Fornoue, avec sept ou huit mille soldats fatigués par une longue marche, trente mille hommes tous frais & bien armés. La victoire qui

suivit ce coup de désespoir, lui procura l'avantage inespéré de pouvoir s'échapper d'un pays où il venoit d'entrer en maître; & de regagner précipitamment son royaume.

Cette retraite, qui rassura la ligue, enhardit le roi de Naples à se montrer à ses peuples: L'Espagne lui avoit fourni une armée navale, Venise des troupes de débarquement, & le saint siege des sommes considérables. On ne doutoit point qu'avec ces secours, un prince, que l'adversité devoit avoir instruit; ne recouvrât ses états en aussi peu de tems qu'il les avoit perdus. La révolution ne fut ni aussi facile ni aussi rapide qu'on l'avoit espéré. Les conquérans, quoique divisés entr'eux & conduits par un chef sans génie & sans expérience, se défendirent long-tems avec assez de bonheur & de constance. Ils ne perdirent courage, que quand ils se virent tout-à-fait oubliés par Charles (*);

(*) « Charles aimoit fort les femmes, & les servoit bien; voire trop: car tournant de son voyage de Naples très-victorieux & glorieux, il s'amusa si fort à les servir, caresser, & donner tant de plaisirs à Lyon par les beaux combats & tournois qu'il y fit pour l'amour d'elles, que ne se souvenant point des biens qu'il avoit laissés dans ce royaume, les laissa perdre, & royaume, villes & châteaux qui tenoient encore, & lui tendoient les bras pour avoir secours. » *Brantome*.

La prodigalité de ce prince le mit encore hors d'état d'envoyer des secours. Aussi le commentateur Espagnol de Comines

qui avoit troublé le repos de l'Europe, plutôt par une faillie de légéreté que par des vues de politique, ou par aucun motif de grandeur. Alors ils évacuèrent les places dont ils étoient les maîtres ; & il ne resta à la France, de cette expédition, que la honte d'avoir formé une entreprise considérable sans fin déterminée, ou sans moyen pour y parvenir.

Si les fautes de ceux qui ont gouverné des empires servoient d'instruction à leurs successeurs, Louis XII auroit compris qu'il lui convenoit de renoncer à l'avantage d'entrer dans la balance de l'Italie, & qu'il devoit se borner à la gloire de la tenir : par cette modération, il auroit réduit une nation naturellement très-défiante, à le regarder comme l'appui de sa liberté, & à l'appeller dans ses affaires. Insensiblement l'habitude de la confiance se seroit formée, & les rois de France auroient pris à la longue plus d'empire sur les Italiens, que s'ils les avoient assujettis par les armes. Pour n'avoir pas apperçu ou goûté ces maximes, Louis ne

parlant de cette courte instruction que Louis XI donnoit au prince son fils, *qui nescit simulare nescit regnare*, ajoute-t-il que Charles VIII auroit eu grand besoin qu'on lui enseignât une autre regle, dont Louis XII, son successeur, fit sa principale maxime d'état : *Nescit regnare, qui nescit negare*.

fut pas plutôt parvenu au trône , qu'il tourna ses vues vers le Milanois sur lequel il avoit des droits par son ayeule Valentine , sœur unique du dernier duc de la famille des Visconti.

Cette conquête n'étoit pas aisée à faire, & étoit très-difficile à conserver. L'unique moyen de réussir à l'un & à l'autre étoit peut-être d'y faire concourir les Vénitiens que leur situation rendoit redoutables à l'état qu'on vouloit attaquer , & leurs forces aux puissances qui pouvoient avoir intérêt à le défendre. Il paroissoit dangereux d'en hasarder la proposition avec une république éclairée qui devoit rejeter naturellement tout ce qui tendoit à lui donner un voisin dangereux, & qui, par beaucoup de moyens, pouvoit faire échouer un projet dont elle auroit le secret, & qu'elle croiroit contraire à sa sûreté. Cette considération n'arrêta pas. On savoit le sénat si aigri contre les Sforces, qu'on espéra de l'intéresser à leur ruine , en offrant de partager leur dépouille avec lui. Les choses tournerent comme on l'avoit prévu ; & le Milanois, attaqué en 1499, d'un côté de l'Adda par les Vénitiens, & de l'autre par les François, fut subjugué en quinze jours. Les efforts que fit, quelques mois après, Ludovic pour le recouvrer, furent d'abord

d'abord assez heureux ; mais ces premiers succès devinrent inutiles , funestes même à ce prince , par l'avidité des Suisses de son armée qui le vendirent à ses ennemis. Il mourut dix ans après au château de Loches , où Louis XII l'avoit fait enfermer. (*)

Les prospérités de ce monarque ne pouvoient presque pas être stériles. Elles devoient le conduire naturellement à la conquête de Naples qu'on favoit être l'objet de son ambition. La crainte du péril dans lequel la réunion de tant d'états à une couronne d'ailleurs redoutable , mettroit nécessairement la liberté de l'Italie , fit imaginer des moyens sans

(*) Pierre de Médicis avoit en quelque sorte prévu cet événement , lorsqu'il avoit dit , au commencement de la guerre d'Italie , à Ludovic Sforce , surnommé le More , *Monseigneur , je suis allé au-devant de vous ; mais il faut que vous vous soyez égaré : car j'ai eu le malheur de ne vous point rencontrer. Il est certain* , répondit Ludovic , *que l'un de nous deux s'est égaré ; mais n'est-ce point vous ?* Guichardin.

Ludovic se regardoit comme le premier homme de son siècle , & il se laissoit dire par ses flatteurs : *qu'il n'y avoit que Dieu & lui qui fussent quelle issue auroit l'expédition des François en Italie.* Nardi , hist. de Florence.

Ludovic , badinant un jour avec un gentilhomme Florentin , & lui montrant un grand tableau de l'Italie où étoit représenté un More qui sembloit en chasser , avec un ballet , beaucoup de coqs & de pouffins de toutes les sortes , il lui demanda ce qu'il pensoit de ce dessein. *Je pense* , répondit le Florentin , *que votre More , voulant balayer & nettoyer l'Italie , se remplit lui-même d'ordure & de poussière.* Nardi , Histoire de Florence.

nombre pour prévenir cet événement. Les vues des Vénitiens qui, outre le soin de leur propre conservation, avoient encore à faire oublier leur alliance avec la France, furent trouvées les plus raisonnables : elles tendoient à rendre le roi de Naples, qui y consentoit, tributaire du roi très - chrétien, qui refusa cet arrangement pour suivre un parti moins sûr, & dont les inconvéniens étoient sensibles. Il convint avec les Espagnols d'attaquer, à frais communs, le royaume de Naples, & de le partager après la victoire.

Frédéric ne pouvoit pas faire une grande résistance, & il en fit encore moins qu'il ne l'auroit pu. Cette foiblesse fut fatale aux vainqueurs dont elle causa, ou avança du moins la désunion. Ils n'eurent pas plutôt accablé l'ennemi commun, qu'ils devinrent irréconciliables. La haine & l'ambition des deux souverains passèrent rapidement dans leurs conseils & dans leurs armées. Il fut aisé de prévoir dès - lors que la conquête qu'on venoit de faire resteroit à une seule nation, & que ce seroit à l'Espagnole. Outre l'avantage que lui donnoient sur la France un roi dissimulé & peu scrupuleux, des ministres fermes & accrédités, des généraux sages & unis, des soldats patients & disciplinés ; elle

n'avoit cette constance si nécessaire à tout, & qui est décisive dans les guerres éloignées. Ces moyens réunis assurèrent, après bien des combats & des négociations, Naples à Ferdinand, sans que Louis, que les événemens n'éclairaient jamais, apprît à connoître les hommes, ni même à se défier de son rival. Un aveuglement si extraordinaire le précipita bientôt dans de nouveaux malheurs à l'occasion que nous allons dire.

La république de Venise jettoit, en 1508, un éclat qu'elle n'avoit pas eu auparavant, & qu'elle n'a pas eu depuis. Sa domination s'étendoit sur les isles de Chypre & de Candie, sur les meilleurs ports du royaume de Naples, sur les places maritimes de la Romagne, & sur la partie du Milanois qui se trouvoit à sa bienséance. Des possessions si fort éloignées les unes des autres étoient en quelque maniere réunies par les flottes nombreuses & bien équipées de cette puissance, la seule qui en eût alors. Les dépenses qu'exigeoient ces armemens considérables, ne l'épuisoient pas; & son commerce qui embrassoit tout le monde connu, la mettoit encore en état d'avoir beaucoup de troupes de terre, & de les mieux payer que les autres nations. Ces forces n'étoient ni les seules, ni mêmes les plus grandes ressources de l'état.

Il pouvoit compter sur l'affection des fujets qui trouvoient un avantage fenfible à vivre fous un gouvernement qui entretenoit l'abondance au dedans , & qui paffoit au dehors pour le plus fage & le plus profond de tous les gouvernemens.

Pour fe maintenir dans cette pofition brillante , Venife travailloit fans relâche à mettre les forces de fes voifins dans un tel équilibre , qu'elle pût rendre toujours fupérieur le parti qu'il lui conviendroit d'embraffer. Le defir d'établir cette balance de pouvoir , la chimere de tant de célèbres politiques, l'empêchoit d'être fidelle à fes alliances les plus folemnelles, & de refpecter les droits les plus évidens des autres fouverains. Ses amis fatigués par fes défiances , & fes ennemis aigris par fes hauteurs , prirent peu - à - peu pour elle les mêmes fentimens. Comme cette difpofition ne pouvoit pas être long-tems fecrette , on ne tarda pas à fe faire réciproquement confiance de fon averfion , & cette confiance aboutit à une confpiration générale contre la république.

Il eft très-commun de voir plufieurs états s'unir contre un état dont l'ambition & les forces menacent la liberté publique. L'hiftoire ne fournit guere que les congrès de Cambray où plufieurs puiffances fe foient réunies contre une puiffance moins confidérable que

chacune d'elles. Cette fameuse ligue étoit composée du pape, du roi catholique, de l'Empereur, & de Louis XII (*). Le premier réclamoit Rimini, Faenza, Ravenne & Cervie, que les Vénitiens avoient enlevées au saint siege; le second, Trani, Gallipoli, Monopoli, & trente places du royaume de Naples situées sur leur golphe; le troisieme, Padoue, Vicence, Vérone, Trévise & le Frioul, comme des dépendances de la maison d'Autriche ou de l'Empire; le quatrieme, Cremonne, Bresse, Bergame & Creme, qui avoient été détachées du Milanois.

Le roi de France, toujours fidele à ses engagements, entra, en 1509, sur le territoire de la république dans le tems dont on étoit convenu, & avec les forces qu'il devoit fournir. Il craignoit, & il devoit craindre d'y trouver un ennemi sage & circonspect qui prendroit le parti de se retrancher, & qui se borneroit à lui couper les vivres. Cette défense l'auroit embarrassé, & pouvoit avec le tems réduire à rien ses forces. Heureusement pour lui, un des généraux Vénitiens

(*) L'ambassadeur de Venise, exagérant à Louis XII la prudence des Vénitiens pour le dissuader de leur faire la guerre: *J'opposerai un si grand nombre de fous à vos sages*, lui dit le prince, *que je les déconcerterai*. Propos mémorables de Corrozet.

s'éloigna des bonnes maximes en cette occasion. Comme s'il eût oublié qu'il y a plus de mal à craindre en perdant contre des étrangers une bataille en son pays, qu'il n'y a de bien à espérer en la gagnant; il hafarda à Aignadel (*) un combat où l'armée Vénitienne

(*) Ce général, qui se piquoit de beaucoup de célérité dans ses mouvemens, & qui avoit rendu ses soldats capables d'une aussi grande diligence, que les Romains, c'étoit Lalviane. Quoiqu'il fût fait prisonnier, il servit dans la suite utilement sa patrie. La mort le surprit dans le Bressan, où les François, victorieux à Marignan, devoient le joindre pour l'aider à reprendre quelques places de la république. Le sénat, qui vouloit lui rendre des honneurs funebres fort distingués, écrivit qu'on envoyât son corps à Venise. Pour l'y transporter, il falloit avoir le consentement des Allemands, maîtres de Vérone & de toute la route. Jamais ses soldats ne voulurent qu'on demandât un passeport. Ils soutinrent qu'il n'étoit pas convenable que leur général, qui, pendant sa vie, n'avoit jamais eu besoin de la permission des ennemis pour aller où il lui plaisoit, ne passât, après sa mort, que de leur aveu, & comme un poltron le pourroit faire. Ils s'obstinèrent à garder le corps de Lalviane tout le reste de la campagne; & lorsqu'ils repassèrent l'Adige, pour entrer dans leurs quartiers, ils le porterent à travers le Veronois, tambours battans & enseignes déployées.

Justiniani.

Lalviane avoit pour collègue, à Aignadel, Petilliane. Celui-ci, qui avoit été d'avis de ne point combattre, sauva, par son habileté, une grande partie de l'armée durant l'action, & rétablit ensuite, par sa prudence, les affaires de la république. Pour conserver le souvenir d'une conduite si bien assortie aux circonstances, on grava sur le tombeau de ce général, par ordre du sénat, ce vers d'Ennius, qui contient l'éloge que les Romains donnerent à Fabius-Maximus, après qu'il eut, sans rien hafarder, rompu toutes les mesures d'Annibal:

Unus homo nobis cunctando restituit rem.

Un seul homme, en temporisant, a rétabli la république. *Petrus de Angleria.*

courut risque d'être entièrement détruite. Cette défaite répandit une si grande consternation dans le sénat, qu'il abandonna son état de Terre-ferme, & se resserra dans ses lagunes. Elles auroient subi le joug du vainqueur, si les alliés avoient pu prendre quelque confiance les uns aux autres.

La ligue de Cambray ne pouvoit pas subsister. Comme les puissances qui la formoient y avoient été uniquement entraînés par leur ressentiment, elles s'étoient repenties de leur démarche, immédiatement après l'avoir faite. Il leur étoit arrivé ce qui arrivera toujours aux états qui, ayant des intérêts constamment & totalement opposés, n'entreront jamais, à l'occasion d'une passion passagère, dans une alliance étroite, qu'elle ne devienne une source inépuisable de plaintes & de divisions. Les précautions qu'on avoit prises pour resserrer des liens mal formés, n'avoient pas été suffisantes. Tous les membres de l'union devoient être si éloignés de travailler à la grandeur les uns des autres, qu'il étoit comme impossible que les succès de l'un d'eux ne réveillaient la jalousie générale. Si quelqu'un eût pu calmer les défiances des confédérés, c'eût été sans doute Louis XII, par la sagesse qu'il avoit de tempérer l'éclat de sa gloire, & la bonne

foi avec laquelle il observoit les conditions du traité : cependant il n'y réussit pas ; & il vit tourner contre lui les forces de la ligue, celles des Suisses & du roi d'Angleterre (*).

Malgré les efforts réunis de tant d'ennemis, les François conserverent en Italie toutes leurs conquêtes. Ils les étendirent même par l'habileté avec laquelle ils profiterent de l'avantage qu'a une puissance considérable de pouvoir prévenir des puissances plus foibles qui se réunissent contre elle. Leurs troupes, enhardies par des succès tous les jours plus éclatans, demandoient continuellement à voir l'ennemi qu'ils croyoient découragé, & qui l'étoit. Cet ascendant paroissoit devoir durer, lorsque la mort du duc de Nemours qui se fit tuer en soldat à la bataille de Ravenne, qu'il avoit gagnée en général, changea la situation des choses.

Les vainqueurs, plus déconcertés par la

(*) Il n'étoit pas de l'intérêt des Anglois de faire la guerre à la France. Ils y furent entraînés par une galéasse chargée de vins grecs, de fromage & de jambons que le pape envoya à Londres, précisément à l'ouverture du parlement. Le roi & les membres des communes & de la haute chambre, à qui on distribua ces présens, furent si charmés de l'attention de Jules, qu'ils s'empresserent tous de servir son ressentiment. Ce trait, que l'histoire a conservé précieusement, est une nouvelle preuve que les motifs les plus petits produisent presque toujours les plus grands événemens. *Guichardin.*

mort de leur chef , que les vaincus par les pertes immenses qu'ils avoient faites , se livrerent , dans la Romagne , à une inaction honteuse , au lieu de marcher à Rome comme ils le pouvoient & comme ils le devoient. Des divisions , des incertitudes & des négociations entamées mal-à-propos avec le pape , les retinrent dans cette position , où les désertions & les maladies les ruinerent , jusqu'à ce qu'ils furent obligés d'aller défendre le Milanois. Trop foibles pour s'y maintenir , ils en furent chassés en 1512 par les Suisses qui y rétablirent Maximilien Sforce , fils de Ludovic.

L'abaissement de la France , auquel presque tous les mouvemens de l'Europe se rapportoient depuis trois ans , ne pouvoit pas manquer d'être suivi de beaucoup d'intrigues. Il étoit impossible que les puissances ennemies & jalouses de cette couronne , n'ayant plus d'intérêt commun ni de point fixe , n'entraissent en défiance les unes des autres. Elles devoient se supposer mutuellement de l'ambition , & ne hasarder aucune démarche jusqu'à ce qu'elles eussent pénétré leurs vues réciproques. En les surprenant dans cet embarras on étoit presque sûr de les diviser ou de les vaincre. Louis fit l'un & l'autre ; il vint à bout d'amener les Vén-

tiens à son alliance & de recouvrer ce qu'il avoit perdu au-delà des Alpes.

Cette conquête fut facile. Les Milanois qui jusqu'alors avoient regardé les François comme des tyrans, les reçurent comme leurs libérateurs. Ce qu'ils éprouvoient de Sforce, & sur-tout des Suiffes, depuis la révolution, leur avoit appris que l'orgueil, l'injustice & le mépris des loix & des bienséances étoient moins les vices d'une nation en particulier, que de la prospérité en général. Ces réflexions les avoient conduits au parallele de leurs anciens & de leurs nouveaux maîtres; & ils avoient jugé que ceux qui rachetoient les défauts des conquérans par la bonté de leur cœur & la facilité de leurs mœurs, devoient être préférés à ceux qui n'offroient pas les mêmes compensations. La domination françoise en Italie pouvoit être affermie par des dispositions si favorables, si les imprudences de la Tremoille (*) & de Trivulce n'eussent tout perdu. Ces deux généraux ruinerent les affaires, l'un par sa présomption, & l'autre par sa négligence: ils furent chassés de leur conquête en aussi peu de tems qu'ils en avoient mis à la faire.

(*) C'est à l'occasion de *la Tremoille* que Louis XII avoit dit ce mot si répété, & qui ne l'a pas encore été assez: *Un roi de France ne venge point les injures du duc d'Orléans.*

François I, en montant sur le trône, trouva des préparatifs commencés pour réparer tant de désastres. Son caractère, qui le portoit aux entreprises éclatantes, lui fit adopter & suivre les vues de son prédécesseur avec la même vivacité que si elles eussent été ses propres vues. Quoiqu'il n'ignorât pas que les Suisses, mécontents de ce que la France avoit refusé d'augmenter leurs pensions, & de ce qu'elle leur avoit préféré les Lansquenets, s'étoient emparés du Mont - Genève & du Mont-Cenis, les deux portes de l'Italie, il espéra assez de son courage & de sa fortune, pour penser qu'il réussiroit. Cette audace fut justifiée par l'événement. L'armée entière fit, en 1515, de si belles manœuvres, & des efforts si heureux, qu'elle vint à bout de passer les Alpes par les cols de l'Argentiere & de Guillestre, qu'on avoit jugés jusqu'alors impraticables. Elle déboucha par le marquisat de Saluces, & s'avança jusqu'à Marignan où elle fut attaquée par les Suisses.

Les François qui ne s'attendoient pas à combattre des troupes avec lesquelles on venoit de signer la paix (*), eurent d'abord

(*) La plupart des Suisses furent entraînés, presque sans s'en appercevoir, dans une démarche si opposée à leur caractère, par le cardinal de Sion leur compatriote, qui avoit acquis un empire absolu sur eux. Cette trahison ternit l'éclat d'une action unique

quelque désavantage. L'égalité s'étoit toute à-fait rétablie , lorsque la nuit suspendit l'action. Les troupes des deux partis , mêlées les unes avec les autres , prirent du repos sur le terrain qu'elles occupoient. Avec le jour recommença l'acharnement des Suisses , qui , trouvant dans leur ennemi autant de courage & plus d'ordre que la veille , furent enfin vaincus. Trivulce disoit , de dix-huit batailles où il s'étoit trouvé , que c'étoient des jeux d'enfans ; mais que celle de Marignan étoit une bataille de géant (*). La victoire fut rapidement suivie de la conquête du Milanois entier. La retraite des Suisses , l'alliance des Vénitiens , la cession de Sforce , la méfintelligence de l'empereur , du

qu'ils avoient faite peu de tems auparavant. Le pape & le roi catholique leurs alliés contre la France , s'étoient engagés à leur payer , chaque mois , un subside de quarante mille écus d'or. Les deux puissances ne tenant pas leurs promesses , les Suisses pillèrent la caisse du commissaire apostolique , député à la suite de leur armée , & reprirent brusquement le chemin de leur pays , abandonnant le Milanois à sa destinée. Ils trouverent à Galera le contingent du roi d'Aragon pour leur solde , & furent regagnés par cet argent. Les prédications que fit à cette occasion le cardinal de Sion , eurent un si grand succès , que ceux qui avoient pillé la caisse du pape , y rapportèrent l'argent enlevé. *Guichardin.*

(*) François I, qui s'étoit fort signalé dans cette grande action, voulut être armé en chevalier , suivant l'ancien usage , sur le champ même de bataille. Bayard , qu'il choisit pour cette fonction glorieuse , le frappa , sur le cou , du plat de son épée , en disant : *Sire , autant vaille que si c'étoit Roland ou Olivier , Godefroy ou*

roi catholique & du pape , servirent de moyens aux François pour s'y affermir : ils y furent tranquilles jusqu'en 1521.

Quoique l'Europe dût s'attendre que la jalousie de Charles - Quint & de François I, qui venoient de se disputer l'Empire , ne seroit pas long-tems oisive ; on fut aussi surpris de voir commencer la guerre , que si l'on se fût cru assuré de la paix : cet étonnement ne pouvoit venir que des motifs qui brouillèrent les deux princes.

Le seigneur d'Aimieres & le prince de Chimai , prétendoient tous deux à la propriété de la ville d'Hierge , située dans les Ardennes. Le premier , condamné au tribunal de Bouillon , juge souverain en cette matiere , fut reçu appellant de ce jugement à la chancellerie de Brabant. La Marck , homme fier & violent , désespéré de voir donner cette atteinte à sa petite souveraineté , demanda du secours au roi de France , & envoya défier l'empereur à Wormes.

Baudouin son frere. Certes vous êtes le premier prince que onques fis chevalier. Dieu veuille qu'en guerre ne preniez la fuite. Regardant ensuite son épée avec une joie ingénue : Tu es bienheureuse , mon épée , dit-il , d'avoir aujourd'hui , à un si vertueux & puissant roi , donné l'ordre de chevalerie. Certes , ma bonne épée , vous serez moult bien comme relique gardée , & sur toutes autres honorée , & ne vous porterai jamais , si ce n'est contre Turcs , Sarrazins ou Mores. Vie de Bayard.

Les ministres de Charles auroient souhaité qu'on méprisât la ridicule audace de ce souverain, dont la principauté n'avoit pas six lieues d'étendue : mais l'empereur ne put pas surmonter son ressentiment. Il arma d'un côté pour punir la Marck, & François de l'autre, pour le soutenir. Cette étincelle alluma un incendie qui embrasa toute l'Europe, qui dura plus de trente-huit ans, & qui coûta la vie à deux millions d'hommes.

La Flandre où furent frappés les premiers coups, n'offrit d'événement un peu remarquable que la défense de Mezieres par Bayard. Ce brave homme se voyant hors d'état de se soutenir par la seule force, eut recours à la ruse pour sauver sa place. On l'avoit averti que les deux généraux de l'empereur, Nassau & Sickingen, se défioient l'un de l'autre. Il profita de cette connoissance pour écrire à la Marck, qui étoit à Sedan, une lettre dans laquelle supposant que ce prince lui avoit fait confidence du dessein où étoit Nassau de s'attacher au roi, il lui conseilloit de le presser de prendre son parti avant qu'il eût reçu un affront. Il ajoutoit, que tandis que les douze mille Suisses & les huit cents hommes d'armes qui alloient arriver attaqueroient Sickingen, il se propofoit de faire lui-même une sortie sur Nassau ; deux

attaques vives & imprévues qui ne pouvoient guere manquer de réussir. Cette lettre, confiée à un payfan qui devoit la porter à Sedan au travers du camp de Sickingen, fut interceptée comme on l'avoit prévu, & elle produisit l'effet qu'elle devoit naturellement produire. Sickingen se crut trahi par son collegue ; & cette conviction le détermina à passer la riviere pour se poster auprès de lui. Nassau, étonné de cette manœuvre, en demanda la raison : on lui répondit avec tant de hauteur & d'une maniere si aigre, que les deux corps se mirent en bataille, & se disposerent à en venir aux mains. Les François profiterent de cette méfintelligence pour ravitailler la place. Ce secours donna le tems aux troupes qu'ils levoient de tous côtés, d'arriver ; elles ne firent pas seulement lever le siege, mais encore elles pousserent vivement l'armée impériale, reprirent Mouzon, & s'emparerent de Bapaume, Landreci & Bouchain.

Quoique Bonivet soutînt dans le même ^{1521.} tems l'honneur des armes françoises sur les frontieres d'Espagne, par la prise de Fontarabie, ce fut l'Italie qui fut proprement le théâtre de la guerre. Le pape & l'empereur y unirent leurs forces : l'un avoit en vue de recouyrer Parme & Plaifance, & l'autre de

chasser du Milanois les François qui , après bien des révolutions , en étoient enfin restés les maîtres.

Lautrec , qui y commandoit , favoit la guerre : mais il n'avoit aucun talent pour le gouvernement. On le trouvoit généralement haut , fier & dédaigneux. Egalemeut incapable de manier les esprits & de s'infinuer dans les cœurs , il ne pouvoit rien obtenir que par la crainte ou par la violence. Sa sévérité le rendoit odieux à tout le monde , & son humeur insupportable à ceux qui l'approchoient. Une certaine impétuosité de caractère le précipitoit souvent dans des fautes considérables que son orgueil ne lui permettoit jamais de réparer. Des principes de despotisme dangereux dans tous les siècles & chez toutes les nations , lui faisoient mépriser la souplesse , la patience & la finesse , les seuls moyens qu'il eût de contenir un peuple qui n'avoit pas de point fixe , dont les caprices étoient continuels , qui subtilisoit & qui rafinoit sur tout. Le vice de son administration étoit augmenté par des passions vives & odieuses , une avidité insatiable , & des vengeances implacables. Tous les jours étoient marqués par des injustices , des confiscations , des emprisonnemens. Le nombre des bannis s'étoit multiplié jusqu'à faire dire qu'il

qu'il y avoit autant de citoyens chassés de Milan, qu'il y en étoit resté. L'ascendant que madame de Châteaubriant, sœur de Lautrec, avoit pris sur le cœur du roi, assurait ce général de l'impunité, & le rendoit hardi à tout entreprendre. Si un reste de respect humain, ou quelques considérations particulières l'empêchoient, dans certaines occasions, de satisfaire lui-même sa haine ou sa jalousie, il remplissoit aisément de soupçons l'esprit du monarque. Le maréchal de Trivulce, que ses richesses, sa naissance & ses services rendoient le premier homme du Milanois; en fit la triste expérience. Ce seigneur jouissoit d'une grande considération; vivoit avec beaucoup de magnificence, & avoit les cœurs des peuples: telles furent les raisons qu'on eut de le rendre suspect à la cour; le prétexte qu'on prit, fut qu'il s'étoit fait naturaliser Suisse.

Trivulce, également fier & de son innocence & de ses services, méprisa d'abord une accusation si frivole. Instruit, dans la suite, qu'elle avoit fait plus d'impression qu'il ne l'avoit crain, il passa les Alpes en hiver, & à quatre vingts ans, dans la certitude de se justifier, & avec l'espérance de faire punir son accusateur. Non-seulement on ne lui rendit pas justice, on refusa même

de l'écouter. Outré d'un traitement qui n'est croyable que parce qu'il se renouvelle tous les jours, il se fit porter dans un endroit où le roi devoit bientôt passer. *Sire, ah! Sire, un mot d'audience*, s'écria Trivulce, dès qu'il apperçut François. Le prince détourna la tête & ne répondit rien. Ce trait de mépris fut un coup mortel, que le repentir du monarque ne put jamais guérir. Le maréchal répondit à celui qui le visita ensuite de sa part : *qu'il n'étoit plus tems. Le dédain que le roi m'a témoigné, ajouta-t-il, & mon dépit ont déjà fait leur opération; je suis mort.* Il ordonna qu'on gravât sur son tombeau cette courte épitaphe, qui exprimoit bien son caractère : *Hic quiescit qui numquam quievit.* Ici repose qui ne se reposa jamais. (*)

Cet événement pouvoit avoir, & eut en effet, des suites terribles. Les Milanois qui n'avoient haï jusqu'alors que leurs gouverneurs, montrèrent une haine extrême contre la nation & contre le roi même. Les citoyens, tranquilles & modérés, se bornerent à souhaiter de changer de maître : les esprits

(*) Louis XII, déterminé à faire la guerre au duc de Milan, demandoit à Trivulce ce qu'il falloit pour la faire avec succès. Trois choses sont absolument nécessaires, lui répondit le maréchal. *Premièrement de l'argent, secondement de l'argent, troisièmement de l'argent.*

vifs & déterminés chercherent dans les états voisins un abri contre l'oppression : les factieux formerent des ligues, & ne craignirent pas de troubler le repos de leur patrie, dans l'espérance de briser ses fers.

Lautrec vit une partie de ces malheurs, & devina le reste. L'impossibilité où il se trouvoit de réprimer à la fois les ennemis domestiques que ses violences avoient aigris, & d'arrêter les étrangers qui ménaçoient son gouvernement, le détermina à aller demander des secours en France. On lui accorda des hommes, mais on lui refusa de l'argent. Les dissipations du roi & de la duchesse sa mere, l'avidité des maîtresses, des favoris, des ministres ; tout cela avoit jetté une telle confusion dans les finances, qu'on n'avoit ni fonds ni crédit. Ce que Lautrec gagna par ses instances, ce fut une promesse & des sermens, qu'il trouveroit, en arrivant à Milan, trois cents mille écus, sans lesquels il protestoit qu'il ne pourroit soutenir la guerre.

Ce général n'eut pas plutôt repassé les Alpes, qu'il marcha aux confédérés qui faisoient le siege de Parme. La lenteur de leurs chefs lui donna le tems de rassembler ses troupes ; & leurs démêlés, la facilité de s'en servir pour faire échouer leur projet. Avec plus d'activité, il auroit rendu leur retraite

dangereuse & peut-être impossible : ses incertitudes firent leur salut , & un renfort de dix mille Suisses qu'ils reçurent à propos , leur rendit leur supériorité. Ils poussèrent Lautrec jusqu'à Milan , s'emparèrent de la ville , mais non du château , & réduisirent les François à se réfugier sur les terres des Vénitiens dont ils commencerent alors à estimer l'alliance.

Lautrec s'y vit assez long-tems réduit à être spectateur oisif des progrès de Prosper Colonne & du marquis de Pescaire. Il espéra plusieurs fois , & avec raison , que sa situation alloit devenir meilleure : cependant des contre-tems qu'il ne pouvoit ni prévoir ni surmonter , tromperent toujours ses soins & ses conjectures. La mort même du pape , qui paroissoit devoir nécessairement changer la face des affaires , fut un événement presque indifférent. Il est vrai que les troupes confédérées , qui ne subsistoient qu'aux dépens du saint siege , furent dispersées en partie : mais Jérôme Moroné , vice-chancelier de Milan , trouva , dans sa haine , des ressources pour lever de nouveaux soldats & pour les foudroyer. Ce magistrat qui , de partisan outré des François , en étoit devenu l'ennemi implacable , parce qu'il en avoit été négligé , outragé même , associa à ses fureurs un

moine Augustin , appelé Ferrari. Ce déclamateur , abusant du talent de la parole & de la crédulité des peuples , substitua les matieres d'état , dans la chaire , aux dogmes de la religion & aux regles de la morale. Tour-à-tour politique & prophete , il faisoit voir la possibilité de chasser les François de l'Italie , & en intimoit l'ordre de la part du ciel. L'enthousiasme se communiqua si bien , qu'au rapport de du Bellai , les habitans de Milan qui n'avoient que deux écus , en portoient un pour continuer la guerre , & que ceux qui étoient en état de prendre les armes , offroient de servir sans solde. L'arrivée du jeune François Sforce , fils du dernier duc , fut un nouveau motif d'encouragement aux peuples de fournir des secours , aux villes de secouer un joug étranger , aux généraux de pousser leurs conquêtes.

Dix mille Suisses , & quelques troupes
Françoises & Italiennes , qui joignirent
Lautrec dans ces circonstances , mirent ce
général en état de rentrer dans le Milanois.
Après quelques entreprises sur la capitale ,
que la haine qu'on avoit pour lui rendit inu-
tiles , & le siege meurtrier & malheureux de
Pavie , il marcha aux confédérés campés à la
Bicoque , maison de plaifance des anciens
souverains du pays. Son projet étoit , dit-on ,

1522.

de les y affamer : mais les Suiffes , auxquels il étoit dû plusieurs montres , refuferent de feconder des vues fi fages & fi bien concertées : ils demanderent , ou qu'on les payât , ou qu'on leur permît de fe retirer , ou qu'on les menât au combat. La premiere de ces demandes étoit visiblement déplacée , depuis que le convoi , qui conduifoit quelque argent de France , avoit été coupé par l'ennemi : on ne pouvoit fans fe trop affoiblir écouter la feconde ; & pour accorder la troisieme , il falloit hafarder l'armée entiere , en attaquant un camp très-bon par lui-même , entouré d'un large & profond fossé , & défendu par une artillerie nombreufe. Ces observations qu'on présenta sous toutes les formes , & qu'on chercha à fortifier fucceffivement par des prieres , des reproches & des promesses , ne firent aucune impreflion. On n'arracha jamais aux Suiffes que ces trois mots : *argent , congé ou bataille.*

Cette obftination ne laiffa pas Lautrec le maître de fes opérations. Réduit à des partis qui entraînoient tous des inconveniens , il crut devoir préférer celui où les hafards étoient pour lui , & il fe détermina à combattre. Quoique fa difpofition de bataille & la valeur de fes troupes aient mérité des éloges , il fut vaincu & il devoit l'être. Sa

défaite entraîna la perte du Milanois ; & son retour en France donna lieu à des éclairciffemens qui , fans le justifier entièrement , le firent traiter comme innocent , parce qu'ils servirent à faire paroître coupable la duchesse d'Angoulême , mere du roi , qu'on appelloit Madame Régente , depuis l'expédition d'Italie de 1515.

Cette princesse ne s'étoit pas plutôt apperçue de la passion du roi son fils pour madame de Châteaubriant , qu'elle avoit redouté le caractère hardi & élevé de cette maîtresse. La crainte de voir diminuer son autorité , lui inspira d'abord des projets violens ; mais ses confidens lui en ayant fait sentir le danger , elle se détermina , quoiqu'avec répugnance , à recourir à des voies obscures & détournées. La premiere qui lui vint dans l'esprit , fut de perdre la sœur par le frere ; & la chute de Lautrec lui parut infallible si on pouvoit réussir à lui faire faire une guerre malheureuse dans la Lombardie. Plusieurs moyens pouvoient produire un effet si odieux & si funeste ; Madame Régente s'arrêta à celui qui lui parut le plus sûr & le plus facile : elle détourna à ses usages les fonds destinés à la défense du Milanois.

Les fruits de cette détestable politique ne furent pas tels qu'on les souhaitoit & qu'on

les avoit espérés. Les François, il est vrai, furent chassés d'Italie ; mais ce malheur n'entraîna ni la disgrâce de madame de Châteaubriant, ni même la chute de Lautrec. Ce général dédaigna de se justifier, il osa se plaindre ; & rejettant sur des intrigues de cour les revers qu'il venoit d'effuyer à la guerre, il accusa le sur-intendant des finances, de ne lui avoir fait toucher aucune des sommes qu'on lui avoit promises. Le fait étoit vrai : aussi Semblançai ne s'amusa-t-il pas à s'inscrire en faux : il dit seulement pour diminuer sa faute, qu'accablé par l'autorité & intimidé par les menaces de Madame Régente, il lui avoit laissé prendre l'argent qu'on se plaignoit avec justice de n'avoir pas reçu.

Cette princesse, accoutumée à soutenir le mensonge du même air que la vérité, rejetta cette accusation avec plus d'emportement & d'audace que l'innocence n'en a ordinairement. François, à qui l'expérience ne permettoit pas de soupçonner son ministre, ni le respect sa mere, n'osoit ni croire quelque chose, ni douter de rien. Cette incertitude surprit & offensa la Régente, dont jusqu'alors l'empire n'avoit point eu de bornes. Elle craignit qu'une conduite si équitable n'affoiblît son crédit, en faisant soupçonner qu'il

étoit diminué. Pour l'affermir, elle exigea, avec toute la hauteur, toute la dureté de son caractère, qu'on fît le procès au surintendant.

Le chancelier Duprat, ennemi déclaré de ce ministre, & créature de la Régente, chercha dans tous les parlemens du royaume des magistrats disposés à sacrifier leur honneur & leurs lumières à ses intérêts & à sa passion. L'événement fit voir qu'il se connoissoit en hommes lâches & injustes. Semblançai fut déclaré coupable de péculat, & puni comme s'il en avoit été convaincu (*). La plupart

(*) » Sur quoi j'ai oui faire un conte plaisant à madame la
 » duchesse d'Usès, laquelle a été toujours une très-honnête
 » dame, & fille de fort gentil & subtil esprit, qui disoit & ren-
 » controit des mieux. Etant donc fille, à la cour, de madame la
 » Régente alors, & toujours fort éveillée de quelque bon mot,
 » il arriva au roi, après l'exécution dudit monsieur de Sem-
 » blançay, venant à causer avec elle, il l'appella, par deux ou
 » trois fois, *ma fille*. Lui s'étant desparti d'auprès d'elle, elle se
 » mit à faire semblant de pleurer, se tourmenter, crier & souf-
 » frener, comme si elle eût senti quelque grand mal ou fortune.
 » Aussi-tôt ses compagnes, & autres qui étoient en la chambre,
 » accoururent à elle, & lui demanderent ce qu'elle avoit. *Hélas!*
 » dit-elle, *le roi me vient d'appeller, à cette heure, par trois ou*
 » *quatre fois, sa fille. J'ai grand peur qu'il ne m'en fasse faire autant*
 » *comme à monsieur de Semblançay, qu'il appelloit tant son pere. Que*
 » *puisqu'il l'appelloit son pere, & moi sa fille, c'est la même chose :*
 » *de même m'en fera-t-il autant.* Aussi-tôt ses compagnes, & tous
 » ceux de la chambre se mirent tous à rire, voyant qu'elle bouf-
 » fonnoit : & le roi le fut, qui se mit à rire ; mais non pas madame
 » la Régente, qui lui en fit la réprimande, car cela lui touchoit ».
 Brantome.

des historiens modernes prétendent, uniquement sur la foi des annales d'Aquitaine, que ce jugement n'eut de fondement que l'impossibilité où se trouvoit le surintendant de représenter les quittances qu'il avoit prétendu que la Régente lui avoit faites. Cette princesse les avoit retirées par le moyen de Gentil, premier commis des finances, & amoureux d'une de ses femmes, qui exigea de son amant cette trahison. Le supplice honteux qu'on fit souffrir à ce perfide, après la mort de la duchesse, ne permet pas de douter de cette anecdote. (*)

(*) Ceux auxquels la vérité de cette anecdote ne paroitra pas suffisamment prouvée, peuvent s'autoriser de l'épithète que fit Théodore de Beze, de ce commis qui étoit président en même tems. On va voir qu'il n'y est point question du crime qu'on impute ici à Gentil.

*Fraçto gutture stare quem revinctum
 Impellique vides & huc & illuc,
 Quondam purpureo sedem Senatu
 Primam Pariso in foro tenebat.
 Verum (proh! facinus scelusque grande!)
 Dum lucri studio impotente captus,
 Bonos non minus ac malos coercet,
 Justo numine sic jubente divùm,
 Vivus qui malè federat tot annos
 Stare nunc malè mortuus jubetur.*

Celui que tu vois suspendu à ce gibet, & dont le corps est devenu le jouet des vents, a occupé autrefois une des premières places du barreau. Mais hélas! jusqu'où porte-t-on le crime & la

scélératesse? Ce magistrat, se laissant entraîner à l'insatiable passion des richesses, punit sans distinction l'innocent & le coupable. Aussi, par un juste retour de la vengeance divine; le même homme qui, pendant tant d'années, avoit si injustement exercé les fonctions de sa charge, reçoit à sa mort, dans cette posture humiliante, la récompense de ses injustices.

Fin du Livre premier.





HISTOIRE
DES GUERRES
DE CHARLES-QUINT
ET DE FRANÇOIS I.



LIVRE SECOND.

TANDIS qu'on n'étoit occupé à la cour de France que des démêlés de Madame Régente & du surintendant, le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, Ferdinand duc d'Autriche, François Sforcé, que Charles-Quint avoit rétabli dans le Milanois, les Vénitiens, les Florentins, & les Génois, s'unissoient pour assurer le repos de l'Italie. Cette ligue, quelque redoutable qu'elle fût, ne diminua rien des prétentions de François, & ne changea rien à ses projets. Il ne réfléchissoit pas assez pour voir le péril, & avoit d'ailleurs trop de courage pour le craindre. Toute l'Europe conspire contre moi, dit-il, j'espère de rendre vains les efforts de toute l'Europe. Je crains peu l'empereur, parce qu'il manque d'argent; le roi d'Angle-

terre, (*) parce que ma frontiere de Picardie est bien fortifiée ; les Flamands , parce qu'ils sont mauvais soldats. Pour l'Italie, je m'en charge moi - même ; j'irai à Milan , je le prendrai , & je ne laisserai à mes ennemis aucune des conquêtes qu'ils ont faites sur mes généraux. Ce prince se dispoisoit en effet à passer les Alpes avec une armée capable d'exécuter les plus grandes choses , lorsque la conspiration du connétable de Bourbon l'arrêta dans ses états. Cet événement eut des suites si terribles , qu'on n'en peut trop exactement développer les causes.

Charles de Bourbon, comte de Montpensier, devoit originairement l'immense fortune, dont il jouissoit , à l'amour qu'avoit pour lui, Louise de Savoie mere du roi, & à la haine implacable que portoit à cette princesse Anne de France, fille de Louis XI. Ces deux femmes, dont l'une avoit gouverné le royaume sous Charles VIII, &

(*) Le roi d'Angleterre avoit épousé les intérêts de l'empereur , à la sollicitation de Wolfey qui lui répétoit continuellement une maxime très-souvent mauvaise pour un grand état : *Que la bonne politique veut qu'on s'allie avec les plus forts.* Par le traité fait entre les deux princes , Charles s'étoit engagé à payer un subside de cent trente mille écus : mais cet article n'étoit que pour en imposer au conseil d'Angleterre. Cette somme ne fut jamais payée, & on étoit convenu en secret qu'elle ne le seroit pas. *Histoire de Charles - Quint.*

l'autre le gouvernoit sous François I, se déclaroient dans toutes les occasions l'une contre l'autre, avec tout l'emportement que peuvent inspirer l'antipathie, la vengeance, l'orgueil & la jalousie. Les projets de l'une étoient toujours traversés par l'autre; & Louise n'eut pas plutôt laissé entrevoir le dessein d'épouser Montpensier, qu'Anne lui proposa sa fille Susanne, seule héritière des vastes domaines de la branche aînée de Bourbon. Quoique ce jeune prince prétendit avec quelque fondement peut-être que ces biens lui étoient substitués, il ne balança pas à se marier avec sa cousine qui lui fit don de tous ses droits.

La première impression que fit sur Louise une union si précipitée, ressembloit à de la haine : mais la seconde fut un redoublement d'amour. Cette princesse, persuadée que si sa rivale avoit assez de bonnes qualités pour mériter l'estime de son mari, elle n'avoit pas assez de grace pour fixer son cœur, résolut de le rendre infidèle; & comme rien ne persuade mieux que les grands bienfaits, elle demanda & obtint pour lui l'épée de connétable.

Bourbon parut très-sensible à un procédé si noble, & ses attentions prirent un air de tendresse qu'on interpréta favorablement.

Cependant comme l'amour de la princesse augmentoit avec la réputation de celui qui l'avoit fait naître, elle ne tarda pas à desirer un retour plus vif. Dans un de ces momens où la passion est aussi ingénieuse à s'alarmer, qu'elle l'est dans d'autres à se flatter, on craignit que l'ambition du connétable n'étoufât tout autre sentiment. Pour prévenir cette indifférence, Louise donna au roi son fils, Duprat pour ministre, & Bonnivet pour favori. Elle crut que cet arrangement la rendant nécessaire au conétable, l'assuroit de lui pour toujours. Ce sentiment n'étoit pas délicat, & il devoit naturellement moins allumer l'amour que l'éteindre. Le prince en jugea ainsi; & si ses premiers traits lui firent soupçonner ce qu'il devoit craindre d'une femme de ce caractère, il en fut convaincu par ce qu'il éprouva en Italie, où après la victoire de Marignan, qu'on peut regarder comme son ouvrage, il resta en qualité de vice-roi du Milanois.

Bourbon, quoique prince du sang, maître presque absolu de cinq provinces considérables, chef d'une maison nombreuse, revêtu de la première dignité du royaume, favoit quand il le vouloit, être populaire, & il le voulut être à Milan. Jaloux de jouir de presque tous les honneurs de la royauté

chez une nation insinuante & polie, il parvint à les obtenir, en prodiguant à la noblesse & au peuple tout ce que l'affabilité, la politesse & la douceur ont de plus séduisant. Quelques François qui ne jouissoient pas de ces qualités aimables, firent un crime au prince de sa complaisance pour les Italiens; & soit qu'il n'écoutassent que leur haine, ou qu'ils suivissent des impressions étrangères, ils réussirent à rendre ses vues suspectes, & sa politique odieuse. On tourna tout contre lui, jusqu'à la découverte qu'il fit des intrigues tramées à la cour de Rome contre les intérêts de la France. Le roi se laissa persuader que cette vigilance, & cette pénétration dans un jeune prince nourri loin des affaires, & dans les plaisirs, étoient nécessairement la preuve & les suites d'une ambition extrême.

Le connétable qui ne tarda pas à être instruit des dispositions où on étoit pour lui, entreprit de les faire changer en quittant sa place. Une démarche si sage fit tomber les soupçons de François, mais ne le réconcilia pas avec la Régente, qui avoit contribué à les faire naître. Cette princesse avoit été pénétrée de douleur en voyant Bourbon accepter sans regret un emploi qui l'éloignoit d'elle. Cette conduite l'avoit presque
convaincue

convaincue d'une indifférence qu'elle n'avoit voulu jusqu'alors que soupçonner. Pour l'en punir, & pour tâcher de le ramener, elle le força en quelque maniere, en répandant un nuage sur ses actions, à repasser en France. Lorsqu'il parut à ses yeux conduit par le devoir, elle le reçut avec autant d'émotion & de joie, que s'il eût été amené par l'amour. Ces sentimens ne durèrent point. Le prince qui étoit instruit de tout, & qui le vouloit paroître, ne prit plus la peine de masquer sa froideur par des politesses ressemblantes aux expressions de la passion; & la régente ne mit plus de bornes à sa haine & à sa vengeance. Elle commença à nuire au connétable du côté de l'intérêt en empêchant qu'il ne fût payé de ses pensions, & continua par l'attaquer du côté de l'honneur en le faisant priver, dans une occasion éclatante, des plus brillantes prérogatives de sa charge.

Sur ces entrefaites, la duchesse Sufanne mourut sans laisser d'enfans. Cet événement découvrant à madame régente la possibilité de satisfaire sa passion, en ralluma vivement l'ardeur. Elle crut que l'espérance de partager avec elle le gouvernement du royaume, ou la crainte de se voir ravir une succession sur laquelle elle avoit une

apparence de droit, rendroit plus docile le connétable. L'événement prouva que ce prince n'avoit pas été pénétré. Supérieur aux promesses & aux menaces, il conservoit le souvenir des injures passées, & ne montra que du mépris pour les offres qu'on lui faisoit. Tant d'aigreur & tant de hauteur déterminèrent la régente à pouffer son ressentiment aussi loin qu'il pourroit aller. Elle revendiqua les biens de la maison de Bourbon dont elle étoit par sa mere, & qu'elle prétendoit lui appartenir par la proximité du sang, tandis que le connétable soutenoit que par l'usage immémorial de sa maison, les biens lui appartenoient en qualité de mâle. Les juges ne se trouverent pas assez corrompus pour adjuger à la régente cette succession; mais ils furent assez foibles pour la mettre en sequestre.

Cette injustice qui dépouilloit Bourbon des richesses & de la puissance qui l'avoient soutenu jusqu'alors contre la haine & les intrigues de ses ennemis, le détermina à chercher des appuis hors de sa patrie. Il entra en négociation, & fit un traité avec l'empereur & le roi d'Angleterre. Le premier s'engagea à lui donner en mariage sa soeur Eléonore, veuve du roi de Portugal, & à la déclarer, par son testament, héritière

de tous les états de la maison d'Autriche, si lui, & Ferdinand son frere mouroient sans enfans. Henri s'obligea à l'aider, à se former un établissement indépendant, en lui fournissant des hommes & de l'argent. Le connétable, pour soutenir les prétentions, & favoriser sur la frontiere les entreprises des alliés, devoit faire révolter les Bourbonnois, l'Auvergne, le Beaujolois, & quelques autres provinces dont il étoit le maître. Heureusement pour la France, le secret d'une conspiration si dangereuse transpira, & Bourbon fut obligé de quitter en fugitif (*) un pays où il prétendoit

(*) « J'ai oui raconter à une personne grande, que le grand
 » roi François, grand certes en tout, ne voulut point tant de
 » mal, comme l'on disoit bien, aux serviteurs de feu M. de
 » Bourbon, qui le suivirent hors de France en son adversté.
 » Quand on les lui amenoit pris, ainsi qu'ils passioient pays pour
 » suivre leur maître, il les interrogeoit simplement où ils alloient;
 » & après leurs réponses, qu'ils suivoient leur maître, sans
 » autrement s'estomaquer, il disoit à ceux qui les avoient pris,
 » ou bien à d'autres qui crioient; *tolle, tolle, crucifige*, (comme
 » il y en a toujours de telles gens, & s'en trouvent assez pour faire
 » des bons valets.) *Ce seroit charge de faire mal à ces pauvres*
 » *gens. Ce sont pauvres serviteurs & officiers de leur maître qui*
 » *les nourrit très-bien. Ils le vont trouver pour vivre. Que s'ils*
 » *l'abandonnoient, ils mourroient de faim ailleurs. Moy-mesme ne*
 » *leur en donnerois pas, n'en estant la raison, ny aussi pour l'oster*
 » *aux miens pour le donner à eux. Parquoi, qu'ils se retirent,*
 » *ils sont à louer pour leur loyauté.* Et par ainsi, se fondant sur
 » de très-bonnes raisons, il n'exerça que peu de rigueurs de
 » justice envers eux, ny même envers les plus coupables, ny

régner. François, dans l'incertitude des suites qu'auroit cette retraite, craignit de s'éloigner de ses états, & au lieu d'aller conquérir le Milanois comme il l'avoit très-imprudemment projeté, il chargea Bonnivet de cette expédition.

De tous les généraux qui furent employés durant cette guerre, ce fut le moins heureux, parce que c'étoit le moins habile. Claude de Lorraine, premier duc de Guise, rendit vains les efforts des Allemands en Champagne; la Tremoille, ceux des Anglois en Picardie, & Lautrec, ceux des Espagnols devant Bayonne. L'amiral, le seul proprement qui eût une armée, entra dans la Lombardie, à la tête de près de quarante mille hommes François, Suisses ou Lansquenets, & y fit autant de fautes que de pas.

Prosper Colonne, fut le général que la ligue lui opposa. Cet Italien, qui passa pour un des plus grands capitaines de son siècle,

» les plus grands, auxquels il pardonna, comme au seigneur de
» Saint-Vallier, estant sur l'eschaffaut, & de la Vauguyon, &
» de Louis d'Arts.» *Brantome.*

Le roi ayant envoyé demander à Bourbon, qui étoit déjà dans le pays ennemi, l'épée de connétable & son *Ordre*, Bourbon répondit: Quant à l'épée de connétable, il me l'ôta à Valenciennes, lorsqu'il donna à mener, à M. d'Alençon, l'avant-garde qui m'appartenoit; pour ce qui est de l'*Ordre*, je l'ai laissé derrière mon chevet à Chantilly. *Brantome.*

faisoit la guerre avec moins d'éclat que de sagesse, & avoit pour maxime de ne rien abandonner à la fortune, même dans les cas les plus pressans. Il combinait extrêmement toutes ses démarches, & dans la crainte de les déranger, il laissoit échapper souvent des occasions décisives que la négligence ou la foiblesse de l'ennemi lui présentoiént. Sa maniere de faire la guerre étoit bonne en général, mais elle avoit le défaut d'être toujours la même: il ignoroit l'art de varier ses principes suivant les lieux, les tems & les circonstances. Il fut lent sans être irrésolu, & s'il manqua de l'activité nécessaire pour fatiguer ou pour surprendre l'ennemi, il fut assez vigilant pour n'être jamais surpris. Le brillant & la gloire des batailles ne le tentoient point même dans sa jeunesse: son ambition dans tous les âges fut de défendre ou de conquérir des provinces sans répandre du sang. Exempt de l'inquiétude qu'on remarque dans la plupart des généraux, il attendoit sans impatience le fruit de ses manœuvres, & un succès pour venir lentement n'en étoit pas moins un succès pour lui. Si la politique qui le porta à changer si souvent de parti, le décria du côté de la probité, elle lui donna la connoissance du génie militaire de

plusieurs peuples, une autorité suffisante pour les conduire, & l'adresse nécessaire pour les accorder.

La moindre partie de ces talens eût suffi pour fermer l'entrée de l'Italie à Bonnivet, vif, imprudent, présomptueux, & inappliqué. Malheureusement pour la ligue, & peut-être pour la France, Colonne accablé par les maladies & par l'âge, avoit conservé l'ambition du commandement, la dernière qui quitte les hommes, & avoit perdu les forces nécessaires pour exercer les fonctions du généralat. Sa foiblesse plus que sa raison l'avoit convaincu que les François n'étoient point en état de penser à recouvrer le Milanois, & que quand ils auroient été assez téméraires pour en former le projet, la révolte du connétable, & la multitude d'ennemis qu'ils avoient à craindre, le leur auroit fait abandonner. Cette imprudente confiance l'empêcha de faire des recrues, de rassembler ses quartiers, & de rétablir les fortifications.

Les François avoient passé les Alpes, que Colonne étoit à peine défabusé. Il ramassa à la hâte ce qu'il put de troupes, & se porta avec assez de célérité sur les rives du Tesin pour en disputer le passage. Le fleuve s'étant trouvé moins profond qu'on ne

l'avoit cru, il fut traversé à gué ou sur des ponts avec tant de promptitude, & un si bon ordre, que le général des confédérés fut forcé de se retirer. Tous les historiens conviennent que si Bonnivet eût su profiter de sa supériorité, il auroit détruit sans péril l'armée ennemie, & que Milan ne pouvoit pas balancer à lui ouvrir ses portes. On varie sur les raisons qui l'empêcherent de mettre à profit son activité, le seul talent qu'il eut pour la guerre.

Quelques écrivains prétendent qu'il voulut attendre la partie de son armée qui ne l'avoit pas encore joint, sans faire attention que le tiers des forces qu'il avoit suffisoit pour faire réussir toutes les entreprises qu'il voudroit former. D'autres ont chargé de son inaction quelques Milanois, qui, pour détourner les malheurs qui menaçoient leur patrie, s'engagerent à faire donner par capitulation à la capitale, plus d'argent qu'on n'en tireroit en la saccageant. Brantome a écrit que Bonnivet étoit devenu passionnément amoureux de la Signora Clarice, la plus belle personne de Milan, & qu'il avoit mieux aimé prendre la ville par une voie où sa maîtresse ne courût aucun risque, que de hasarder un assaut qui l'auroit exposée à la fureur & à la licence du soldat. Un

moderne a avancé, mais j'ignore sur quel fondement, que Galeas Visconti méditoit de remettre sa maison en possession du Milanois, entreprise plus difficile si les François s'en rendoient les maîtres, que s'il n'y avoit qu'à prévenir ou à attendre la mort de Sforce qui étoit infirme, & qui probablement n'auroit point d'enfans. Dans cette espérance Visconti s'étoit rendu agréable à Bonnivet, & lui avoit persuadé de ménager & de laisser reposer ses troupes, pour qu'il excitât plus d'admiration ou de crainte, lorsqu'il iroit prendre possession de Milan.

Quoi qu'il en soit, quelques jours que l'amiral donna mal-à-propos aux plaisirs ou au repos, furent autrement employés par Colonne. Une longue expérience ayant appris à ce général, que les hommes même les plus éclairés, ne prennent pas toujours le meilleur parti, il imagina que les François dont il avoit très-mauvaise opinion, pourroient bien lui donner le tems de réparer les fortifications de la ville, & il ne se trompa point. Cette prévoyance & cette activité rétablirent les affaires de la ligue, & réduisirent Bonnivet à ne former qu'un blocus devant Milan, à souhaiter de pouvoir couper les convois de l'armée confédérée, & à surprendre de petites villes ou

quelques postes. Ces légers avantages mêmes ne durèrent pas long-tems. Les François qui avoient le pays contre eux, un général qu'ils n'estimoient pas, un ennemi qui devenoit tous les jours plus fort, & à qui on faisoit faire une guerre lente & à l'Italienne, se découragerent. Dès lors leurs partis se laisserent battre, leurs subsistances devinrent difficiles; & Bonnavet dans la crainte de se voir forcer ou affamer dans son camp, recula ses quartiers jusqu'au Tesin.

L'armée de Colonne, & les peuples du Milanois, demandoient qu'on attaquât les François dans leur marche. On le pouvoit peut-être avec avantage : mais le caractère du général Italien s'y opposa. Il soutint que Bonnavet acheveroit bien lui seul de ruiner son armée; que la prudence ne permettoit pas de presser un ennemi malhabile, qui n'avoit de ressource que son désespoir; que c'étoit un triomphe bien complet & bien glorieux que d'avoir su forcer les François à la retraite sans péril & sans effusion de sang; que la perte d'une bataille seroit plus funeste dans la situation où on se trouvoit, que la victoire ne pouvoit être avantageuse; & qu'enfin il ne vouloit pas à la fin de sa carrière adopter de nouveaux principes, & négliger une méthode à laquelle il devoit sa gloire & sa fortune.

Bonnivet profita de la tranquillité dont on le laissa jouir, pour se fortifier à Biagrasa, place à quatorze milles de Milan. Ce poste étoit très-bon, & il y a apparence qu'il s'y seroit maintenu jusqu'à l'arrivée des secours qu'il attendoit, si la mort de Colonne (*) n'eût fait passer le commandement de l'armée impériale à des généraux plus actifs que lui.

Ces généraux étoient l'Annoy, vice-roi de Naples, le marquis de Pescaire & Bourbon, qui depuis sa sortie de France, étoit passé en Italie. Il fut arrêté entr'eux, le duc d'Urbain & Pierre Pescaro, l'un chef des troupes de l'église, & l'autre de celles de Venise, qu'on laisseroit Sforce dans sa capitale pour la rassurer contre la hardiesse & les entreprises de quelques garnisons voisines, & qu'on passeroit le Tésin en force pour s'emparer des derrières de Bonnivet, lui couper les vivres, & peut-être l'envelopper. Ce plan qui fut exécuté avec toute la vivacité & l'intelligence possibles, obligea les François à abandonner Biagrasa. Cette démarche, pour être trop tardive, leur fit

(*) Ce général avoit une si grande réputation, qu'on n'entendoit que ces mots dans le camp François : *Courage, Milan est à nous, puisque Colonne est mort.* Vie de Charles-Quint.

perdre leur communication avec le Piémont, & ils se trouverent renfermés dans le Novareze, pays entièrement ruiné. Bonnivet se flatta long - tems qu'une diversion que six mille Grisons devoient faire chez les Vénitiens & les Milanois, pourroit changer quelque chose dans sa situation: mais ces peuples ayant été repouffés dans leurs montagnes, il ne lui resta d'autre ressource que de se porter à Romagnano, sur la Sessia, pour y recevoir six mille Suisses qu'on lui envoyoit. Quoiqu'ils ne fussent séparés de l'armée que par la riviere, ils refuserent de joindre, sous prétexte qu'on ne leur avoit pas envoyé à Ivree les quatre cents gendarmes qu'on leur avoit promis pour les escorter. Cette défection entraîna celle de leurs compatriotes. Ils déserterent du camp en foule, & mirent une espece de gloire à suivre un exemple plus propre à affermir dans le devoir des hommes courageux, qu'à les en écarter.

L'amiral, au désespoir de se voir perdu par l'endroit qui devoit faire son salut, ne pensa plus qu'à ramener, s'il pouvoit, les débris de son armée en France. Quoique ce projet fût rempli de difficultés, il auroit réussi selon les apparences sans l'activité, & peut - être la haine de Bourbon. Depuis

long-tems ce prince disoit qu'une extrême diligence étoit nécessaire pour profiter des fautes du général François que les officiers expérimentés de son armée pouvoient réparer si on leur donnoit le tems de se faire entendre ou d'agir eux-mêmes. Ce conseil, le meilleur qu'on pût suivre, n'avoit pas été écouté par des hommes accoutumés à agir avec lenteur, & qui craignoient trop de lui voir attribuer le succès de la campagne, pour en régler si exactement les opérations sur ses vues. Le péril où se trouvoient les François, le rendit plus vif, & ses envieux plus traitables : ils consentirent à presser leur marche, & le firent si heureusement qu'ils se trouverent à portée de charger la gendarmerie François, dans le moment même que l'infanterie commençoit à défilier sur un pont qu'on avoit jetté.

Bonnivet que son devoir & son courage avoient placé à l'arrière-garde, y soutint quelque tems les efforts des confédérés. Une blessure considérable, & peut-être aussi la crainte de tomber entre les mains du connétable, le détermina à s'aller mettre à couvert au-delà du pont. (*) Bayard, chargé par

(*) Lorsque ce général fut de retour en France, Lautrec, sur lequel il avoit fait des railleries cruelles après la défaite de la

cette retraite du salut de la gendarmerie qui s'étoit sacrifiée au reste de l'armée, le procura par des prodiges de hardiesse & de constance. Il ouvrit à cette généreuse noblesse le chemin de la France, aussi-bien qu'à l'infanterie : mais il lui en coûta la vie. Blessé à mort dans cette action par un coup de mousquet, dont on se feroit alors pour la première fois, il se fit descendre de cheval, & mettre au pied d'un arbre. C'est-là que le visage tourné du côté de l'ennemi, regardant la croix de son épée, & après s'être confessé par humilité à son maître-d'hôtel, il attendoit la fin de sa destinée. Bourbon qui poursuivoit les fuyards, passa devant lui, & s'attendrit sur son sort. *Je ne suis point à plaindre, Monsieur, lui dit ce brave homme avec une noble fierté, je meurs en faisant mon devoir ; c'est de vous qu'il faut avoir pitié, en vous voyant armé contre votre patrie, votre roi, & vos intérêts.* Pescaire le plus grand ennemi des François, mais l'ami de tous les gens de mérite, n'eut pas été plutôt instruit du malheur arrivé à

Bicoque, lui demanda des nouvelles de son expédition : *J'avoue,* répondit-il, *que cinq mille Espagnols sont cinq mille gendarmes, cinq mille chevaux-légers, cinq mille pionniers, & cinq mille diables.* Vie de Charles - Quint.

Bayard, qu'il accourut à lui, & ne le quitta pas qu'il n'eût rendu le dernier soupir. Nous avons perdu, dit-il alors, le véritable modèle d'un grand homme, & les François un grand capitaine. Il mourut comme tous ses ancêtres. Son trisayeul avoit été tué sous le roi Philippe de Valois, à la bataille de Crecy : son bisayeul à la bataille de Poitiers sous le roi Jean : son ayeul à la bataille d'Azincourt sous le roi Charles VI ; & son pere blessé à mort à la bataille de Montlheri sous Louis XI.

La nouvelle de la mort de Bayard, portée aux François y causa une désolation générale. Les officiers, les gendarmes, les soldats, s'attroupoient & se confondoient ensemble, comme réunis par le même sentiment de douleur : ils avoient tous perdu un pere, un ami, un bienfaiteur. Quelques-uns emportés par leur zele ou leur connoissance, allerent se rendre aux confédérés pour avoir la consolation de revoir encore le chevalier : mais l'ennemi touché d'une résolution si héroïque se joignit à leurs regrets, & voulut qu'ils fussent libres. Ses amis envoyerent demander son corps au vainqueur : la générosité de Pescaire avoit prévenu leurs soins ; on l'avoit déjà embaumé, & il leur fut remis pour être

porté à Grenoble sa patrie. Le duc de Savoie ordonna qu'il recevoit dans ses états tous les honneurs qu'on rend à des souverains, & que sa noblesse l'accompagneroit jusques sur la frontiere. Les peuples du Dauphiné vinrent l'y recevoir & le conduisirent parmi des gémissemens & des pleurs, jusqu'à la capitale de la province. Il fut enterré sous une tombe simple, sans ornement & sans inscription, sépulture convenable à sa modestie, & assez décorée par son souvenir.

L'histoire est pleine des actions héroïques de cet homme singulier. Une des premières est de 1500. Un parti François ayant rencontré un parti Italien, le poussa vivement. On étoit si animé de part & d'autre, que les uns ne s'appercevoient presque pas qu'ils reculoient, ni les autres qu'ils avançoient. Les deux troupes étant arrivées aux portes de Milan, un gendarme François cria d'une voix forte : *tourne, homme d'armes, tourne* : mais Bayard transporté du plaisir de vaincre, fut sourd à ces cris répétés, & entra au galop dans la ville, comme s'il eût voulu, dit son historien, emporter seul cette capitale. Les soldats, le peuple, tout jusqu'aux femmes, se jeta sur lui : mais le brave Cajazze que sa valeur avoit toujours tenu à portée de ses coups, le fit couvrir par

ses hommes d'armes, & le reçut prisonnier. Cajazze le conduisit dans sa maison dont il le rendit le maître, & alla ensuite au souper du prince, où il parla avec admiration du chevalier. Ludovic si défiant, si artificieux avec les souverains, étoit souvent ouvert & magnanime avec les hommes : il avoit vu des fenêtres de son palais les actions du brave François ; il demanda à l'entretenir, & voulut connoître son caractère.

Mon gentilhomme, lui dit le duc, qui vous a conduit ici ? L'envie de vaincre, Monseigneur, répondit Bayard. Et pensez-vous prendre Milan tout seul ? Non, repartit le chevalier ; mais je croyois être suivi de mes camarades. Eux & vous, ajouta Ludovic, n'auriez pu exécuter ce dessein. Enfin, dit Bayard, qui ne pouvoit disconvenir de sa témérité, ils ont été plus sages que moi : ils sont libres, & me voici prisonnier ; mais je le suis de l'homme du monde le plus brave & le plus généreux. Le prince lui demanda ensuite d'un air de mépris quelle étoit la force de l'armée Française. *Pour nous, dit Bayard, nous ne comptons jamais nos ennemis : ce que je puis vous assurer, c'est que les soldats de mon maître sont gens d'élite, devant lesquels les vôtres ne tiendront pas.* Ludovic piqué d'une franchise si hardie, répliqua
que

que les effets donneroient une autre opinion de ses troupes, & qu'une bataille décideroit bientôt de son droit & de leur courage. *Plut-à-Dieu*, s'écria Bayard, *que ce fût demain, pourvu que je fusse libre. Vous l'êtes*, repartit le duc; *j'aime votre fermeté & votre courage, & j'offre d'ajouter à ce premier bienfait tout ce que vous voudrez exiger de moi.* Bayard pénétré de tant de bonté, se jette aux genoux du prince, le prie de pardonner en faveur de son devoir, ce qu'il y avoit de hardi dans ses réponses, demande son cheval & ses armes, & retourne au camp publier la générosité de Ludovic, & sa reconnoissance.

La fortune & sa vertu le mirent souvent en occasion d'inspirer ce dernier sentiment, à Bresse sur-tout en 1512. Cette ville s'étant révoltée contre les François qui en étoient les maîtres depuis la bataille d'Aignadel, elle fut saccagée avec une fureur qui a peu d'exemples. Bayard qui avoit été blessé au commencement de l'action, fut porté chez des gens de qualité, qu'il rassura par ses discours, & par la précaution qu'il prit de placer à leur porte deux soldats, qu'il dédommagea par un don de huit cents écus du sacrifice qu'ils lui avoient fait en ne pillant pas. Lorsque l'impatience

de joindre l'armée, plutôt que sa guérison; qui n'étoit qu'imparfaite, eut déterminé le chevalier à partir, la maîtresse de la maison se jeta à ses genoux : « Le droit de la » guerre, lui dit-elle, vous rend le maître » de nos biens & de nos vies, & vous » nous avez sauvé l'honneur. Nous espé- » rons pourtant de votre générosité que » vous ne nous traiterez pas avec rigueur, & » que vous voudrez bien vous contenter » d'un présent plus proportionné à notre » fortune qu'à notre reconnoissance. » Elle lui présenta en même tems une boîte remplie de ducats d'or. Bayard la regarda en fouriant, & demanda ensuite combien il y en avoit. « Deux mille cinq cents, Mon- » seigneur, répondit la dame en tremblant : » mais si vous n'êtes pas content, nous » ferons nos efforts pour en trouver davan- » tage. Non, madame, dit le chevalier, » je ne veux point d'argent : les soins que » vous avez pris de moi, sont bien au- » dessus des services que j'ai pu vous rendre. » Je vous demande votre amitié, & vous » conjure d'accepter la mienne. » Une modération si rare causa plus de surprise que de joie à la dame : elle se jeta de nouveau aux pieds du chevalier, & lui dit qu'elle ne se releveroit point qu'il n'eût accepté

cette marque de sa gratitude. « Puisque vous
 » le voulez , reprit Bayard , je ne vous
 » refuserai point : mais ne pourrai - je pas
 » avoir l'honneur de saluer vos filles. » Dès
 qu'elles furent arrivées , il les remercia de
 leur attention à lui faire compagnie & à
 l'amuser. « Je voudrois bien , ajouta - t - il ,
 » vous témoigner ma reconnoissance : mais
 » les gens de guerre ont rarement des
 » bijoux convenables aux personnes de votre
 » sexe. Madame votre mere m'a fait présent
 » de deux mille cinq cents ducats , je vous
 » en donne à chacune mille pour vous
 » aider à vous marier. Je destine les cinq
 » cents autres aux religieuses de cette ville ,
 » qui ont été pillées , & je vous prie d'en
 » faire la distribution. »

Ce trait de générosité préparoit Bayard
 à une action plus glorieuse & plus difficile.
 Il apperçut à Grenoble , l'hiver suivant ,
 une jeune personne d'une beauté parfaite.
 Tout ce qu'il apprit de sa naissance & de
 sa situation , lui laissant croire qu'il pou-
 voit donner une liberté entiere à ses desirs ,
 il les confia à son valet de chambre. Ce
 domestique trouva dans sa commission plus de
 préjugés à surmonter que de véritables sen-
 timens d'honneur à vaincre ; il gagna la
 mere , & il lui fut permis d'emmener sa

fille. Elle suivit sans grande résistance son
 conducteur, parce qu'elle comptoit beau-
 coup sur la probité du chevalier. « Mon-
 » seigneur, lui dit-elle en tombant à ses
 » pieds, & en versant un torrent de larmes,
 » vous ne déshonorerez pas une malheureuse
 » victime de la misère, dont votre vertu
 » devoit vous rendre le défenseur. » Ces
 mots touchèrent Bayard. « Levez-vous,
 » lui dit-il, ma fille, vous sortirez de ma
 » maison aussi sage, & plus heureuse que
 » vous n'y êtes entrée. » Sur le champ il la
 conduisit dans une retraite sûre, & le lende-
 main il fit appeler la mère; après lui avoir
 fait les reproches qu'elle méritoit, il lui
 donna six cents francs pour marier sa fille
 à un honnête homme, qui consentoit de
 l'épouser avec cette dot. Il ajouta cent écus
 pour les habits & les frais de la cérémonie.
C'est ainsi, dit l'auteur de sa vie, que le
bon chevalier changea de vice à vertu.

Il lui étoit aussi très-ordinaire d'aug-
 menter sa réputation jusques dans les occa-
 sions où sa nation perdoit la sienne; & la
 déroute de Guinegate si honteuse en 1513
 pour les François qui se laisserent vaincre
 sans combattre, tourna à sa gloire. Son cou-
 rage qui n'avoit pas besoin d'être soutenu
 par l'exemple, & qui ne dépendoit pas des

événemens, ne lui permit pas de fuir avec les autres. Il soutint fort long-tems avec quelques hommes aussi déterminés que lui, les efforts de plusieurs corps très-considerables. Forcé de se rendre, il le fit d'une maniere également sage & hardie. Il apperçut de loin un gendarme richement armé, qui voyant qu'il n'y avoit point de péril, & dédaignant de faire des prisonniers, s'étoit jetté au pied d'un arbre pour se reposer, & avoit quitté son casque. Il pique droit à lui, saute de son cheval, & lui appuyant l'épée sur la gorge : *Rends-toi homme d'armes*, lui dit-il, *ou tu es mort*. L'Anglois imaginant qu'il est survenu du secours aux François, se rend sans résistance, & demande le nom du vainqueur. *Je suis*, répondit-il d'un ton plus adouci, *le capitaine Bayard, qui vous rend votre épée avec la sienne, & qui se fait aussi votre prisonnier*.

Quelques jours après le chevalier voulut s'en aller : *Et votre rançon*, dit le gendarme ; *Et la vôtre*, répondit Bayard, *je vous ai pris avant de me rendre à vous, & j'avois reçu votre parole lorsque vous n'aviez pas encore la mienne*. L'aventure étoit si extraordinaire que les rois d'armes ne l'avoient pas prévue, & le cas si difficile qu'ils n'osèrent prononcer. On convint de s'en rapporter à

l'empereur & au roi d'Angleterre : ils décidèrent que les deux prisonniers étoient mutuellement quittes de leurs promesses : mais Henri ajouta que Bayard qui avoit vu leur camp & leurs travaux , feroit obligé de faire un voyage de six semaines dans les Pays - Bas , avant de rejoindre son armée. Ce prince avoit une vue plus étendue , que de priver pendant ce tems - là les François des lumieres & de la valeur d'un de leurs meilleurs officiers : il méditoit de se l'attacher ; mais les offres , les careffes , les éloges même des esprits féduifans qu'il chargea de cette négociation , n'obtinent rien & ne pouvoient rien obtenir.

Toutes les actions du chevalier Bayard partoient d'une ame fimple , noble & fenfible. Il réuniffoit les qualités qui gagnent les hommes , la douceur , la franchise , le défintéreffement , la générofité. Ces vertus lui procurerent la confiance générale , diftinction plus flatteufe que toutes celles que peuvent donner le crédit ou les grandes places. Content de cette efpece d'empire qu'il avoit fur les cœurs , il n'en brigua jamais d'autre , & il ne fe plaignit jamais de la cour , quoi qu'elle ne rendît pas justice à fes services , & qu'elle les avouât fans les récompenser. Comme les qualités

du cœur portées à un degré éminent donnent plus de considération que les titres, il eut plus d'autorité qu'aucun capitaine de son tems : ses compagnons accorderent souvent à ses prieres, ce qu'ils avoient refusé à l'autorité de leurs chefs. Sa réputation faisoit naître l'émulation sans exciter l'envie ; & nous devons remarquer à l'honneur de son siècle, que les généraux qui sont si aisément jaloux des subalternes ne le furent point de lui, tout instruits qu'ils étoient qu'on attribuoit à ses conseils & à sa valeur la plus grande partie de leurs succès. Quoiqu'il sût la guerre comme ceux qui de son tems la savoient le mieux, il dut sa réputation à une intrépidité audacieuse & brillante, qui déconcertoit les arrangemens des guerriers méthodiques. La passion qu'il avoit pour les combats n'étoit pas en lui l'amour de l'humanité : sa maxime favorite étoit que la force des armes ne devoit être employée que pour rétablir l'équité, & non pour exercer des vengeances ou des barbaries. Sans fortune, il étoit généreux à l'excès ; mais il l'étoit à propos ; & ses libéralités servoient toujours de récompense à une action louable, ou d'encouragement à une vertu. L'histoire ne lui reproche pas d'avoir jamais rien dit ni rien fait de blâmable, quoique tous les

historiens contemporains aient souvent & long-tems parlé de lui. Il mérita avant trente ans, & porta jusqu'au tombeau le surnom de *chevalier (*) sans peur & sans reproche* ; qualification honorable , qu'on n'accordoit alors qu'à des hommes supérieurs qui joignoient l'honneur & la probité à la plus haute valeur & aux talens militaires.

La mort de Bayard , & la déroute de l'armée de Bonnivet étendirent les vues d'une partie des confédérés. Le pape, les Vénitiens (**) & Sforce, se croyant trop heureux d'avoir chassé les François de l'Italie,

(*) La plus haute dignité où un homme de guerre pût anciennement aspirer, étoit celle de chevalier. Il n'y avoit que les chevaliers que l'on traitât de Monseigneur, & leurs femmes seules étoient appellées Madame. Jeanne d'Artois, princesse du sang, qui, le jour de ses noces, devint veuve de Simon de Thouars, comte de Dreux, du chef de sa mere, ne se remaria point, & ne prit jamais d'autre titre, dans toutes les chartres qu'elle signa, que celui de *Mademoiselle de Dreux*, parce que le comte son mari n'étoit encore qu'écuyer quand malheureusement il fut tué dans un tournoi, six heures après leur mariage. Le roi se faisoit honneur d'être chevalier, & les chevaliers mangeoient à sa table : avantage que n'avoient point ses fils, ses freres, ses neveux, qu'ils n'eussent été faits chevaliers. On en fit tant pendant la guerre des Anglois, & pendant celle qu'excita la haine & la jalousie des maisons d'Orléans & de Bourgogne, que la dignité s'avilit un peu. Elle donna encore long-tems de la considération. *Du Tillet.*

(**) Jérôme Adorno fut choisi par Charles-Quint, dans ces circonstances, pour être son ambassadeur à Venise. Les Venitiens, qui ne furent pas long-tems à s'appercevoir que ce ministre avoit

vouloient, il est vrai, qu'on se contentât de ce succès: mais on aima mieux se passer de leur secours, que d'adopter leurs idées. Bourbon avoit proposé & fait goûter une irruption en France. Le projet de ce fameux rebelle, étoit de traverser le Dauphiné sans s'attacher à aucun siege, de marcher droit à Lyon, ville foible, & où il avoit des intelligences, de pénétrer ensuite dans le Forez, & les autres provinces de son patrimoine, où il s'affuroit que la noblesse qui l'aimoit, l'aideroit de son épée; & que les peuples qui étoient mécontents, lui fourniroient des vivres: il eût passé de-là sans obstacle dans le centre du royaume, & fait courir à la monarchie un des plus grands périls où elle se fût jamais trouvée. Ce plan étoit brillant & solide en même-tems. Cependant il ne fut goûté, ni par l'empereur ni par le roi d'Angleterre. Ils craignirent que si le connétable, qui étoit & devoit être mécontent de sa situation, pénétrait trop avant, il ne s'accommodât, & ne livrât peut-être l'armée impériale (*). Cette considération les

une sagacité qui pouvoit devenir funeste, & qu'il entroit trop avant dans les secrets de leur gouvernement, se défirent de lui par le poison: ce qui fit dire en Italie, qu'il étoit mort de trop savoir. *Amelot de la Houffaye.*

(*) Lorsque Bourbon s'étoit jetté entre les bras de Charles-

détermina à lui envoyer ordre de porter la guerre en Provence.

Il y entra par le comté de Nice, à la tête d'environ dix-huit mille hommes, & s'empara, sans de grands efforts, d'Antibe, de Frejus, de Grace, de Brignoles & d'Aix. Peut-être eût-il été sage de continuer à se rendre maître des petites villes pour enrichir les troupes sans les exposer, & de détruire par force ou par adresse ce qui restoit de l'armée Françoisé avant qu'elle eût reçu ses renforts : alors la ville de Marseille qui auroit vu l'ennemi maître de la province, & qui n'auroit pu compter sur aucun secours, se feroit, selon les apparences, rendue sans résistance. Ce raisonnement du connétable ne plut pas au marquis de Pescaire, qui partageoit avec lui l'honneur du commandement, & qui avoit encore plus d'autorité. Comme il avoit eu toujours mauvaise opinion de cette expédition, & qu'il persistoit à croire que l'issue en seroit funeste, il pensoit qu'on ne pouvoit trop-tôt s'assurer d'un port pour la retraite ou pour les secours qui viendroient

Quint, on avoit fait une pasquinade. On y représentoit l'empereur donnant des lettres-patentes au connétable qui les recevoit avec soumission. Derrière ces deux princes étoit Pasquin, qui faisoit signe, avec le doigt, à l'empereur, & qui lui disoit : *Charles, prenez garde, Vie de Charles-Quint.*

d'Espagne. Ces craintes bien ou mal fondées prévalurent sur tout ce qu'on y opposa, & le siege de Marseille (*) fut commencé le 19 Août 1524.

On se flattoit que les bourgeois effrayés par l'effet de l'artillerie, & dans la crainte du pillage, forceroient la garnison à capituler : leur activité, leur courage, leur fermeté détruisirent ces espérances, & déterminèrent les assiégeans à attacher le mineur à la muraille. Ce nouveau genre d'attaque étoit plus terrible, & ne parut pas plus redoutable. On montra, pour découvrir les mines, le zèle qu'on avoit montré pour réparer les breches. Les femmes même les plus distinguées de la ville, concoururent à la défense commune

(*) Durant ce siege, un soldat François, qui manioit sa pique avec une adresse singuliere, sortit de la place, & défia au combat les impériaux. Le défi fut accepté par un Espagnol nommé Louis Pigagno, & les deux champions entrèrent aussi-tôt en lice entre le camp & la ville. Les assiégés, voyant leur brave en péril, lui envoyerent un camarade, & ils tirèrent en même tems sur son adversaire qui fut blessé assez dangereusement. Pigagno, qu'on avoit cru intimider par cette double trahison, n'en parut que plus acharné à vaincre. Il pressa si vivement le premier, qu'il l'avoit tué quand le second arriva. Ce dernier n'évita le même sort, qu'en fuyant après une assez légère résistance. Alors le généreux Espagnol, couvert de son sang & du sang ennemi, & chargé des armes des deux champions qu'il avoit eu à combattre, rentra dans le camp, où il reçut les éloges dus à sa valeur. *Vie de Charles-Quint.*

avec tant d'ardeur, que les contremines qui furent faites à cette occasion furent appellées la tranchée des dames.

Dans le défefpoir de réuffir par la force ouverte, les affiégeans eurent recours à la rufe, ils parvinrent à faire entrer dans la ville des hommes choifis qui devoient profiter du trouble d'un affaut prémédité, pour mettre le feu à divers quartiers. Ces foldats qui ne pouvoient pas communiquer avec le camp, prirent mal leurs mefures; ils furent découverts & pendus à la vue de l'armée. Pour prévenir de nouvelles furprifes, on ordonna qu'il y auroit la nuit des lumieres à toutes les fenêtres.

Bourbon, chagrin des longueurs du fiege, parut plus déterminé que jamais à fortir heureufement de fon entreprife, ou à y périr avec gloire. Dans cette idée il s'expofoit aux plus grands périls, & fe confoloit en attendant l'effet de fa fortune par l'applaudiffement que le foldat donnoit à fa valeur. Les difficultés en fe multipliant, lui ravirent même cette confolation. En vain il fe trouvoit fans cefse aux batteries & aux tranchées; on fe plaignoit d'une réfiftance qu'il ne pouvoit empêcher, fans lui tenir compte de ce qu'il entreprenoit pour la vaincre. Bientôt il ne fut plus regardé que comme un traître

à sa patrie , dont il étoit affreux de servir la haine & le désespoir.

Le marquis de Pescaire autorisoit cette conduite par son silence, & peut-être en étoit le premier mobile par les ressorts secrets qu'il faisoit agir. Un projet qu'il avoit si hautement blâmé excitoit son mépris, & souvent ses railleries. Un jour entr'autres, un boulet de canon ayant tué dans sa tente deux gentilshommes, & un prêtre qui y disoit la messe; & le duc de Bourbon qui étoit accouru au bruit que faisoit cet accident, demandant ce que c'étoit : ce sont, Monsieur, lui dit-il, les consuls de Marseille qui viennent vous en apporter les clefs, faisant allusion à ce que ce prince avoit dit au commencement du siege sur la facilité de prendre la ville.

Tandis que l'armée impériale dépérissoit en Provence, François Premier assembloit ses forces. L'avantage qu'il en pouvoit retirer eût été médiocre, si les Espagnols en se jettant dans la Guienne, & les Anglois dans la Picardie l'avoient forcé à les diviser. Ce projet dont l'exécution pouvoit aisément entraîner le démembrement de la monarchie, n'avoit pas eu lieu parce que les premiers avoient manqué d'argent, & que les autres avoient craint les Ecoissois. Ces contre-tems

tinrent lieu à François de politique, & lui permirent de mener lui-même toutes ses troupes à la défense de la seule de ses frontières qui fut attaquée. Bourbon & Pescaire favoient trop la guerre pour attendre une armée de quarante mille hommes; ils décampèrent après quarante jours de siege, & avant qu'on pût les joindre ou leur couper la retraite. (*)

Il y avoit certainement des raisons pour poursuivre les impériaux, & des raisons pour ne les pas poursuivre. D'un côté ils étoient découragés, leur armée étoit ruinée, l'Italie étoit sans défenseurs : il falloit ou renoncer tout-à-fait au Milanois, ou saisir l'occasion qui se présentoit de le recouvrer. D'un autre côté la saison étoit trop avancée pour faire des conquêtes; on ne pouvoit pas compter sur une infanterie toute composée de Suisses ou de Lansquenets qui pouvoient ou se laisser corrompre ou se rebuter; le royaume resteroit exposé aux irruptions qu'y pourroient faire les Anglois, les Flamands & les Espagnols.

(*) Lorsque Bourbon avoit passé les Alpes, on avoit fait courir à Rome une pasquinade qui disoit : *Le duc de Bourbon, qui a été bon François, s'est jetté dans le parti de l'empereur, pour aller faire une rodomontade espagnole sur les terres de France.* Vie de Charles-Quint.

François ne prit pas la peine de balancer les avantages & les inconvéniens des deux partis qu'on pouvoit prendre. Toujours emporté par les moindres prospérités plus loin que la prudence & l'incertitude des événemens ne sembloient devoir le permettre, il se livra sans résistance & sans réflexion à Bonnivet, quoiqu'il eût pour lui moins d'estime que de goût. « Ce fut lui seul, dit » Brantome, qui conseilla au roi de passer » les monts, & suivre M. de Bourbon ayant » laissé Marseille, non tant pour le bien & » service de son maître, que pour aller revoir » une grande dame de Milan, & des plus » belles, qu'il avoit fait pour maîtresse quel- » ques années devant, & en avoit tiré » plaisir, & en vouloit retaster. J'ai oui dire » ce conte à une grande Dame de ce tems-là, » & même qu'il avoit fait cas au roi de cette » Dame, qu'on dit que s'appelloit la Signora » Clarice, pour lors estimée des plus belles » d'Italie, & lui en avoir fait venir l'envie » de la voir & coucher avec elle; & voilà » la principale cause de ce passage du roi qui » n'est à tous connue. (*) »

(*) Ce ne devoit pas être la première fois que le maître & le favori avoient aimé en même lieu. « J'ai oui conter, dit Brantome, que le roi François, ayant en main une fort belle dame,

Comme le succès de cette entreprise dépendoit absolument de la diligence , parce que le Milanois étoit sans troupes ;

» qui lui a long-tems duré , allant un jour inopiné à ladite dame ,
 » & en heure inopinée , coucher avec elle , vint à frapper à la
 » porte rudement , ainsi qu'il devoit & avoit pouvoir , car il
 » étoit maître. Elle , qui étoit pour lors accompagnée du sieur
 » de Bonnivet , n'osa pas dire le mot des courtisannes de Rome :
 » *Non si parla , la Signora è accompagnata*. Ce fut à s'avisé
 » là où son galant se cacheroit pour plus grande sûreté. Par cas
 » c'étoit en été , où l'on avoit mis des branches & feuilles en la
 » cheminée , ainsi qu'est la coutume de France. Par quoi , elle
 » lui conseilla & l'advisa aussi-tôt de se jeter dans la cheminée ,
 » & se cacher dans ces feuillages tout en chemise , que bien lui
 » servit de quoi ce n'étoit en hyver. Après que le roi eut fait sa
 » besongne avec la dame , il voulut faire de l'eau ; & se levant , la
 » vint faire dans la cheminée , par faute d'autre commodité ; dont il
 » eut si grande envie , qu'il en arrousa le pauvre amoureux , plus
 » que si l'on lui eût jetté un seau d'eau ; car il en arrousa en
 » forme de chantepleure de jardin , de tous côtés , voire & fut
 » le visage , par les yeux , par le nez , la bouche , & par-tout ;
 » possible en échappa-t-il quelque goutte dans la bouche. Je
 » vous laisse à penser en quelle peine étoit ce gentilhomme ; car
 » il n'osoit se remuer : & quelle patience & constance tout
 » ensemble ! Le roi , ayant fait , s'en alla , prit congé de la dame ,
 » & sortit de la chambre. La dame fit fermer par derrière , &
 » appella son serviteur dans son lit , l'échauffa de son feu , & lui
 » fit prendre chemise blanche. Ce ne fut sans rire , après la
 » grande appréhension ; car s'il eût esté descouvert , & lui &
 » elle estoient en très-grand danger. Cette dame est celle-là même ,
 » laquelle estant fort amoureuse de monsieur de Bonnivet , & en
 » voulant monstrier au roi le contraire , qui en concevoit quelque
 » petite jalousie , elle lui disoit : *Mais il est bon , Sire , de*
 » *Bonnivet , qui pense estre beau , & tant plus je lui dis qu'il*
 » *l'est , tant plus il se voit ; & je me moqué de lui , & par ainsi*
 » *j'en passe mon tems ; car il est fort plaisant , & dit de très-bons*
 » *mots : si bien qu'on ne sçauroit s'en garder de rire , quand on*

les

les Impériaux hâtoient leur marche pour les couvrir, & les François la leur pour les prévenir. Les deux armées arriverent le même jour; la première, en côtoyant la mer, à Albe dans le Montferrat; & la seconde à Verfeil par le Mont-Cenis. Jusques-là tout étoit égal: mais les Impériaux ayant fait quarante milles le lendemain pour joindre Lannoy à Pavie, ils se trouverent en état de prendre le parti qui leur paroîtroit le plus convenable. La défense de la capitale fut d'abord résolue. Cependant tout bien examiné, à Milan même, on désespéra de se maintenir dans un lieu où la peste venoit d'enlever une partie des habitans, & de réduire l'autre à la misère qui suit ordinairement ce terrible fléau. On se contenta de jeter dans le château des troupes capables de s'y défendre, & on sortit de la ville par la porte Romaine, dans l'instant même que les François se présentoient à la porte du Tefin.

L'armée Impériale étoit perdue sans

» est près de lui, tant il rencontre bien. Elle vouloit par-là
 » montrer au roi, que sa conversation ordinaire qu'elle avoit
 » avec lui, n'estoit point pour l'aimer & en jouir, ni pour fauffer
 » compagnie au roi. Ah! qu'il y a plusieurs dames qui usent
 » de ces ruses, pour couvrir leurs amours qu'elles ont avec
 » quelques-uns: elles en disent du mal, s'en moquent devant le
 » monde, & derriere n'en font pas ce beau semblant, & cela
 » s'appelle ruses & artifices d'amour.» *Brantome.*

ressource, si elle eût été poursuivie un peu vivement. Sa retraite se faisoit avec une précipitation qui n'étoit guere différente d'une fuite. Les troupes épuisées par les travaux du siege de Marseille, fatiguées par des marches longues & continuelles, affoiblies par la dysenterie & d'autres maladies, sans vivres, sans munitions, la plupart même sans armes, n'étoient pas en état de soutenir l'attaque d'un ennemi dont le moindre des avantages étoit la supériorité du nombre. Cette armée, la seule ressource du Milanois, une fois dissipée ou ruinée, c'étoit une nécessité pour ce beau duché de subir, sans différer, le joug du vainqueur.

Ces observations étoient sensibles, cependant on ne les fit pas, & le malheur de la France voulut qu'on crût devoir, avant toutes choses, s'affurer de Milan. Les gens qui savoient la guerre, avoient autrefois blâmé Bonnivet de n'avoir pas profité de la consternation du Milanois pour se rendre maîtres de la capitale. François ne voulut pas qu'on pût lui faire le même reproche : mais les circonstances n'étoient plus les mêmes. Le favori avoit eu besoin des murailles de Milan pour se défendre contre Colonne, qui lui étoit fort supérieur, & qu'il ne pouvoit ni éviter ni vaincre en pleine campagne. Le

roi au contraire, plus fort que ses ennemis ,
devoit les poursuivre pour les battre , bien
assuré qu'une ville consternée & privée de
tout espoir de secours ne lui opposeroit
aucune résistance.

Quoiqu'il en soit , le tems que les François
perdirent à Milan (*), les Impériaux l'em-

(*) « Nous avons , dans les *Cent Nouvelles de la Reine de*
» *Navarre , Marguerite* , une très-belle histoire de cette dame de
» Milan qui , ayant donné assignation à M. de Bonnivet , depuis
» amiral de France , une nuit , attira ses femmes-de-chambre avec
» des espées nues pour faire bruit sur le degré , ainsi qu'il seroit
» prest à se coucher : ce qu'elles firent très-bien , suivant en cela
» le commandement de leur maîtresse , qui , de son côté , fit
» l'effrayée & craintive , disant que c'étoient ses deux freres ,
» qui s'estoient apperceus de quelque chose , & qu'elle étoit
» perdue , & qu'il se cachât sous le lit ou derrière la tapisserie.
» Mais monsieur de Bonnivet , sans s'effrayer , prenant sa cappe
» à l'entour du bras , & son espée en l'autre , il dit : *Où sont-ils*
» *ces braves freres , qui me voudroient faire peur ou mal ? Quand*
» *ils me verront , ils n'oseront seulement regarder la pointe de mon*
» *espée.* Et ouvrant la porte , & sortant ainsi ; vouloit commencer
» à charger sur ce degré ; là où il trouva ces femmes avec leurs
» tintamarres , qui eurent peur , & se mirent à crier & confesser
» le tout. M. de Bonnivet , voyant que ce n'étoit que cela , les
» laissa & les recommanda au diable ; & rentre en la chambre ,
» & ferme la porte sur lui , & vint trouver sa dame , qui se
» mit à rire , l'embrasser ; & lui confesser que c'estoit un jeu
» aposté par elle , & l'asseurer que s'il eust fait du poltron , &
» n'eust montré en cela sa vaillance , de laquelle il avoit le bruit ,
» jamais il n'eust couché avec elle ; mais pour s'estre montré
» ainsi généreux & asseuré , elle l'embrassa , & lui coucha auprès
» d'elle ; & , toute la nuit , il ne faut point demander ce qu'ils
» firent ; car c'estoit l'une des plus belles femmes de Milan , &
» après laquelle il avoit eu beaucoup de peine à la gagner ».
Brantôme.

ployerent à faire de très-bonnes dispositions; Antoine de Leve se chargea de défendre Pavie, Pescaire se fortifia dans Lodi, quelques autres officiers tous excellens furent envoyés à Cremone, à Come, à Alexandrie; & Lannoy, le connétable, & le duc de Milan, camperent avec le reste des troupes à Soncino sur l'Oglio, pour régler leurs mouvemens suivant le besoin & les circonstances.

Les Impériaux avoient fini leurs arrangements, lorsque les François commencerent à délibérer sur le parti qu'ils avoient à prendre. On pouvoit ou détruire le camp de Soncino pour n'en être point inquiété, ou prendre Come pour ouvrir un chemin facile aux Suisses qu'on attendoit, ou forcer Lodi pour jeter l'ennemi fort loin. Toutes ces opérations paroissoient faciles aux généraux, & l'utilité en étoit évidente. Bonnivet prétendit que pour s'assurer de ses derrieres, il falloit assiéger Pavie; & cette place fut aussi-tôt investie.

Antoine de Leve qui y commandoit, avoit autant de génie que de valeur, & plus d'expérience encore que d'activité. Né dans un état obscur, & d'abord simple soldat, il étoit parvenu au commandement par d'utiles découvertes, & une suite d'actions la plupart hardies & toutes heureuses. Un extérieur

bas , ignoble même , ne lui ôtoit rien de l'autorité qu'il devoit avoir , parce qu'il avoit le talent de la parole , & une audace noble à laquelle les hommes ne résistent pas. Ce qu'il y avoit d'inquiet , d'austere , & d'un peu barbare dans son caractère , étoit corrigé ou adouci , selon les occasions , par son ambition qui étoit vive , forte , & éclairée. Il ne connoissoit de la religion & de la probité que les apparences. Sa fortune , & la volonté ou les intérêts du prince , étoient pour lui la suprême loi. (*)

Les talens & les ressources d'un officier si distingué rendirent long - tems inutiles les efforts que faisoient les François pour prendre la place , & tournoient contre eux jusqu'aux avantages qu'ils avoient pour y réussir. Le désespoir & la honte de voir tous leurs desseins prévenus ou ruinés , les conduisirent à vouloir détourner le Tésin de devant Pavie. Cette riviere se partage à une lieue au-dessus de cette ville , en deux parties inégales , qui se réunissent à une lieue au-dessous avant

(*) Leve , entretenant un jour l'empereur des affaires d'Italie , prétendoit qu'il n'y avoit qu'un moyen d'affujettir ce pays-là sans peine , qui étoit de se défaire de tous les princes qui y avoient des possessions : *Eh que deviendroit mon ame* , lui dit Charles - Quint ? *Avez-vous une ame ?* repartit Leve , *abandonnez l'empire.* Vie de Charles - Quint.

de se jeter dans le Pô. Bonnivet crut pouvoir réussir à couper la plus considérable, qui baigne les murs de Pavie, & à la faire entrer dans l'autre qui s'en écarte, & qu'on nomme le Gravaloné. Il comptoit qu'en la mettant ainsi à sec, il viendroit aisément à bout de prendre la place, qui de ce côté-là n'étoit défendue que par la profondeur des eaux. Trois semaines entières s'écoulerent dans cette entreprise qui coûta beaucoup de monde & de dépense : mais lorsque les assiégés commençoient à craindre quelque chose, & les assiégeans à espérer beaucoup, la riviere grossie par des pluies abondantes, & par la fonte des neiges, entraîna les digues élevées pour détourner son cours.

Cet événement avoit été précédé, & fut suivi de plusieurs autres si malheureux, qu'après deux mois de siege on n'étoit guere plus avancé que le premier jour. Cependant l'armée diminuoit tous les jours par le feu continuel de la place, les maladies contagieuses, les fréquentes désertions, les rigueurs de la saison, le défaut de vivres ; sur-tout par les alarmes continuelles que donnoient les sorties fréquentes & bien conduites d'Antoine de Leve, & les mouvemens des généraux Impériaux qui avoient rassemblé leurs troupes.

François, malgré tant de raisons d'abandonner le siege, s'y opiniâtra. Il ne pouvoit pas se résoudre à abandonner une entreprise qui lui avoit déjà beaucoup coûté, qui fixoit depuis long-tems l'attention de toute l'Europe, & qu'il croyoit devoir décider de sa réputation. Le murmure du soldat & les représentations des chefs auroient pu surmonter une répugnance si déraisonnable : mais il y étoit malheureusement affermi par Bonnivet, qui avoit dit qu'il mourroit devant la place, ou qu'il la prendroit. Cet amiral, abusant du talent commun à la cour, de donner un tour odieux aux sentimens les plus louables, & aux actions les plus héroïques qu'on a intérêt de décrier, réussissoit à faire regarder par le roi tous ceux qui cherchoient à l'éclairer, ou comme des hommes méchans qui vouloient le couvrir de honte, ou comme des hommes bornés qui ne voyoient pas dans l'avenir les moyens de réussir qui se présenteroient en foule. Le maître avoit, avec le favori, une telle conformité de caractère, qu'il croyoit comme lui qu'il suffisoit d'avoir le courage d'attendre le péril pour le vaincre; & une confiance si aveugle en ses promesses, qu'il attendoit tranquillement dans les plaisirs, que Pavie lui ouvrît ses portes.

Bourbon, qui connoissoit la bonté de la place, l'habileté du gouverneur, les divisions des François, & l'incapacité de l'amiral sur qui tout rouloit, avoit prévu ce qui arriva, & réglé ses démarches sur ses conjectures. Il savoit qu'on lui attribuoit les désastres de la dernière campagne, & il connoissoit trop les hommes pour espérer qu'on rendît justice à sa conduite, tant que les effets en seroient malheureux. Pour faire cesser ces plaintes, il abandonna à Pescaire & à Lannoy, le soin des affaires d'Italie, & se rendit à la cour du duc de Savoie son ami particulier. Il ne réussit pas seulement à le détacher des intérêts de la France, & à le déterminer à une alliance avec l'empereur; il en obtint encore les secours dont il avoit besoin pour aller lever des troupes en Allemagne où il trouva moins de facilité qu'il ne l'avoit espéré.

Les princes de l'empire, quoique liés en quelque manière d'intérêt avec Charles-Quint, ne voyoient pas sans inquiétude l'accroissement d'une puissance énorme dont on pourroit abuser peut-être un jour pour les asservir. Ils n'osoient pas, à la vérité, s'opposer ouvertement aux entreprises de l'empereur: mais ils souhaitoient vivement que le roi de France pût réussir à se rendre maître du Milanois. Ces dispositions déter-

minerent Bourbon à s'adresser à Fronsperg. Ce gentilhomme, à qui la connoissance des affaires d'Allemagne, & la confiance des gens de guerre donnoient, dans toutes les parties de l'Empire, une autorité presque indépendante, reçut avec empressement les ouvertures qu'on lui faisoit. Jaloux de la gloire de sa nation, & fâché de la voir un peu obscurcie par les Suisses depuis un siecle, il trouvoit la cause de ce malheur dans la facilité qu'avoient les aventuriers Allemands de se ranger indifféremment sous toutes sortes de drapeaux. Un chef de la naissance & de l'habileté du connétable lui parut très-propre à redonner aux troupes de son pays leur ancien orgueil & leur première réputation. Cette espérance le rendit si actif & si adroit, qu'en moins de trois semaines il ramassa dix mille vieux soldats. Avec ce corps, & six mille hommes que le comte de l'Odron avoit faits dans le Wirtemberg, Bourbon rentra en Italie, & y trouva les François qui se confumoient devant Pavie, où il les avoit laissés en partant il y avoit quatre mois.

Ce prince, asservi jusqu'alors aux caprices d'autrui, devint le maître des opérations, parce que ses soldats étant à lui, il étoit en état de rendre à son gré des services, ou

1525.

de se faire craindre. Il n'eut pas plutôt joint l'armée impériale, qu'il fit arrêter qu'on marcheroit aux François, lui à la tête des Allemands, Lannoy des Italiens, & Pescaire des Espagnols. Ce parti étoit réellement sage, & plus sage qu'il ne le paroïssoit peut-être d'abord. Une défaite ne faisoit que détruire une armée qui, faute de paie, s'alloit dissiper d'elle-même, au lieu qu'une victoire sauvoit Pavie, délivroit le Milanois, & ouvroit le chemin de la France.

La même politique, qui faisoit souhaiter une bataille aux Impériaux, devoit la faire craindre à leur ennemi. Il n'avoit qu'à lever le siège, prendre un poste où il ne pût pas être attaqué, temporiser quelques semaines ou même quelques jours, & il auroit vu disparaître des troupes qu'on n'avoit retenues dans Pavie, & à l'armée, que par l'espérance d'une action décisive, & du pillage d'un riche camp. Cette retraite finissoit la guerre, du moins la campagne; & les François, sans tirer l'épée, se trouvoient maîtres d'un duché considérable, pour lequel ils avoient tant de fois prodigué leur sang. Ces considérations, quoique fortifiées du suffrage de tous les généraux, ne changerent rien aux idées de gloire mal entendue de

François I (*). Ce prince, qui avoit confondu, toute sa vie, une sage retraite avec une fuite honteuse, & les démarches dictées par la prudence, avec celles qu'inspire la crainte, se crut obligé à recevoir le combat : il fut battu par sa faute, & par les savantes manœuvres de ses ennemis.

La faute qu'il fit fut décisive. Son artillerie, admirablement postée, & servie avec toute la vivacité possible par Gaillot de Genouillac, tira d'abord avec un si grand succès sur les Impériaux, que chaque volée en emportoit une file entière. L'infanterie espagnole, ne pouvant résister à ce feu terrible, se débanda avec précipitation & en désordre, pour s'aller mettre à couvert dans un chemin creux. Un commencement si heureux éblouit François. Croyant la victoire sûre, & voulant en avoir l'honneur, il sortit de ses retranchemens pour achever, à ce qu'il pensoit, la déroute. Ce mouvement, ayant placé le prince entre l'artillerie & les fuyards, rendit le canon inutile. Dès-lors le combat

(*) François I avoit le défaut & le malheur de se croire trop aisément supérieur à ses ennemis. Leur inaction apparente, durant le siège de Pavie, l'avoit si fort confirmé dans sa présomption, qu'il demanda un jour à Bonnivet, qu'étoient devenus ces lions d'Espagne par lesquels il s'étoit laissé battre : Ils dorment, Sire, répondit l'amiral, Votre Majesté verra ce qu'ils feront à leur réveil. Vie de Charles-Quint.

se rétablit, & la victoire se déclara ensuite pour le parti qu'on avoit cru quelque tems vaincu.

La défaite de François (*) vint sur-tout de leur gendarmerie qui avoit passé jusqu'alors pour la meilleure de l'Europe, & qui, dans cette journée, ne soutint pas sa réputation. Elle fut vaincue & presque détruite par deux mille Basques d'une agilité merveilleuse, qui se séparant par pelotons de dix, de vingt, de trente hommes, l'attaquèrent avec une vivacité & une adresse très-redoutable. Ils

(*) François I, entretenant un jour Vivonne, sénéchal de Poitou, de la bataille de Pavie, & lui spécifiant toutes les pièces dont il étoit armé dans ce combat, le sénéchal lui dit : « Sire, » vous étiez très-bien armé, selon que vous dites; mais vous aviez » à dire la meilleure pièce de votre harnois. Et laquelle? répondit » le roi. *Le cœur de votre noblesse*, répliqua monsieur le sénéchal, » que par ci-devant n'aviez reconnue & traitée comme deviez; » car vous n'aviez reconnu & traité & contenté que quatre ou » cinq favoris, comme l'amiral Bonnivet, Montchenu, Montmo- » renci, Brion & autres, qui seuls se sont ressentis de vos » faveurs, bienfaits, honneurs & dignités, & les autres non. » Car, & à quel propos Brion a-t-il tant de bienfaits de vous, » que de sa seule fauconnerie, il a soixante chevaux en son » écurie, lui qui n'est que gentilhomme comme un autre, & » encore cadet de sa maison, que j'ai vu qui n'avoit pour tout » son train, que six ou sept chevaux. Si vous eussiez répandu » également vos faveurs & moyens aux autres gentilshommes » de votre royaume, ils vous eussent été plus affectionnés qu'ils » n'ont été, & eussent créé auprès de vous, & possible ne » fussiez-vous été pris; & possible aussi que, pour ce sujet, » Dieu a ainsi disposé de vous à ce coup, pour y aviser mieux à » l'avenir, & vous en corriger. » *Bransome.*

faisoient une décharge pour disparoître ensuite, & revenoient à l'improviste pour disparoître encore. On prétend qu'Antoine de Leve avoit dressé depuis quelque tems ces arquebusiers à combattre par pelotons entre les escadrons de la cavalerie Espagnole, & qu'il avoit emprunté cet usage des Grecs. Les généraux qui, depuis ce tems-là, s'en sont servis le plus favamment, sont l'amiral de Coligni, Henri VI, le grand Gustave, Weimar, Montrose, & M. de Turenne, en 1674, à Sintzim, & à Ensheim.

Un stratagème de Pescaire contribua encore beaucoup au succès de cette journée. Ce général, s'étant approché du camp ennemi un peu avant le commencement du combat, rentra dans le sien pour y annoncer que le roi de France venoit de faire publier dans son armée une défense, sous des peines capitales, de faire quartier à aucun Espagnol. Cette nouvelle, quoique fausse, fut crue de si bonne foi, & fit des impressions si fortes, que presque tous les Impériaux jurèrent de n'accorder la vie à aucun François, & de plutôt mourir que de se rendre. Ce ferment eut les suites terribles qu'il devoit avoir; il rendit l'Espagnol invincible dans l'action, & féroce après la victoire.

Il n'y a guere de bataille plus célèbre dans

l'histoire , que celle de Pavie. Les vaincus y perdirent huit ou dix mille hommes, Bonnivet (*), la plupart des officiers considérables , & le Milanois entier. Cependant ces événemens font si communs à la guerre , qu'on en auroit presque perdu le souvenir , s'ils ne s'étoient trouvés liés au malheur de François I. Ce prince , après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de l'homme du monde le plus intrépide , fut forcé de se rendre : mais il ne voulut se rendre qu'au vice-roi : *Monfieur de Lannoy* , lui dit-il en italien , *voilà l'épée d'un roi qui mérite d'être loué , puisqu'avant de la perdre , il s'en est servi pour répandre le sang de plusieurs des vôtres ; & qu'il n'est pas prisonnier par lâcheté , mais par un revers de fortune.* Lannoy se mit à genoux , reçut avec respect les armes du prince , lui baïsa la main , & lui présenta une autre épée , en disant : *Je prie Votre Majesté d'agréer que je lui donne la mienne qui a épargné le sang de plusieurs des vôtres. Il n'est pas convenable à un officier de l'empereur de*

(*) Cet imprudent favori se fit tuer pour éviter la honte & les reproches que sa témérité lui auroit attirés. Sa mort n'éteignit pas la haine de Bourbon , qui , après l'avoir contemplé avec une espece de complaisance , s'écria : *Ah , malheureux ! tu es cause de la perte de la France & de la mienne.* Brantome.

voir un roi désarmé, quoique prisonnier (*).

La crainte qu'on eut que les Lanfquenets, qui depuis long-tems n'avoient point reçu de solde, ne pensassent à se saisir de François, pour en avoir la rançon, fit prendre la résolution de le conduire au château de Pifigithoné. Il y fut traité en roi. Lannoy avoit pour lui le plus grand respect, Pescaire (**), une admiration sans bornes, & Bourbon (***) une soumission qui approchoit du repentir. Les sentimens des généraux avoient passé jusques dans le cœur du soldat ; & il n'y

(*) François I écrivit, après la bataille, à la duchesse d'Angoulême sa mere: *Madame, tout est perdu, hors l'honneur.* Antonio de Vera.

(**) » Pescaire, n'étant encore bien guéry en sa playe au visage, il vint à visiter le roy ; non vêtu de velours ni d'or, » comme les autres, lesquels, depuis la bataille gagnée, à la » mode de pompe & de bravade, s'estoient accommodés & » armés de la dépouille des François, mais avec une saye & » habillement de drap noir, par une singuliere modestie de courage, que monstroit l'habit, non de vainqueur, mais de vaincu : » & pour monstrier aussi, par une douleur non feinte, qu'il » avoit compassion de la fortune, de la condition & de l'état » royal. » *Brantome.*

(***) Bourbon se mit à genoux au souper du roi, & lui présenta la serviette. Les relations françoises disent qu'elle fut refusée ; & les espagnols, qu'elle fut acceptée. Le caractère du monarque, est plus favorable à la premiere de ces opinions, & la nécessité de ses affaires à la seconde. S'il devoit lui paroître grand, d'un côté, de ne vouloir pas, même dans sa disgrâce, être servi par un rebelle, il étoit imprudent, de l'autre, d'aigrir un général victorieux, & en état de se venger.

avoit personne dans l'armée impériale qui ne s'intéressât vivement au sort du roi prisonnier. Il reçut quelque tems après de nouvelles consolations qui lui étoient encore plus nécessaires. On l'instruisit que sa disgrâce n'avoit pas jetté la France dans le découragement qu'il avoit craint; que le duc de Vendôme, qui auroit pu disputer l'autorité, l'avoit cédée généreusement pour préserver l'état de l'anarchie; que les personnes les plus considérables de la nation s'étoient rendues à Lyon auprès de la régente, & avoient pris avec elles des mesures sages pour assurer l'ordre; que les frontières étoient presque en état de défense, & les fonds tout faits pour racheter les soldats & les officiers pris par les Espagnols devant Pavie; que le roi d'Angleterre, qui avoit parut d'abord charmé de ce qui s'étoit passé en Italie, commençoit à être alarmé des progrès de l'empereur; enfin que les peuples étoient disposés à tout sacrifier pour briser ses fers, & pour empêcher que le royaume ne fût démembré.

Ces agréables nouvelles avoient été précédées par un bruit sourd & confus qui annonçoit qu'il se tramoit quelque chose en faveur de François. C'étoit l'effet des mouvemens que se donnoient Saint-Paul, Vaudemont & Saluces, pour engager quelques puissances

puissances d'Italie à se liguier pour faire rendre la liberté au roi prisonnier, ou pour empêcher au moins qu'il ne fût conduit hors du Milanois. Cette intrigue, conduite avec beaucoup de dextérité par le comte François de Pontresme, pouvoit avoir une issue favorable, si les soupçons qu'on en eut n'avoient pas inspiré les plus grandes précautions. Il fut arrêté que le prince seroit conduit dans le royaume de Naples. Pescaire, jaloux de montrer à ceux de son pays le plus grand roi de l'Europe pris particulièrement par sa conduite & par sa valeur, vouloit que ce fût par terre. Bourbon, qui craignoit qu'une foible escorte ne laissât enlever ce prince, & qu'une trop forte n'exposât le Milanois, vouloit, avec tous les généraux, que ce fût par mer. Lannoy, qui répondoit de tout, ne savoit à quoi se résoudre : il sentoit que, même dans sa vice-royauté, Bourbon & Pescaire, maîtres absolus des troupes, le seroient du roi ; & il croyoit très-dangereux de commettre un dépôt si précieux à la foi de deux mécontents, dont l'un accusoit publiquement l'empereur de perfidie, & l'autre d'ingratitude.

Le vice-roi étoit dans cet état d'incertitude, le plus terrible de tous pour un homme de son caractère, lorsqu'il en fut tiré par un

événement des plus surprenans. Pour consoler François I dans sa prison, on l'avoit flatté que l'empereur feroit ou assez généreux pour l'élargir sans rançon, ou assez juste pour n'exiger que des conditions raisonnables. Les premières propositions qu'on lui fit l'ayant détrompé, il imagina que s'il pouvoit aller lui-même en Espagne, il avanceroit plus les affaires dans une entrevue avec Charles - Quint, que les ministres des deux cours, par des négociations de plusieurs années. Il se confirma dans son opinion par l'habitude où il étoit de juger des inclinations d'autrui par les siennes ; & il la proposa au vice-roi comme l'unique moyen de donner bientôt la paix à la chrétienté.

Lannoy, charmé de l'ouverture que quelques historiens prétendent qu'il fit le premier, y entrevit pourtant des inconvéniens. Il craignoit d'un côté que Bourbon & Pescaire n'approuvassent pas une idée qui dérangeoit peut-être leurs projets, & il n'osoit de l'autre éloigner des côtes d'Italie la flotte Espagnole qui devenoit nécessaire au transport du roi prisonnier. Le prince applanit ces difficultés en ne laissant rien échapper qui pût faire pénétrer ses vues par ceux à qui on avoit intérêt de les cacher, & en fournissant ses propres galeres pour le voyage.

Il partit pour l'Espagne; & lui qui avoit demandé de n'être pas conduit à Pavie après la bataille, ne craignit point d'aller servir de spectacle à une nation fiere & dédaigneuse.

L'empereur, qui ne fut instruit de cette résolution qu'à l'arrivée du roi même, dissimula la joie qu'elle lui causoit avec autant de soin qu'il avoit caché celle qu'il avoit ressentie en apprenant le succès de la journée de Pavie. L'Europe entière avoit eu les yeux sur lui, pour voir de quelle maniere il recevrait la nouvelle d'une si belle victoire, & toute l'Europe avoit été étonnée de la sagesse & de la modestie d'un jeune & puissant prince, qu'aucun revers de fortune n'avoit accoutumé à tant de modération. Il avoit poussé la feinte jusqu'à défendre des feux de joie : *Les chrétiens*, avoit-il dit, *ne doivent se réjouir que des victoires qu'on remporte sur les infideles*. Charles continua ce personnage jusqu'à ce qu'il convînt à ses intérêts d'en prendre un autre. Alors il mit la liberté de François aux conditions les plus dures, les plus humiliantes; & pour lui ôter l'espérance d'y faire rien changer, il déclara qu'il ne le verroit point jusqu'à ce que les prétentions respectives des deux couronnes eussent été réglées. Une dureté si criante étoit moins l'effet du caractère de Charles, qu'une suite de sa poli-

tique. Ce prince avoit examiné dans son conseil de quelle maniere il lui convenoit d'agir dans la position où il se trouvoit.

L'évêque d'Osma son confesseur s'étoit déclaré pour le parti de la modération. Il avoit représenté que si l'empereur vouloit abuser de ses avantages, il ne pourroit ni réprimer l'orgueil des Turcs en Hongrie, ni arrêter les progrès du luthéranisme en Allemagne, ni conserver les alliances qu'il avoit avec l'Angleterre & avec quelques puissances d'Italie. Ses craintes s'étoient étendues plus loin. Il avoit pensé que l'Europe, alarmée pour sa liberté, se ligueroit contre l'Espagne; & que si on imposoit à la France des conditions trop dures, elle ne se croiroit pas obligée de les remplir. Ces observations l'avoient porté à assurer qu'il falloit chercher à tempérer l'éclat de la victoire, rendre la liberté au roi prisonnier, & n'exiger de lui que des sacrifices que l'intérêt essentiel de son royaume & le soin de sa gloire ne le force-roient pas de rétracter.

Cette politique avoit paru foible & timide au duc d'Albe. Il avoit prétendu que plus la victoire qu'on venoit de remporter étoit brillante, & plus il seroit honteux à l'empereur de n'en pas bien profiter; qu'il étoit inutile de travailler à regagner, par un trai-

tement favorable, un prince imprudent & malheureux, aigri sans retour par ses humiliations & par ses revers, que l'impossibilité de calmer les inquiétudes du pape & des autres puissances d'Italie depuis la bataille de Pavie, devoit déterminer à les opprimer; qu'il convenoit de profiter de l'espece d'anarchie & d'anéantissement où se trouvoit la France, pour lui ôter jusqu'à l'espérance de jamais recouvrer son ancienne considération; que l'affoiblissement de la monarchie la plus considérable de l'Europe ôteroit aux Turcs & aux protestans l'audace que son appui leur avoit donnée; enfin qu'il étoit sage de profiter des circonstances heureuses où on se trouvoit pour assurer à la maison d'Autriche une supériorité marquée, & qui fût à l'abri des révolutions. Le duc d'Albe avoit conclu de toutes ces considérations, ou qu'il ne falloit pas relâcher le roi prisonnier, ou qu'il falloit lui imposer des conditions fort rudes.

Ce sentiment, qui avoit prévalu dans le conseil, étoit devenu la base de toutes les négociations. L'empereur, convaincu qu'on ne lui imputerait rien, parce qu'il paroïssoit plutôt déférer aux lumières de ses ministres, que suivre ses vues particulières, ne mettoit point de bornes à ses prétentions. Il croyoit devoir tirer le plus grand parti des irrésolu-

tions de la cour de France , & il confondoit l'usage avec l'abus de la victoire.

François , qui se regardoit comme étant depuis sa défaite , & comme destiné à être encore long - tems la victime de cette politique , étoit d'un caractère trop vif & trop impatient pour soutenir ses malheurs avec fermeté. Il succomba autant sous le poids de sa foiblesse que sous celui de ses revers ; & il fut attaqué d'une maladie dangereuse (*). L'intérêt que Charles prenoit à la conservation d'une vie dont la fin ruinoit ses projets , lui fit faire des réflexions : il se détermina enfin à voir son prisonnier , & à essayer de lui rendre , par les fausses promesses d'une liberté prompte , l'espérance & la santé que trop de dureté lui avoit ravies. Son chancelier Gattinara , qu'il consulta sur cette résolution ,

(*) Rien n'est plus propre à donner une juste idée de la dureté qu'on avoit pour François durant sa prison , qu'une lettre du secrétaire , de l'amiral de Chabot , publiée par le Laboureur. Elle fut écrite de Londres le 5 Février 1535 , & contient entr'autres choses , qui furent dites par Henri VIII à ce secrétaire : « Qu'il » étoit souvenant & bien recordé , quand ils se trouverent der- » nièrement ensemble , que François I , parlant un jour à messie- » gneurs le dauphin , d'Orléans & d'Angoulesme ses enfans , en » la présence dudit roi , leur dit ces propres mots : Que s'il favoit » qu'ils oubliassent jamais les torts & inhumains traitemens faits » à lui & à eux par ledit empereur , en cas qu'ils ne s'en ven- » geassent , si faire lui-même ne le pouvoit , comme il espéroit , » durant sa vie , il leur donnoit dès-lors sa malédiction. » *Add.*
aux mém. de Casteln.

la désapprouva. Il soutint que l'empereur ne devoit pas voir le roi de France , ou qu'il devoit briser ses fers ; parce qu'autrement cette civilité passeroit pour intéressée , & que la postérité auroit sujet de soupçonner d'avarice une action qu'il pouvoit rendre la plus belle de son regne , en la faisant par un motif de générosité. Ce langage , tenu par le même homme qui quelques mois auparavant , avoit été d'avis de rendre la prison de François perpétuelle , parut à Charles une contradiction : il ne s'apperçut pas que les deux conseils partoient d'un ministre porté au grand , & qui n'ayant pu lui persuader de recueillir tout le fruit qu'il pouvoit de sa victoire , vouloit du moins l'engager à en tirer toute la gloire.

L'empereur , qui n'avoit pas eu la fermeté nécessaire pour se fixer au premier de ces deux partis , manqua du défintéressement qu'il falloit pour embrasser le second. Il suivit le plan qu'il s'étoit formé , d'abuser de la crédulité de François , pour lui persuader qu'il alloit être libre , dès que sa santé seroit rétablie. Cette promesse arracha ce prince au tombeau , & l'arrivée de la duchesse d'Alençon sa sœur , chargée de traiter de sa rançon lui rendit ses forces. Il en avoit besoin , non comme il l'avoit espéré pour prendre la route

de ses états , mais pour soutenir encore les dégoûts & l'ennui de sa situation. A mesure que sa guérison avançoit , l'empereur trouvoit des prétextes pour reculer la négociation , convaincu qu'il arracheroit à l'impatience de son prisonnier des sacrifices qu'il n'avoit pu obtenir de sa raison. François , lassé de tant de délais , eut un mouvement de dépit qui pouvoit paroître un effort de vertu : il protesta qu'il étoit résolu de finir ses jours dans sa prison ; & il donna à la duchesse d'Alençon , qui repassoit les Pyrénées , un acte signé de sa main , par lequel il remettoit le gouvernement du royaume entre les mains du dauphin son fils aîné , & lui permettoit de prendre la couronne. (*)

(*) Comme nos historiens n'ont jamais parlé de cet acte , dit Amelot de la Houffaye dans ses notes sur Tacite , je ne puis , à mon avis , faire un plus grand plaisir au public , que de mettre ici un extrait de cet acte , qui probablement n'est point venu à leur connoissance. » Par bonne & mure délibération , dit ce roi , » nous avons voulu , ordonné & consenti , par édit perpétuel » & irrévocable , voulons , ordonnons & consentons , & » tel est notre plaisir , que notre très - cher & très - amé fils » aîné , François , dauphin de Viennois , par la grace de Dieu , » né & appelé , après nous , à la couronne de France , » soit , dès-à-présent , déclaré , réclamé , & de tous nos sujets » nommé , tenu & réputé roi très-chrétien de France & nommé » roi , couronné , sacré avec & en gardant toutes les solemnités » requises & accoutumées , & à lui seul comme à roi vrai & » indubitable , tous nos autres enfans mâles & femelles , ses freres » & sœurs , les princes de notre sang , les archevêques , évêques , » chapitres , abbés , prélats , nobles & autres , aient reçou

L'empereur qui avoit approfondi le caractère de son prisonnier, ne fut que médiocrement alarmé de cette démarche : il la regarda ou comme une feinte concertée, à laquelle on n'auroit aucun égard en France, ou comme un trait de légéreté qui seroit bientôt rétracté en Espagne. Pour favoir

» comme à leur roi & vrai seigneur & prince, & comme roi le
 » tiennent & traitent, en lui obéissant entièrement, & à ses
 » commis, officiers & députés, &c. Voulons aussi que tous ceux
 » qui nous doivent foi & hommage, tant princes de notre sang,
 » prélats & autres justiciers & officiers, nobles & non nobles,
 » soient quittes & absolus de la foi, serment & hommage qu'ils
 » nous ont dus, & en faisant seulement serment, foi & hommage
 » à notredit fils aîné, après son couronnement, comme à roi,
 » ou à son chancelier représentant sa personne.» Voilà une
 » cession : mais ce qui suit montre qu'elle n'étoit ni sincère ni véritable,
 » & que si l'on eût fait couronner le dauphin, selon son *Edict*
 » *perpétuel & irrévocable*, il auroit compté cette obéissance pour un
 » crime de leze-majesté. « Retenons au surplus & réservons,
 » ajoute-t-il, que s'il plaît à Dieu permettre que la délivrance
 » de notre personne s'en ensuivît par ci-après ; alors & en ce cas,
 » nous entendons & retenons à nous de retourner au gouverne-
 » ment & conduite de notre royaume, tout ainsi que si jamais
 » n'eussions été pris ni en captivité, ainsi que les droits *postliminii*
 » le veulent & permettent. Et en ce cas-là, notredit très-cher
 » & très-ami fils aîné nous cédera & laissera le nom & place de
 » roi, & ne se fera plus expédition ni acte quelconque au nom
 » de notredit fils : ainsi le tout sera par nous, & en notre nom,
 » fait & expédié, comme il se faisoit auparavant notre prise &
 » captivité ; & sera & demeurera ladite coronation, l'effet d'icelle,
 » & regne, suspendu & différé jusqu'après notre trépas, ou à
 » notre longue absence de nosdits royaumes, pays, terres &
 » seigneuries. *Edict écrit de la main du premier président de Selve,*
 » dont j'ai vu copie tirée sur l'original.

plus précisément à quoi s'en tenir , & pour avancer peut-être le dénouement d'une scène , qui , au gré de l'Europe entière , duroit trop long-tems , il fit jouer un ressort dont la force & la bonté lui étoient parfaitement connues.

Bourbon étoit passé d'Italie en Espagne pour veiller à ses intérêts durant les négociations qui commencerent d'abord après la bataille de Pavie , & dans lesquelles il prévoyoit que ses intérêts seroient discutés. Il avoit été si mal reçu d'abord , que le marquis de Villane n'avoit consenti à le loger chez lui qu'en assurant à l'empereur qu'il brûleroit son palais dès que ce prince en seroit sorti , ne pouvant se résoudre à occuper dans la fuite une demeure qu'un traître auroit souillée. Dès qu'il fut devenu nécessaire de donner de l'inquiétude aux François , on commença à témoigner au connétable une considération extraordinaire. Charles feignit de vouloir tenir toutes les paroles qu'il lui avoit données , & il parut déterminé à commencer par lui faire épouser sa sœur.

Le roi de France , qui ne pouvoit pas douter qu'il ne fût bientôt forcé de rétablir Bourbon dans ses biens , fut effrayé du péril que courroit la monarchie , si un prince si

puissant devenoit beau-frere de l'empereur. Pour prévenir cet inconvénient, il demanda la princesse pour lui-même, espérant que Charles, qui s'opiniâtroit à se faire céder la Bourgogne, consentiroit à la laisser à la France comme dot de la reine Eléonore, & que cette difficulté, la seule qui éloignât la paix, étant applanie, la tranquillité se trouveroit rétablie presque d'elle-même entre les deux nations.

Il eût été à souhaiter, pour le bonheur de l'Europe, que l'empereur eût eu assez de modération pour goûter ce tempérament. Malheureusement il persista à exiger la cession d'une province sur laquelle il prétendoit avoir des droits, &, comme il l'avoit prévu, on eut la foiblesse de la lui abandonner. François ne mit qu'une condition à ce sacrifice, c'est que sa liberté précéderoit l'évacuation de la Bourgogne. Les ministres Flamands, peu éclairés ou corrompus, comme on le publia depuis, opinerent pour cette condescendance: les Espagnols, plus déliés ou plus fideles, s'y opposerent. Charles, qui ne regardoit peut-être cet arrangement que comme une vaine formalité, ou qui croyoit avoir pris du moins des mesures infailibles pour s'assurer qu'on ne lui manqueroit pas de parole, se prêta à la délicatesse de son

prisonnier. Alors rien ne s'opposant plus à la paix, elle fut signée (*) aux conditions suivantes. 1°. Que le roi de France céderoit la Bourgogne en pleine souveraineté. 2°. Qu'il renonceroit à tous ses droits sur Naples, sur le Milanois, sur Genes, & à l'hommage que lui devoient les comtés de Flandres & d'Artois. 3°. Qu'il rétabliroit le connétable dans ses biens, charges & dignités. 4°. Qu'il paieroit pour sa rançon deux millions d'écus d'or. 5°. Qu'il donneroit, à son choix, pour ôtages, ses deux fils, ou le dauphin & douze seigneurs qu'on désignoit. 6°. Que s'il ne vouloit ou ne pouvoit tenir sa parole, il retourneroit dans sa prison. Le sceau de la réconciliation

(*) « La première fois que l'empereur rendit visite au roi ;
 » après la signature du traité, il voulut être accompagné de
 » l'Isle-Adam que les affaires de son ordre avoient attiré en
 » Espagne. On remarqua que Charles-Quint & François I, étant
 » sortis ensemble, l'empereur, au passage, déféra le pas au roi,
 » & que le prince le refusa ; sur quoi ils appellerent le grand-
 » maître pour en décider : *Je prie Dieu*, leur dit ce vénérable
 » vieillard, *qu'il n'y ait jamais de différend de plus grande impor-*
 » *tance entre vos Majestés* ; & adressant la parole au roi de France :
 » *Personne*, lui dit-il, *Sire*, *ne disconvient que l'empereur ne soit*
 » *le premier prince chrétien ; mais étant dans ses états & dans son*
 » *palais, il me semble que vous ne devez pas refuser les honneurs*
 » *qu'il croit devoir au plus grand roi de l'Europe.* Une réponse
 » aussi prudente & aussi adroite, contenta l'un & l'autre. »
Histoire de Malte.

fut son mariage avec Eléonore, sœur aînée de l'empereur, & veuve du roi de Portugal. (*)

(*) François I, malgré cette union, prit une nouvelle maîtresse à son retour d'Espagne. Voici comment s'explique sur cela Brantome : « J'ai oui conter, & le tiens de bon lieu, que lorsque » le roi François I eut laissé madame de Châteaubriant, sa » maîtresse favorite, pour prendre madame d'Estampes, étant » fille appelée Helly, que Madame la Régente avoit prise avec » elle pour l'une de ses filles, & la produisit au roi François à » son retour d'Espagne à Bordeaux, laquelle il prit pour sa » maîtresse, & laissa madame de Châteaubriant, ainsi qu'un » clou chasse l'autre, madame d'Estampes pria le roi de retirer » de ladite dame de Châteaubriant tous les plus beaux joyaux » qu'il lui avoit donnés, non pour le prix & la valeur, car » pour lors les pierreries n'avoient la vogue qu'elles ont eues » depuis, mais pour l'amour des belles devises qui étoient mises, » engravées & empreintes, lesquelles la reine de Navarre sa » sœur avoit faites & composées; car elle étoit très-bonne » maîtresse.

» Le roi François lui accorda sa priere, & lui promit qu'il » le feroit; ce qu'il fit: & pour ce, ayant envoyé un gentil- » homme vers elle pour les lui demander, elle fit ce la malade » sur le coup, & remit le gentilhomme dans trois jours à venir, » & qu'il auroit ce qu'il demandoit. Cependant, de dépit, elle » envoya querir un orfèvre, & lui fit fondre tous les joyaux, » sans avoir respect ni acception des belles devises qui y étoient » engravées; & après le gentilhomme tourné, elle lui donna » tous les joyaux convertis & contournés en lingots d'or; » *Allez, dit-elle, portez cela au roi, & dites-lui que puisqu'il » lui a plu me révoquer, ce qu'il m'avoit donné si libéralement, » je le lui rends & renvoie en lingots d'or. Quant aux devises, » je les ai si bien empreintes & colloquées en ma pensée, & les » y tiens si cheres, que je n'ai peu permettre que personne en dis- » posât & jouit, & en eût du plaisir que moi-même.*

» Quand le roi eut reçu le tout, & lingots & propos de cette » dame, il ne dit autre chose, si non: *Retournez & rendez-lui le*

» tout. Ce que j'en faisois ce n'estoit point pour la valeur, (car je
» lui eusse rendu deux fois plus mais pour l'amour des devises ;
» & puisqu'elle les a fait ainsi perdre , je ne veux point de l'or , &
» le lui renvoie. Elle a montré en cela plus de courage & générosité
» que je n'eusse pensé provenir d'une femme. Un cœur de femme
» généreuse , dépité & ainsi desdaigné , fait de grandes choses : »
Brantome.

Fin du Livre second.





HISTOIRE

DES GUERRES

DE CHARLES-QUINT

ET DE FRANÇOIS I.



LIVRE TROISIEME.

PERSONNE ne douta que le traité de paix qu'on venoit de faire , ne devînt l'époque d'une guerre longue & sanglante. On sup-^{1526.}posoit que François I, qui avoit sa gloire à réparer, ses intérêts à ménager, & sa vengeance à satisfaire, se livreroit à toute la vivacité, à toute l'impétuosité de son caractère. Cette conjecture étoit d'autant mieux fondée, que le prince trouva en rentrant dans ses états, que son absence n'avoit pas nui aux affaires, & que la régente sa mere avoit profité avec beaucoup de courage & de bonheur, pour mettre les frontieres en état, & pour lever des troupes, de l'inaction où l'empereur étoit resté faute d'argent,

par esprit d'incertitude , & pour rassurer l'Europe (*).

Les dispositions du roi ne se trouverent pas telles qu'on les imaginoit : les malheurs qu'il venoit d'éprouver lui avoient fait souhaiter une situation tranquille. Il étoit disposé de très-bonne foi à exécuter le traité de Madrid , tout humiliant qu'il étoit , pourvu qu'au lieu de la cession de la Bourgogne , on se contentât de deux millions d'écus d'or : moyennant cet adoucissement , il promettoit d'observer une neutralité parfaite , & il abandonnoit l'Italie entière au ressentiment & à l'ambition de son rival.

Pour juger de la faute que fit l'empereur en n'acceptant pas les offres de la France , & pour sentir qu'il se laissa plutôt emporter par le dépit de s'être trompé , que conduire par la connoissance de ses vrais intérêts , il suffit de rappeler ce qui s'étoit passé depuis la journée de Pavie.

Avant cet événement mémorable , les puissances d'Italie souffroient assez patiemment

(*) Lannoy , disant à l'empereur que Bourbon avoit été d'avis d'attaquer la France immédiatement après la bataille de Pavie , pour profiter de la consternation qui y étoit généralement répandue , & qu'il s'en étoit fallu de bien peu que cette opinion n'eût été suivie : *Pourquoi* , lui répondit l'empereur , *me dire aujourd'hui ce qui ne s'est pas fait , & qui se pouvoit faire alors.*
Vie de Charles - Quint.

les Impériaux dans le Milanois , & le duc lui-même ne respectoit pas seulement les ordres de l'empereur, il se soumettoit encore aux caprices de ses généraux. La haine qu'on avoit conçue contre les François étoit si vive qu'on ne croyoit pas pouvoir trop acheter l'avantage de les accabler. Lorsque le sort des armes eut changé la face des affaires, les dispositions des cœurs changerent aussi. Le pape & les Vénitiens (*) craignirent un vainqueur puissant, qui ne trouvoit presque plus d'obstacle, & dont les succès pouvoient étendre les vues jusqu'à leurs états. Cette considération leur fit souhaiter qu'on ne différât pas davantage de donner à Sforce l'investiture du duché de Milan, & qu'on en fît sortir une armée, qui depuis sa dernière victoire n'avoit plus d'ennemis à combattre. Pour forcer l'empereur à ces deux démarches

(*) Les Venitiens étoient ceux qui avoient le mieux caché les sentimens que leur avoit inspirés la bataille de Pavie. Ils répondirent à l'ambassadeur de l'empereur qui leur annonçoit les suites de cette fameuse journée, qu'ils partageoient avec ce prince la joie qu'un événement si heureux devoit lui causer. Ils dirent le lendemain à l'ambassadeur de France, qui leur peignoit la désolation du royaume, qu'ils en étoient véritablement pénétrés. Si je me suis hier réjoui, ajouta le doge, c'étoit pour pratiquer le précepte de l'évangile, qui ordonne de pleurer avec ceux qui pleurent, & de se réjouir avec ceux qui se réjouissent : *Flere cum fletibus, ridere cum ridensibus*. Histoire de Charles-Quint.

qu'on sentoît qu'il ne feroit jamais volontairement, il fut arrêté que tous les princes d'Italie uniroient leurs forces, & qu'ils serviroient la cause commune de tout leur pouvoir. Il falloit une ame forte & agissante pour mouvoir & pour régler ce corps composé de tant de membres : on crût la voir dans Pescaire, qui commandoit alors l'armée de l'ennemi commun.

Ce général avoit les vices qu'il falloit pour se laisser séduire, & les talens nécessaires pour bien servir le parti qu'il embrasseroit : il étoit altier, faux & ambitieux ; mais brave, vigilant, ferme, actif, inépuisable en ressources, l'idole des troupes (*). Un méconten-

(*) « Le marquis de Pescaire ayant assiégé une place nommée » Pizighitone, en l'état de Milan, il y eut dedans trois excellens » arquebusiers, ayant été mis en garde en un certain lieu secret » de la muraille, regardoient s'ils ne verroient point quelque » Espagnol sur lequel ils pussent décharger leurs arquebuses à » coups surs ; & il arriva qu'ayant couché mort, par terre, le » capitaine Busto & le capitaine Mercado, le troisieme ayant » dressé son arquebuse contre le marquis de Pescaire, & cherchant à y mettre le feu, tout d'un coup un capitaine de » Pavie, nommé le Fratin, avança la main & lui arracha la » meche allumée, criant à haute voix : *A Dieu ne plaise* que, » par notre cruauté, périsse un si vaillant capitaine qui est le » pere des soldats, & qui nous maintient, encore que nous soyons » ennemis ; mais au contraire, conservons-lui la vie, afin de » vivre du gain de nos soldats, & que nous ne mourions point de » faim au milieu d'une paix lente & paresseuse : ainsi lui fut » sauvé la vie. Il avoit raison de parler ainsi ; car comme ennemi

tement qu'il avoit eu de l'empereur l'avoit disposé à écouter des propositions contraires à ses engagemens. De cette disposition à une défection réelle , le chemin est facile & court. On espéra qu'il le feroit , si cette importante négociation étoit conduite avec l'art , le secret , & les ménagemens convenables. En effet , après avoir eu ou montré des scrupules qui pouvoient être également les suites d'un reste de probité , ou des preuves de son ambition , il céda à l'éloquence de Jérôme Moroné , & à l'offre qu'on lui fit de la couronne de Naples. A cette condition , il s'engagea à disposer les troupes impériales de telle sorte qu'elles pourroient être aisément accablées par les Milanois , & à marcher si rapidement avec l'armée des confédérés vers les états qu'on lui destinoit , qu'ils ne feroient point ou peu de résistance. Par ce système ,

» de, paix & ami de guerre , il leur entretenoit toujours leur
» gaigne-pain. » *Brantome.*

Pescaire avoit pris pour devise un bouclier avec ces mots , *aut cum hoc , aut in hoc*. C'étoit une allusion au discours de cette Lacédémonienne qui comanda à son fils de revenir vainqueur avec son bouclier , ou d'y être porté étendu mort. *Brantome.*

Le marquis de Pescaire disoit qu'un grand capitaine devoit être sans charge dans son armée , c'est-à-dire prêt à tout. *Vie de Charles - Quint.*

François I disoit que sans Antoine de Leve , Pescaire auroit été le premier des capitaines de l'empereur. *Vie de Charles-Quint.*

L'empereur se trouvoit chassé de l'Italie , qui recouvroit son ancienne liberté & sa premiere tranquillité.

Ce projet n'avoit rien de chimérique : mais on s'étoit vu réduit à le communiquer à tant de personnes , qu'il étoit presque impossible qu'il restât secret ; aussi Charles en fut-il instruit , sans qu'on ait jamais su ni presque soupçonné par quel canal. Pescaire, averti à propos que ses menées étoient découvertes , envoya un homme de confiance à l'empereur pour lui apprendre une chose qu'il savoit déjà , & pour tâcher de lui persuader qu'il n'avoit feint d'épouser les intérêts des confédérés que pour se mettre à portée de connoître & de traverser leurs vues. Ce prince qui imagina qu'il étoit plus convenable à sa dignité de faire semblant de croire ce qu'on lui disoit , que d'essayer de tirer de cette trahison une vengeance qui n'étoit pas sûre , ordonna à son général de recueillir , le plutôt qu'il pourroit , le fruit de son intrigue , & d'en amener insensiblement le dénouement. Il fut tel que Charles le fouhaitoit , & que ses intérêts le demandoient. Moroné , attiré à Novaré sous prétexte de prendre des arrangemens décisifs , & une dernière résolution , fut arrêté par son complice , & interrogé juridiquement.

Dès qu'il eut avoué qu'il avoit agi dans toutes ses démarches par ordre de son maître , Pescaire se crut obligé à traiter ce prince en criminel de lese-majesté ; il lui demanda la garde de ses forteresses , comme nécessaire à la sûreté des troupes impériales , & comme une preuve de soumission qui pourroit calmer l'empereur. Le duc , qui se trouvoit sans force , sans conseil & sans espérance , n'osa refuser ce qu'on exigeoit , & mit lui-même ses ennemis en possession de toutes ses places. Il croyoit qu'un sacrifice si grand & si difficile seroit suivi de quelque tranquillité ; mais son persécuteur , qui avoit une perfidie à faire oublier , poussa l'outrage jusqu'à vouloir se rendre maître du château de Milan. Sforce , qui n'avoit que cette retraite , refusa de la livrer , & y fut assiégé. Pescaire la pressoit vivement , lorsqu'il périt à trente-six ans d'une mort qui parut violente. Les soupçons de poison tomberent également & sur les Espagnols qui ne doutoient pas qu'il ne fût entré dans la conspiration , & sur les confédérés qui se plaignoient d'en avoir été trahis. Cet événement n'eut pas les suites qu'il pouvoit avoir , par l'attention qu'eut l'empereur d'envoyer , sans délai , Bourbon pour continuer le siege.

Telle étoit la situation des choses , lorsque

François I, sorti de prison, conclut à Cognac un traité avec le pape, les Vénitiens & le duc de Milan. Le but de cette ligue, dont le roi d'Angleterre fut depuis déclaré protecteur, étoit de rendre la liberté aux enfans de France, d'affermir Sforce dans ses états, & de remettre l'Italie entière dans la situation où elle étoit avant la guerre. Il faut développer comment des prétentions si justes & des projets si sages eurent une issue tout-à-fait funeste.

Le roi de France qui n'étoit entré dans la confédération que pour intimider l'empereur, & l'engager à accepter un équivalent pour la Bourgogne, agit d'abord mollement. Outre cette raison qui étoit connue, il y en avoit une autre qu'on ne soupçonna pas : il craignoit que s'il faisoit des efforts trop prompts & trop heureux pour chasser les Impériaux de la Lombardie, il ne se vît abandonné, dans la suite, des alliés, ou que du moins ils n'agissent pas avec assez de vigueur & de zèle pour lui faire rendre ses enfans. Ces considérations politiques étoient fortifiées par son goût pour le plaisir, par le dérangement de ses finances, & par le mécontentement des Suisses qui lui refusoient des troupes.

Le roi d'Angleterre qui, sans s'en apper-

devoir, avoit été entraîné jusqu'alors dans le parti de la maison d'Autriche par l'ambition de Wolfey, n'étoit entré dans la ligue que pour servir la vengeance de son favori. Ce cardinal qui avoit compté deux fois sur les services de l'empereur pour parvenir au saint siege, avoit été trompé deux fois dans ses espérances. Cette ingratitude avoit jetté dans son cœur un commencement d'aigreur, que les manieres pleines de froideur & de mépris, qui suivirent la journée de Pavie, tournerent en haine : le prince qui jusqu'alors lui avoit écrit lui-même toutes ses lettres avec cette souscription, *voire fils & cousin Charles*, ne signa plus, depuis cette victoire, que *Charles*, des lettres écrites de la main d'un secretaire. L'orgueilleux Wolfey voulut punir cet outrage, en armant son maître contre son ennemi : mais comme c'étoit les insinuations de son ministre, plutôt que des raisons d'état, ou ses passions particulieres qui avoient engagé Henri dans cette démarche, il ne la regarda presque pas comme un engagement sérieux.

Le pape, qui étoit irrésolu par caractère, intrigant par goût, & par le malheur des circonstances en guerre avec les Colonnes, ne pouvoit pas servir fort utilement la cause commune. Il étoit refroidi d'ailleurs par

l'inaction des rois d'Angleterre & de France, qui ne faisoient point de diversion dans les Pays-Bas & du côté des Pyrénées, quoiqu'ils s'y fussent engagés, & qui n'envoyoient pas en Italie, l'un l'argent, & l'autre les troupes qu'ils avoient promis.

Les Vénitiens étoient dans une position fort dangereuse, parce que l'empereur qui les haïssoit formoit des prétentions sur leurs états de terre ferme, & qu'ils étoient voisins du théâtre de la guerre. Ces raisons devoient naturellement les déterminer à déployer leurs forces & à prodiguer leurs richesses pour faire finir le péril, ou du moins pour l'éloigner; d'autres raisons s'y oppoient: ils se persuadoient que plus ils feroient d'efforts, moins les autres confédérés se croiroient obligés d'en faire; ainsi la république s'exposoit à périr pour vouloir trop engager ses alliés à sa conservation.

François Sforce n'avoit été qu'un personnage de théâtre, depuis qu'il étoit rentré dans le Milanois. On s'étoit d'abord servi de son nom pour en chasser les François, & ensuite de ses liaisons avec Pescaire pour l'en dépouiller. Lorsqu'il entra dans la ligue, il étoit assiégé par les Impériaux dans le château de sa capitale; & à la honte des confédérés, il fut obligé de le rendre peu de

tems après. Le duc d'Urbin fut la principale cause de ce malheureux événement.

Ce général étoit lent & irrésolu : il voyoit toujours tant de raisons d'agir & de n'agir pas , qu'il passoit , à discuter , le tems qu'il auroit dû employer à combattre. Son imagination, qui se frappoit aisément, grossissoit toujours à ses yeux les forces de l'ennemi , & diminueoit le nombre de ses propres troupes. Il avoit le défaut ordinaire aux hommes timides , d'ôter le courage à ses soldats , en ne leur en croyant point , & d'enfler celui de l'ennemi en lui en supposant trop. Les avantages qu'il avoit pour attaquer , & ceux que lui procureroit la victoire ne se présentent jamais à lui : son esprit ne voyoit que les hasards d'une action , & les suites d'une défaite. Tout , jusqu'à la réputation qu'il avoit de savoir supérieurement la guerre, nuisit à la cause qu'il défendoit : ses maîtres , éblouis par l'éclat de son nom , approuvoient aveuglément toutes ses démarches ; & les subalternes , accablés par le poids de son autorité , n'osoient être d'un avis différent du sien, ou craignoient de le soutenir.

Avec le caractère que nous venons de tracer , il n'étoit pas possible de rien faire qui exigeât un peu de hardiesse ou d'activité. Aussi le duc d'Urbin , quoiqu'à la tête de

vingt mille Vénitiens , d'un corps considérable de troupes de l'église , & d'environ cinq mille Suisses , laissa-t-il prendre le château de Milan à sa vue , par un général infiniment moins fort , mais plus hardi & plus vaillant. Les secours qui lui vinrent de France pouvoient l'aider à réparer sa faute : jamais les Impériaux n'auroient résisté aux conspirations qu'occasionnoient tous les jours dans Milan leur cruauté & leur avarice , & aux efforts de l'armée confédérée. Heureusement pour eux , le duc d'Urbin s'amusa à assiéger Cremone. Les affaires de la ligue furent ruinées par cette entreprise fatale , quoiqu'heureuse : elle donna le tems à Bourbon de recevoir d'Allemagne les Lansquenets qu'il en attendoit.

Ce prince que l'inexécution du traité de Madrid fixoit nécessairement dans le parti où il s'étoit jetté , se maintenoit dans la Lombardie avec fort peu de troupes & sans argent. L'empereur étoit hors d'état de fournir ni l'un ni l'autre ; il lui convenoit mieux de les employer dans les Pays-Bas , & en Espagne pour y faire échouer les entreprises qu'y devoient naturellement former les rois de France & d'Angleterre. L'Allemagne pouvoit fournir des secours à son chef , & elle le fit , non comme on l'espéroit , mais d'une

maniere qui mérite d'être remarquée par l'histoire.

Quelques Lansquenets , enrichis par les dépouilles des malheureux Milanois , que Bourbon avoit été obligé par les circonstances de leur abandonner , s'étoient hâtés d'aller déposer leur butin dans leur pays , montrant en cette occasion deux exemples rares , d'économie dans un soldat , & de fortune arrivée par le moyen de la guerre. Leurs compatriotes , frappés par cette singularité , parurent déterminés à s'exposer aux mêmes périls , pour se procurer les mêmes avantages. Georges Fronsberg , qui s'étoit si fort distingué dans les dernières guerres d'Italie , & qui depuis la journée de Pavie vivoit dans sa patrie avec beaucoup d'éclat & de dignité , remarqua ces dispositions , & pensa à en profiter. Cet homme singulier étoit comme sûr de ne point trouver d'obstacle : malgré l'obscurité de sa naissance , il pouvoit compter sur la considération des princes , & sur le zele des officiers & des soldats qui avoient autrefois servi avec lui , & auxquels sa maison avoit été toujours depuis ouverte. Son projet ne fut pas plutôt devenu public , qu'il vit venir à lui de toutes parts tout ce qui se sentoit du goût pour la guerre. Il choisit dans cette

multitude environ vingt mille hommes , qui , moyennant un écu chacun payé d'avance , le suivirent du fond de l'Allemagne jusques dans le Milanois. Une attaque d'apoplexie qui le mit hors d'état d'agir , dès qu'il eut joint les Espagnols dans le Plaifantin , rendit Bourbon plus fort , en le rendant maître absolu des deux armées.

1527. Ce général , tranquille pour le Milanois où il avoit laissé Antonio de Leve avec sept ou huit mille hommes , & sûr de n'être que foiblement traversé par un ennemi irrésolu & découragé , se trouva le maître de ses opérations. Il eut successivement des vues sur Plaifance , sur Boulogne & sur Florence : quelques difficultés & d'autres vues plus étendues lui firent abandonner ces projets ; il se fixa au sac de Rome. Une résolution si violente pouvoit partir de plusieurs principes , ou du desir d'enrichir son armée pour se l'attacher , ou de l'envie de donner de l'éclat à son parti , ou du dessein de se rendre agréable à l'empereur , en le vengeant du principal instrument de la ligue ; ou enfin , ce qui n'est pas sans vraisemblance , de l'espérance de s'ouvrir un chemin au trône de Naples , où il pouvoit s'affurer qu'il seroit maintenu par la meilleure partie de l'Europe , si elle l'y voyoit une fois assis. Il ne seroit

pas impossible aussi que Bourbon n'eût été déterminé à cette entreprise la plus utile & la plus brillante de toutes celles qu'il pouvoit former, que parce qu'elle étoit devenue la plus facile, depuis que le pape, qui venoit d'acheter du vice-roi de Naples une treve de huit mois, avoit licencié ses troupes.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures qui ont toutes quelque fondement dans l'histoire, la marche de l'armée impériale n'eut pas plutôt averti Rome du péril qu'elle couroit, qu'on réclama les engagemens contractés par le comte de Lannoy, de garantir de toute invasion l'état ecclésiastique. Soit que le vice-roi agît ou qu'il n'agît pas de bonne foi, il fit part du traité au connétable, qui, pour amuser le pape, promit d'abord de s'y conformer, & qui ensuite prétendit être dans l'impossibilité de le faire, sous prétexte qu'il étoit poursuivi par les confédérés, & qu'il n'étoit pas le maître de ses troupes.

Tandis que ces négociations duroient, l'armée avançoit à grandes journées. Elle ne craignoit ni la faim, ni la fatigue, ni l'ennemi, depuis qu'on lui avoit annoncé son terme. L'espérance d'un riche & immense butin faisoit une impression si vive & si agréable sur tous les soldats, qu'ils étoient disposés, disoient-ils, à suivre le connétable,

voulût-il les mener à tous les diables ; ajoutant que si on s'opposoit à leurs volontés , ils renverseroient le monde entier. L'habitude qu'il avoit contractée de marcher à leur tête, d'être vêtu comme eux , & de les entretenir familièrement , sans nuire au respect , ajoutoit beaucoup à la confiance & à l'attachement. Ils pouffoient leur admiration pour lui , jusqu'à le préférer à Scipion , à Annibal & à César. Ces dispositions entretenues , augmentées même par le pillage des petites villes qu'ils trouvoient dans leur marche , les soutint jusqu'au cinquieme Mai 1527 , jour auquel ils camperent à la vue de Rome.

Bourbon demanda sur le champ passage par la ville , sous prétexte de continuer sa marche vers le royaume de Naples. Le pape , qui n'avoit pas à craindre un siege , & qui se flatta de pouvoir résister à une attaque brusque , refusa ce qu'il ne pouvoit accorder sans risque , & se prépara à soutenir , avec des bourgeois , contre des troupes aguerries , un assaut qui ne fut renvoyé qu'au lendemain. Le connétable , vêtu exprès d'un habit blanc , pour être , disoit-il , le premier but des assiégés , & la premiere enseigne de ses soldats , appuyoit lui-même une échelle contre la muraille , lorsqu'il reçut un coup mortel. Dans cette extrémité , il ne perdit

ni le courage, ni le jugement. Comme ce malheur pouvoit n'avoir pas été remarqué dans la chaleur de l'action, & qu'il auroit pu, s'il étoit devenu public, glacer l'ardeur du soldat, il ordonna froidement au capitaine Jonas, son ami, de le couvrir d'un manteau, sous lequel il expira quelques instans après. Les troupes continuerent vivement l'attaque, sans être instruites de la perte qu'elles avoient faite. Lorsqu'elles l'eurent apprise après la victoire, elles se jetterent sur les Romains, en criant, pour s'exciter au carnage : *Carne, carne, sangre, sangre, sierra, sierra, Bourbon, Bourbon.*

Rome ne fut pas seulement quelques jours en proie à l'avarice, à la brutalité, à la barbarie du vainqueur, comme le sont ordinairement les villes emportées d'affaut : ces horreurs durèrent deux mois entiers. Palais, monasteres, églises, tombeaux, tout fut fouillé & dégradé. On massacroit le citoyen pauvre, parce qu'il n'avoit rien à donner, & on mettoit le riche à la torture pour le forcer à donner tout ce qu'il avoit. Les Allemands, la plupart luthériens, se plaisoient à couvrir d'opprobre les évêques & les cardinaux, & à les accabler des plus sanglans outrages. Les Italiens violoient les vierges dans leur cloître, & les Espagnols forçoient

les Romains les plus distingués par leur rang ou par leur naissance , à être les témoins du déshonneur de leurs femmes. La capitale du monde chrétien avoit été faccagée cinq fois, & n'avoit vu que la moindre partie des forfaits dont elle étoit alors la victime (*).

Le pape qui au lieu de sortir de Rome, comme il le pouvoit pour sa sûreté, & comme il le devoit pour le bien de ses sujets,

(*) « Lorsque l'armée Impériale surprit Rome, il y eut des
 » dames Italiennes qui s'y trouverent engagées. Elles n'étoient
 » ni Romaines, ni de l'état ecclésiastique; & le seul motif de
 » leur voyage, ou pour mieux dire de leur pèlerinage, avoit
 » été de visiter les sépulcres de S. Pierre & de S. Paul. Elles
 » étoient de qualité; & comme il n'y avoit eu aucune apparence
 » de guerre dans le tems qu'elles étoient parties de leur pays,
 » elles avoient mené leurs enfans avec elles. Le hasard les fit
 » tomber entre les mains de quelques soldats Espagnols qui les
 » connoissoient. Ils les garantirent, dit-on, d'outrage; & ce fut
 » là tout le bon office qu'elles reçurent d'eux, puisqu'en récom-
 » pense de l'honneur qu'ils leur avoient sauvé, ils les arrêterent
 » & les retinrent prisonnières. Ils leur demanderent ensuite une
 » rançon si considérable, qu'elle égaloit la moitié de la dot
 » qu'elles avoient apportée en mariage. Leurs époux sollicitèrent
 » Charles d'ordonner qu'elles & leurs enfans leur fussent rendus
 » gratuitement. La requête qu'ils lui présentèrent étoit fondée
 » sur ce principe du droit des gens, que puisqu'ils n'étoient
 » point en guerre avec Sa Majesté Impériale, il n'y avoit ni
 » raison ni prétexte de retenir des personnes qui leur appartenaient
 » par un titre si légitime, & qui n'étoient d'ailleurs ni de
 » sexe ni d'âge à porter les armes contre elle. Cependant Charles
 » n'eut aucun égard à la requête; & les maris ne recouvrerent ni
 » leurs femmes ni leurs enfans, qu'en payant la taxe que les
 » Espagnols avoient mise pour leur rançon. » *Varillas, Histoire*
de François I.

s'étoit

s'étoit retiré par entêtement dans le château Saint-Ange ; y fut assiégé par le prince d'Orange , qui , depuis la mort de Bourbon , commandoit l'armée impériale. Il comptoit pour sa délivrance sur les forces des confédérés : mais le duc d'Urbin , aigri contre tous les Médicis depuis que Léon X l'avoit dépouillé de ses états , sacrifia son devoir , sa gloire , & la ligue à sa haine. Par un raffinement de vengeance , qui n'est que de certains peuples , il se montra à Clément sur les hauteurs , & il se retira dès qu'il eut été vu. Cette retraite , en ôtant tout espoir de secours au pape , le détermina à s'accommoder avec les vainqueurs. Il s'engageoit par son traité à livrer quelques places , que les Vénitiens , André Doria , les Florentins , le duc de Ferrare qui en étoient en possession , ses propres sujets eux-mêmes , qu'il avoit fait avertir secrètement de ses intentions , refuserent constamment de rendre. Comme on étoit convenu qu'il ne seroit mis en liberté qu'après que cette condition auroit été remplie , il fut cinq mois entiers dans le château Saint-Ange. Son sort changea pourtant , parce que lorsqu'il ne fut que prisonnier , il se vit à l'abri de la famine , dont il avoit éprouvé toutes les horreurs dans le tems du siege.

Tandis que toutes ces scènes se passoient

en Italie , l'Espagne en fournissoit encore de plus singulieres. L'empereur qui auroit pu mettre le pape en liberté par une simple lettre , ordonnoit des processions pour demander à Dieu sa délivrance. Il faisoit différer les réjouissances qu'on avoit préparées pour la naissance de son fils Philippe , & il prenoit le deuil pour un événement qu'il avoit souhaité & qui le combloit de joie. Cette comédie dura jusqu'à ce que l'armée des alliés s'étant mise en mouvement , il jugea qu'il lui seroit plus honorable de relâcher son prisonnier , que facile ou avantageux de le retenir.

La nouvelle ligue formée contre l'empereur fut composée des rois de France & d'Angleterre , des Vénitiens & des Florentins , des ducs de Milan & de Ferrare , & du marquis de Mantoue. L'autrec commanda leurs forces réunies. Loin de briguer cet honneur , il le refusa , parce qu'il craignoit qu'on ne le laisât manquer des secours nécessaires pour faire heureusement la guerre ; & François , qui ne l'estimoit guere , & qui ne l'aimoit plus , opinoit lui-même pour un autre choix. Ils furent obligés de sacrifier l'un ses raisons , & l'autre ses répugnances à la cause commune : plusieurs membres de la confédération ayant déclaré qu'ils se retireroient si on leur donnoit

un autre général. Lautrec passa les Alpes à la tête d'une belle armée : il s'en servit pour réduire la plus grande partie du Milanois sous les loix de Sforce ; ses opérations furent vives, sages & savantes. Elles auroient procuré la prise de la capitale, si le duc de Milan, & les Vénitiens avoient été crus. Ils s'appuyoient sur la facilité d'y forcer Antoine de Leve, trop foible pour résister à la fois aux ennemis du dehors & du dedans, sur l'importance de couper les secours de l'Allemagne aux Impériaux pour les empêcher de se soutenir à Rome & à Naples ; enfin, sur la nécessité d'assurer une retraite aux François, au cas que les expéditions qu'ils alloient commencer fussent malheureuses.

Ces avantages étoient sensibles : mais on craignoit d'un côté, en France, que si les Vénitiens n'avoient plus rien à redouter des Impériaux, ils n'agissent mollement pour la conquête de Naples ; & on vouloit de l'autre laisser indécidée la possession du Milanois, afin de pouvoir le sacrifier, s'il en étoit besoin, à l'empereur pour l'engager à se relâcher sur l'article de la Bourgogne. C'étoit sur ces deux pivots que devoit porter la conduite de Lautrec. Tout eût été perdu s'il se fût laissé pénétrer : heureusement les circonstances favoriserent son secret. Tandis qu'on lui fai-

soit le plus d'instances pour le déterminer au siege de Milan , le pape le pressoit de marcher à Rome pour le mettre en liberté , puisque c'étoit le principal motif de la ligue : les Florentins appuyoient vivement ce sentiment dans la crainte que les Impériaux ne quittassent Rome pour secourir le Milanois , & ne fissent en passant leurs ravages ordinaires sur les terres de la république. Quoique ces raisons ne fussent pas celles du général , elles lui servirent de prétexte pour laisser au duc de Milan & aux Vénitiens le soin d'achever la réduction de la Lombardie , & pour prendre avec son armée la route de Rome. Sa marche, quoique lente, parce qu'il attendoit l'issue d'une négociation qu'on avoit entamée en Espagne , produisit peut-être plus d'effet qu'il ne s'en étoit promis. Clément fut relâché, & cet événement mit Lautrec à portée de suivre les vues qu'il avoit sur le royaume de Naples. Il y arriva sur la fin de Février 1528.

 1528.

Les Impériaux l'y avoient précédé de quelques jours. Ils arrivoient , si fort affoiblis par la peste & par la débauche de l'état ecclésiastique où ils avoient vécu environ huit mois sans regle & sans discipline , que si on les eût poursuivis un peu vivement , il n'en seroit pas échappé un seul , & il n'auroit fallut que parcourir ensuite le

royaume pour le soumettre. Les François en s'amusant mal-à-propos à prendre les places qu'ils trouverent sur leur route, laisserent au nouveau vice-roi Moncade, le tems de se fortifier dans la capitale. Cette faute en rendit le siege long, difficile, meurtrier, & donna occasion à un événement qui eut des suites importantes.

André Doria le plus grand homme de mer de son siecle, étoit entré au service de François I, & y avoit apporté la hauteur, le courage & les mœurs d'un républicain. Les ministres accoutumés aux déférences & aux bassesses des courtisans, conçurent aisément de la haine contre un étranger qui ne vouloit recevoir des ordres que du roi. Comme l'habitude de dépendre d'eux n'étoit pas encore bien formée parmi les grands, ils craignirent qu'un exemple comme celui-là, ne retardât les progrès de la servitude générale qu'ils introduisoient avec succès dans le royaume. Pour prévenir le péril qui menaçoit leur autorité naissante, ils conspirerent la perte d'un homme dont ils n'étoient devenus ennemis que parce qu'il n'avoit pas voulu être leur esclave. On ne pouvoit y parvenir qu'en dégoûtant le roi de lui, ou en le dégoûtant du roi. Ces deux moyens se prêtant

de la force l'un à l'autre , ils ne furent pas séparés. Doria se vit insensiblement négligé , oublié , insulté même. Il n'étoit ni payé de ses pensions , ni écouté dans les conseils , ni consulté sur les affaires. Ce traitement lui arracha des plaintes & des menaces fort vives , qui rapportées dans de certains tems , & dans certaines circonstances , le firent passer , par degrés , dans l'esprit du monarque qu'il servoit , pour un importun , un avare , un orgueilleux ; & enfin pour un homme d'une humeur incompatible.

Telle étoit la disposition des esprits , lorsque Doria reçut à Gênes où il demouroit ordinairement , ordre de bloquer Naples par mer , tandis que Lautrec l'assiégeoit par terre. Son neveu sur lequel il se déchargea de cette commission , toute importante qu'elle étoit , remporta une victoire complète sur les Espagnols , & lui envoya du Guast , Colonne , & d'autres prisonniers de marque , pour qu'il en tirât rançon , conformément au traité qu'il avoit fait avec la France. Le refus qu'on fit d'y consentir , quoiqu'on s'y fût engagé , augmenta le mécontentement de Doria. Il ne se borna plus dès-lors à vouloir disposer à son gré des prisonniers , il exigea qu'on rendît la liberté à sa patrie , & qu'on

lui restituât Savonne, (*) qu'on en avoit démembrée pour l'affoiblir.

Le roi qui dans le fond estimoit Doria, & qui craignoit de le perdre, penchoit à le contenter. Il trouvoit que la fidélité d'un homme si utile, & l'entretien de douze galeres que la république lui offroit, étoient un dédommagement suffisant des sacrifices qu'on lui proposoit de faire. Malheureusement les intérêts particuliers qui ruinerent toujours les affaires de ce regne, empêcherent l'accommodement. Montmorency à qui on avoit abandonné les impôts qui se levoient à Gênes, ne fut pas assez généreux pour sacrifier au bien de l'état cette espece d'usurpation. Pour se l'assurer même davantage, il se proposa de perdre le seul homme qui pouvoit lui en rendre la possession incertaine, & avec le secours de Duprat (**) il en vint à bout.

(*) Cette ville s'est révoltée si souvent depuis contre les Génois, qu'on a agité sérieusement, dans le sénat, si on ne la détruiroit pas. Messieurs, dit à cette occasion un sénateur de la maison Doria, je vous conseille d'envoyer encore à Savonne un gouverneur comme les deux derniers qui y ont commandé : puisque vous êtes dans le dessein de détruire cette ville, vous ne sauriez vous servir d'un meilleur expédient. Une ironie aussi sage fit revenir le sénat de son égarement. On fit rendre compte à ces tyrans de leur conduite, & on les punit de leurs malversations.

(**) Antoine Duprat, né à Issoire en Auvergne, de simple avocat devint maître des requêtes, premier président au parle-

François pris par le foible commun à tous les princes, de croire trop légèrement leur autorité méprisée, ordonna que Doria fût arrêté.

ment de Paris, chancelier de France, archevêque de Sens, cardinal & légat perpétuel en France.

François I dit un jour à Duprat qui, quoiqu'élevé aux premières charges de l'état, & comblé de biens, ne cessoit de demander de nouvelles graces: *Sat prata bibere*. Cette allusion au nom de Duprat est la fin d'un vers de Virgile.

Claudite jam rivos, pueri, sat prata bibere.

Amelot de la Houffaye.

Duprat ayant fait bâtir à l'Hôtel-Dieu de Paris la salle qu'on nomme encore aujourd'hui la Salle du Légat: elle fera bien grande, dit le roi, si elle peut contenir tous les pauvres qu'il a faits. *Brantome*.

François I ayant reçu la nouvelle que Henri VIII lui envoyoit douze dogues, *duodecim molossos*, comme s'exprimoit la lettre, Duprat lui demanda un de ces beaux mulets qui lui venoient d'Angleterre. Le roi lui répondit, en riant de son erreur, que c'étoient des dogues, & non des mulets. Le cardinal s'excusa en disant qu'il avoit cru entendre lire *duodecim muletos*. Ce trait d'ignorance, rapporté par Théodore de Beze, ne paroît guere vraisemblable. On peut le croire imaginé par les Calvinistes pour infirmer l'autorité d'un prélat qui s'étoit hautement & vivement déclaré contre les nouvelles opinions.

Les historiens qui ont eu occasion de parler de Duprat, n'ont pas dédaigné de transmettre à la postérité son goût bizarre pour la chair d'ânon. Il donna sur cela, comme sur beaucoup d'autres choses, le ton à la cour; & l'ânon ne cessa d'être un mets exquis que lorsque le ministre eut cessé de vivre. A force de boire & de manger, il étoit devenu si gros & si gras, qu'il fallut échan-crer sa table pour faire place à son ventre. *Meibomius in vita Mæcenatis*.

On voit des lettres-patentes de François I, adressées à Duprat, avec cette singulière & peut-être unique sousscription: *A notre*

Quand l'exécution de cet ordre eût été sûre & facile , il eût été toujours très-imprudent de le donner. La bonne politique

très-cher & féal ami le cardinal de Sens, chancelier de France.
Amelot de la Houffaye.

« Clément VII, dit Capelloni, étant mort, le cardinal Duprat
» se laissa tellement posséder par le desir déréglé de devenir pape,
» qu'il osa se présenter devant le roi pour lui dire que le tems
» étoit venu qu'il le pouvoit faire pape. Le roi, voulant voir
» jusqu'au bout où son ambition le porteroit, s'arrêta pour lui
» laisser dire tout ce qu'il vouloit. Le cardinal ajouta donc, que
» si Sa Majesté le vouloit favoriser de son autorité auprès du
» college des cardinaux, afin d'obtenir qu'ils le fissent pape,
» il n'en auroit que le nom; mais que ce seroit le roi qui en
» auroit l'effet. Le roi, voyant l'ambition excessive de cet homme,
» & considérant les difficultés extrêmes de cette entreprise, qui
» ne se pouvoit exécuter qu'avec de grandes sommes d'argent,
» répondit: Par ma foi, monsieur le chancelier, l'appetit des
» cardinaux est si grand, que je n'ai nulle envie de le contenter.
» Le cardinal repartit que si le roi étoit dans ce dessein, il auroit
» bien le courage de trouver quatre cents mille écus pour l'exé-
» cuter. Mais le roi lui repartit: Vous pouvez bien, monsieur,
» avoir la somme que vous dites; mais pour moi je n'ai nulle envie
» d'entrer dans cette entreprise. Cette réponse du roi fit revenir
» à lui le cardinal, & lui fit connoître la faute qu'il avoit faite,
» non tant d'avoir témoigné son ambition, que d'avoir découvert
» ses trésors. Il entra donc dans un tel déplaisir, qu'il en devint
» malade; & son mal, qui étoit léger au commencement,
» s'accrut extrêmement, ayant appris que le roi, sachant qu'il
» étoit au lit, avoit commandé qu'on feroit ses meubles & son
» argent, ajoutant à ceux qui lui en firent des plaintes de la part
» du cardinal, qu'il le traitoit comme il lui avoit conseillé de
» traiter les autres: de sorte que le cardinal en mourut. Dieu
» fait comment (*Dio fa come*), peu content & peu satisfait. »
Messieurs de Port-Royal, Remarques sur la requête de l'archevêque d'Ambrun.

Ce conte, très-suspect parce qu'il ne se trouve dans aucun historien contemporain, l'est encore parce qu'il est autrement

ne vouloit pas qu'on se privât volontairement du seul homme capable d'établir d'abord , & de maintenir ensuite la domination Françoisé en Italie. Le favori & le ministre aveuglés par leur haine , leur orgueil & leur avarice , firent une plus grande faute encore : ils traiterent cette importante affaire avec si peu de mystere que Doria fut averti de tout , & ils prirent si mal leurs mesures qu'il leur échappa. Les intérêts de sa vengeance autant que les précautions pour sa sûreté le déterminerent à porter aux Impériaux son crédit , ses conseils , sa réputation & son expérience. (*) Il parut devant Naples,

rapporté par Melancton. « Le roi fit courir le bruit , dit-il , par » les dépêches que son courier lui apporta de Rome , que le » pape y étoit mort. Il manda ce cardinal qu'il connoissoit être » ambitieux , aspirant au papat , & lui raconte ce faux bruit : » Voici son fruit . Il montre au roi le grand intérêt qu'il y avoit » pour le roi & son état , qu'un tel y seroit élu qui lui fût bon » ami. Oui , dit le roi , & si on t'y pourroit pourvoir ? Le cardinal » y transporte ses desirs. Il faut de l'argent , dit le roi , & pour » le présent je n'en ai point. L'autre présente deux tonneaux d'or. » C'est assez , dit le roi , j'y ajouteray aussi du mien. Les autres » lettres puis après disent que le pape vivoit encore sans qu'il » avoit été jamais malade. Le cardinal le dit au roi & redemanda » son argent. C'étoit fait : la réponse fut , je reprendrai mon » ambassadeur : pour l'argent , si le pape n'est pas mort , il mourra : » cette repartie fit la triste départie. » *Jérémie de Pours , Divine mélodie du saint Psalmiste.*

(*) L'empereur demanda un jour à Doria quels étoient les meilleurs ports d'Espagne. *Juin , Juillet & Cartagene* , répondit Doria , pour dire que dans ces deux mois tous les ports d'Espagne sont bons , & Carthagene dans toutes les saisons.

non pour lui couper les vivres, comme il s'y étoit engagé autrefois, mais pour lui en fournir. Ce contre-tems acheva d'abattre Lautrec, qui luttoit depuis long-tems contre l'ennemi, la peste, la misere & la famine. Il mourut en détestant les mauvais citoyens dont l'état, l'armée, & lui étoient les victimes. (*)

Quoique ce général eût de grands défauts, & que dans le cours de cette expédition, il eût fait des fautes capitales, il n'y avoit parmi ses subalternes que Navarre en état de le remplacer. Pierre Navarre avoit commencé à servir comme soldat dans l'armée Génoise qui assiégeoit Serezanella sur les Florentins, en 1487. Un officier avoit entrepris d'y faire sauter la muraille de la forteresse, & il avoit échoué. Ses supérieurs confondant mal-à-propos l'exécution avec l'invention, avoient regardé le projet comme chimérique; & il étoit passé pour constant qu'un mineur étoit un fou. Navarre à qui

(*) Le corps de Lautrec n'ayant pas été enseveli avec la décence convenable, un seigneur Espagnol lui fit élever généralement, quelques années après, un tombeau de marbre, avec cette épitaphe : *Odeto Fuxio Lautreco Consalvus Ferdinandus, Ludovici filius Corduba, magni Consalvi nepos, cum ejus ossa, quamvis hostis in avito Sacello ut belli fortuna tulerat, sine honore jacere comperisset, humanarum miserarium memor, Gallo Duci, Hispanus Princeps posuit.*

l'impulsion de génie avoit fait quitter le commerce dans un âge mûr pour prendre le parti des armes, devoit voir, & avoir vu en effet autrement que les autres. Il avoit reconnu que l'essai qu'on avoit fait n'avoit pas manqué par l'impuissance de l'art, mais par la faute de l'ouvrier. Cette lumiere lui avoit fait souhaiter vivement une occasion brillante où il pût tenter de nouveau une expérience mal faite, & il ne l'avoit trouvée qu'en 1503. Ses mines avoient rendu les Espagnols maîtres des châteaux de Naples, au grand étonnement de l'Europe qui avoit appris le nom de Navarre comme celui d'un homme extraordinaire.

Comme il n'y a que les souverains incapables de juger des choses par eux-mêmes, qui soient décidés dans leurs choix par les préjugés du rang & de la naissance, Ferdinand, roi d'Aragon avoit rapidement élevé aux premiers emplois un homme jusqu'alors obscur, qui montrait un talent si décidé pour la guerre. Des actions héroïques, & de savantes opérations avoient justifié ces marques d'estime jusqu'à la bataille de Ravenne, où Navarre avoit été fait prisonnier. L'idée assez bien fondée où on étoit que son esprit de système avoit contribué aux malheurs de cette journée, avoit empêché

qu'on ne payât sa rançon. Cette preuve de mépris ou d'indifférence l'avoit déterminé à s'attacher à la France ; qui en avoit tiré d'assez grands services jusqu'à l'expédition de Naples. Il y a apparence que cette guerre auroit eu une issue moins funeste ; s'il eût remplacé le général qu'on venoit de perdre.

Le marquis de Saluces , qui lui fut préféré , manquoit de vues , d'audace & d'activité. Trop borné pour tirer un grand parti même d'une position excellente , il étoit bien éloigné de rendre utile ou honorable la dangereuse situation où il se trouvoit. Le succès du siège étoit une espece de chimere dont Lautrec s'étoit trop long-tems entêté , & que son successeur fit bien d'abandonner. Il prit malheureusement un parti si sage en homme sans cœur & sans conduite. Au lieu de rassembler les membres épars de son armée , & de la mener , comme cela étoit facile , dans un poste sûr , où un air sain & de bonnes subsistances l'auroient rétablie , il se retira en désordre avec le peu qu'il avoit de troupes. Elles furent battues & presque détruites dans leur retraite par les Impériaux sortis de Naples. Ce qui avoit échappé se rendit bientôt après dans Averse à des conditions honteuses , & s'obligea à évacuer le royaume sans drapeaux & sans armes. Le

général retenu prisonnier, fut assez lâche pour vouloir engager les François, les Vénitiens & les autres alliés à rendre aux mêmes conditions les places dont ils étoient les maîtres dans la Capitanate, l'Abruzze, & la Calabre : ils refuserent de le faire, & leur courage fut justifié par le succès. Avec un peu de bonheur, & beaucoup de conduite, ils réussirent à se maintenir dans leurs conquêtes jusqu'à la paix.

Il est vrai qu'une circonstance particulière les favorisa. Doria qui étoit assez fort pour les forcer ou pour leur couper les vivres, regarda avec raison leur soumission comme une chose à-peu-près indifférente, & s'occupa de vues plus étendues. Des deux projets qu'il avoit formés de se venger des François, & de rendre la liberté à sa patrie, il avoit exécuté le premier en assurant à l'empereur le royaume de Naples; & s'étoit préparé le succès du second par les sages mesures qu'il avoit prises. Instruit par l'histoire & convaincu par ses réflexions que la déunion des Génois les avoit, dans tous les tems, préparés à la servitude, il imagina pour la finir, d'anéantir les factions qui continuoient à les diviser. Ses émissaires se conduisirent avec tant d'adresse qu'ils réussirent à réunir tous les esprits sans être traversés par les François

qui ne pénétrèrent pas le but d'une politique si simple. Alors Doria s'approcha de Gênes avec ses galeres. Quoique Barbezieux commandât sur la côte une flotte nombreuse, il n'osa disputer l'entrée du port à un homme d'un talent si supérieur au sien; & Trivulce qui, pour éviter la contagion qui ravageoit la ville, s'étoit retiré dans le château, & avoit dispersé ses forces dans la campagne, se trouva hors d'état de défendre sa place. Le sort de la capitale décida la révolution. La citadelle, Savone, toutes les terres de la république secouerent le joug étranger; & le libérateur qui auroit pu asservir sa patrie, eut la générosité d'y établir le gouvernement qui subsiste encore aujourd'hui. On lui érigea une statue, avec une inscription qui lui assuroit le titre de libérateur & celui de pere de la patrie. (*)

La destinée de Gênes décida du sort de la Lombardie. Les Espagnols se servirent heureusement des ports de la république pour faire passer à Antoine de Leve des secours foibles (**) en eux-mêmes, mais

(*) *Andrea Doria, quod Rempublicam diutius oppressam pristinam in libertatem vindicaverit, Patri proinde Patriæ appellata Sen. Januens. immortalis memor beneficii, viventi posuit.*

(**) Antoine de Leve, ne trouvant pas dans le Milanois de quoi subsister, & n'en recevant point d'ailleurs des subsistances,

considérables par l'usage qu'il en faisoit faire : Ce général presque réduit à la seule ville de Milan , s'y voyoit toujours à la veille d'être accablé par les forces réunies de Venise ; du Milanois , & de la France. Sa politique étoit & devoit être de traîner les choses en longueur. Il pouvoit espérer ou qu'il diviserait ses ennemis , ou qu'il les laisseroit ; ou enfin qu'il feroit naître quelque occasion favorable de les accabler. Avec l'esprit de système qu'il avoit , & le génie de la guerre , il devoit vaincre tôt ou tard des chefs irrésolus , foibles & imprudens , tels qu'étoient le duc d'Urbin , Sforce & le comte de S. Pol. Ce moment se fit attendre : mais il arriva sur la fin de Juin 1529 à l'occasion que nous allons dire.

Les confédérés ayant remporté quelques avantages , pensèrent à en profiter pour se rendre maîtres de Milan. Les périls d'un siège régulier les déterminèrent à un blocus. Comme cette opération ne parut pas assez difficile au général François pour devoir occuper toutes les forces de son parti , il crut pouvoir se détacher pour former une entreprise sur Gênes. Des intelligences qu'il y avoit,

contint long-tems ses soldats par l'espérance qu'il leur donna de les mener bientôt à Florence , où ils mesureroient le brocard d'or à la longueur de leurs piques, Amelot de la Hôuffaye.

&c

& l'éloignement de Doria lui firent espérer qu'il réussiroit. Ce succès le flattoit d'autant plus qu'il le croyoit également utile à son maître & à la ligue. Il trouvoit qu'il n'y avoit rien de plus beau que de rendre d'un même coup un bel état à sa patrie, & d'affurer à la cause commune une ville importante, en forçant l'empereur qui venoit en Italie, d'aller descendre à Naples, d'où il ne pourroit pas secourir Milan, comme il l'auroit fait, s'il eût pu débarquer à Gênes. Quoique Sforce & le duc d'Urbin n'approuvassent pas ce projet, S. Pol ne s'en mit pas moins en marche pour l'exécuter. Il fut joint par les Impériaux à Landriano, parce que les pluies avoient rallenti sa marche; & surpris, parce qu'il faisoit la guerre avec négligence. Antoine de Leve, aussi vigilant & plus entreprenant qu'aucun capitaine de son siècle, le battit si bien que toute l'armée fut détruite ou dissipée; & que du reste de la campagne, on ne vit pas paroître dix soldats François ensemble. (*) Cet événement produisit le bien de

(*) Antoine de Leve effaça par ce service le risque qu'il avoit fait courir au royaume de Naples par sa jalousie. Voici comme s'explique, à ce sujet, le traducteur des discours historiques de Lorenzo Capelloni. « Le duc de Brunswich, étant arrivé près de » Milan avec un camp de gens de pied & de cheval, bien en » ordre, se présenta à lui Antoine de Leve, général de l'empereur.

tous les événemens décisifs. Il avança les négociations pour la paix, qui étoient commencées, mais qui languissoient.

Cambray étoit le lieu qui avoit été choisi pour discuter les prétentions des deux plus puissans monarques de l'Europe, &

» reur en Lombardie; lequel entrant en propos avec ce duc,
 » touchant l'intention qui le pouffoit . . . , découvrit qu'il vouloit
 » aller au royaume de Naples travaillé par les François. Antoine,
 » qui desiroit qu'il s'embrouillât en la Lombardie, lui demanda
 » comment il pourroit conduire cette armée si loin, sans avoir
 » faute de vivres. . . . Le duc répondit qu'il imposeroit des
 » tailles sur les villes, bourgs & villages par où il passeroit,
 » lesquels tous pour crainte qu'il ne fit le dégât aux nouvelles
 » moissons qui étoient encore aux champs, lui fourniroient des
 » vivres & de l'argent pour entretenir son armée. Leve,
 » connoissant que le duc viendrait à bout de son dessein, & qu'al-
 » lant à la guerre de Naples, il étoit pour s'acquérir beaucoup
 » d'honneur & quelques grandes charges en Italie, & peut-être
 » même le gouvernement de Milan, entra en tel soupçon &
 » jalousie, que, sans avoir égard au grand service que le duc
 » auroit pu faire à l'empereur, il employa tout son esprit à le
 » détourner de cette entreprise, alléguant la longueur du chemin
 » & plusieurs autres difficultés; & fit si bien que le duc s'arrêta
 » au siege de Lodi, où les chaleurs excessives firent périr une
 » partie de son armée: de sorte que ce prince fut contraint de
 » lever le siege & de s'en retourner en Allemagne, honteux
 » d'avoir été la dupe d'Antoine de Leve.»

Les succès que Leve avoit eus dans le Milanois lui procurerent des distinctions flatteuses. L'empereur, qui, immédiatement après la fin de cette guerre, passa en Italie, le fit asseoir à côté de lui, & le voyant obstiné à ne se pas couvrir, lui mit lui-même le chapeau sur la tête, en lui disant, *qu'un capitaine Italien qui avoit fait soixante campagnes toutes glorieuses, méritoit bien d'être assis & couvert, à l'âge de soixante-treize ans, en présence d'un empereur qui n'en avoit que trente.* Vie de Charles-Quint.

pour tâcher de les concilier. Les plénipotentiaires étoient deux femmes célèbres, Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, & la duchesse d'Angoulême, mere de François I. Comme ces princesses connoissoient les affaires, & qu'elles avoient le secret entier de leurs cours, elles poussèrent vivement les conférences dès qu'il leur fut permis d'agir. L'empereur qui prévoyoit l'irruption des Turcs en Hongrie, & qui craignoit les mouvemens des protestans d'Allemagne, se détacha de la Bourgogne pour défarmer le plus redoutable de ses ennemis. Le roi de France qui ne recevoit que peu de secours d'Angleterre, & qui ne pouvoit compter sur ses alliés d'Italie, qu'autant qu'ils craindroient pour le Milanois, renonça à son droit de souveraineté sur l'Artois & sur la Flandre, à ses prétentions sur Gênes, sur Milan, sur Naples, & paya deux millions d'écus d'or(*) pour tirer de prison les princes ses fils. Ces

(*) Le chancelier Duprat donna, dans cette occasion, une nouvelle preuve de la bassesse de son caractère. Il fit frapper des especes de moindre aloi que celles qui avoient cours, afin de donner réellement une moindre valeur que celle qui étoit portée par le traité. Soit que les Espagnols fussent avertis de cette supercherie, ou qu'ils fussent naturellement soupçonneux, ils exigèrent que quelques directeurs des monnoies des deux royaumes examinassent la nature de l'argent qu'on devoit livrer. Cette épreuve fut honteuse pour la France qui avoit voulu évidemment

sacrifices ne furent pas peut-être le plus grand malheur de ce traité, conclu le 3 d'Août 1529. François y perdit sa réputation & la confiance de toute l'Europe, en abandonnant ses alliés (*) à son rival.

L'accommodement particulier de Rome, (**) qui avoit précédé celui de la France, ne le justifioit pas, parce que la politique des

tromper l'Espagne, & ne lui fut pas utile, puisque, outre les sommes stipulées, il fallut donner encore une indemnité.
Du Bellay.

(*) La manière dont on en usa avec les Vénitiens dans ce traité qui leur rappelloit la ligue de Cambray, fit dire au doge André Gritti, que la ville de Cambray étoit le purgatoire des Vénitiens, où les empereurs & les rois de France faisoient expier à la république, les fautes qu'elle avoit faites de s'allier avec eux.
Paul Jove.

(**) Charles, réconcilié avec le pape, voulut recevoir de sa main la couronne Impériale. « Sur ce que j'ai oui faire un conte » plaissant à des Espagnols & Italiens, même dans Boulogne, » où fut fait ce couronnement; qu'avant y aller, il y eut aucuns » de ses favoris, & même Espagnols, qui sont soupçonneux, » comme finges de cour parmi les pages, qui lui dirent qu'il seroit » bien estonné qu'en faisant sa submission au pape, il luy feroit » l'affront que fit un de ses prédécesseurs à l'empereur Frederic, » & lui mettroit le pied sur la gorge, en récompense de ce qu'il » l'avoit fait prendre & tenir prisonnier si long-tems. A quoi » répondit l'empereur: *S'il se jouoit à cela, je luy donnerois de » mon espée si estroit sur l'oreille, qu'il s'en ressouviendroit pour » jamais, & l'endormirois bien pour un long tems.* Et pourtant y » songeant un peu, & ne voulant estre pris sans gantelet, il alla » par devers luy, non en petit prince s'humiliant, mais en vrai » empereur arrogant, & avec telles forces, qu'il fit plus de peur » au pape, que le pape à luy, bien qu'il fust sur ses terres, & » en sa ville de Boulogne. » *Brantome.*

petits états ne doit pas être toujours celle des grandes puissances. Il étoit difficile que le pape qui n'avoit jamais eu de principes fixes sur rien, excepté sur la grandeur de sa maison, résistât à l'offre que lui faisoit l'empereur de rétablir l'autorité des Médicis dans Florence. Cette république défendit presque un an entier sa liberté : mais à la fin elle fut asservie. Cet avantage, & le recouvrement de plusieurs places importantes ne coûtèrent à Clement que l'investiture du royaume de Naples, qu'il accorda à Charles, à condition qu'on offriroit tous les ans, de sa part, au saint siege, une haquenée blanche pour redevance.

Si l'envie de faire oublier à la chrétienté les outrages faits au chef de la religion, avoit déterminé l'empereur à être généreux envers le pape, la crainte de Soliman le força à être moins injuste à l'égard de ses autres ennemis. Le duc de Milan fut rétabli dans ses états en payant quatre cents mille écus comptant, & en s'engageant à en payer encore cinq cents mille en dix ans. Les Vénitiens achetèrent la paix par le sacrifice de tout ce qu'ils avoient conquis dans l'Abruzze & dans la Calabre, & par des sommes assez considérables. Le duc de Ferrare, qui en restant dans l'inaction dans une occasion

où il auroit pu servir utilement la ligue, avoit disposé l'empereur à lui être favorable, ne perdit aucune de ses possessions. Pour le roi d'Angleterre, quoiqu'il eût déclaré la guerre à Charles, comme il ne la lui avoit pas faite, il n'y eut aucun traité entr'eux.

153 . La paix de Cambray fit jouir la France &
 1531. l'Espagne d'un repos de quelques années,
 1532. sans rapprocher les cœurs des deux souverains. La concurrence à l'empire avoit fait naître entr'eux une haine vive & forte, que leurs prétentions sur Gênes, sur Milan, sur Naples, rendirent plus vive & plus forte encore. Leur fureur avoit été poussée jusqu'à se donner publiquement des démentis, & à s'envoyer des cartels dressés dans toutes les formes de l'ancienne chevalerie. Comme s'ils eussent ignoré que c'est à la tête des armées, & non dans un champ clos qu'il sied bien aux rois de combattre, parce que ce n'est pas leurs injures, mais celles de l'état qu'ils doivent venger, ils avoient montré pour des combats singuliers un entêtement qui les avoit rendus la fable de l'Europe. L'accommodement auquel ils avoient consenti avec ces dispositions, étoit visiblement l'ouvrage de la nécessité & des circonstances. Les intrigues des deux cours après cet événement appuient cette conjecture.

L'empereur forma le plan d'une ligue, où ^{1533.} il invita les grandes & les petites puissances d'Italie: toutes, excepté les Vénitiens y entre-
rent, mais dans d'autres vues que celles qu'on se propoisoit. Le but de Charles étoit de fermer le passage des Alpes aux François, & de tenir sous le joug l'Italie même, en se faisant entretenir une armée nombreuse qui seroit composée de ses troupes, & commandée par un de ses généraux. Le piège étoit adroit, mais les confédérés n'y donnerent pas. Ils prétendirent, au contraire, que leur union & l'engagement qu'ils avoient contracté de se secourir s'ils étoient attaqués, suffisoit à leur sûreté, l'Italie devoit être délivrée de cette foule d'étrangers qui l'avoient opprimée si long-tems. Cette résolution étoit si unanime, & parut si ferme, que l'empereur qui étoit hors d'état de payer son armée, en licencia une partie, & envoya l'autre en Espagne.

Tandis qu'on négocioit d'un côté, on n'étoit pas dans l'inaction de l'autre. Le roi de France ne négligeoit rien pour susciter des ennemis à son rival. Il aigrissoit contre lui les luthériens d'Allemagne, en se récriant hautement contre les persécutions qu'on leur suscitoit; le roi d'Angleterre en le pressant de répudier Catherine d'Aragon, & d'épouser

Anne de Boulen ; le pape , en blâmant le jugement qui avoit assuré Reggio & Modene au duc de Ferrare ; le duc de Milan en lui offrant de l'aider à se décharger d'une espece de tribut honteux pour lui , & ruineux pour ses peuples , qu'il devoit payer pendant dix ans. Ces intrigues duroient depuis long-tems , lorsqu'un événement arrivé sur la fin de l'année 1533 en prépara le dénouement.

Un gentilhomme Milanois , nommé Merveille , qui vivoit ordinairement en France , étoit retourné dans sa patrie , sous prétexte de quelques affaires particulieres ; mais en effet pour cimenter l'union qui commençoit à se former entre Sforce & François I. Les deux princes , persuadés qu'il y auroit eu de l'imprudene à donner publiquement un caractère à leur confident , convinrent que sa qualité de ministre ne seroit connue que d'eux. Cependant soit vanité du côté du négociateur , soit sagacité de la part des politiques , le mystere fut soupçonné. L'empereur fut si convaincu de cette intelligence , qu'on ne put pas réussir à le désabuser , & si offensé , que le duc de Milan qui croyoit avoir tout à craindre de son ressentiment , chercha tous les moyens imaginables de l'appaiser. Le hasard ou son imprudence lui en fournirent un affreux. Quelques domestiques de Merveille

ayant tué dans une querelle un Milanois qui faisoit profession de les insulter eux & leur maître , l'agent de France fut arrêté & décapité.

Cet attentat, un des plus crians que l'histoire fournisse contre le droit des gens , fit sur l'esprit de François I, toute l'impression qu'il y devoit faire. Cependant ce prince, d'ordinaire esclave de ses premiers mouvemens , eut cette fois assez d'empire sur lui-même , pour différer une vengeance qu'il eût été dangereux de précipiter. Il demanda une réparation qu'il n'auroit pas acceptée, & fit croire par cette démarche à ceux qui le connoissoient le mieux, qu'on ne risquoit rien à ne le point satisfaire , & qu'il s'apaiseroit avec le tems. L'empereur lui-même trompé par ces apparences de modération, crut la tranquillité de l'Europe établie sur des fondemens solides. Dans cette persuasion il porta la guerre en Afrique pour détronner le pirate Barberousse , qui s'étoit fait roi d'Alger , & pour le mettre hors d'état de continuer à infester les côtes de Naples & de Sicile.

Le roi de France saisit un instant si favorable pour satisfaire son ressentiment, réparer sa gloire, humilier Sforce, & recouvrer le Milanois. L'exécution de ces projets eût été facile, si on avoit pu obtenir du duc de

Savoie passage sur ses terres; ou si, comme il est plus vraisemblable, on n'avoit pas voulu se saisir de ses états pour le punir des torts qu'il avoit, ou qu'on lui imputoit. François l'accusoit d'avoir fourni des secours à Bourbon durant sa révolte, d'avoir fait tous ses efforts pour dégoûter les Suisses de l'alliance de la France, d'avoir écrit après la journée de Pavie des lettres pleines d'une joie maligne & indécente, d'avoir poussé son dévouement pour l'empereur, jusqu'à faire élever son fils aîné en Espagne, de ne lui avoir point enfin rendu justice sur aucune de ses prétentions, sur le comté de Nice, sur quelques places du marquisat de Saluces, sur l'hommage de Faucigny & sur la succession de Philippe, pere de Louise de Savoie.

Le duc de Savoie, homme de cabinet, plus qu'homme de guerre, n'opposant à tous ces sujets de mécontentement que des raisons, des prières, des respects, & des propositions de paix, ne fut pas écouté.

1535. L'amiral de Brion Chabot (*) entra dans

(*) « J'ai oui dire à une honneste dame de ce tems-là que » le roi estant encore comte, avoit trois favoris qu'il aimoit » fort, qui estoient monsieur de Montmorency, qu'on appelloit » lors à la cour, le Camus de Montmorency, Brion & Mont- » chenu. Un jour estant en leurs goguettes & gauderies, & » parlant du monde & des affaires de la cour & de la France, &

ses états au commencement de l'année 1535 à la tête d'une belle & nombreuse armée. Toutes les villes du Bugey, de la Bresse, & de la Savoie lui ouvrirent leurs portes sans se défendre. Il s'empara la campagne suivante, avec la même facilité, du Piémont, jusqu'à la Doire, & en auroit sûrement achevé la conquête, avancé même celle de la Lombardie, s'il n'eût mis lui-même des bornes à ses succès. Nous trouvons les historiens partagés sur les motifs de cette inaction.

Les uns prétendent que l'amiral ne poussa pas ses avantages, dans la crainte d'avoir affaire à un général aussi brave, aussi ferme, aussi habile qu'Antoine de Lève qui commandoit dans le Milanois, & qui s'étoit avancé jusqu'à Verceil. D'autres assurent que

» du roy Louis XII, ils vinrent à dire audit comte, quand il
 » seroit roy, leur tardant bien que le roy Louis ne fust déjà
 » mort, ainsi que font ceux qui aspirent à la grandeur, à l'estat
 » & dignité d'un autre, quels estats il leur donneroit à tous
 » trois? Le roy les mit à leurs souhaits.

» Monsieur de Montmorency dit qu'il voudroit un jour fort
 » estre connestable de France; Brion dit qu'il voudroit estre
 » amiral de France, & Montchenu, premier maistre - d'hôtel
 » de sa maison. Selon le souhait fait, au bout de quelque tems,
 » le roy les pourveut tous trois, & les appointa desdits estats.
 » Il n'y eut que le seigneur de Montchenu, le plus mal de tous:
 » toutes fois le roy le servit selon son souhait & appetit.

Esantome.

le cardinal Charles de Lorraine qui aspiroit à l'honneur de pacifier l'Europe , & qui comptoit assez sur son génie pour espérer d'y réussir , craignit que les ennemis de la France ne fussent plus aigris qu'abattus par des disgraces trop multipliées & trop humiliantes ; qu'il communiqua cette idée à Chabot en passant par son camp pour aller à Rome , & que l'amiral qui étoit plus courtisan que politique , avoit adopté un système qui lui étoit présenté par un homme éloquent , & qui étoit en réputation d'habileté. Il paroît plus vraisemblable que François , qui s'étoit laissé tromper si souvent , se laissa amuser encore dans cette occasion ; & que pour lui épargner la honte que méritoit sa crédulité , on jeta des nuages sur tout ce qui s'étoit passé. Le silence qu'on observa quatre ans après sur cette affaire dans le procès (*) de malversation qui fut

(*) Montmorency, le cardinal Charles de Lorraine & Chabot partageoient la faveur du roi. Les deux premiers, qui craignoient que leur rival, appuyé par la duchesse d'Estampes, ne l'emportât sur eux, se réunirent, quoiqu'ennemis, pour le perdre, & réussirent à le faire soupçonner de malversation. Chabot, au lieu de se justifier par de bonnes raisons s'il étoit innocent, ou d'attendrir son maître par des paroles humbles & soumises s'il étoit coupable, dit d'un ton fier & insultant, qu'il ne craignoit point les recherches. François, plus offensé de l'orgueil dont il étoit témoin, que de toutes les prévarications dont on

fait à Chabot est peut-être une démonstration en faveur de cette conjecture.

Quoi qu'il en soit, la cour de France se trouvoit alors dans des conjonctures où une politique plus profonde & plus suivie que la sienne auroit peut-être échoué. Le duc de Milan étoit mort sans enfans dans l'intervalle des campagnes de Savoie & de Piémont. Par cet événement tout-à-fait imprévu, François rentroit dans tous ses droits sur le Milanois qu'il n'avoit cédé par le traité de Cambray qu'à Sforce & à sa postérité. Il s'agissoit de les justifier dans des négociations

lui avoit parlé, envoya l'amiral à Vincennes, & lui fit faire son procès par des commissaires tirés de divers parlemens. Ce tribunal, malgré les intrigues & les menaces du chancelier Poyet, qui se conduisoit, dans toute cette affaire, moins en juge qu'en partie, ne trouva l'accusé coupable que de ces légères fautes dont on n'est presque jamais exempt dans les grandes places, & ne le condamna qu'à perdre sa charge, & à payer une grosse amende. Le roi, qui n'avoit voulu avoir un arrêt de mort contre son favori, que pour le rendre plus respectueux, & pour avoir le plaisir de lui donner sa grace, le fit déclarer par le parlement de Paris, authentiquement déchargé de tout crime.

Poyet, qui avoit dû originairement son élévation à la faveur de la duchesse d'Angoulême dont il avoit plaidé la cause contre le connétable de Bourbon, fut perdu pour avoir encouru la disgrâce de madame d'Estampes dans l'affaire de Chabot. Cette femme, dont la haine étoit vive & opiniâtre, déterminâ le roi à faire faire le procès au chancelier, qui s'étant trouvé réellement coupable de malversation, fut dégradé & privé de ses biens. Quelques historiens disent qu'il retourna au pilier des consultations pour gagner de quoi subsister.

ou de les faire valoir par les armes. Le dernier parti étoit le plus sûr & le plus facile par le caractère du prince , & par les forces qu'il avoit alors au-delà des monts. Une modération foible & timide , qui est presque toujours la ruine des grandes affaires, fit préférer le premier. On espéra qu'à force de ménagemens on parviendroit à rassurer l'Italie qui regardoit l'établissement des François dans la Lombardie comme le tombeau de sa liberté. Cette condescendance parut d'autant moins dangereuse qu'on croyoit l'empereur , qui revenoit d'Afrique ; disposé à concilier de bonne foi tous les intérêts. Il offroit de donner l'investiture du Milanois au duc d'Angoulême , troisieme fils de France. L'inimitié que cette préférence pouvoit faire naître entre les deux freres , & le desir du roi leur pere , le faisoit pencher ensuite du côté du duc d'Orléans. Il trouvoit peu après du danger à faire régner un prince qui étoit trop près du trône , & il revenoit à son premier choix. Les prétentions de François à l'usufruit pendant sa vie , étoient un nouveau prétexte d'examen & de délais. Ainsi de difficultés en difficultés l'empereur gagna assez de tems pour s'emparer du Milanois en qualité de seigneur suzerain , pour décrier son rival

dans toute l'Europe , lui débaucher tous ses alliés ; & rassembler ses propres forces.

L'armée Impériale se trouvant forte de cinquante mille hommes , entra dans le Piémont. Les François qui y subsistoient difficilement, & qui pouvoient être aisément accablés par des forces supérieures, avoient repassé les Alpes. Ils n'avoient retenu de leurs conquêtes que Turin , Fossan & Coni , trois places qu'on croyoit capables d'arrêter l'ennemi s'il les vouloit prendre , ou de le forcer à laisser un corps considérable de troupes pour contenir les garnisons , s'il vouloit passer outre. Ce plan étoit peut-être le plus sage que l'on pût former dans les circonstances où on se trouvoit : mais l'exécution en auroit dû être confiée à un homme d'un esprit plus étendu & moins foible que Saluces. Ce général dont l'incapacité étoit généralement reconnue , nuisit à son parti d'une autre maniere, dont malgré la mauvaise opinion qu'on avoit de lui, il ne pouvoit pas être soupçonné. Convaincu sur la foi d'un astrologue que la France seroit subjuguée dans une campagne, il se jeta dans les bras de l'empereur pour n'être pas enseveli sous les ruines de sa patrie. Le projet de cette trahison l'avoit empêché de réparer les fortifications de Coni, qui se rendit sans

résistance , & de fortifier & pourvoir de vivres Foffan , qui ne laiffa pas de fe défendre. Montpefat , (*) gentilhomme de Quercy qui y commandoit , montra une activité , une

(*) » Montpefat avoit été pris à la bataille de Pavie , par un
 » foldat Efpagnol qui fe trouva de bonheur pour ce gentil-
 » homme , de la garde du roy ce foir ; & ce foldat le tenoit
 » toujours près de luy , en la chambre , de peur qu'il ne luy
 » efchapaft. Ainfi que le roy fe déshabilloit pour fe coucher ,
 » n'ayant pas un de fes valets-de-chambre ; ni de garde-robbe ;
 » ni gentilshommes ; car ils eftoient tous effrayés de la bataille ;
 » & efcartés comme perdreaux , ce fieur de *Montpefat* s'ingéra ;
 » avec une certaine petite crainte & honte , de lui aider à fe
 » deshabiller & à le fervir. Le roy connut bien qu'il eftoit François
 » & prifonnier , lui demanda : *Qui eftes-vous , mon gentilhomme ?*
 » *Je fuis , Sire , de votre royaume* , répondit l'autre ; *gentilhomme*
 » *de Quercy , homme d'armes* de la compagnie de monsieur le
 » maréchal de Foix , & m'appelle-t-on Montpefat , & fuis pri-
 » fonnier de tel foldat Efpagnol de vofre garde.

» Alors le roy appella le foldat , & luy demanda combien fon
 » prifonnier luy avoit promis de rançon , lequel la luy dit ,
 » qui ne pouvoit pas monter penfez à guere , ainfi que de ce
 » tems les rançons des hommes d'armes ne montoient à guere ;
 » & qui eftoient parmy les François & Efpagnols , taxés felon
 » leur mot & condition , cela s'en alloit fans dire. Le roy dit alors
 » au foldat : Mettez-le en liberté , je vous refponds de fa rançon ;
 » outre ce , je vous donne cent écus davantage : vous aurez le
 » tout bientôt. Qui fut ayfe ? ce fut le foldat , d'avoir rencontré
 » un fi bon pleige & payeur pour fon homme , & par ainfi ledit
 » fieur de *Montpefat* , en liberté ; fe mit à fervir le roy très-
 » bien , & coucha toujours en fa chambre. Le roy dès-lors le
 » prit en amitié , & fe confia tant en lui , qu'il l'envoya devers
 » Madame la Régente , pour lui porter des paroles fecrettes &
 » de conféquence , fit plusieurs voyages en pofté devers elle &
 » l'empereur , où il s'en acquitta très - bien (car il avoit force
 » efpit) ; de forte que peu-à-peu il parvint à grade de maréchal
 » de France.

audace ,

audace, une capacité, une constance qui ont rendu ce siege mémorable. Il ne se rendit après seize jours d'attaque, que parce qu'il manquoit de subsistances, & qu'à condition que la capitulation seroit nulle, s'il étoit secouru dans les quinze jours qu'il devoit être encore dans la place. Par cette adresse, il arrêtoit un mois entier Antoine de Leve, avantage considérable que la France avoit plutôt souhaité qu'espéré.

Huit jours après que les articles eurent été signés, l'empereur arriva au camp, où on lui présenta la Roche-du-Maine, la Palice & Daffier, les trois ôtages que les assiégés avoient donnés. Ce prince qui connoissoit beaucoup le premier de réputation, fit devant lui la revue de son armée, & voulut savoir ce qu'il en pensoit : *Je la trouve*, dit-il, *plus belle que je ne voudrois : mais si Votre Majesté passe les Monts, elle en verra une plus leste encore.* L'empereur lui ayant dit ensuite qu'il alloit visiter les Provençaux qui étoient ses

» Le roy, au retour de sa prison, passant par le Poitou, lui
 » fit épouser la demoiselle du Fou, cousine germaine de mon
 » pere, riche héritiere pour le tems; car elle avoit dix mille
 » livres de rente & en belles maisons. Il eut une compagnie de
 » gendarmes, se trouva au siege de Naples dont il retourna
 » sauf, & quelques-uns de ses gendarmes, dont j'en ay veu de
 » mon tems mes voisins, qui m'en contoient fort; & puis peu-
 » à-peu il fut maréchal de France. » *Brantomé.*

fujets : *Je vous assure , Sire , reprit - il , que vous les trouverez fort désobeiffans. L'entretien s'échauffant infensiblement , Charles demanda combien il y avoit de journées depuis le lieu où ils étoient jusqu'à Paris : Si par journées vous entendez des batailles , il y en a douze au moins , répondit l'officier François , à moins que vous ne soyez battu dès la premiere.*

Ni cette confiance , ni les représentations du pape , des Vénitiens , & du duc de Savoie , ni la possession de Turin par les François , ne purent empêcher l'empereur de fuivre le projet de campagne qu'il avoit formé. Convaincu que les discours de la Roche-du-Maine étoient des rodomontades ; que l'humeur des princes d'Italie passeroit bientôt , & que le danger de laisser dans ses derrieres une ville forte entre les mains de ses ennemis , étoit un péril médiocre dont le marquis de Marignan & le général Scallenghe , qui en faisoient le siege avec dix mille hommes , le délivreroient bientôt , il prit d'abord après la reddition de Foffan la route de Provence. (*) Le succès de cette

(*) Ce prince n'avoit pas encore passé les Alpes , lorsque Pierre de la Baume l'alla trouver pour l'engager à faire rentrer la ville de Geneve sous l'obéissance de ses évêques , l'assurant que cet événement ne feroit pas moins d'honneur à sa religion , que l'expédition d'Afrique qu'il venoit de finir. *Monsieur* , lui

expédition lui paroiffoit fi sûr, qu'il dit à Paul Jove fon Historien, (*) de faire provision d'encre & de papier, & qu'il alloit lui tailler bien de la befogne.

Ceux qui jugent de la grandeur des caufes par l'importance des événemens, chercheront dans le fyftême politique du feizieme fiecle, les raifons qui déterminèrent Charles - Quint à cette entreprife. Elle eut pourtant, fi l'on en croit quelques Hiftoriens d'une autorité douteufe, une origine puérile & burlefque, que les lecteurs verfés dans l'étude des hommes & des fiecles, croiront fans peine fur la connoiffance des mœurs de ce tems-là. Un aftrologue fort renommé avoit affuré Antoine de Leve encore enfant, qu'il mourroit en France, & qu'il feroit enterré à S. Denis. Cette prédiction lui parut long - tems une fable groffiere qui fe convertit à fes yeux en une vérité lumineufe, dès qu'il fe vit à la

dit l'empereur, *quand nous aurons pris la France pour nous, nous prendrons Geneve pour vous.* Le prélat paroiffant mécontent de cette réponfe, Charles ajouta : *Ma maifon a perdu la Suisse qui lui appartenoit, & je n'en dis rien; & vous faites un bruit horrible pour la perte de Geneve qui n'étoit pas à vous.* Vie de Charles - Quint.

(*) C'est un écrivain partial, & qui difoit hautement qu'il avoit deux plumes; l'une d'or pour les grands qui lui donnoient des penfions, & l'autre de fer pour ceux qui ne lui en donnoient pas.

tête d'une armée victorieuse & redoutable, sur les frontières d'une monarchie qu'il croyoit sans ministres, sans ressources & sans généraux. S'imaginant être appelé par sa fortune à la conquête de ce beau royaume, il commença à le regarder comme une province d'Espagne qu'il gouverneroit jusqu'à la mort. Sa crédulité lui persuadoit que ses cendres seroient confondues avec celles des rois, & que cette récompense étoit une des moindres distinctions qu'on décerneroit à sa gloire, & qui étoient dues à ses services. La contagion de l'enthousiasme est si dangereuse, que l'empereur fut entraîné malgré les lumières de sa raison, par les visions de son général. Il est vrai qu'Antoine de Lève le flatta par un trait qui est plus dans les mœurs d'un courtisan consommé, que d'un homme nourri dans des camps & à l'armée. Tandis qu'il le pressoit en secret de passer les Alpes, il se jettoit à ses genoux en public pour l'en détourner, afin qu'il eût visiblement tout l'honneur d'une expédition dont le succès lui paroïssoit infaillible.

Le spectacle qui s'offroit à l'armée Impériale, lorsqu'elle entra par le comté de Nice en Provence vers la mi-Juillet 1536, devoit un peu diminuer des grandes espérances qu'elle avoit conçues. Pour lui ôter les

moyens de s'établir & de subsister, on avoit abandonné les villes & fait de grandes brèches aux murailles, envoyé les payfans dans les bois ou dans les montagnes, détruit les fours & les moulins & brisé ou emporté les matériaux qui auroient pu servir à les rétablir, comblé les puits ou gâté leurs eaux en y jettant tout ce qu'on trouvoit de plus propre à les corrompre, défoncé les tonneaux d'huile & de vin, enfin brûlé les grains & les fourages. On n'avoit épargné que les vignes & les arbres, dont la destruction auroit ruiné la Province durant plusieurs années, & dont les fruits déjà avancés pouvoient, par leur abondance, causer des maladies aux ennemis. Le dégât s'étendoit depuis les Alpes jusqu'à Marseille, & depuis la mer jusqu'au Dauphiné. C'est à travers toutes ces horreurs qu'après avoir été beaucoup inquieté dans sa marche, l'empereur arriva à Aix qu'il trouva sans habitans.

Montmorenci chargé de l'arrêter avec une armée inférieure par l'expérience, par le nombre & par la confiance, s'étoit déterminé malgré les murmures des peuples, & les railleries des courtisans à sacrifier la province entière au salut du reste de l'état. Il s'étoit sagement arrêté à trois points fixes dont il ne s'écarta jamais : c'étoit de ne

défendre qu'Arles & Marseille, de tenir son armée sous Avignon, couverte par le Rhône & par la Durance, & de ne hasarder de bataille qu'avec une certitude entière de succès. Ce plan réduisoit les Impériaux ou à s'en retourner sans avoir rien fait, ce qui leur paroïssoit honteux; ou à s'arrêter en attendant des circonstances favorables, ce qui étoit impossible faute de subsistances; ou à passer outre, ce qui les exposoit à être coupés; ou enfin, à forcer Marseille pour recevoir des vivres par mer, Arles pour s'ouvrir le chemin du Languedoc, le camp François pour faire tout ce qu'ils voudroient. Les entreprises que le duc d'Albe & le marquis du Guast formerent sur les deux villes n'ayant pas réussi, ils rejoignirent avec le corps qu'ils commandoient le gros de l'armée à Aix, pour examiner avec l'empereur & Antoine de Leve s'il ne seroit point possible d'entreprendre quelque chose sur le camp d'Avignon. L'attaque des retranchemens ayant été jugée impraticable, on se borna à en répandre le bruit pour essayer d'en faire sortir Montmorenci, & de l'engager à une bataille.

Les vœux des François s'accordoient sur ce point avec ceux des Impériaux. Les chefs & les soldats également ennuyés de l'inac-

tion où on les retenoit, demandoient avec ardeur le combat. Ils ne s'accoutumoient pas à voir des troupes ennemies ravager paisiblement leur pays sans les attaquer. Eloignés par leur caractère des opérations lentes, & peu accoutumés par l'usage du tems à une savante défensive, ils méprisoient presque ouvertement la conduite de leur général. Sa circonspection leur paroissoit de la poltronerie; & sa constance à suivre son plan, de l'entêtement. Les sages même qui avoient d'abord applaudi à sa conduite, se laisserent entraîner par le torrent: ils dirent comme la multitude, que puisqu'on avoit reçu tous les renforts qu'on attendoit, & que la moitié de l'armée Impériale avoit péri par les maladies ou la mauvaise nourriture, il convenoit de donner de l'éclat aux armes Françoises par un coup hardi & décisif. Ce concert de voix unanimes étoit imposant, & il éblouit d'abord le roi. Ce prince soupçonna que Montmorenci pourroit bien outrer la prudence, & que les accusations qu'on formoit contre lui avoient quelque fondement. Son goût pour tout ce qui avoit l'air grand acheva de le séduire; & il partit après le dauphin d'un camp qu'il avoit formé à Valence, pour aller à celui d'Avignon y

recevoir le combat des Impériaux , & peut-être le leur présenter.

Montmorenci qui n'avoit pas été ébranlé dans ses principes par les murmures de l'armée , & par les bravades de l'ennemi , ne le fut pas non plus par l'impatience de François : il changea seulement de méthode pour les faire prévaloir. Après y avoir assujetti par une autorité dure & austère , les fougues de ses subalternes , il eut recours à une insinuation qui ne lui étoit pas si naturelle pour les faire goûter de son souverain. Les événemens passés qui étoient tous pour lui , & l'autorisoient à être ferme , donnerent du poids à ses raisons , & ramenerent le roi à son sentiment. Ce prince jugea , comme il avoit déjà fait , ce système le seul qu'on pût suivre sans inconvénient ; le succès ne tarda pas à justifier & à couronner cette conduite.

Les Impériaux (*) quitterent la Provence vers la fin de Septembre , consumés par la faim , par les maladies , par la honte & par le chagrin. Les chemins depuis Aix jusqu'au-

(*) La retraite honteuse de Charles , après les espérances qu'il avoit conçues de son expédition , & qu'il n'avoit pas cherché à cacher , fit dire , *qu'il étoit allé en Espagne pour célébrer la pompe funebre de son honneur mort en France.* Histoire de Charles-Quint.

delà des Alpes, étoient jonchés de chevaux, d'armes, de bagages, & d'hommes morts ou mourans. Le payfan toujours brave & entreprenant lorsqu'on fuit devant lui, rendit aux ennemis le mal qu'il en avoit reçu. Il en fit périr sans nombre en leur dressant des embuscades, en rompant les ponts & les chemins, en les chargeant à l'improviste & dans des lieux difficiles, en roulant sur eux des roches du haut des montagnes. Une armée de cinquante mille combattans se trouva réduite à quinze ou vingt mille hommes, la plupart hors d'état de porter les armes. Le salut de ces restes infortunés fut même l'effet d'un bonheur si inespéré, que l'empereur disoit depuis en raillant, qu'il s'en seroit retourné seul si Montmorenci n'avoit pas eu la modération de ne le point poursuivre.

Ce général favoit certainement la guerre, & il aimoit l'état. Comment donc put-il soupçonner que les Impériaux étoient en état de lui résister ? ou pourquoi négligea-t-il de les accabler dans leur fuite ? C'est un de ces événemens que l'histoire raconte, mais qu'elle n'explique pas. Il est vrai que quelques écrivains fort sages ont prétendu que Péronne étoit si pressée par Nassau, qu'on avoit cru plus essentiel d'envoyer du secours aux assiégés, que de poursuivre des fuyards :

mais il est si évident qu'on avoit des forces suffisantes pour suivre les deux objets, qu'un esprit un peu attentif ne peut pas se rendre à des autorités d'ailleurs respectables. Tous les autres motifs qu'on a prêtés à une conduite si déraisonnable, paroissent ou trop raffinés, ou trop bas pour un homme qui avoit de la médiocrité dans l'esprit, & de l'élévation dans le cœur. Pour nous, nous serions portés à croire que Montmorenci naturellement circonspect, étoit devenu timide en faisant une guerre défensive, & en restant dans des retranchemens. Son ame qui contractoit aisément des habitudes, avoit reçu des impressions trop profondes pour qu'une position avantageuse les effaçât. Cette conjecture est appuyée sur les discours qu'il tint dans cette occasion. Il répétoit sans cesse qu'il y avoit plus de prudence à laisser échapper le lion qu'à le pousser au désespoir, & qu'il falloit faire un pont d'or à son ennemi lorsqu'il fuyoit.

Quoique ces maximes & la conduite qu'elles justifioient, ne fussent ni dans le caractère ni dans les principes de la nation, elles n'ébranlerent point la fortune ni la faveur de Montmorenci. François qui avoit d'autres yeux que le public, ne vit que ce que ce général avoit fait, & non pas ce qu'il auroit

pu faire. Dans l'ivresse où étoit ce prince de l'humiliation que son rival venoit d'effuyer en Provence, & de celle que le duc de Guise fit effuyer bientôt après à ses généraux devant Peronne, il ne vouloit rien appercevoir de ce qui pouvoit empoisonner sa joie. Il n'étoit occupé que de ce que ses flatteurs lui répétoient continuellement, que ses derniers succès ne l'avoient pas seulement rendu le premier, mais encore le seul monarque de l'Europe, & qu'aucune puissance ne seroit désormais capable de lui résister. Cette disposition devoit entraîner nécessairement l'abus de la victoire, & cela arriva d'une manière qui nous paroît mériter d'être remarquée.

Les comtés de Flandre & d'Artois relevoient de tems immémorial de la France. Charles-^{1537.} Quint en avoit rendu l'hommage comme ses prédécesseurs, jusqu'à ce qu'on lui en eût cédé la souveraineté à Cambrai. Ce prince ayant depuis violé ce traité en recommençant la guerre, on prétendit qu'il étoit déchu de tous les avantages qu'on lui avoit faits, qu'il étoit redevenu vassal de la couronne, que cette qualité le rendoit coupable de félonie, & devoit faire confisquer ses fiefs. Ce raisonnement exposé en plein parlement au roi, aux princes du sang, à tous les pairs du royaume par l'avocat général Cappel,

dans le mois de Janvier 1537, fit ordonner que l'empereur seroit cité sur la frontiere, pour répondre lui-même, ou du moins par ses députés. Le tems prescrit pour comparoître s'étant écoulé sans que personne se fût présenté, la Flandre & l'Artois furent déclarés réunis à la couronne.

François étoit sans doute assez éclairé pour regarder cette procédure comme une vaine formalité : mais cette conviction, loin de le justifier, comme le prétendent ses panégyristes, le rendoit évidemment plus blâmable. Il ne tiroit qu'une vengeance inutile de l'empereur, qui par des calomnies semées adroitement, l'avoit décrié dans toute l'Europe, & il perdoit la réputation de générosité qu'il avoit eue jusqu'alors, sans qu'il lui en revînt aucun avantage. Cette conduite étoit la preuve que ce prince ne faisoit la guerre qu'à Charles, tandis que Charles la faisoit à la France. Qu'on y prenne garde, & on trouvera dans cette observation qui, pour être nouvelle, n'en est pas moins fondée, la raison des avantages que la maison d'Autriche remporta sur celle de France dès les premiers tems de leur concurrence. Le chef de la premiere n'étoit déterminé à agir que par des intérêts d'état; & celui de la seconde n'avoit en vue ordinairement que des passions particulieres.

Il portoit ce motif petit & bas qui entraîne toujours l'humiliation ou la ruine des empires, jusques dans les événemens qui paroissent partir d'une politique profonde & lumineuse ; tel , par exemple , que l'alliance qu'il contracta avec Soliman.

Cette union qui fut universellement blâmée, parce que le nom des Turcs réveilloit alors dans tous les cœurs une haine aveugle , & que les protestans & les catholiques se piquoient par jalousie d'une grande ardeur pour les intérêts de la chrétienté , avoit un côté fort grand & très-brillant. Elle redonnoit à la France dans un seul allié qui , par sa situation & ses intérêts , ne pouvoit ni concevoir ni causer d'ombrage , plus de force que cette couronne n'en avoit perdu en sacrifiant mal-à-propos ses alliés. Dès que le traité entre les deux puissances eut été conclu , le grand-seigneur entra en Hongrie à la tête de cent mille hommes , & envoya sa flotte sur les côtes de Naples , pour y agir selon les circonstances. L'armée de terre ayant remporté une victoire complète , & celle de mer quelques avantages assez considérables , l'empereur , pour mettre à couvert d'un côté ses places maritimes , & ses états d'Autriche de l'autre , y fit marcher précipitamment des troupes qu'il retira du Piémont

l'unique théâtre de la guerre depuis une trêve conclue pour la Picardie & les Pays-Bas. Si François eût passé dans l'instant les Alpes avec une nombreuse armée comme il s'y étoit engagé, & comme il le pouvoit, il auroit aisément pénétré dans le Milanois, & s'en feroit rendu le maître. Les Impériaux battus de tous les côtés se feroient peut-être découragés, & la ligue affermie par ses succès auroit pris de la consistance. Trop de lenteur releva les espérances des vaincus, & ruina celles des Turcs qui abandonnerent leurs conquêtes. Dès-lors il ne resta à la France, de son alliance avec les infidèles, que la honte que l'opinion publique y attachoit. Son roi, malgré d'assez grands avantages qu'il remporta en Italie où il étoit enfin passé, quitta par légèreté les armes qu'il avoit prises par ressentiment. Il conclut le 19 Juin à Nice une trêve de dix ans avec l'empereur. (*)

 1538.

(*) Dans le tems de la conclusion de la trêve, on découvrit en pleine mer de petits nuages qu'on prit pour les voiles de la flotte de Barberouffe. Personne ne douta que le corsaire n'eût été attiré, par François, sur les côtes de Provence pour enlever l'empereur qui logeoit sur sa galère. Cette bizarre imagination frappa si vivement les esprits, que les cables des ancres furent tous coupés, afin de pouvoir s'avancer pour soutenir le combat, ou s'enfuir avec les galeres. Charles, pressé par les officiers de se retirer dans les montagnes, rejetta un si lâche conseil: *Non,*

non, dit-il, *on n'aura pas à me reprocher une pareille poltronerie ; je veux combattre & mourir, ou rire avec les autres.* On ne tarda pas à être instruit que ce que l'on avoit pris pour des voiles, n'étoit autre chose que des tourbillons de poussière qui s'élevoient dans l'air. Des payfans qui vannoient des fèves causerent cette alarme. *Histoire de Charles-Quint.*

Fin du Tome premier.

57584096

